CAMPAGNE
DANS LE HAUT SÉNÉGAL
ET
DANS LE HAUT NIGER
(1885-1886)

PAR

LE COLONEL H. FREY
Commandant le 2e régiment d'infanterie de marine

OUVRAGE ACCOMPAGNÉ DE TROIS CARTES



PARIS
LIBRAIRIE PLON
E. PLON, NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
RUE GARANCIÈRE, 10

1888

CAMPAGNE

DANS LE HAUT SÉNÉGAL

ET

DANS LE HAUT NIGER

Ce volume a été déposé au ministère de l'intérieur (section de la librairie) en mai 1888.

PARIS. TYP. DE E. PLON, NOURRIT ET Cie, RUE GARANCIÈRE, 8

CAMPAGNE
DANS LE HAUT SÉNÉGAL
ET
DANS LE HAUT NIGER

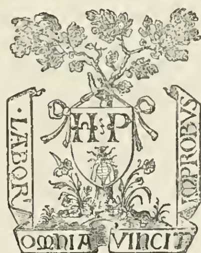
(1885-1886)

PAR

LE COLONEL H. FREY

Commandant le 2e régiment d'infanterie de marine

OUVRAGE ACCOMPAGNÉ DE TROIS CARTES



PARIS

LIBRAIRIE PLON

E. PLON, NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

RUE GARANCIÈRE, 10

—

1888

NOTE DE L'AUTEUR

Ce livre n'a nullement le caractère officiel d'une publication du Ministère de la marine et des colonies.

En conséquence, les idées qui y sont émises sont personnelles à l'auteur et n'engagent que sa responsabilité.

A MONSIEUR LE GÉNÉRAL BOULANGER

Hommage de respectueux dévouement.

Vichy, 1887.

CAMPAGNE

DANS LE HAUT SÉNÉGAL

ET

DANS LE HAUT NIGER

(1885-1886)

CONTRE SAMORY ET CONTRE MAHMADOU LAMINE

La campagne effectuée en 1885-1886 sur le haut Sénégal et sur le haut Niger, par la colonne placée sous le commandement du lieutenant-colonel Frey, peut se diviser en deux périodes bien distinctes.

La première comprend les opérations dirigées contre les bandes de l'almamy Samory ; elles eurent pour résultat de rejeter ces bandes sur la rive droite du Niger, et d'amener la conclusion d'un traité de paix avec ce chef indigène.

La deuxième période comprend les opérations qui eurent pour objet la pacification de Guoye, du

Kamera et du Guidimaka, provinces du haut Sénégal dont les habitants s'étaient soulevés en masse, sur les derrières de la colonne, à la voix du prophète Mahmadou Lamine, et avaient mis le siége devant le fort de Bakel.

La distance qui sépare les points extrêmes de ces deux théâtres d'opération, Bamakou et Dembakané, est d'environ neuf cents kilomètres : si l'on considère que cette distance a été franchie, au retour, en moins de deux mois, par des troupes déjà fatiguées, exténuées par une première campagne; que, tant sur le Niger que sur le Sénégal, ces troupes durent livrer douze combats à un adversaire fanatisé et toujours dix fois supérieur en nombre ; si l'on ajoute le mauvais état des sentiers et le manque de ressources des contrées traversées, les ravages causés par les maladies ou par le feu de l'ennemi dans les rangs du petit corps expéditionnaire, on demeurera convaincu que, seules, des troupes d'un moral excellent, d'une confiance aveugle dans leurs chefs, admirablement entraînées et commandées par des officiers d'une grande énergie, étaient capables de semblables efforts. Cet hommage sera, pour le plus grand nombre d'entre elles, et principalement pour le corps des tirailleurs, la seule récompense de

tant de dévouement et de tant de peines [1].

Le récit qu'on va faire des marches et combats effectués en 1885 et en 1886 dans le haut Sénégal, par cette poignée d'hommes, dignes émules de leurs frères d'armes qui, à la même époque, se distinguaient avec tant d'éclat dans l'extrême Orient, sera pour le pays une nouvelle occasion de constater l'esprit de devoir et d'abnégation qui anime ceux auxquels il a confié l'honneur de promener le drapeau de la France dans toutes les parties du monde. L'armée y puisera un sentiment encore plus grand de confiance dans l'avenir, à la pensée que ses réserves de terre et de mer comptent, dès aujourd'hui, de nombreux éléments rompus aux

[1] Les pertes ont été de : huit officiers morts de maladie. Ce sont MM. Sarciron, Falgeras, vétérinaires ; Sibut-Bourde, Bonnard, Boyer, Carrémieux, lieutenants ; Rodot, sous-lieutenant aux tirailleurs sénégalais ; Lecorney, médecin. Cinq officiers ont été blessés : MM. Laty, Coytier, Samba-Maram, Suleyman, Toumané. Cent trente sous-officiers ou soldats européens et soixante-cinq tirailleurs sont morts des suites de leurs fatigues ; soixante autres tirailleurs ont été tués ou blessés ; cent quarante sous-officiers ou soldats européens ont été évacués, en cours de campagne, comme malades sur Saint-Louis. Ces chiffres se rapportent à un effectif d'un millier d'hommes et à une période de huit à neuf mois. Trois autres officiers : MM. les capitaines Figié, des tirailleurs ; Lefranc, de l'artillerie ; M. Maubert, sous-lieutenant de tirailleurs, sont morts dans la même année 1886.

fatigues et aux misères de la vie de campagne, glorieux débris de nos expéditions coloniales, qui seraient prêts, comme leurs aînés, à donner pour la défense de son honneur ou de son sol l'exemple d'héroïques dévouements.

PREMIÈRE PARTIE

CAMPAGNE CONTRE SAMORY

CHAPITRE PREMIER

Avant d'entreprendre ce récit, nous croyons intéressant de retracer, brièvement, les principaux événements qui ont marqué les diverses étapes de la pénétration française dans les contrées qui devaient être le théâtre de cette campagne.

A aucune époque de son histoire, depuis 1360, date de sa découverte, on n'a pu se flatter que le Sénégal dût jamais être l'une de ces colonies dont le climat et les richesses naturelles provoquent de grands courants d'immigration, appellent de nombreux capitaux, et deviennent enfin des centres florissants d'exploitation agricole ou industrielle.

En effet, l'insalubrité du climat ne permet pas

aux Européens, ni même aux métis[1] issus des croisements de notre race avec les races indigènes, d'y faire un long séjour, sauf sur quelques points de la côte, sans compromettre gravement leur santé; d'autre part, le sol offre si peu de ressources que, jusqu'à ce jour, toutes les entreprises industrielles et agricoles de quelque importance qui y ont été tentées ont misérablement échoué.

Dans ces conditions, en dehors de Saint-Louis et de Gorée, qui, de tout temps, ont été à la fois les

[1] Les métis, désignés par les noirs sous le nom de *signars* (seigneurs, maîtres), sont au nombre seulement de deux à trois mille, malgré la date déjà ancienne de notre occupation du Sénégal. Ils forment une colonie intelligente, laborieuse, vivant en harmonie avec l'élément européen. Si nos établissements étaient susceptibles d'un grand avenir commercial ou agricole, c'est aux métis qu'il appartiendrait de créer; malheureusement, il leur manque le génie aventureux et le goût des entreprises lointaines, ces qualités essentielles de toute race réellement commerçante. Ainsi, en 1887, dans ces contrées entre Sénégal et Niger où a été construit un tronçon de voie ferrée d'une soixantaine de kilomètres, et auxquelles on vient de donner la dénomination de *Soudan français,* aucun comptoir n'avait encore été fondé par les Européens pas plus que par les métis; bien plus, pas un seul de ces derniers n'avait encore parcouru cette région pour se rendre compte de la valeur des nouveaux débouchés ouverts au marché français. Il en résulte que, comme aux premiers jours de notre établissement, le trafic de l'intérieur de la Sénégambie est aujourd'hui tout entier encore entre les mains des indigènes, dont la routine, en fait de questions commerciales, est l'unique guide.

deux grands entrepôts du commerce et le siége des administrations et des services de la colonie[1], nos établissements du Sénégal n'ont toujours été considérés que comme de simples comptoirs ou marchés dans lesquels, à l'abri de nos canons, pendant les sept à huit mois que dure, chaque année, la saison de la *traite,* des représentants des maisons de commerce, — généralement des indigènes, — se disputent, par une concurrence acharnée, les rares produits apportés de l'intérieur, qu'ils troquent contre des produits des manufactures et des usines européennes, de provenance tant étrangère que française.

Le nombre, l'importance de ces comptoirs et, en général, la prospérité de la colonie, ont varié avec les fluctuations de la situation politique du pays; mais, — particularité digne de remarque, — cette prospérité même n'a été réelle que dans les seules années qui ont correspondu à un accroissement des charges de la métropole.

* * *

De 1620 jusqu'en 1820, sous des dénominations

[1] Dakar et Ruffisque, les deux autres entrepôts de la colonie, sont des villes de création récente.

diverses : Compagnie Normande, Compagnie des Indes occidentales, Compagnie d'Afrique, etc., onze grandes Compagnies ont joui successivement du monopole exclusif du commerce du Sénégal.

Malgré les priviléges qui leur étaient octroyés, accablées de dettes et de procès, ces Compagnies se ruinèrent et durent se passer l'une à l'autre la concession des droits, priviléges et établissements qu'elles possédaient. Ces établissements comprenaient quelques comptoirs sur la côte et un certain nombre de comptoirs sur le fleuve; déjà, en effet, pendant cette période, des postes avaient été construits : l'un à Dramané, non loin de Médine, pour assurer la protection des comptoirs du haut Sénégal, et un autre à Sénoudébou, pour assurer celle des comptoirs de la Falémé.

De 1820 à 1860, les gouverneurs qui se sont succédé à la tête de l'administration de cette colonie, se sont surtout appliqués à développer et à consolider ces établissements. De nouveaux postes furent établis, et la plus grande partie des territoires situés sur la rive gauche du fleuve, jusqu'à Médine, furent annexés ou placés sous le protectorat de la France. — En même temps, des traités fixaient nos relations avec les tribus maures établies sur la rive droite : les Trarza, les Brakna, les Dowaich.

Durant cette période, le règne des anciennes grandes Compagnies avait cessé; mais à deux reprises différentes, le gouvernement voulut substituer son action directe à l'initiative privée, dans l'espoir de donner quelque essor au commerce languissant de la colonie, et il effectua à ses frais ou subventionna deux entreprises dont l'insuccès eut un grand retentissement.

La première commença en 1822 : elle avait pour objet des essais de colonisation et de culture sur divers points du Sénégal. Quel fut le résultat de ces essais faits à l'aide des subventions du gouvernement? « Ces cultures », dit un écrivain de l'époque, « furent pour beaucoup de ceux « qui y prirent part une source de spéculations « d'un nouveau genre, qui leur permirent de faire « aux dépens de la caisse coloniale des bénéfices « assurés. »

En 1830, après huit années de tentatives infructueuses, on dut renoncer à pousser plus loin l'expérience.

La deuxième entreprise, qui donna des résultats tout aussi négatifs, fut l'essai que fit le gouvernement, en 1858, d'une exploitation d'une mine d'or dans le Bambouk. Quelques millions y furent dissipés en pure perte, et presque tous les Européens

qui prirent part à cette nouvelle tentative y succombèrent.

De 1860 à 1878, découragé par ces deux insuccès, le gouvernement parut renoncer définitivement à se lancer dans toute nouvelle entreprise qui pût engager les finances de l'État.

D'autre part, les chefs de la colonie pensèrent que l'avenir du Sénégal résidait moins dans la prise de possession des territoires immenses, mais sans valeur, de l'intérieur de l'Afrique, que dans l'occupation, sur la côte, d'un grand nombre de points, à la tête des voies de communication naturelles, par lesquelles on parviendrait, comme par le moyen d'une multitude de petits canaux, à drainer le commerce de l'intérieur. C'est alors que l'on s'établit solidement dans le Cayor, dans le Baol, dans le Sine, et sur les rivières qui constituent actuellement les dépendances du Sénégal : le Saloum, la basse Casamance, le Rio Nuñez, le Rio Pongo et la Mellacorée.

*
* *

De 1876 date la reprise du mouvement de pénétration vers les contrées du haut Sénégal et

du Niger. A cette époque, l'état des esprits, en France, était éminemment favorable à la conception d'une pareille entreprise. Une fièvre de colonisation s'était emparée du pays, qui croyait ne pas pouvoir trouver l'emploi des capitaux dont depuis quelque temps regorgeaient les caisses publiques. L'opinion publique était d'abord poussée vers ce grand mouvement d'expansion coloniale par nos ennemis du dehors, que le prompt relèvement de nos finances inquiétait autant qu'il les étonnait. Elle y était encore encouragée par ces associations économiques, philanthropiques, sociales et autres qui, alarmées de la situation précaire dans laquelle commençaient à se débattre l'industrie et le commerce nationaux, pensaient qu'il fallait se hâter de faire le placement de ces excédants de recettes, de ces fonds publics disponibles, en étendant notre domaine d'outre-mer, et préparer ainsi des débouchés à nos produits pour le jour de la crise. Enfin, elle était entraînée et séduite par les publications des Sociétés de géographie, par les réunions organisées par les chambres de commerce, qui donnaient un grand retentissement aux récits de tant d'explorateurs revenus émerveillés des contrées qu'ils avaient visitées : Gabon, Congo, Niger, Soudan occidental, etc.

Dès lors, en ce qui concerne ce dernier, la question se posa de la manière suivante :

« Parvenir le plus tôt possible à pénétrer et à « s'établir dans les vallées du haut Sénégal et du « Niger, qui sont réputées très-riches et très-fertiles, « et dont la population ne serait pas moindre de « 30 à 50 millions d'habitants, ou atteindrait même « 100 millions, d'après certains auteurs. »

Dans un rapport qui fut présenté au gouvernement, on proposa, pour faire le premier pas, d'établir à travers le Sahara une ligne de chemin de fer permettant d'atteindre le Niger par l'Algérie.

En 1879, le gouvernement nomma une commission extraparlementaire pour l'étude des questions relatives à ce chemin de fer transsaharien. Cette commission proposa, en même temps que la création d'un chemin de fer reliant l'Algérie au Niger central, celle d'une seconde ligne reliant le haut Niger au Sénégal.

Dans tous ces projets, la construction d'une ligne de chemin de fer de 2,500 kilomètres, au minimum, était la conséquence obligatoire de notre dessein de pénétration dans l'intérieur de l'Afrique.

L'idée n'avait pas, disons-le, le mérite de la nouveauté. En effet, déjà, en 1844, l'illustre explo-

rateur Raffenel avait exposé avec une foi et une ardeur remarquables un plan de pénétration « dans « ces belles et vastes contrées », écrivait-il, « que « le Sénégal baigne dans le haut de son cours.

« Si l'on conçoit, disait Raffenel, un large et vaste « plan d'occupation, le seul, je le crois sincèrement, « qui puisse être fait dans le haut Sénégal, il faut « sortir entièrement de l'ornière habituelle des demi- « mesures et du tâtonnement. Je ne veux pas dire « qu'il faille couvrir instantanément l'Afrique d'une « forêt de blockhaus et de comptoirs; mais je vou- « drais que le premier de ces établissements à éle- « ver fût comme le premier terme d'un grand « système d'occupation indéfinie, d'une immense « progression, dont le dernier pourrait bien être « un jour les belles et riantes vallées de l'Atlas. « L'Afrique de l'Occident et l'Afrique du Nord, où « flottent les drapeaux de la France, doivent un « jour se lier l'une à l'autre et se donner un mutuel « appui pour répandre à travers ces mêmes contrées « les bienfaits d'une civilisation plus douce. »

Voilà bien l'exposé d'un projet de pénétration illimitée, indéfinie dans l'Afrique, et aussi l'origine du projet du chemin de fer transsaharien, projet dont l'exécution entraînerait pour le pays des sacrifices considérables, sans cesse renouvelés, d'hommes

et d'argent, le lancerait dans une voie sans issue et le mettrait sans cesse en présence d'un redoutable inconnu.

*
* *

Pendant ce temps, au Sénégal, le mouvement en avant se dessinait : en 1879, un poste était construit à Bafoulabé, première étape de la marche vers le Niger.

Le 5 février de l'année suivante, le ministre de la marine, s'appuyant sur les conclusions du rapport de la commission, demandait aux Chambres de décider l'établissement d'une voie ferrée qui relierait la côte au Niger, et qui serait composée de trois tronçons formant une longueur totale d'environ 1,500 kilomètres. La dépense était évaluée à 120 millions[1].

Le 2 août 1880, un crédit supplémentaire de

[1] Le premier tronçon, d'une longueur de 260 kilomètres, est aujourd'hui construit : *le chemin de fer du bas Sénégal*, qui relie Saint-Louis à Dakar.

Le deuxième tronçon devait relier M'pal, l'une des stations de ce chemin de fer, à Médine, poste du haut Sénégal : longueur, 600 kilomètres.

Le troisième tronçon est celui *du haut Sénégal*, d'une longueur de 600 kilomètres environ.

1,300,000 francs fut voté pour le commencement des travaux du tronçon Kayes-Bamakou, auquel on donna la dénomination de *Chemin de fer du haut Sénégal.* Diverses sommes, montant à 25 millions environ, furent ensuite votées, de 1880 à 1883, tant pour la construction de cette voie ferrée que pour l'établissement des forts chargés de sa protection. Mais un revirement profond ne tarda pas à se produire dans les dispositions du Parlement.

Dès la fin de l'année 1883, en effet, le Parlement exprima sa résolution bien arrêtée de ne plus engager les finances de la France dans la continuation de cette œuvre de pénétration dans le haut Sénégal, et du chemin de fer qui en était la conséquence, entreprise que quelques orateurs avaient qualifiée de hasardeuse, de ruineuse, et dont les résultats, disaient-ils, ne pourraient jamais compenser les sacrifices en hommes et en argent qu'elle nous avait déjà coûtés.

L'opinion publique parut également, de son côté, se désintéresser peu à peu des événements dont cette partie de l'Afrique était le théâtre. Des faits d'armes brillants récemment accomplis, et qui, à d'autres époques, eussent suffi pour illustrer leurs auteurs, ne trouvaient pas d'écho dans le pays, qui d'ordinaire ne marchande à ses enfants

ni son admiration ni ses éloges enthousiastes, ces stimulants du devoir.

En outre, des préoccupations d'un ordre plus important, Madagascar et le Tonkin, absorbaient toutes les pensées, exigeaient toutes les ressources disponibles de la nation.

CHAPITRE II

Cependant, le simple fait de notre établissement dans le Soudan occidental, plus encore que les événements qui furent la conséquence de la ligne de conduite politique que nous y avions suivie, avait créé un état de choses plein de périls, auquel il n'était pas permis de faire face sans demander au pays de nouveaux efforts.

En effet, pour fonder cet établissement, pour constituer cette longue ligne de postes qui, de Kayes à Bamakou, relie les deux grands fleuves de l'Afrique occidentale, nous avions été dans l'obligation de heurter bien des intérêts, de susciter bien des mécontentements, de vaincre bien des mauvais vouloirs.

Notre venue dans ces contrées avait apporté un trouble profond dans l'état politique et social des populations avec lesquelles nous étions entrés en contact.

Ces populations, malgré les avantages de toute

sorte que nous faisions briller à leurs yeux et que nous leur représentions comme le fruit assuré de notre occupation : paix durable; tranquillité par la répression du brigandage qui dévastait le pays; écoulement certain de leurs produits; accroissement de leur bien-être, etc., etc., nous avaient vus venir, pour la plupart, avec un sentiment non déguisé de méfiance. Aussi bien est-ce l'accueil que reçoit presque toujours la race blanche dans le continent noir.

Ce sentiment se changea en un vif mécontentement lorsqu'il fallut, pour pourvoir à la subsistance de nos colonnes, mettre en réquisition les faibles ressources des habitants, en mil, riz, bétail; et surtout exiger leur concours, — en les y contraignant souvent par la menace de châtiments sévères, — pour les travaux que nécessitait notre établissement : travaux de terrassement, de construction de nos forts, transports par porteurs à la suite de nos troupes. Le noir, habitué à vivre dans une douce quiétude, qui répond si bien à son tempérament et à la nature des chaudes contrées qu'il habite, sans avoir l'horreur absolue du travail, répugne à toute fatigue, à tout labeur de longue haleine, surtout s'ils lui sont imposés. Aussi considère-t-il les salaires, quoique très-rémunérateurs et toujours réguliè-

rement payés, qu'on lui donne, comme un dédommagement sans grande valeur du dérangement, des privations qu'on lui impose, des vexations dont il se croit victime.

D'autre part, notre venue dans les pays entre Niger et Sénégal constituait, pour les deux grands chefs indigènes, Ahmadou Scheikou et Samory, qui s'étaient partagé la domination de ces contrées, un danger terrible, une menace incessante dirigée contre l'intégrité, contre l'existence même de leurs États.

En effet, en ce qui concerne le sultan de Ségou, notre marche sur Bamakou avait eu pour résultat immédiat une amputation considérable faite à ce vaste empire Toucouleur, que lui avait légué son père El-Hadj Omar.

« C'est sur le territoire d'Ahmadou », écrivait M. Rambaud, en 1885 (*Revue des Deux Mondes*), « que nous avons élevé les forts de Bafoulabé, « Badumbé, Kita, Bamakou, et que nous avons « pris Sabouciré, Poubanko, Daba; c'est un de ses « vizirs que nous avons chassé de Mourgoula; ce « sont ses sujets que nous avons châtiés ou liés à « nous par des traités; ce sont ses forêts que nous « avons abattues pour tracer notre ligne de chemin « de fer; c'est sur ses eaux que navigue notre

« canonnière *le Niger*. Ahmadou supporte tout « cela cependant; plus nous devenons menaçants, « plus il se dit notre ami. »

En même temps, commençait contre ce chef une série d'agissements qui visaient l'amoindrissement de son autorité, la désagrégation et la dissolution de son empire.

C'est ainsi que non-seulement on poussait à la révolte les tribus les plus turbulentes, que l'on encourageait les espérances des Bambaras, — race vaincue, qui brûle du désir de reconquérir son indépendance, — mais encore que l'on détachait d'Ahmadou, en leur imposant un traité, les habitants de Nyamina sur le Niger, qui passaient pour être ses plus fidèles sujets.

En réalité, loin de se dire notre ami, Ahmadou, musulman convaincu, et par cela même déjà enclin à nous détester, nous a voué une haine implacable. Il ne se sent pas capable de nous rendre coup pour coup, outrage pour outrage; mais chaque fois qu'il en a l'occasion, et principalement lorsqu'on lui demande de reconnaître les faits accomplis, il proteste avec la plus grande énergie contre l'invasion de ses États, contre toutes les menées qui sont ourdies contre lui. « N'oubliez pas, dit-il, que vous avez fait irruption

« dans mes États, sans autorisation, sans droit « aucun, et au mépris des traités qui nous liaient; « je revendiquerai toute ma vie la possession des « terrains mêmes sur lesquels s'élèvent vos forts! » Et il en appelle au Dieu vengeur, proclamant hautement qu'une heure viendra où justice sera faite. Il ne cesse de dire à ses familiers que, si une occasion favorable se présente, il prendra résolûment l'offensive pour nous jeter hors de son territoire.

A la lutte sourde que nous lui faisons, Ahmadou a toujours opposé une hostilité nettement déclarée; ainsi il interdit de la façon la plus formelle à tout habitant de la rive droite du Sénégal, la plus riche et la mieux cultivée des deux rives, de nous vendre un bœuf, un âne, un grain de mil, de nous fournir un muletier, un seul travailleur. Il espère parvenir, par ce moyen, à lasser notre patience et nous forcer d'abandonner une terre qui ne pourra plus fournir désormais à nos colonnes les ressources nécessaires à leur subsistance.

A l'époque qui nous occupe, Ahmadou avait quitté Ségou en en laissant le commandement à son fils; il avait formé le projet de réprimer des soulèvements qui s'étaient produits sur quelques points de ses États; et depuis plusieurs mois, il assié-

geait Nioro, dans laquelle s'était enfermé Montaga, l'un de ses frères, qui avait tenté de se soustraire à son autorité.

*
* *

En ce qui concerne Samory, nos relations avec ce grand chef du Soudan occidental avaient débuté par un échange de coups de fusil. Mais plus audacieux, plus entreprenant qu'Ahmadou Scheikou, plus confiant dans ses forces, Samory n'hésita pas un instant à nous tenir tête.

Jusqu'en 1881, son nom nous était à peine connu; cependant, sa puissance était déjà considérable.

Il était depuis plusieurs années le maître incontesté, sur la rive droite du haut Niger, d'un vaste territoire ayant pour centre le Ouassoulou et qui s'arrondissait chaque jour dans tous les sens, au détriment, d'une part, de l'empire de Ségou; de l'autre part, des petits États indépendants compris dans la grande boucle du Niger, et de ceux qui s'étendent de la source de ce fleuve à la côte occidentale.

Ses armées étaient sans cesse occupées à combattre sur les frontières, pour asservir de nouvelles

populations, tandis que lui-même, avec un esprit politique rare chez les chefs de sa race, organisait en arrière les régions conquises, y créant des places fortes, plaçant auprès du chef de chaque village des résidents, représentants de son autorité, chargés de veiller à la fourniture régulière d'approvisionnements pour l'alimentation de ses troupes et de contingents pour grossir ses armées.

S'il accueillait, sans les maltraiter, les populations qui venaient à lui ou se rangeaient sans combattre sous sa domination, il sévissait avec la dernière cruauté contre celles qui lui avaient résisté. Dans ce cas, les hommes faits dont il pouvait redouter la vengeance étaient tous massacrés. Les enfants, les femmes, les vieillards étaient, suivant leur âge, répartis entre ses guerriers, en récompense de leurs services.

*
* *

Au mois de février 1882, Samory était occupé à une de ces entreprises. Il assiégeait Keniéra, grand village de la rive droite du Niger, à quarante kilomètres environ du fleuve. Il avait employé à cet effet sa tactique ordinaire. Si une attaque de vive

force ne réussit pas, il investit : il entoure le village de *saniès,* petits camps retranchés, et attend tranquillement que la trahison ou la famine lui en ouvre les portes.

Depuis cinq jours, Keniéra était tombé entre ses mains, et les vainqueurs jouissaient en sécurité de leur triomphe, quand tout à coup une colonne française se présenta devant leur camp.

Sollicité par des envoyés de Keniéra, qui étaient allés implorer son appui, obéissant à ce sentiment bien naturel de générosité qui, surtout dans ces pays de barbarie, nous pousse à prendre la défense du faible, le colonel Borgnis-Desbordes était accouru par la route de Séguiri au secours de Keniéra. En arrivant, il trouve le village détruit et, dans ses ruines fumantes, les cadavres carbonisés de deux cents malheureux, qui avaient été égorgés en châtiment de leur résistance.

Revenu de la surprise que lui cause cette attaque imprévue, Samory rallie promptement son armée. Il se jette aussitôt à la poursuite de la petite troupe, la fait harceler par ses cavaliers, dont on peut déjà apprécier la bravoure et l'audace, et cherche à la devancer aux passages difficiles pour lui couper la retraite. Samory traverse le Niger à sa suite; il entre dans le Bourée et dans les deux Mandings, pro-

vinces renommées pour leur richesse en mines d'or.

Fidèle au programme qu'il s'est tracé, n'ayant rien à redouter de la colonne, qui a rétrogradé en toute hâte sur Kita, Samory forme le projet de s'établir, d'une manière définitive, sur les pays de la rive gauche que ses bandes viennent de lui livrer.

En 1883, le colonel Borgnis-Desbordes arrive de nouveau, mais par une route différente de la première, sur le Niger, pour y construire le fort de Bamakou. Il se heurte à une armée commandée par Fabou, frère de Samory. Il dut livrer trois rudes combats pour protéger la construction de ce fort. Samory se maintint encore pendant cette campagne sur la rive gauche.

Pendant la campagne suivante, 1883-1884, le lieutenant-colonel Boilève eut simplement pour mission d'effectuer le ravitaillement des postes. Les instructions ministérielles lui enjoignaient de faire une campagne pacifique, d'éviter par suite toute occasion de conflit avec les armées de Samory et d'Ahmadou Scheikou. Dans ces conditions, sa colonne ne s'écarta point de la route Kita-Bamakou; elle dut passer à proximité, sans toutefois les inquiéter, des bandes ennemies qui circulaient au sud de cette route.

Cependant, Samory n'avait pas cessé, depuis 1882, de travailler activement à son œuvre de conquête. Il s'acheminait du Niger vers le haut Sénégal, gagnait de jour en jour du terrain, installait des garnisaires jusque dans les pays de Siéké et de Balankoumakana, à quelques heures seulement de Niagassola.

Aux ouvertures de paix qui lui sont faites, en 1884, par le commandant de Bamakou, Samory répond par une lettre insolente : il ne veut, dit-il, avoir avec les Français que des rapports d'ennemi.

*
* *

Vint la campagne de 1884-1885, sous les ordres du commandant Combes, de l'infanterie de marine. Cette campagne devait être, comme la précédente, une campagne pacifique.

Pendant les mois de mars et d'avril 1885, le nouveau commandant supérieur parcourut avec sa colonne le Bourée, le Siéké, le Manding, et les autres provinces de la rive gauche du Niger, sur lesquelles Samory avait étendu son autorité. Passant le Niger à Siguiri et à Kangaba, il détruisit deux villages situés à deux ou trois kilomètres du fleuve

et qui étaient réputés pour leur hostilité contre nous. Puis, pour protéger Niagassola, où un fort était en construction, et pour assurer la rentrée d'approvisionnements qui devaient être fournis par la province du Bourée, il établit à quatre-vingts kilomètres de ce point, sur la route du Niger, un détachement de la force de cent vingt tirailleurs sénégalais et d'une pièce de 4 de montagne. Ce détachement était commandé par le capitaine Louvel, de l'infanterie de marine, ayant sous ses ordres le lieutenant Dargelos et le sous-lieutenant indigène Suleyman-Dieng.

Samory, qui comptait cette année encore n'avoir pas à redouter notre intervention, avait rappelé de la rive gauche une grande partie de son armée pour la diriger contre Tiéba, chef du Canadougou, puissant État qui, jusqu'à ce jour, avait victorieusement résisté à ses attaques.

Surprises par la rapidité des opérations de la colonne, les petites garnisons qui étaient restées sur la rive gauche s'enfuirent à son approche sans tenter de résistance et passèrent sur l'autre rive. Rapidement, dans le plus grand secret, avec l'esprit de décision qui caractérise ses actions, Samory concentre alors une armée. Il fait irruption sur la rive gauche et fond à l'improviste sur le détachement Louvel.

Le choc eut lieu à Komodo, le 31 mai 1885.

Le capitaine Louvel, trouvant devant lui des forces nombreuses, et comptant huit blessés, se replie le soir même du combat dans la direction de Nafadié ; il s'enferme dans un *tata,* mur en pisé de deux mètres de hauteur, servant d'enceinte au village; Samory l'y suit; il lance ses guerriers à l'assaut du tata ; une décharge des défenseurs arrête net leur élan et en tue ou en blesse une centaine. Devenus plus prudents, les assaillants établissent un blocus rigoureux autour du village.

Le 2 juin, le commandant Combes, qui se trouvait à Koundou, en route pour rentrer à Kayes, prévenu du danger que court le détachement Louvel, gagne Niagassola par une marche rapide. De là, à la tête de cent cinquante hommes environ, qu'il a ralliés à la hâte, il se porte à son secours.

Le 10 juin, prenant un chemin détourné pour ne pas signaler sa marche, il débouche sur Nafadié, et, à la grande stupéfaction de l'ennemi, qui n'attendait pas son arrivée, donne la main à la compagnie Louvel.

Il était temps. Resserrés dans cette étroite enceinte, qui servait aussi de refuge à plusieurs centaines d'indigènes, ces cent vingt braves avaient vécu, dix jours durant, de riz et de maïs, ne buvant que de l'eau recueillie dans de petites mares bour-

beuses qui s'étaient formées à la suite d'un orage providentiel. La jonction opérée, la petite troupe prend la direction de Niagassola.

Revenu de sa surprise, furieux de voir lui échapper une proie qu'il croyait si bien tenir, Samory commence la poursuite. Pendant qu'avec ses bandes il harcelle vivement la petite troupe et l'oblige, à plusieurs reprises, de s'arrêter pour tenir tête à ses attaques, il ordonne à l'un de ses frères, Fabou, dont l'armée occupe le Manding, de devancer la colonne et de s'établir solidement, pour lui couper la retraite, à dix kilomètres en avant de Niagassola, au gué du Kokoro, rivière large, aux bords escarpés.

Le 14 juin, après une lutte opiniâtre, la colonne force le passage du Kokoro et rentre dans le fort de Niagassola. Quelques cavaliers ennemis s'étaient acharnés à la poursuite de la colonne; dans le but de retarder sa marche, ils l'invectivaient à la façon des héros d'Homère, lui jetant les cris de : lâches, poltrons, fuyards qui refusez le combat. Les plus audacieux poussèrent même jusqu'au village de Niagassola, sous le canon du fort, et mirent le feu aux premières cases.

Renforcée par un détachement accouru de Kita, la colonne jeta rapidement dans Niagassola un approvisionnement de vivres et de munitions.

La mauvaise saison arrivait à grands pas : ne pouvant plus rester plus longtemps sur le Niger sans s'exposer à être arrêtée, au retour, au passage des marigots et du fleuve grossis par les eaux de l'hivernage, la colonne dut reprendre, ensuite, comme les années précédentes, le chemin de Kayes sans avoir pu débarrasser le pays de la rive gauche du Niger des bandes qui, mal armées il est vrai, et peu disciplinées, venaient de montrer néanmoins, une fois de plus, cette ténacité et cette audace qui en font un ennemi redoutable.

Une partie de celles-ci investit aussitôt le poste de Niagassola; une autre partie, défilant le long de la rive gauche du Bakhoy, envahit successivement le Gadougou, le Baniakadougou, le Gangaran, poussant ses incursions jusqu'à Médina et à Fatafi, qu'elle incendia.

Au mois de septembre 1885, Samory menaçait ainsi, sur une longueur de trois cent cinquante kilomètres, la ligne de nos postes du haut Sénégal. Ses pertes avaient été importantes : mais resté maître du pays, il pouvait se proclamer vainqueur; aussi faisait-il annoncer partout son triomphe, en ajoutant qu'il irait prochainement faire ses ablutions dans les eaux du Sénégal, devant Bafoulabé, et planter son étendard sur les murs en ruine du fort!

CHAPITRE III

Telle était la situation politique, dans le haut Sénégal et dans le haut Niger, au mois d'août 1885.

M. le vice-amiral Galiber, ministre de la marine, fit demander dans les différents ports les noms des officiers supérieurs d'artillerie et d'infanterie qui seraient désireux d'accepter le commandement du haut Sénégal, pendant la campagne qui allait s'ouvrir.

Pas un ne répondit à l'appel du ministre.

Ce n'est pas qu'un seul hésitât à braver les dangers d'une expédition, sous quelque sombre aspect que celle-ci se présentât !

Le goût des aventures est si profondément inné dans nos troupes de marine, et le sacrifice de l'existence compte pour si peu dans l'esprit de ceux qui ont choisi, pour y faire leur carrière, l'arme par excellence de l'abnégation et des entreprises périlleuses, que, lorsqu'en 1884, on demanda dans le 4e régiment d'infanterie de marine des volontaires

pour le haut Sénégal, cinq cents soldats et la presque totalité des officiers valides briguèrent l'honneur de faire la campagne ! Et cependant, aucun d'eux n'ignorait que la colonne précédente avait perdu par les maladies soixante pour cent de son effectif. De même, dès que la nouvelle expédition fut projetée, des demandes d'officiers affluèrent en nombre pour y prendre part.

Mais des chefs, mesurant l'étendue de la responsabilité qu'ils allaient encourir, ne se souciaient nullement de prendre la direction, sans moyens d'action suffisants, d'une expédition qui, aux yeux du plus grand nombre, était menacée d'une issue fatale et risquait d'aboutir à un immense désastre. Cette pensée était entrée si profondément dans certains esprits, que, même après les succès qui signalèrent le commencement de la campagne, un officier supérieur distingué, qui avait pris part à trois expéditions successives dans le haut Sénégal, M. le commandant Archinard, faisant allusion à la tâche écrasante qui restait à accomplir, aux complications, aux difficultés de toute sorte qui menaçaient encore de surgir, écrivait :

« Puissent, si de nouveaux dangers se présentent, « les quelques braves jetés si loin de leur patrie se « rappeler l'héroïsme de leurs devanciers ! Et si la

« France, oublieuse un moment de ses propres inté-
« rêts, les laisse succomber sous le nombre, qu'en
« disputant leur vie, qu'en la vendant chèrement,
« ils aient cette dernière consolation, que leur mort
« ne sera pas ignorée de tous et qu'ils versent leur
« sang pour la grandeur de la France. » (Extrait de la *France coloniale.*)

*
* *

Septembre était venu. La nomination du commandant supérieur ne pouvait être différée plus longtemps.

Le lieutenant-colonel Frey, de l'infanterie de marine, breveté d'état-major, fut désigné par le ministre.

Cet officier, de retour du Sénégal depuis moins d'une année, se trouvait déjà à la tête de la liste de départ, c'est-à-dire le premier à marcher pour une destination coloniale.

Ce cas est malheureusement très-fréquent. Bon nombre d'officiers, qui viennent d'accomplir un séjour colonial de plusieurs années, doivent affronter les fatigues d'une nouvelle campagne avant d'avoir pu jouir en France quelquefois d'une année

entière de repos. Ils repartent, par suite, imparfaitement remis de leurs fatigues, ou même encore malades.

De pareils faits, mieux que de vaines et de longues récriminations, montrent combien sont pénibles les obligations de cette arme !

Et pourtant, quel corps plus que l'infanterie de marine aurait droit à des ménagements, à la sollicitude de la nation ! Son entrain, sa ferme discipline, sa solidité au feu, le souffle d'enthousiasme et de patriotisme qui anime tous ses membres, jeunes et vieux, officiers et soldats, en font un véritable corps d'élite. Pas un coup de feu n'est tiré sur la surface du globe; pas une action de guerre ne s'effectue sans qu'il y prenne part; et partout il laisse des traces glorieuses de son passage ! Mais aussi, par quelles effrayantes hécatombes n'est-il pas éprouvé? Quels vides les terribles maladies, plus encore que les balles, ne produisent-elles pas dans ses rangs !

On n'a pas encore oublié l'émotion qui s'empara de l'opinion publique, il y a quelques années, lorsqu'on vit, dans l'espace à peine d'un an, succomber la moitié des généraux d'infanterie de marine et le tiers des colonels, par suite de maladies contractées aux colonies.

Bien des projets virent alors le jour : réorganisation de l'arme, augmentation des cadres, création de nouveaux régiments; bien des mesures furent alors proposées, autant dans une intention d'humanité qu'en vue de l'intérêt national, pour conserver au pays des officiers sacrifiés sans profit et qui, à raison de leur expérience, eussent pu lui rendre encore d'importants services.

Quelques adoucissements furent apportés à cette situation; mais, par suite de l'extension de jour en jour plus grande de nos possessions d'outre-mer, de l'état continuel de guerre qui y règne, les charges du service militaire colonial se sont encore accrues, et le mal n'en subsiste pas moins profond et continue ses ravages.

Pour s'en convaincre, qu'on jette les yeux sur le corps d'officiers de l'un de ces régiments; qu'on passe en revue l'existence de l'un de ces braves. Tant qu'il est jeune, robuste, l'officier d'infanterie de marine a hâte de partir, de s'expatrier; il a soif d'aventures, soif de l'inconnu. Chaque nouveau départ est salué par un cri de joie ! Aujourd'hui au Tonkin, demain au Sénégal, partout il prodigue toutes les forces de sa jeunesse, de son intelligence, vivant au jour le jour, au hasard des événements, sans souci du lendemain.

Combien cette vie enfiévrée a d'attraits, comparée à l'existence monotone des garnisons! Ce sont toujours nouveaux voyages! Ce sont spectacles toujours saisissants! C'est la vie au grand air; c'est l'espace; c'est la liberté!

La mort fauche bien de ci de là autour de lui; des amis disparaissent : les uns, emportés en quelques heures par ces terribles fièvres des colonies; d'autres, frappés au coin d'une brousse par la balle d'un Chinois ou par la lance d'un nègre. Mais il ne s'attarde pas aux regrets : cette destinée n'est-elle pas celle qui est réservée au plus grand nombre de ses camarades, à lui-même peut-être?

Un jour, jeune encore, à la suite de plusieurs séjours coloniaux, ce même officier rentre en France, malade, le teint hâve, épuisé par les privations, brisé par les fatigues, miné par les fièvres. Il est tellement affaibli qu'il ne parvient qu'à grand'-peine à regagner son village, à rejoindre sa famille! Il se promet de réprimer désormais cette passion funeste pour ces courses à travers le monde, pour ces aventureuses expéditions.

Cependant, peu à peu, grâce à des soins dévoués, lentement, ses forces sont revenues. Il reprend la vie du régiment.

De retour au milieu de ses camarades, il n'en-

tend parler que de brillants exploits, que de faits d'armes nouveaux accomplis par ses amis, que d'expéditions projetées.

Dès lors, il brûle de s'expatrier de nouveau; il a comme la nostalgie de la vie errante, de la misère!

Il ne se rappelle plus les souffrances qu'il a endurées, lorsque, sous un ciel de feu, la gorge desséchée par la soif, il eût donné une part de son sang pour quelques gouttes d'eau.

Il ne se souvient plus du jour où, étendu sur quelques feuilles sèches pour toute couche, il sentait ses forces s'évanouir, son âme s'envoler et, dans un dernier effort, il jetait un appel désespéré, un suprême adieu aux siens, à son pays!

Ces jours d'angoisses et de souffrances ne sont pas bien éloignés, mais il ne veut s'en souvenir que comme d'un mauvais rêve, dont il chasse la vision troublante de devant ses yeux. Et il repart de nouveau, heureux, souriant à l'avenir, le cœur plein d'espérance.

*
* *

Cependant, l'âge est venu; on vieillit vite dans l'infanterie de marine. Son dernier séjour colonial

a épuisé ses forces, ruiné sa santé. Encore quelques années et il pourra jouir paisiblement d'une retraite chèrement acquise ! Non : l'heure du départ a de nouveau sonné; il lui faut encore s'expatrier; sa destinée n'est-elle pas l'exil!

Il tente de permuter avec l'un de ses camarades des régiments de l'armée de terre. Mais il lui faut obtenir le consentement du colonel de ce régiment, et quel chef voudra s'embarrasser d'un officier épuisé, sans vigueur, incapable de servir?

Anxieux, il attend sa destination! C'est le Sénégal, le Tonkin, une colonie où l'on se bat sans cesse! toujours! Il ne voudra pas paraître reculer. Fidèle à son devoir, prêt au dernier dévouement, il marchera, le cœur serré, rempli de tristes pressentiments, mais la tête haute, sans défaillance.

Déjà, dans son imagination, se réveille le souvenir des mauvais jours passés. Il entrevoit le sort fatal qui l'attend : ce n'est pas cette mort qui frappe sur le champ de bataille, que l'on reçoit dans toute sa force, le sourire aux lèvres, dans l'enivrement de la victoire; c'est cette mort affreuse, lente et cruelle, produit de la fièvre et de l'épuisement; la mort dans un pays perdu, sans parents, sans amis, après des souffrances indicibles, après une lutte de plusieurs semaines, de plusieurs mois; le plus sou-

vent avec l'atroce perspective sans cesse présente à l'esprit, et qui redouble l'angoisse des derniers moments, que son corps sera abandonné aux hyènes, ou qu'il sera jeté en pâture aux requins qui, dans l'attente d'une proie assurée, suivent silencieusement le sillage des navires ramenant les débris de nos colonnes !

Que le lecteur nous pardonne cette digression; qu'il n'y voie que ce que nous voudrions y avoir mis : le désir d'attirer l'attention qu'il mérite sur un corps pour qui l'opinion, faute de le connaître, n'a pas toujours témoigné la faveur dont son dévouement et la nature de ses services le rendent pourtant particulièrement digne.

*
* *

Reprenons le cours de notre récit. Dès sa nomination, le premier soin du nouveau commandant supérieur fut d'exposer au ministre ses besoins en personnel.

« A la fin de la dernière campagne, écrivait-il,
« une partie de l'armée de Samory s'est avancée, au
« fur et à mesure du retrait de nos troupes, dans le
« Gadougou et le Gangaran, pays placés sous notre

« protectorat, et qui bordent le flanc droit de la « route que suivent nos colonnes pour se rendre de « Bafoulabé au Niger. Par suite, il sera, selon « toute probabilité, nécessaire, avant même d'entre- « prendre le ravitaillement de Kita, de purger ces « pays des bandes ennemies qui les sillonnent; « puis, pour ravitailler les postes de Niagassola et « de Bamakou, de livrer combat à des bandes très- « nombreuses et aguerries qui, solidement établies « dans ces régions, voudront s'opposer à ce ravi- « taillement.

« D'autre part, les difficultés de la prochaine « campagne seront encore augmentées par les com- « plications qui peuvent survenir du côté d'Ahma- « dou Scheikou, dont les mauvaises intentions à « notre égard n'attendent qu'une occasion pour se « changer en actes d'hostilité.

« Le sort de la place de Nioro, assiégée par Ahma- « dou, sera vraisemblablement décidé au début « même de la campagne. La présence, à proximité, « sur le flanc gauche de notre ligne de ravitaille- « ment, de l'armée d'Ahmadou, rendue disponible « par la prise de cette place, sera un nouveau sujet « de graves inquiétudes pour la sécurité de ce ra- « vitaillement.

« Pour être en mesure de faire face aux diverses

« éventualités qui peuvent se produire, il est indis-
« pensable de donner à la colonne une force impo-
« sante.

« La simple nouvelle de l'envoi d'une forte
« colonne aura, en outre, l'avantage de faire rentrer
« immédiatement sous notre autorité les nombreux
« villages qui ont fait cause commune avec Samory ;
« elle pourra encore, comme conséquence, déter-
« miner ce dernier à se replier, sans coup férir, sur
« la rive droite du Niger, tenir en respect l'armée
« d'Ahmadou, et enfin faciliter les négociations de
« traités de paix avec ces deux chefs indigènes. »

En conséquence, le lieutenant-colonel Frey demandait, en plus des troupes indigènes affectées à la défense des postes :

50 spahis sénégalais,

80 artilleurs,

300 hommes environ d'infanterie de marine, ou de disciplinaires,

450 tirailleurs sénégalais et 200 tirailleurs algériens.

« C'est, ajoutait-il, le minimum de forces néces-
« saire, si l'on ne veut pas exposer la colonne à un
« échec qui mettrait en péril son existence, et celle
« de tout l'établissement du haut Sénégal. »

Ces effectifs dépassaient, de deux cents à trois

cents hommes environ, ceux des colonnes précédentes. Ils étaient jugés insuffisants par des officiers supérieurs qui avaient servi dans le haut Sénégal, et qui déclaraient qu'en présence de la gravité de la situation, il leur paraissait utile qu'on augmentât encore de plusieurs compagnies les contingents fournis par l'infanterie de marine et par les tirailleurs algériens.

CHAPITRE IV

Le 10 septembre, des ordres sont expédiés au gouverneur du Sénégal pour commencer la concentration du corps expéditionnaire à Kayes, chef-lieu du haut Sénégal.

Cette concentration s'opère de la manière suivante :

Pendant les mois d'août, de septembre et d'octobre, le Sénégal, grossi par les pluies de l'hivernage, coule à pleins bords. Son niveau s'élève en peu de jours de huit à dix mètres. Le trop plein des eaux déborde sur ses deux rives et y forme des lacs immenses, desquels émergent des cimes d'arbres et les cases des villages riverains, à ce moment entièrement envahis par les eaux.

De grands navires à vapeur peuvent alors remonter facilement le cours du fleuve. Le navigateur n'a à redouter que le choc d'énormes troncs d'arbres, que le fleuve roule comme d'informes épaves dans ses eaux terreuses, ou bien la rencontre de

petites îles flottantes, détachées de la rive par la violence du courant. Celles-ci s'écoulent lentement, glissant doucement au fil de l'eau, couvertes de hautes herbes, refuges de serpents venimeux qui ont été surpris par les eaux et dont on entend de la rive les sifflements sinistres.

Les avisos, les remorqueurs de la colonie sont tous requis pour effectuer les transports destinés au haut fleuve. Ces transports à faire sont si considérables! Chaque année, en effet, il faut renouveler presque entièrement le personnel du haut Sénégal. Ceux que la mort a épargnés n'ont qu'à rentrer au plus vite s'ils veulent revoir la France. Il faut envoyer des chevaux, des mulets, des ânes pour réparer les pertes de la campagne précédente; il faut expédier des approvisionnements de toute nature, non-seulement pour les Européens, mais encore pour les indigènes, même pour les animaux, cette terre ingrate pouvant à peine nourrir les habitants qu'elle porte; ce sont enfin des quantités considérables de matériel à expédier, chaque année renouvelées. Pour faire tous ces transports, les avisos de la colonie ne suffiraient jamais. On a alors recours, concurremment avec ces avisos, à des vapeurs, qui, partant de Bordeaux, passent la barre qui est à l'entrée du Sénégal, remontent le fleuve, et

vont directement effectuer leur déchargement à Kayes.

Sur le Sénégal, on n'aperçoit alors, pendant quelques mois, qu'avisos flanqués d'un ou de plusieurs chalands, de dimensions parfois aussi grandes que le navire lui-même; que remorqueurs aux puissantes machines, ayant contre leurs bords ou emmenant à la traîne quinze, vingt chalands, quelquefois davantage, et qui, lentement, péniblement, remontent le courant, entraînant avec eux comme une minuscule forêt de petits mâts.

Le voyage de Saint-Louis à Kayes dure de huit à dix jours. Le retour, favorisé par un courant violent, s'effectue en trois fois moins de temps.

Après un repos de quelques jours à Saint-Louis, pendant lesquels la plus grande partie de l'équipage va faire connaissance avec l'hôpital maritime, la petite flottille repart avec un nouveau chargement et recommence ainsi le même voyage tant que les eaux restent hautes. C'est par ce moyen que sont transportés matériel, troupes, et animaux.

*
* *

Ces journées passées à bord de ces petits avisos

donnent à l'Européen un avant-goût des misères qui l'attendent dans le haut Sénégal.

On est en plein hivernage, au moment de cette chaleur humide, la plus accablante de toutes. La sueur perle au front, constamment, jour et nuit, même sans qu'on fasse le moindre mouvement. Le soleil, dont les rayons sont tamisés par les nuages grisâtres qui couvrent le ciel, est plus perfide, a des effets plus foudroyants encore que lorsqu'il brille dans tout son éclat. Car, derrière la sombre nue, l'ennemi mortel des Européens est là, qui guette le premier oubli, la moindre imprudence. A bord, les hommes sont à l'étroit, serrés d'ordinaire à l'avant du navire, ayant à peine la place de se mouvoir le jour, de s'étendre la nuit venue. Le soleil a enfin disparu de l'horizon : l'homme va pouvoir réparer ses forces dans un sommeil bienfaisant. Aussitôt surgissent de la terre, des eaux, de toutes parts, des légions innombrables de moustiques affamés, impitoyables, qui s'abattent sur lui, le harcèlent sans trêve ni merci, et changent ces heures de repos tant désirées en heures de souffrances.

Enfin Kayes est signalé! Le moment du débarquement approche! Accablés par les insomnies, les hommes poussent un long soupir de soulagement. Hélas! leurs peines ne sont pas finies! Kayes

ne possède ni caserne ni baraquement pour recevoir ces troupes! Officiers et soldats sont dirigés à leur arrivée, sur un plateau pierreux, dénudé, des environs : Papahrah, nom qui tinte d'une façon lugubre aux oreilles de ceux qui ont fait ces campagnes, lieu tristement célèbre par le tribut que chaque colonne paye dès son arrivée au terrible climat. Là, on dresse les petites tentes, faibles abris contre le soleil dévorant et contre les averses torrentielles de la fin de l'hivernage.

Les pluies cessent bientôt; les marais commencent à se dessécher. Arrivent alors les premières journées de la saison sèche avec leur cortége sinistre de fièvres paludéennes et de dyssenteries. Les décès surviennent coup sur coup, nombreux. Le découragement s'emparera bientôt du soldat, si le chef, pour relever les cœurs abattus, ne redouble d'énergie, de dévouement!

*
* *

Quelque précaire que soit le sort de l'Européen pendant ces voyages, combien est-il enviable encore, auprès de celui qui est réservé aux malheureux tirailleurs! Ces derniers et les autres indigènes

de la colonne sont le plus souvent entassés dans des chalands ou parqués dans un coin du navire. Au reste, pourvu qu'ils puissent s'étendre, se lever au besoin, ceux-ci n'élèveront aucune plainte. Ne sont-ils pas là avec leurs femmes, leurs marmots, que, comme par une clause tacite de leur engagement, ils sont autorisés à emmener avec eux, dans leurs changements fréquents de garnison? Ils les casent comme ils peuvent, tant bien que mal, autour d'eux. Leur mobilier les suit également; il est si simple! une caisse dans laquelle le tirailleur enferme ses effets de grande tenue, la femme, ses vêtements de gala; quelques calebasses qui contiennent leurs provisions et qui servent au besoin de berceaux aux nouveau-nés; avec cela, quelques canards, quelques poulets, si le ménage est aisé.

Dès le milieu de novembre, seuls, de petits remorqueurs pourront encore monter jusqu'à Kayes; un peu plus tard, ce seront seulement des chalands, puis des pirogues qui pourront atteindre ce poste.

Dans ces conditions, le chef de l'expédition doit, avant son départ, tout prévoir avec le plus grand soin. De la bonne préparation de sa campagne dépendra, en effet, le succès. Car, une fois la baisse des eaux arrivée, l'isolement sera complet et il devra alors renoncer à rien recevoir de France!

CHAPITRE V

La date du départ du commandant supérieur avait été fixée au 20 octobre. Le lieutenant-colonel Frey mit à profit le temps qui lui restait pour faire ses dernières prévisions et établir ses dernières demandes.

En l'absence de M. l'amiral Galiber, M. Rousseau, sous-secrétaire d'État au ministère de la marine, préoccupé par le caractère de jour en jour plus grave que prenait la situation politique dans le haut Sénégal, s'appliqua autant qu'il était en son pouvoir à donner satisfaction à ces demandes, qui avaient pour but, soit d'augmenter les moyens d'action du commandant supérieur, soit d'améliorer le bien-être de ses troupes.

L'armée de terre ayant fait savoir qu'elle ne pouvait disposer d'un seul tirailleur algérien pour la nouvelle expédition, des instructions furent aussitôt adressées au gouverneur du Sénégal, pour faire

procéder d'urgence au recrutement du nombre de tirailleurs sénégalais nécessaire pour remplacer les tirailleurs algériens que la Guerre ne pouvait fournir. C'est à la bienveillance de M. le sous-secrétaire d'État que le colonel Frey dut, entre autres mesures prises pour améliorer le bien-être des soldats, qu'un envoi de vingt mille bouteilles de vin fût fait à titre d'essai, en petites caisses transportables par porteurs, afin d'assurer les distributions régulières de ce liquide aux Européens, pendant la plus grande partie de la durée de la campagne. Précédemment, en effet, dès les premières étapes de la marche vers le Niger, la ration de vin, en raison de la difficulté du transport de ce liquide en barils, était remplacée par une ration de tafia. Or, comme l'avait fait observer avec beaucoup de justesse M. le docteur Bellamy, instruit par l'expérience de deux campagnes dans le haut Sénégal, « la privation « de vin est vivement ressentie par le soldat en « campagne, surtout dans le haut Sénégal, où la « dépression morale agit presque autant que l'affais- « sement physique pour amener la nostalgie, le « dégoût, le manque de résistance aux maladies, et « la mort ».



De son côté, l'Union des femmes de France, à la suite d'une démarche faite par le commandant supérieur auprès de son comité, apporta avec empressement le précieux concours de son œuvre éminemment nationale. C'est également à leur sollicitude qu'à la fin de la campagne, les nouveaux protégés durent de recevoir des objets de toute nature, dont ils avaient été privés pendant de longs mois : vins réconfortants, tabac, friandises, en un mot, tout ce que la tendresse maternelle pouvait leur suggérer pour adoucir le sort de leurs chers soldats.

Que ces femmes de cœur et de dévouement reçoivent ici les sentiments de reconnaissance des soldats; qu'elles reçoivent surtout les remercîments des chefs, car ces dons ne contribuent pas seulement à améliorer le bien-être matériel des hommes : dans ces âmes, incultes pour la plupart, promptes au découragement comme à l'espérance, et qui ont conservé l'amour profond du foyer, ces témoignages de sollicitude renouvellent encore, dans les moments difficiles, le fortifiant souvenir du pays et de la famille. Plusieurs soldats furent émus

jusqu'aux larmes, lorsque le colonel leur fit part de la mission dont, à son départ de France, il avait été chargé pour eux ; lorsqu'il leur expliqua ce qu'était cette œuvre qui leur envoyait ainsi, au bout du monde, des témoignages d'affectueuse sympathie ; lorsqu'il leur dit que ces mères et ces sœurs françaises, riches ou pauvres, unies dans un même élan patriotique, les suivraient de loin avec intérêt dans leurs marches, dans leurs combats, et applaudiraient à leurs succès comme elles compatissaient d'avance à leurs misères.



La question suivante préoccupait d'une manière particulière le commandant supérieur.

L'artillerie affectée aux colonnes du haut Sénégal n'était composée que de canons rayés de 4 de montagne, pièces qui ne répondent que très-imparfaitement aux conditions d'une bonne artillerie appelée à opérer dans ces campagnes.

Au Sénégal, où l'ennemi ne dispose que d'armes à faible portée et n'a pas de canons, le principal rôle de cette artillerie, en outre de l'effet moral qu'elle produit sur les indigènes, doit être de per-

mettre d'incendier sûrement, avec quelques projectiles seulement, des villages situés à une faible distance de la colonne, ordinairement à deux cent cinquante à trois cents mètres; de pratiquer rapidement de fortes brèches dans leurs fortifications, pour en préparer l'assaut, résultats que l'on n'obtient que difficilement avec ces pièces.

Dans le haut Sénégal et sur le Niger, tous les villages sont fortifiés. La guerre y existe en effet à l'état permanent, de contrée à contrée, quelquefois de village à village. Le prétexte de ces luttes incessantes est souvent des plus futiles : par exemple, une vengeance à exercer contre les habitants du pays voisin qui, il y a quelque trente ans, ont volé un bœuf, une captive du village. Quant à la cause déterminante, c'est la nouvelle que le voisin vient de faire une bonne récolte, possède un beau troupeau, de nombreuses et belles captives. Aussi les villages se tiennent-ils, les uns vis-à-vis des autres, sur une constante et prudente défensive.

Chaque village est entouré d'un tata, qui a d'ordinaire $0^{m},60$ d'épaisseur à la base, $2^{m},50$ à 3 mètres de hauteur. Les tatas de certaines places fortes telles que Nioro et Deguella, sur le Niger, ont de 3 à 4 mètres d'épaisseur à la base et 4 mètres de hauteur. Rarement le tracé est fait de manière à

donner des feux battant le pied des murailles. Quand ce flanquement existe, il est produit par le retrait, dans certaines parties, de la fortification, dont le tracé affecte alors la forme dite en crémaillère.

De distance en distance, adossées au tata, sont des cases, surmontées d'une terrasse ou bien de petites tourelles, semblables à de petits blockhaus; enfin, de petites estrades, affleurant presque la partie supérieure du tata, forment une sorte de banquette sur le pourtour de la fortification. C'est de ces points que le défenseur observe les abords du village et fait des feux plongeants en avant de l'enceinte. Celle-ci est percée d'un ou de deux rangs de créneaux placés, de mètre en mètre, à $0^m,50$ les uns des autres, et à un mètre au-dessus du sol. Ces créneaux sont évasés à l'intérieur; ils sont dissimulés, bouchés à l'extérieur, afin qu'au moment de l'attaque, l'assaillant reste jusqu'au bout dans l'ignorance de leur emplacement, et par suite des parties dangereuses de la fortification.

Quand la marche de l'assaillant est signalée, les défenseurs se portent en masse en arrière de la partie menacée, débouchent les créneaux du bout du canon de leur fusil, et font feu en tirant horizontalement, sans viser. Un autre défenseur succède à

celui qui vient de tirer, fait feu à son tour pendant que le premier recharge son arme, et le combat se continue de cette manière.

De là des épisodes burlesques et terribles à la fois ; les hommes placés de chaque côté du tata, cherchant réciproquement à saisir l'arme de leur adversaire, à la briser ou à l'attirer à eux, se jetant à plat ventre au moment où celui-ci va faire feu ; le tout entremêlé de cris, d'injures, de rauques imprécations de part et d'autre.

Sur deux ou trois points de l'enceinte, au pied même du tata, sont ménagées de petites ouvertures, fortement barricadées à l'intérieur, et qui servent à l'écoulement des eaux pluviales. C'est par ces trous qu'à la nuit tombante, lorsqu'une attaque a été repoussée, se glissent, comme des hyènes sortant de leur tanière, les noirs qui sont envoyés en reconnaissance, ceux qui vont dépouiller les morts et achever les blessés que l'ennemi n'a pu emporter.

Si les villages ont une grande importance, ils sont divisés en deux ou plusieurs îlots, entourés chacun de son tata. Des ruelles étroites, sinueuses, séparent ces îlots les uns des autres. On pénètre dans l'intérieur de ces tatas par des portes étroites, solidement construites, et sur lesquelles s'ouvrent de nombreux créneaux. Chaque îlot a son réduit

dans lequel, au moment de l'attaque, sont enfermés les femmes et les objets précieux. Enfin, quelquefois encore, principalement dans les villages du Niger, une deuxième enceinte concentrique entoure tous ces tatas; entre les deux enceintes un espace est ménagé, pour réserver un champ de tir suffisant aux défenseurs du tata intérieur.

Tout autour du village, sur une étendue de plusieurs centaines de mètres, le terrain est plat, sans arbres, même sans herbes.

On comprend que, derrière de pareilles fortifications, les noirs se croient à l'abri des attaques de leurs semblables! Et si les défenseurs sont résolus, s'ils disposent de grands approvisionnements, ils pourront prolonger longtemps la résistance.

En 1885, Nioro, défendue par Montaga, a tenu pendant plus de six mois contre Ahmadou Scheikou. Daah, un autre frère du sultan de Ségou, a résisté dans Lambédou pendant plusieurs mois contre les attaques de ce dernier.

Et cependant, Ahmadou Scheikou est habile à conduire les attaques de vive force, lorsque, pressé par les circonstances, il croit urgent d'en venir à cette extrémité. Il procède alors de la manière suivante. Après avoir semé l'or pour amener des défections dans le parti ennemi, il réunit ses con-

tingents, leur fait les plus belles promesses de butin pour leur donner du cœur, puis il ordonne un assaut général de la place. Le village est attaqué sur toute son enceinte. Pendant que, sur un point, des assaillants munis de petits pics cherchent à pratiquer une brèche, sur d'autres points, d'autres assaillants appliquent de petites échelles et montent résolûment à l'escalade; d'autres enfin, les plus braves, s'aident des épaules de leurs camarades pour atteindre à la partie supérieure du tata.

Les assiégés, disposés autour de l'enceinte, couchés à plat ventre sur la petite banquette, sur la terrasse des tourelles, fusillent les assaillants à bout portant, abattent à coups de sabre les mains des plus audacieux, au moment où ceux-ci vont franchir la muraille.

Mais l'armée des assaillants augmente sans cesse ; la lutte devient bientôt inégale. Il reste au chef de la défense un suprême devoir à accomplir! Pour ne pas tomber vivant dans les mains du tyran Toucouleur, dont la cruauté envers ses vaincus est légendaire, il se fait tuer par l'un de ses fidèles, ou il met le feu aux poudres et se fait sauter, entouré de ses femmes et de ses serviteurs!

C'est ainsi, en héros, que sont morts Montaga et Daah!



De la part de nos colonnes, la prise d'un village noir, s'il est défendu par des hommes quelque peu résolus, ne s'effectue également qu'au prix de pertes très-sensibles.

La prise de Dialmath, en 1855, a coûté 150 hommes tués ou blessés; celle de Guémou, en 1859, 136; celle de Sabouciré, en 1878, 64; celle de Daba, 50. En raison des effectifs restreints dont on dispose, ce sont des victoires à la Pyrrhus!

Quels sont les effets de nos canons de 4 sur les fortifications de ces villages? La brèche est difficile à faire dans le tata; les projectiles percent en effet la muraille comme une écumoire; mais tant que le tata reste debout, il forme un obstacle redoutable. On est ainsi quelquefois obligé d'épuiser toutes les munitions pour obtenir une brèche de quelques mètres.

Cependant, il faut, coûte que coûte, pour une colonne comprenant des Européens qui se présente devant un village ennemi, s'en emparer de vive force. D'abord, parce que dans un pays où

l'eau est rare, le tata commande souvent tous les puits; parce que l'on ne pourra pas camper dans les environs, qui sont nus, sans ombre; parce que le cheminement au moyen de travaux de siége rencontrerait des difficultés insurmontables. Au reste, le temps ferait défaut; les vivres, qu'il faudrait aller chercher au loin, viendraient promptement à manquer; les ennemis profiteraient de ce répit pour se rallier sur les derrières de la colonne, pour renouveler leurs attaques; leur hardiesse s'accroîtrait, et ils forceraient l'assiégeant à la retraite.

Pour toutes ces raisons, le commandant supérieur emporta un fort approvisionnement de cartouches de dynamite, destiné à suivre en toute circonstance les troupes, et principalement les colonnes volantes, qui sont, d'ordinaire, dépourvues d'artillerie. Ces dernières, comme aussi, à défaut d'approvisionnement suffisant de projectiles, le corps principal, se trouveraient toujours en état, par ce moyen, de pratiquer une brèche dans les fortifications des villages indigènes.

Dans un essai qui a été fait par M. le capitaine d'artillerie Ridde, l'explosion de quelques cartouches et de quelques sacs de poudre portés au pied d'un tata, par des hommes protégés par une

sorte de bouclier, de paraballe mobile improvisé, a produit une brèche qui n'aurait pu être obtenue que par le tir d'un grand nombre de projectiles.

*
* *

Le commandant supérieur fit mettre également à sa disposition cent trente fusils à répétition du modèle 1884 de l'armée de terre. Une section dans chaque compagnie fut armée de ce fusil; elle constituait au feu sa réserve. La troupe y gagna en valeur morale.

En outre, dans plusieurs affaires de nuit, les soldats durent faire usage du tir à répétition pour repousser les assauts furieux des indigènes. Le magasin est, dans ces circonstances, une ressource précieuse qui, bien employée, produit des effets foudroyants, bien autrement prompts et redoutables que ceux du fusil à un coup, quoi qu'en pensent encore quelques théoriciens qui, sur un champ de manœuvre, réussissent à faire exécuter avec ce dernier fusil un tir aussi rapide qu'avec l'arme à répétition.

C'est que l'homme, obligé de tirer coup par coup, perd toujours, dans l'émotion du combat,

beaucoup plus de temps qu'on ne suppose, à chercher des cartouches, qu'il a cependant à portée de la main; à charger son arme; toutes choses très-simples à obtenir en temps ordinaire, mais qui, dans les circonstances critiques, exigent de la part des hommes un calme, une présence d'esprit que peu d'entre eux possèdent.

La nouvelle arme à répétition à petit calibre, due à une initiative hardie et à une sage clairvoyance, qui compte de tels éléments de supériorité sur les armes en usage dans les puissances étrangères, qu'elle fait sans contredit de notre armée l'une des plus redoutables et lui permet d'envisager avec confiance toutes les éventualités de guerre qui peuvent se présenter à bref délai, constituera également, pour nos troupes coloniales, un armement d'une très-grande puissance.

Il faut se hâter de la leur donner. La tension considérable de sa trajectoire, qui permet de tirer avec la même hausse jusqu'à de grandes distances, remédiera à l'un des plus graves inconvénients qui résultent du recrutement de nos corps indigènes : tirailleurs algériens, sénégalais, annamites ou tonkinois, dont il faut renoncer à obtenir des feux efficaces, dès qu'il est nécessaire d'employer les différentes hausses.

Cette arme sera peut-être, dans les premiers temps, un objet de dédain pour le tirailleur qui se plaît dans la fumée, qui aime les armes à grand bruit; mais il lui rendra promptement sa confiance et son estime quand il aura pu juger des effets qu'elle est capable de produire.



Mentionnons encore un appareil dont la construction fut demandée par le colonel Frey et qui, expérimenté pour la première fois au Sénégal, y donna les résultats les plus concluants.

C'est une échelle analogue à celle dont se servent les sapeurs-pompiers, à Paris, pour opérer leurs sauvetages. Celle qui fut construite pour le haut Sénégal était démontable en trois parties et à coulisse : une fois développée, elle permettait d'obtenir une sorte de mirador à dix-huit mètres au-dessus du sol. Restait le moyen de dresser l'appareil en plein champ, sans point d'appui. Le capitaine Blanchard y pourvut au moyen d'un système ingénieux de haubans. Six indigènes suffisaient au transport de tout l'appareil, six minutes pour son installation.

On comprend les services qui furent rendus par

cet observatoire mobile dans un pays plat, mais couvert de broussailles et de hautes herbes, qui bornent la vue à une faible distance; pays éminemment favorable à des embuscades et à des surprises, ainsi que le prouve l'anéantissement complet de plusieurs de nos colonnes, — par exemple, de celles de Tioffat et de Ngolgol, — dans le bas Sénégal.

CHAPITRE VI

Parti de Bordeaux le 20 octobre 1885, le nouveau commandant supérieur arrive le 30 à Saint-Louis. Le 6 novembre, il prend passage avec les officiers de son état-major sur l'aviso *la Salamandre*.

Il est difficile de se faire une idée de l'encombrement qui existe à bord des avisos qui font le voyage du haut Sénégal. A quelles épreuves n'est-on pas obligé de soumettre la bonne volonté du capitaine, qui voit le pont de son petit navire, bien propret, bien astiqué, transformé tout à coup en un capharnaüm, en un entrepôt bizarre de colis de toute forme et de toute dimension!

Chaque officier destiné au haut fleuve ne doit-il pas en effet emporter avec lui, non-seulement ses effets de toute nature, pour une ou deux campagnes, mais aussi des provisions de toute espèce, conserves, bougies, savon, vin, livres; en un mot, tout ce qui est nécessaire à son existence pendant son

séjour dans ce pays? Et il faut avoir soin de ne rien omettre dans ses prévisions, car, aussitôt le dernier aviso descendu de Kayes, les moindres objets dont on peut avoir besoin augmentent de prix dans des proportions extraordinaires. Par exemple, on ne payera pas moins de quinze à vingt francs une bouteille de cognac, de quatre à cinq francs un kilogramme de sucre, de un franc une boîte d'allumettes.

Aussi, à l'avant et à l'arrière, le pont du navire disparaît-il sous les piles formidables de caisses, de colis, dont l'entassement atteint parfois jusqu'à la toiture légère qui couvre le pont en guise de tente et sert à abriter les passagers contre le soleil et la pluie.

Dans la première quinzaine de novembre, l'hivernage touche à sa fin. Le fleuve est rentré dans son lit, laissant à découvert des rives basses, sans tertres, sans horizon, couvertes de hautes herbes dont les tiges sont verdâtres près du sol qui est encore humide, mais jaunies, déjà fanées à la partie supérieure.

Pas un nuage n'assombrit l'azur du ciel, d'où ruisselle, à flots, l'éclatante lumière. Aucun souffle ne vient rider la surface de l'eau, plane et unie comme un miroir. A l'arrière, la fumée, impuissante

à s'élever dans l'air immobile, s'abat lentement, lourdement, sans force, et recouvre comme d'un voile brumeux le sillage argenté de l'aviso.

Les arbres ont encore une partie de leurs feuilles, la végétation n'a pas tout à fait disparu ; mais le paysage n'en conserve pas moins le caractère de monotonie qui est, en tout temps, comme le cachet de désolation et de tristesse de cette partie de l'Afrique.

Ce reste de végétation va d'ailleurs bientôt disparaître, se décomposer, et infecter l'air. Déjà, de ces rives mornes, du sol surchauffé par l'ardeur du soleil, se dégage, s'élève lentement, miroitante, tremblante, aveuglante, une buée épaïsse qui tient en suspension les odeurs putrides, les germes de toutes les maladies. De temps à autre, comme les émanations d'un air empesté, vous arrivent des bouffées de cet air, qui vous étreignent à la gorge et vous suffoquent.

La rive, d'ordinaire pleine de solitude, présente parfois un peu d'animation.

Ce sont des troupes nombreuses de petits singes, au visage noir, au pelage d'un vert tendre, que l'on aperçoit se balançant aux branches des arbres, avec le feuillage desquels ils se confondent. Les uns s'égayent à suivre le navire qui côtoie la berge

presque à la toucher; rapides comme la flèche, sautillant de branche en branche, d'arbre en arbre, ils luttent de vitesse avec lui. Là, c'est une mère qui, effarée, frappée d'épouvante à l'approche du navire, s'enfuit en serrant avec force contre sa poitrine son précieux fardeau, et disparaît dans les profondeurs des bois. Plus loin, c'est une bande d'une autre espèce; c'est le singe au poil fauve, d'un roux brûlé, qui, comme un enfant morose, passe sa vie à se lamenter, toujours pleurant, toujours geignant, ce qui l'a fait nommer le singe pleureur.

Ce sont encore des nuées de petits oiseaux multicolores, dont le nombre obscurcit le ciel, et qui, agitant l'air de leurs battements d'ailes précipités, passent au-dessus de nos têtes comme le frémissement de la rafale. Terrible fléau qui va s'abattre sur les champs de l'agriculteur et lui disputer ses semailles ou sa récolte!

Sur les bancs de sable mis à découvert par les eaux, des familles entières d'énormes caïmans à la cuirasse immonde, chargée de vase, sont étendus, à demi endormis, engourdis par les rayons ardents du soleil.

D'autres, plus familiers ou pressés par la faim, nagent silencieusement dans les eaux du navire et

de temps en temps dressent leur tête visqueuse aux terribles mâchoires. Ce sont alors, du bord, des feux roulants de coups de fusil. Si un de ces monstres, le corps traversé par une balle, reste inerte sur la vase, vite le navire stoppe, un canot se détache du bord et va recueillir l'animal : c'est une bonne aubaine! ce sera l'occasion d'un régal pour l'équipage!

Un jour, un officier saute à terre, sans armes, sans défense; il s'approche de l'un de ces animaux qui gît sur le sable, le corps criblé de balles. Il n'en est plus qu'à quelques pas : il va s'avancer encore, quand tout à coup le monstre, la gueule béante, hideux, trouvant un reste de forces pour la vengeance, se soulève du sol, prêt à s'élancer. Un long cri d'effroi part du navire; au même instant, un coup de feu retentit : le monstre s'affaisse, retombe sans mouvement. C'est un noir du canot qui vient de décharger son fusil à bout portant dans la gueule du caïman; en homme avisé, il avait eu le soin de se munir de son arme.

Au fur et à mesure que l'on remonte le fleuve, les eaux sont de plus en plus basses; dans certains passages, des roches à fleur d'eau rendent la navigation périlleuse.



Les marigots, affluents du Sénégal, qui naguère recevaient le trop plein de ses eaux, se déversent à leur tour dans le fleuve. Une petite levée de terre se forme peu à peu à l'entrée de chacun d'eux; comme une digue naturelle, elle va bientôt arrêter l'écoulement des eaux; elle créera ainsi une série de réservoirs qui, pendant la saison sèche, serviront d'abreuvoir aux fauves et fourniront aux peuplades riveraines l'eau nécessaire à leur existence. Ces marigots, dont l'eau s'évaporera lentement, deviendront de plus en plus étroits; ils formeront, dans quelques semaines, une réserve providentielle où caïmans et poissons pulluleront, grouilleront, et dans lesquels les indigènes puiseront à foison.

Déjà, au-dessus, lentement, tourbillonne une quantité considérable d'oiseaux aquatiques de toute taille : aigrettes au plumage de neige, canards aux ailes armées d'un aiguillon comme d'une épée, marabouts, pélicans au vol lourd, oiseaux trompettes au cri strident et rauque. La nuit venue, tous prendront dans les airs, pour regagner leur retraite,

des formations régulières, comme une armée qui manœuvre devant un ennemi.



La *Salamandre* défile devant les postes de Richard-Toll, Dagana, Podor, Saldé; elle fait escale à Matam, le premier poste du haut fleuve, situé au centre des tribus du Fouta, les plus turbulentes, les plus belliqueuses du Sénégal.

Bientôt nous entrons dans les pays sarrakholais dont les grands villages, au milieu de cette nature morne, ont l'aspect riant d'oasis au milieu du désert !

Des milliers de toits pointus, dépassant la crête dentelée du tata, se détachent sur le ciel bleu comme autant de gracieuses silhouettes.

De ci de là, émergent quelques palmiers, quelques hauts dattiers, rares dans ces contrées; quelques arbres séculaires, immenses figuiers déployant majestueusement leurs branches massives, comme pour protéger le village contre les esprits malins qui, au dire des noirs, errent la nuit dans les nappes mystérieuses de l'air.

Autour de leur tronc gigantesque s'élève une

estrade sur laquelle sont disposées de larges nattes de paille. C'est là que, paresseusement étendu, le noir use et abuse de ce qui est pour lui la première des jouissances : le bonheur de *palabrer,* c'est-à-dire de passer de longues, d'éternelles heures dans l'oisiveté, à discourir sur des riens, à redire les mêmes contes, les mêmes histoires cent fois répétées.

Dans ces villages, où le fléau de la guerre va bientôt passer et accumulera ruines sur ruines, le tamtam bat ses coups redoublés, invitant les populations aux promenades joyeuses à travers le village et aux danses effrénées, inséparables des réjouissances des noirs.

Dès que le navire est en vue, hommes, femmes, enfants se portent en masse sur la berge. Insensiblement, celui-ci ralentit sa marche; il se rapproche de la rive. Les Sarrakholais, dont se composent presque exclusivement les équipages de nos avisos, après un échange rapide de salutations, qui est l'entrée en conversation obligatoire chez les noirs, criant, gesticulant, se mettent au courant des nouvelles survenues depuis le dernier voyage. Commerçants dans l'âme, ils ne perdront pas une si belle occasion de faire quelques affaires. Ils ont eu soin de préparer quelques ballots renfermant de la

guinée, du tabac, de la poudre, le tout acheté à Saint-Louis avec le fruit de leurs économies.

De la toiture du navire, ils jettent au passage ces ballots sur la rive, à leurs parents, à leurs amis. Point n'est besoin de leur indiquer la destination de ces marchandises. Elles seront affectées au seul commerce lucratif du Soudan, à l'achat de captifs que les laptots retrouveront dans leur village à l'expiration de leur service. Puis, le navire reprend sa vitesse et, dans la traînée de son panache de fumée, disparaissent peu à peu enfants, hommes, village.

*
* *

Le 12 novembre, la *Salamandre* mouille devant Bakel; elle doit le jour même faire route pour Saint-Louis, afin de ne pas se laisser surprendre par une baisse subite des eaux.

Après un court séjour à Bakel, le commandant supérieur s'embarque sur le petit remorqueur *le Richard-Toll,* qui le conduit à Kayes.

L'arrivée d'un commandant supérieur dans le chef-lieu du haut Sénégal est toujours un grand événement pour les populations de ces contrées.

Celui-ci sera en effet, longtemps, le sujet des palabres et des conversations des indigènes, pendant leurs longues veillées au clair de lune.

Sitôt que le navire est signalé, les indigènes accourent sur la berge pour assister au débarquement. Il y a là, pêle-mêle, les habitants de Kayes, des traitants, des députations des villages voisins, des envoyés des petits potentats, venus quelquefois de très-loin pour être les premiers à saluer le nouvel arrivant.

Presque toujours ce grand empressement cache quelque intérêt. Les uns ont des griefs à formuler contre une tribu voisine, et viennent demander l'appui de nos forces pour aller la combattre, — ce qui veut dire la piller. D'autres chefs, plus ou moins compromis par leurs agissements avec nos ennemis, et craignant de prochaines représailles, viennent faire des protestations éclatantes de dévouement et de soumission; pendant ce temps, d'autres envoyés de ces mêmes chefs agissent de la même manière auprès de nos ennemis.

Mais ce qu'il y a en foule parmi ces gens empressés, ce sont les espions d'Ahmadou Scheikou et de Samory. Ils recueillent avec soin les propos qui se tiennent autour d'eux sur le nouveau chef, sur son caractère, sur son passé, sur ce que l'on sait de ses

projets. Le soir même, des émissaires partiront dans les différentes directions pour aller reporter fidèlement à leurs maîtres les bruits qu'ils ont recueillis.

Afin de retenir les chefs hésitants, tels que celui du Bafing, qui entretenaient des relations avec Samory, mais n'avaient pas encore fait cause commune avec lui; afin aussi d'intimider ce dernier, le commandant supérieur avait fait répandre le bruit, longtemps avant son arrivée, que la colonne en formation avait une force exceptionnelle, qu'elle arrivait avec des engins nouveaux, dont les effets étaient plus terribles et plus redoutables que ceux que l'on avait connus jusqu'alors; enfin, que la campagne qui allait commencer serait une guerre sans trêve ni merci contre le grand conquérant soudanien, le colonel étant résolu à passer une année entière, s'il le fallait, sur la rive droite du Niger, pour l'attaquer dans Sanancoro, sa résidence même, afin de le mettre dans l'impossibilité de nous nuire désormais.

Ces bruits étaient rapportés immédiatement à Samory, avec l'exagération habituelle aux noirs, par les espions qui étaient chargés de faire le dénombrement de nos forces. C'est ainsi que, quelques jours après le débarquement de trente-six

affûts en fer, qui avaient été envoyés de Saint-Louis pour remplacer des affûts hors de service, Samory fut informé que la colonne qui allait opérer n'aurait pas moins de cinquante canons.

CHAPITRE VII

Le 17 novembre, le lieutenant-colonel Frey passe à Papahrah la revue des troupes qui constituent la colonne.

Chaque corps a son petit campement particulier. Il se compose de plusieurs lignes de petites tentes basses, relevées d'un côté en forme d'auvent, la partie supérieure et les autres côtés recouverts de paille; d'une multitude de gourbis, sorte de petites huttes, de petits hangars, construits au moyen d'un peu de paille et de branchages, et sous lesquels on abrite non-seulement les hommes, mais aussi les chevaux, qui souffrent autant que l'Européen du pernicieux climat. Devant ces gourbis sont de petits chevalets faits à la hâte, au moyen de quelques bambous, et sur lesquels sont posés les armes et les objets de harnachement. Les rares arbres que l'on aperçoit disséminés sur la surface du plateau sont réservés pour l'ambulance et pour les Européens. De ci de là, s'élèvent droit vers le ciel de minces filets de

fumée; ils indiquent l'emplacement des feux autour desquels, accroupis et les jambes presque sur le brasier, les cuisiniers indigènes préparent le repas du soldat.

Chaque coin présente son cachet d'originalité, qui varie suivant les différentes heures de la journée. Mais rien ne saurait dépeindre la tristesse de ce camp pendant l'heure accablante de la sieste.

Dès neuf heures du matin, les Européens sont rentrés sous leurs tentes, qu'ils ne quittent plus jusqu'au soir; pendant tout ce temps, ils devront garder leur casque sur la tête, car, par son seul rayonnement, le soleil peut occasionner des insolations aussi bien que par l'action directe de ses rayons.

Un vent chaud passe lentement sur le camp, l'enveloppant d'une vapeur blanchâtre et augmentant encore la chaleur que verse, en torrents de flamme, la voûte azurée. Dans le camp, hommes et bêtes, tout sommeille. Le silence règne comme si l'on était au milieu de la nuit.



Malgré cette épouvantable température, des tirailleurs et des spahis restent étendus de longues

heures à terre, sans mouvement, le visage en plein soleil : ils rêvent sans doute au paradis que leur promet Mahomet, et où des essaims de houris les enchanteront de leurs danses lascives, et les récréeront de leurs amoureuses chansons. Près d'eux se glissent ces petits lézards inoffensifs dont l'espèce est particulière au Sénégal et dont le corps, recouvert d'une petite cuirasse, brille des plus vives couleurs. D'un mouvement saccadé, ils balancent leur petite tête sans cesse, sans repos, — en châtiment, disent les indigènes, de la faute commise par l'un d'eux, qui dévoila par ce signe de tête la retraite de Mahomet à des ennemis à la recherche du Prophète.

Tout autour du camp, sur les branches mortes des arbres, se tiennent perchés des vautours, repus, alourdis, les ailes tombantes.

Par moments, quelque tirailleur, quelque *gourgui* traverse le camp pour aller prendre de l'eau au marigot voisin.

Là, le changement de tableau est complet : c'est un spectacle vivant, mouvementé. Les femmes des tirailleurs et des spahis y sont rassemblées en grand nombre ; les unes s'ébattent bruyamment dans l'onde, qu'elles frappent, autour d'elles, de leurs mains, pour tenir éloignés, par le bruit, les caïmans qui pourraient, près de là, guetter le mo-

ment propice pour s'élancer sur leur proie; d'autres, les poignets et les chevilles chargés de lourds cercles d'argent, le buste nu, n'ayant pour tout vêtement qu'un simple morceau d'étoffe légère bridant les hanches, battent avec force, au moyen d'un morceau de .bois grossier, le linge de leurs seigneurs et maîtres; puis, d'un pas léger, soutenant de leurs bras robustes, sur leur tête, des calebasses ou des vases de terre remplis d'eau, elles rentrent, rieuses et bruyantes, dans la partie du camp qui leur est réservée.

*
* *

Ici, c'est le camp des spahis : Européens et indigènes, réunis par groupes, formant comme autant de petites tribus, y vivent en très-bonne intelligence, sur le pied d'une cordiale camaraderie.

Au spahi noir sont réservés les dures corvées, les travaux fatigants, les courses à l'ardeur du soleil; au spahi blanc, les missions délicates, les emplois difficiles. Comme l'Européen d'ailleurs, le spahi noir porte le casque de feutre qui doit le garantir des coups de soleil; il touche comme lui une ration de vin et d'eau-de-vie. Cette assimila-

tion flatte son amour-propre, et c'est gravement qu'en parlant à d'autres indigènes il se sert souvent de l'expression : « Nous autres blancs... »

Mais ce qui donne au spahi noir la grande considération dont il jouit auprès des gens de sa race, c'est la possession d'un beau cheval, et aussi celle d'un immense manteau en drap rouge, qui le recouvre des pieds à la tête, et dont il se pare toutes les fois qu'il en trouve l'occasion. Avec quelle admiration ceux-ci ne le suivent-ils pas des yeux lorsqu'il passe superbe, par les rues du village, faisant caracoler son coursier et, quelque temps qu'il fasse, fièrement drapé, au risque de suffoquer, dans son magnifique manteau! Aussi la place de spahi est-elle enviée, et, pour une vacance qui se présente, cent concurrents sont-ils en présence; de sorte que le corps peut se recruter parmi des hommes choisis, grands et vigoureux.

Chaque spahi blanc ou noir a son *gourgui*, une sorte de brosseur, de domestique, d'apprenti spahi, qui s'attache à sa personne, le suit en toute circonstance, fait ses corvées et, dans les marches, charge sur sa tête le supplément de bagages que le cheval ne peut porter. Le gourgui n'est pas exigeant, il ne demande comme paye de ses services que l'honneur de partager l'ordinaire du spahi et de conduire

quelquefois à l'abreuvoir le cheval de son maître.

Quant au spahi européen, c'est presque toujours un volontaire. Une nature ardente, le désir de tenter la fortune d'un avancement rapide l'ont poussé à cette vie d'aventures. Le visage basané, les traits énergiques, on le voit crânement campé à cheval, mis avec une certaine coquetterie, comme s'il s'agissait de paraître dans un steeple-chase ou dans un carrousel.



Passons aux tirailleurs établis sur la partie la plus ensoleillée du plateau.

Ce corps est formé d'éléments empruntés aux différentes races de la Sénégambie : Ouolofs, Toucouleurs, Peulhs, et Bambaras, qu'un œil exercé distingue à la simple inspection. Le Toucouleur se reconnaît à sa nature belliqueuse et à son caractère bruyant et vantard; le Bambara, — qui provient le plus souvent de captifs faits sur le Niger, — à ses membres robustes, à son tempérament calme; le Peulh, à ses traits réguliers, à ses jambes grêles et nerveuses et à son extrême agilité; le Ouolof,

plus policé que les autres noirs, à sa nature douce, à ses manières moins rudes.

Malgré cette diversité de recrutement, les tirailleurs ont un esprit de corps remarquable [1]. Ce sont de précieux auxiliaires, pour la plupart d'une réelle bravoure, d'une grande intrépidité, et qui feraient très-bonne figure dans une guerre européenne aux côtés de leurs congénères les turcos. Il en est parmi eux qui ont été relevés mourants sur le champ de bataille, la nuque déjà tailladée, le corps couvert de ces atroces blessures qui, dans ces guerres, sont le lot du malheureux vaincu ! Plus d'un a quelquefois trente ans de service; il a assisté à cinquante combats, dont il vous fait le récit dans un langage pittoresque, avec cette familiarité respectueuse dont sont empreints les rapports d'inférieur à supérieur chez les peuples aux mœurs primi-

[1] Cette diversité d'origine a même ses avantages. En effet, le mélange de ces races, qui sont animées de sentiments de mépris et de haine réciproques, contribue puissamment à exciter et à entretenir l'émulation parmi les tirailleurs : c'est une garantie de solidité du corps et de sécurité pour le commandement. Aussi faut-il se garder de constituer les garnisons des postes du haut Sénégal, comme quelques-uns l'ont proposé, au moyen d'éléments recrutés dans une même région, et, à plus forte raison, dans les environs de ces postes. De même, il sera prudent, pendant quelque temps encore, de conserver dans le haut Sénégal un noyau de troupes européennes.

tives ; et il n'est encore que tirailleur de 1re classe !

Le tirailleur est le véritable soldat de la conquête. Nul mieux que lui n'est apte à faire ces marches forcées, à exécuter ces coups de main qu'un chef jeune et audacieux peut concevoir et entreprendre. Une fois revêtu de ses gris-gris (amulettes en cuir), auxquels il n'accorde plus en réalité une très-grande confiance depuis qu'il a vu tomber sous les balles nombre de ses ennemis qui en étaient couverts, mais dont il aime néanmoins à se parer en guise d'ornement ; une fois muni de sa peau de bouc, qui contient sa provision de six à sept litres d'eau, de sa besace, qui renferme une poignée de couscous, et ses cent vingt cartouches, un chef peut lui demander de marcher vingt heures durant ; c'est pour lui jeu d'enfant.

Le tirailleur ne brille pas toujours par une très-grande discipline, surtout lorsqu'il se trouve sous les ordres de chefs qui, débarqués de la veille, ignorants de la langue du pays, des mœurs des indigènes, ne savent pas le commander et le rebutent ; de plus, passant chaque année neuf mois sur douze dans la brousse, menant la vie la plus dure qu'on puisse imaginer, il faut, pour le conduire, une main ferme, mais aussi une autorité paternelle, sinon il désertera sans scrupule, avec armes et bagages, et

ira offrir ses services à Ahmadou Scheikou ou à Samory.

Par exemple, le tirailleur est pillard dans l'âme; sa solde est si faible qu'il ne manque pas l'occasion de l'améliorer par quelques bonnes prises, par quelques bonnes aubaines. Dans le sac d'un village, il brise les objets qu'il ne peut emporter, plutôt que de les laisser à l'ennemi. Si l'on n'y veillait même, il en est qui se feraient volontiers détrousseurs de caravanes, à l'exemple de certains chefs indigènes qui, la nuit venue, vont s'embusquer près du chemin pour attaquer les convois de Dioulas à leur passage.

*
* *

Dans le haut Sénégal, les tirailleurs font aussi le service d'artilleurs : c'est parmi eux que l'on recrute les servants des pièces de campagne, car, malgré la bonne volonté dont ils font preuve, et en raison du service pénible qui leur incombe, les artilleurs européens sont semés sur la route dès les premières marches.



Un type qui ne manque pas d'originalité, c'est le tirailleur-ordonnance : bon soldat, marcheur infatigable, celui-ci se distingue de ses camarades par une mise plus soignée. Comme coiffure, il affectionne les coupes de cheveux les plus originales : se rase, par exemple, tout un côté de la tête, en conservant une touffe épaisse sur l'autre côté ! Chez lui le comble de la coquetterie est de laisser flotter au gré des vents, sur son pantalon, les pans de sa chemise !

En marche, il porte son fusil par le bout du canon, et la plus grande partie de son chargement sur sa tête, à moins qu'il ne soit suivi de ses femmes; dans ce cas, il se débarrasse sur elles de tous ses bagages, ne conservant sur lui que ses armes et ses cartouches.

Arrivé au campement, le tirailleur-ordonnance excelle à construire en un tour de main un gourbi à son officier; il fait à la fois l'office de brosseur et de femme de ménage; et, dans ces dernières fonctions, il met tant d'ardeur qu'il ne tarde pas à réduire promptement en dentelle les chemises et les mouchoirs les plus solides. Avec cela, il est

doux, très-dévoué, plein de bonne volonté et, — qualité caractéristique et précieuse dans le Soudan, où l'on manque d'outils de toute sorte, — il décloue sans peine les caisses avec ses dents !

Le tirailleur est l'objet du mépris des traitants, des noirs aisés, et en général de tout musulman. N'est-il pas un mercenaire à la solde des blancs, un transfuge, presque un renégat? Lorsqu'il fut question de doter le Sénégal d'une loi qui rendrait le service obligatoire pour les indigènes auxquels la mère patrie assure la protection et accorde des avantages de toute sorte, sans leur imposer en échange aucune charge, des protestations nombreuses s'élevèrent parmi les noirs de Saint-Louis : « Nous résisterons à une pareille loi, s'écrièrent-ils, dussions-nous nous insurger contre l'autorité française. »

L'objection qu'ils élèvent à l'adoption de cette loi est que les Français n'accordent pas aux soldats le temps nécessaire pour faire leurs prières aux heures prescrites par le Prophète; objection spécieuse, qui cache le mauvais vouloir du musulman, l'aversion profonde qu'inspire à ce dernier l'obligation de servir sous les ordres de ceux qu'il considère comme les ennemis de sa religion et de sa race. Une autre objection, qui pourrait paraître plus fondée, mais qui étonne de la part d'individus soumis

hier encore aux lois de l'esclavage, est que les tirailleurs ne sont recrutés que parmi des captifs, et qu'un homme libre ne saurait, par suite, sans déchoir, servir dans les mêmes rangs, comme si le baptême du feu ne purifiait pas l'indignité de l'origine !

On pourrait, à la rigueur, dans le début de l'application de cette loi, tenir compte, dans une certaine mesure, de cette répugnance, en créant des bataillons indigènes spéciaux, dont les éléments seraient fournis exclusivement par le service obligatoire.

De même, pour alimenter le corps actuel des tirailleurs, pourquoi n'appliquerait-on pas, avec le tempérament qu'il comporte au Sénégal, le mode de recrutement du corps des tirailleurs annamites? Les territoires annexés seraient tenus de fournir, sinon d'entretenir, un certain nombre d'indigènes sous les drapeaux : il en résulterait pour la France des économies considérables en argent et en hommes [1].

[1] Les tirailleurs, qui se recrutent aujourd'hui sur tous les points du Soudan occidental, peuvent devenir, entre nos mains, un excellent instrument pour la propagation de la langue française; il faudrait que chacun d'eux, en rentrant dans ses foyers, y rapportât, en même temps que le sentiment de notre puissance et de notre civilisation, des notions



Auprès des tirailleurs et comme sous leur garde, sont campés les disciplinaires, au nombre d'une centaine. Ce corps est le ramassis des soldats incorrigibles, des hommes les plus indisciplinés des armées de terre et de mer : tous ceux qui le composent comptent à leur actif plusieurs condamnations à des peines correctionnelles.

Les disciplinaires sont spécialement affectés aux travaux des colonies; ils ne sont pas armés, sauf pendant les exercices et les manœuvres.

Dans des circonstances exceptionnelles, on les fait participer aux expéditions coloniales : ils sont alors, le plus souvent, un danger plutôt qu'une aide pour la colonne.

de notre langue. Il serait nécessaire, pour cela, qu'on leur fît l'application, principalement dans les loisirs de la vie des postes, d'un mode d'enseignement simple et pratique qui permît, non certes d'en faire des lettrés, mais, au moins, d'apprendre à tous à parler couramment le français, qu'ils ignorent pour la plupart, et, aux plus intelligents, à le lire et à l'écrire. Nous pensons que cette mesure produirait des résultats autrement féconds que ceux que l'on compte retirer du fonctionnement de ces écoles de gamins indigènes qui ont été créées en 1884, dans trois ou quatre de nos postes du haut Sénégal, grâce aux subsides de l'*Alliance française*.

A l'exception d'une trentaine, qui sont vigoureux et ont l'air résolu, les disciplinaires campés à Papahrah offrent le triste tableau d'hommes affaiblis par les maladies ou par le vice.

Le colonel les réunit : il leur rappelle que dans plusieurs expéditions leurs aînés se sont vaillamment conduits; que, notamment en 1869, au combat de Louga, des disciplinaires se dévouèrent pour sauver leur chef qui allait tomber entre les mains de l'ennemi. Dans la campagne qui va s'ouvrir, il y aura des dangers à courir, des actes de bravoure à accomplir; des occasions leur seront probablement fournies de faire leur devoir, de se régénérer : « A dater de ce jour, leur dit-il en terminant, je vous traiterai en soldats. Tâchez de mériter ce titre. »

La plupart d'entre eux se conduisirent d'une manière satisfaisante. Quelques-uns, marcheurs infatigables, n'élevant jamais de plainte, donnèrent le bon exemple à leurs camarades. Mais un petit nombre resta sourd à ces exhortations, entre autres deux vieux routiers, difficilement accessibles à de généreux sentiments. A leur cinquième étape, profitant d'une nuit sombre, ils s'écartèrent du sentier et allèrent s'installer dans un village, où ils se donnèrent comme des envoyés du commandant supé-

rieur. Là, vêtus à la mode indigène, agissant en maîtres, ils espéraient attendre tranquillement la fin de la campagne. Malheureusement pour eux, les habitants, fatigués de loger des hôtes si exigeants et si incommodes, envoyèrent une députation au chef du poste voisin, pour se plaindre de cet impôt d'un nouveau genre qu'on levait sur eux.

Nos deux rusés compères durent rallier à marches forcées la colonne, sous la pression des baïonnettes des tirailleurs.



Il nous reste encore à parler de ce petit soldat de marine, doux, modeste, discipliné, que l'on aperçoit là-bas, étendu sous ces tentes basses.

Ah ! quelque éloge qu'on lui décerne, quelque flatteur que paraisse le portrait qu'on en fait, on n'exaltera jamais assez sa vaillance; on ne louera jamais trop cette existence faite de dures souffrances et d'incomparables dévouements!

Celui-là n'est pas d'ordinaire, comme le spahi, un volontaire. Désigné par le sort, fils de paysans ou de pauvres artisans, il s'est arraché avec peine, le cœur brisé, à son hameau, à sa famille; ou bien,

enfant de la grande ville, obligé par la nécessité de chercher un refuge dans l'armée, il a choisi cette arme, qui, du moins, lui procurera la satisfaction de faire de beaux voyages, de voir du pays.

Après quelques mois de caserne, dans l'un de nos ports militaires, aux récits merveilleux que ses camarades, oublieux des misères passées et dans la joie du retour, lui ont faits sur ces contrées mystérieuses, il s'est un peu dégrossi, il s'est défait de sa gaucherie de conscrit. Mais ce n'est qu'insensiblement et comme par l'effet d'un philtre, dont l'action agit lentement sur les sens, que son imagination s'est peu à peu échauffée au contact de ces imaginations exaltées; et toutefois, ce n'est pas sans un sentiment de terreur vague qu'il voit venir le jour prochain de l'embarquement. Dans le brouhaha du départ, dans l'émotion des adieux, il a perdu de vue ses peines; le voilà à bord; bientôt il se balancera au roulis du navire, il fera les manœuvres des voiles comme un vieux loup de mer.

Après une traversée de quinze à vingt jours, il est jeté sur une côte d'une monotonie effrayante, dont la vue produit, chaque fois qu'on la revoit, le même frisson involontaire, la même horreur instinctive, pressentiment sinistre des douleurs qui vous y attendent. Il se trouve au Sénégal comme il

aurait pu être débarqué à la Guyane, au Tonkin, ou sur tout autre point du globe. « Le Sénégal ! » ce nom ne lui est pas totalement inconnu ; il cherche dans ses souvenirs, et il y trouve l'écho lointain de récits de journées d'amertume et d'indéfinissables souffrances.

Dans son esprit inquiet, avec sa défiance de l'avenir, il n'est pas sensible à la nouveauté, à l'étrangeté des tableaux qui se déroulent devant ses yeux : il ne voit dans ces populations nègres que des ennemis secrets conjurés pour sa perte. Sa première étape sur cette terre de désolation est l'un des camps des environs de Saint-Louis : Gandiole, la Pointe aux Chameaux, N'Diambor ; car le séjour du chef-lieu est interdit aux soldats européens, dont la présence pourrait, peut-être, amener l'explosion d'une de ces terribles épidémies de fièvre jaune qui, en quelques jours, fauchent les trois quarts de la population européenne.

Épouvantables sont ces journées passées dans ces postes qui se dressent, isolés, au milieu de dunes de sable sans ombrage, sans villages indigènes même à proximité ! Dans cette affreuse solitude, le cœur éprouve toutes les douleurs, tous les désespoirs de l'exil. Là, cohabitent avec les soldats des essaims de guêpes, des légions de rats, de

chauves-souris, des serpents dont il est sans cesse occupé à éviter les mortelles morsures. Le soir venu, ce sont des myriades de crabes qui, sortant de la mer, s'avancent comme à l'assaut du poste, en bataillons serrés, la pince haute et frémissante.

Il entend alors, pour la première fois, dans le silence des nuits, ces chœurs lugubres formés des hululements des oiseaux des ténèbres, des hurlements, des ricanements sinistres des hyènes, des glapissements des chacals, cris qui le poursuivront désormais partout et qui hanteront, plus tard, son esprit affaibli, aux heures de fièvre et d'insomnie.

Nous l'avons vu faire la montée du fleuve. Arrivé dans le haut Sénégal, il regrette déjà ces postes du bas fleuve; là du moins il était près de France, tandis que, de jour en jour, il va s'éloigner davantage de sa chère patrie.

L'influence fatale du climat s'est déjà fait sentir à Papahrah : comme lui, ses chefs, aujourd'hui debout, demain terrassés par la fièvre, ont payé leur tribut. En quelques jours, triste prélude de la campagne qui va s'ouvrir, il a déjà vu succomber un vétérinaire, M. Falgéras; un lieutenant d'infanterie de marine, M. Sibut-Bourde; un médecin, M. Lecorney; tous trois à la fleur de l'âge, au seuil d'une carrière qui leur promettait un riant avenir.

Bien des camarades sont déjà tombés autour de lui ; ne faut-il pas commencer cette série de décès qui, dans les précédentes campagnes, d'une durée à peine de huit à dix mois, ont atteint de si effrayantes proportions !

Il est triste, sombre, découragé, et pourtant ses misères sont à peine commencées; il n'a pas encore connu les fatigues de la campagne; car demain il lui faudra se mettre en route, marcher, marcher sans cesse pendant de longs mois, pesamment chargé, manquant de tout, dans un pays où l'Européen n'avance pour ainsi dire qu'en se traînant avec peine. Chacun de ces soldats va devenir un héros, d'autant plus méritant que son dévouement restera ignoré ; que rarement la renommée tirera de l'obscurité ses traits de bravoure, ses luttes quotidiennes, désespérées, dans l'ombre, contre les ennemis, contre les maladies qu'il a à combattre, contre le découragement qui l'envahit, — et qui fait préférer à quelques-uns d'entre eux le suicide à la continuation d'indicibles souffrances.

*
* *

Au camp de Papahrah, par suite des maladies et

des décès, les effectifs européens étaient déjà réduits de vingt-cinq à trente pour cent, les effectifs indigènes de quinze pour cent. La dissémination des troupes devenait urgente. Les tirailleurs seuls sont laissés à Papahrah; une partie de l'infanterie de marine est envoyée à Kayes; le reste de l'infanterie, les disciplinaires, les spahis et la batterie d'artillerie sont dirigés sur Diamou.

Diamou est un poste provisoire situé sur la voie ferrée, au cinquantième kilomètre environ, au confluent du fleuve et d'un marigot.

Pendant la durée de l'hivernage, c'est-à-dire pendant les mois de juillet, août, septembre et une partie d'octobre, on se rend de Kayes à Diamou au moyen d'un petit wagonnet recouvert d'une toiture en chaume, et que poussent quatre indigènes. Ces quatre indigènes, inconscients des dangers qu'ils font courir aux malheureux voyageurs qui leur confient leur existence, lancent le wagonnet, au passage des ponceaux de Papahrah et de Diamou, ainsi qu'aux pentes descendantes, avec une rapidité vertigineuse, se suspendant à l'arrière, où ils forment une grappe humaine.

Pendant cette même période, la voie se trouve sous l'eau, sur une étendue de plusieurs kilomètres; par suite elle n'est pas utilisable; les locomotives,

qu'on a tenté à diverses reprises d'y faire circuler, ont défoncé la plate-forme et n'ont pu être retirées qu'à la saison sèche, au prix de grandes difficultés.

Dans le courant du mois de novembre, la voie est en plein fonctionnement, c'est-à-dire qu'un train part tous les matins de Kayes et retourne le soir à ce poste. Ce train n'a certes pas la majesté imposante d'un train de nos grandes lignes; il se compose d'une petite locomotive qui, comme si elle avait subi elle-même les atteintes du climat, s'avance cahin-caha, anémique, poussive, râlante, traînant derrière elle deux ou trois wagons en plate-forme, sur lesquels sont empilés et vivres et soldats indigènes. Quand il s'agit du transport des troupes européennes, on se sert de wagons recouverts d'une légère toiture. Enfin, dans les circonstances solennelles, on attelle à la locomotive une sorte de wagon à bestiaux, que l'on décore fièrement du titre de wagon officiel.

A la vérité, au début de l'entreprise, lorsque l'on se flattait de pouvoir, à brève échéance, promener le panache onduleux de nos locomotives à travers les déserts du Sahara, on avait prévu, pour la formation d'un train ministériel, une sorte de wagon-salon-bureau. Cet élégant spécimen de notre

industrie française n'est pas encore sorti de Saint-Louis, où il a été soigneusement emmagasiné, en attendant que l'heure sonne de le lancer à la conquête du Sahara!

CHAPITRE VIII

SITUATION POLITIQUE DU HAUT SÉNÉGAL, AU MOMENT DE L'ARRIVÉE A KAYES DU COMMANDANT SUPÉRIEUR.

1° Nous avons montré, au début de ce récit, Ahmadou Scheikou occupé à faire le siége de Nioro. Il avait fallu des motifs bien puissants pour décider le sultan de Ségou à quitter sa capitale pour venir mettre le siége devant cette place.

Ahmadou avait reçu des mains de son père, El-Hadj Omar, un empire immense, mais bien désagrégé, presque morcelé. Celui qui prit le titre de Scheikou,—Roi des croyants,—pour bien marquer sa suprématie religieuse sur les chefs des autres États musulmans voisins, travaille depuis vingt ans, avec une persévérance remarquable, à la reconstitution sur des bases solides du grand empire toucouleur. Il fait surveiller avec un soin jaloux ses frères, auxquels il a dû confier des commandements de provinces, et sévit promptement et avec une extrême rigueur contre ceux d'entre eux qu'il soupçonne de vouloir se soustraire à son autorité.

Au commencement de l'année 1885, ayant appris

que trois de ces derniers : Montaga, chef du Kaarta ; Bassirou et Alibou, chefs de provinces moins importantes, cherchaient à se rendre indépendants, il n'hésita pas à marcher contre eux. Traversant rapidement le Bélédougou, peuplé de Bambaras hostiles, il vint d'abord camper à peu de distance de Nioro, capitale du Kaarta.

Montaga, prévoyant les desseins d'Ahmadou Scheikou, avait réuni dans cette place de grands approvisionnements et s'y tenait sur la défensive. Il refusa l'entrevue que lui demandait Ahmadou sous le prétexte apparent de s'expliquer avec lui, mais avec la secrète intention de s'emparer de sa personne. Ahmadou fait aussitôt saisir le marabout Thierno Mahmadou Kayar, le prêcheur de l'émancipation du Kaarta, l'ami de Montaga, et après un procès auquel il donne un grand retentissement, le fait mettre à mort pour excitation à la révolte.

Montaga s'enferme dans son tata de Nioro, forteresse inexpugnable pour les noirs : les murs épais et élevés de la place ont été construits sur les indications d'un ancien ouvrier de Saint-Louis, Samba N'Diaye, passé en 1856 à l'armée d'El-Hadj Omar et devenu ensuite l'ingénieur militaire des sultans de Ségou.

Alors commence une campagne de huit mois

très-intéressante, pleine d'épisodes émouvants, de nombreuses péripéties, et avec des alternatives de succès et de revers. On y voit Ahmadou déployant les mille ressources de sa diplomatie. C'est bien toujours le même despote jadis décrit par Mage, le même caractère ombrageux, astucieux, sachant attendre du temps ce qu'il ne peut obtenir par la persuasion ou par la force, habile à semer l'or pour amener les défections. Ce sont toujours aussi les mêmes difficultés, les mêmes compromissions avec ses *talibés* toucouleurs, qui veulent bien lui reconnaître l'autorité du suzerain, mais non la domination du maître, et qui, à l'heure du danger, au moment où leur concours lui est indispensable, lui font payer chèrement leurs services.



Ahmadou temporise, pour amener à lui et ménager le parti des Foutahs Kaartistes, amis de Montaga. En même temps il tente une alliance avec les chefs maures Mohammed Mahmoud, roi des Mashdoufs, et Mohammed Mahdi, qui habitent sur les confins du Kaarta. Il les attire par des promesses qu'il ne tient pas complétement; les Maures devien-

nent exigeants et finalement se retirent, mais ils promettent de rester neutres dans la lutte : c'est surtout ce que veut obtenir le sultan de Ségou.

Le tata de Nioro est approvisionné pour six mois; Montaga a de nombreux partisans, même parmi les talibés d'Ahmadou, qui manifestent à plusieurs reprises leur mécontentement de cette guerre entre frères, et refusent au sultan de Ségou de marcher contre Montaga.

Un parti puissant se soulève à l'intérieur contre Ahmadou; c'est celui des Oualarbès, dirigé par le chef Bolaro Fà-Lel.

Ce parti s'unit à celui des Diawaras pour faire contre-poids à l'armée d'Ahmadou et secourir Montaga.

Tidiani, roi d'Hamdallahi et cousin d'Ahmadou, avec lequel il vit en très-mauvais rapports, annonce de son côté qu'il va envoyer du Macina des troupes pour débloquer Nioro; mais ces troupes n'arriveront jamais.

Pendant ce temps, Ahmadou ruine ses deux frères Alibou et Bassirou, se rend populaire en distribuant aux populations une partie de leurs biens, produit des exactions de ces chefs, et confisque l'autre à son profit.

Trois autres de ses frères, Daah, Monyrou et

Ameydou sont dans le Diallafara, pays voisin du Kaarta. A la tête d'un parti important, ils menacent Dialla, défendu par Demba Ifra, chef de Farabougou, autre frère du sultan, qui, avec une armée peu nombreuse, est resté fidèle à ce dernier.

Ahmadou, qui ne rêve que l'extermination de ses frères, afin qu'à sa mort son fils n'ait pas de compétiteur à sa succession, laisse Demba Ifra livré à ses propres forces, dont l'infériorité assurera sa défaite et sa mort.

Après six mois de siége, Nioro est réduite par la famine et décimée par la maladie. Le parti Oualarbé se décide alors à agir, pour sauver la place.

Fà-Lel marche jusqu'au village de Borni, près de Nioro. Il croit avoir réussi à se concilier une partie des talibés d'Ahmadou.

Le sultan, informé à temps de cette trahison, ramène aussitôt ses talibés par des présents qu'il fait adroitement remettre aux chefs pendant la nuit qui précède la bataille.

Fà-Lel marche pour se joindre, sur un point déterminé à l'avance, avec ceux qu'il croit ses alliés; mais il est attaqué : la panique se met dans les rangs de son armée, qui est battue et fuit en déroute après un combat sanglant où lui-même est tué.

Quelques jours après l'affaire de Borni, dans le

courant de septembre 1885, Nioro capitule, mais Montaga reste dans le réduit de la place avec ses femmes et quelques fidèles serviteurs.

Ahmadou lui offre la vie sauve sans parvenir à le décider à se rendre.

Enfin le sultan donne l'ordre à ses troupes d'aller occuper le réduit. Au moment où elles franchissent l'enceinte, Montaga se fait héroïquement sauter avec ce qui lui reste de poudre.

*
* *

Au mois de novembre 1885, Ahmadou jouit encore du prestige de cette victoire, dont le retentissement a été très-grand dans tout le Soudan!

Il apprend, sur ces entrefaites, que la canonnière *le Niger,* qui a réussi enfin à descendre le fleuve, est passée devant Ségou, comme pour provoquer la capitale toucouleure, et à son retour a conclu un traité avec le pays de Nyamina, dont le chef avait toujours été un allié fidèle du sultan.

Ahmadou, transporté de fureur, fait annoncer partout son dessein de s'avancer dans le Diafounou et dans le Guidimakha. Il s'établira devant Kayes et Bakel, prêt à agir selon les événements sur notre

ligne de retraite, pendant que la colonne française sera aux prises avec Samory !

Mais une diversion heureuse pour nos intérêts se produit au moment même où nos troupes vont se mettre en marche de Kayes pour le Niger. Daah, après une série d'engagements, parvient à s'emparer de Dialla. Demba Ifra, qu'Ahmadou avait laissé sans renfort dans cette place, est fait prisonnier et mis à mort. Après ce succès, Daah va occuper Farabougou, grand village situé entre Kita et Nioro. Il cherche à entraîner dans sa lutte contre Ahmadou le chef bambara N'Tô, qui, dit-on, s'avance avec des troupes dans le Bélédougou, jusqu'à Guémoukoura, pour se joindre à l'armée de Daah.

Daah envoie en outre ses deux frères Monyrou et Ameydou auprès du commandant de Kita, pour lui demander l'appui des forces françaises contre Ahmadou.

Celui-ci, après sa victoire de Nioro, avait, selon son habitude, procédé par la terreur, employant son temps à faire des prises, à ordonner des exécutions, condamnant à mort plusieurs chefs diawaras.

Le succès de Daah va retenir le sultan à Nioro, pendant plusieurs mois. Il n'est pas possible en effet à Ahmadou de s'éloigner de cette place, avant

de s'être rendu maître de Daah et d'avoir soumis tout le Kaarta.

Daah, se voyant abandonné par le chef bambara N'Tô, s'enferma dans son tata de Lambédou : il fit, dit-on, creuser autour de l'enceinte, des fossés qu'il remplit de son de mil pour y mettre le feu, et empêcher ainsi l'assaillant d'arriver jusqu'au retranchement. Le son de mil passe pour avoir la propriété de s'enflammer assez vite à la surface, puis de ne brûler que lentement dans les couches inférieures.

Cette position de Daah à Lambédou va constituer pour la colonne française une excellente garde-flanc qui couvrira sa gauche contre toute tentative de la part d'Ahmadou Scheikou.

Cependant ce dernier, pour l'exécution de ses divers projets, ordonne de nouvelles levées de guerriers, principalement dans le Diafounou et dans le Guidimakha. En même temps, il répond au traité de Nyamina par une mesure vexatoire pour notre influence et terrible pour notre commerce. Il fait publier partout l'interdiction, sous peine de mort, à tout habitant de la rive droite du fleuve, de nous vendre quoi que ce soit, bœufs, ânes, grains, et de nous fournir un seul travailleur; bien plus, non-seulement il empêche ainsi ses sujets de nous écou-

ler leurs produits, mais il ferme encore les routes à toutes les caravanes maures qui sont obligées de traverser ses États pour venir vendre leurs gommes à nos escales.

2° Du côté de Samory, la situation avait pris pendant l'hivernage un caractère alarmant. Les dernières nouvelles reçues de nos postes disaient que huit à dix mille fantassins et cavaliers, sous les ordres de Malinkamory, frère de Samory, s'étaient établis sur la rive gauche du Bakhoy, depuis le Niger jusque dans les environs de notre poste de Badumbé [1]. Fatafi, puis Korokhoto, à quinze lieues à peine de Bafoulabé, venaient d'être pris et détruits par eux. Malinkamory avait son quartier général à Galé, dans les environs de notre fort de Kita.

Les populations des contrées comprises entre Kita et Bafoulabé s'étaient réfugiées en partie sous le canon de nos forts et en partie sur la rive droite du Bakhoy.

Grâce à la hauteur des eaux et à la rapidité du courant du fleuve, ces dernières se trouvaient, jusqu'à la fin de l'hivernage, à l'abri des

[1] Samory n'avait cessé, pendant tout l'hivernage, d'envoyer des renforts à Malinkamory pour lui permettre de tenir tête à la colonne.

incursions des guerriers de Samory. Ceux-ci venaient fréquemment se poster sur la rive opposée, en face des villages dans lesquels ces populations s'étaient réfugiées : ils jetaient aux habitants des cris de défi et leur annonçaient qu'ils iraient les visiter dès que la baisse des eaux rendrait les gués franchissables. En attendant, laissant le fusil pour l'*hiler,* petit instrument de labour des indigènes, formé d'une petite houe emmanchée au bout d'un long bâton, ils utilisaient leurs loisirs à faire des *lougans,* c'est-à-dire à cultiver les terres sur les pays conquis. A diverses reprises, ils tentèrent, en plusieurs points, de construire des pirogues pour franchir le fleuve; sur d'autres points, de jeter des ponts faits avec des bambous et des lianes; mais ils n'y réussirent pas, étant inhabiles dans ces travaux qui sont la spécialité d'une caste particulière de Malinkais, la caste des pêcheurs ou *somonos,* qui habite les bords du Niger.

Le capitaine Delanneau, commandant le cercle de Bamakou, faisait savoir qu'un autre chef d'armée, Fabou, frère de Samory, se préparait de son côté à envahir le Birgo, par le chemin de Kroussalé et de Sibi, avec le dessein de donner la main à Malinkamory, dans les environs de Kita.

Enfin, à la même époque, un courrier envoyé

par le lieutenant Péroz, commandant du fort de Niagassola, informait le colonel que ce poste était bloqué par les bandes samoriennes depuis le commencement de l'hivernage; qu'il n'avait de vivres que jusqu'au milieu du mois de janvier; que le télégraphe entre Niagassola et Kita était détruit, et que Samory était en marche avec une autre armée pour venir mettre le siége devant Niagassola[1] !

De Bafoulabé jusqu'au Niger, en raison des attaques incessantes auxquelles elles étaient exposées, nos populations alliées n'avaient pu faire de cultures; par suite, la colonne ne devait pas compter, dans sa marche sur le Niger, trouver de ressources dans ces contrées, qui allaient bientôt être en proie à une horrible famine.

[1] On sait que Samory est le chef le plus puissant du Soudan occidental. Son armée se monte, d'après un rapport de M. le lieutenant Péroz, qui fut envoyé en mission auprès de ce chef, à 50,000 guerriers, dont 5,000 cavaliers consommés et très-audacieux. Cette armée n'est pas, il est vrai, tout entière disponible; elle est répartie sur un territoire qui, s'étendant de la côte jusqu'à l'empire de Ségou, comprend une superficie de la grandeur de la France.

CHAPITRE XI

La place de Kayes, le chef-lieu du haut Sénégal, n'avait pour toutes casernes que deux pavillons construits au moyen de fermes Moisan, et des baraques en planches pouvant tout au plus loger quelques officiers et quelques sous-officiers. Sans galeries, sans confortable d'aucune sorte, ces logements étaient inhabitables le jour et de véritables fournaises la nuit.

Kayes n'avait ni fortins ni ouvrages pour sa défense ; ses magasins ne pouvaient recevoir qu'une faible partie des six à sept mille tonnes de colis qui y arrivent simultanément au moment de l'hivernage; de sorte que l'on était obligé d'en laisser la plus grande partie exposée aux intempéries des saisons et à la rapacité des indigènes.

Le commandant supérieur ordonne, comme première mesure, d'entourer la concession française d'une enceinte palissadée, avec obstacles en avant, de manière à former une ligne de défense contre les

entreprises qui pourraient être tentées sur Kayes pendant l'éloignement de la colonne.

Il établit en même temps son plan de campagne. En premier lieu s'imposait le ravitaillement du poste de Niagassola, qui était menacé de manquer de vivres. Pour atteindre cet objectif, il fallait écraser les bandes de Malinkamory, postées sur le flanc droit de la colonne, tout en prenant des dispositions pour faire face, si l'éventualité s'en présentait, à une attaque, sur son flanc gauche, par l'armée d'Ahmadou.

Malgré toute l'activité qu'avait déployée pendant l'hivernage M. le colonel de Vougny, commandant supérieur des troupes dans le bas Sénégal, pour recruter des tirailleurs en nombre suffisant afin de fournir les quatre cent cinquante hommes jugés indispensables par le colonel Frey, trois cent trente tirailleurs seulement, y compris les non-valeurs, purent être dirigés de Saint-Louis sur Kayes. Cette différence, jointe au manque des deux cents tirailleurs algériens que la Guerre n'avait pu mettre à la disposition de la Marine, représentait une diminution d'effectif considérable, eu égard à la gravité de la situation.

Le commandant supérieur exposa au gouverneur que dans ces conditions, pour faire face aux besoins

les plus pressants, la formation de la colonne destinée à agir contre Malinkamory, il allait se trouver dans l'obligation de dégarnir les postes de sa base d'opération; il demanda instamment que dès que Saint-Louis aurait reçu les tirailleurs qui allaient y rentrer, provenant des relèves des garnisons de la côte, le plus grand nombre de ces derniers lui fussent expédiés à titre de renforts.

Le lieutenant-colonel Frey ajoutait qu'en raison des conditions nouvelles dans lesquelles se trouvait la colonie du Sénégal, reliée aujourd'hui par un câble à la métropole, ce qui permet de recevoir des troupes dix jours après en avoir fait la demande en France, il ne saurait y avoir de sérieux inconvénients à démunir le bas Sénégal d'une partie de ses forces, pour augmenter momentanément celles de la colonne d'opérations du haut fleuve, tandis qu'il était de la plus grande imprudence de compter pouvoir, une fois la baisse des eaux arrivée, faire parvenir à cette colonne, en temps utile, les renforts dont elle pourrait avoir besoin; un mois entier étant nécessaire, à cette époque, à une troupe pour atteindre Kayes.



Dès son arrivée à Kayes, le commandant supérieur, instruit par une expérience de plus de six années de séjour au Sénégal, s'appliqua, par une série de mesures et d'innovations, à organiser ses troupes en vue des opérations à effectuer, à régler le fonctionnement des différents services de la colonne et de l'arrière.

Il organisa les 1re, 2e et 3e compagnies de tirailleurs (compagnies de marche), à l'effectif, chacune, de cent soixante hommes, au moyen des éléments venus de Saint-Louis et d'hommes prélevés sur les garnisons de Kayes, de Médine et de Bafoulabé.

La batterie d'artillerie fut formée à six pièces; trente-six tirailleurs lui furent affectés comme servants.

Son premier soin fut ensuite de constituer un service d'étapes. De Kayes à Bamakou, la route fut divisée en quarante-quatre étapes, calculées sur la marche des troupes européennes. Un grand nombre de ces étapes étaient doublées par les troupes indigènes. De trois en trois gîtes environ, étaient créés des gîtes principaux, comportant une petite garni-

son composée d'un ou deux Européens, de quelques tirailleurs, choisis parmi les moins valides, d'un infirmier et d'un boulanger indigène : une boulangerie de campagne, construite en tôle légère, et, lorsque cela était possible, un bureau télégraphique y étaient installés.

Dans ces gîtes, un petit approvisionnement de vivres pour les hommes et pour les animaux fut constitué. Tous les détachements de la colonne, les convois, les isolés se rendant de Kayes à Bamakou, ou revenant de ce poste, trouvèrent là un abri et des ressources en vivres et en médicaments.

Un ordre régla le service des vivres dans les postes et à la colonne ; le service des distributions ; la comptabilité à tenir par les détachements et par les petits postes ; les situations périodiques à fournir ; le service financier des agences spéciales.

Un autre ordre général prescrivit des dispositions pour le fonctionnement des services de marche et de station, pour le mode de transport des bagages à la suite des détachements, etc. (les soldats européens étaient déchargés d'une partie de leurs bagages, qui étaient portés à dos de mulet ou par des indigènes) ; une paire d'espadrilles était délivrée comme chaussure de repos à chacun d'eux ; des petits chevaux du pays étaient donnés comme mon-

ture aux cadres européens des compagnies de tirailleurs; des prescriptions hygiéniques étaient ordonnées, telles que : la tenue des troupes aux diverses heures du jour; la distribution de pilules de quinine à tous les hommes, chaque matin, avant le départ; les précautions à prendre contre les insolations, dans les marches, à l'arrivée au campement; la distribution de thé pour la composition des boissons.

Pour éviter les méprises, des brassards furent délivrés, comme insignes de reconnaissance, aux indigènes non militaires de la colonne.

Des recommandations, basées sur le mode de combattre des indigènes, furent données à chaque corps, pour la conduite à tenir en cas d'attaque inopinée et pour régler le ravitaillement en munitions des troupes engagées, etc., etc.

*
* *

En même temps, le service médical, le service vétérinaire sont organisés; un bureau télégraphique ambulant est constitué : il permettra au commandant supérieur, à un point quelconque de la ligne télégraphique établie de Kayes à Bamakou, de se mettre en correspondance avec les différents postes.

La ligne de ravitaillement de Diamou à Bafoulabé commence à fonctionner, sous la protection d'un détachement d'avant-garde; celle de Bafoulabé à Badumbé va bientôt entrer en fonctionnement, de manière à concentrer rapidement dans ces deux postes les approvisionnements que va nécessiter la marche en avant de la colonne.

Un chiffre de correspondance est convenu avec le gouverneur et avec les commandants des postes. Dans chacun de ces postes, une commission est constituée et dresse un plan de défense du poste, en tenant compte des diverses éventualités qui peuvent se produire.

Les conseils de guerre de campagne sont formés.

Des écoles à feu sont exécutées par les troupes d'artillerie; des exercices de feux de guerre par les troupes d'infanterie.

Pour éviter les inconvénients que présente la formation d'une seule colonne lourde, cause de fatigue excessive pour les hommes, d'allongement considérable dans la marche, de grandes difficultés pour l'installation au campement, le colonel fractionne ses troupes en sept ou huit détachements, qu'il met en route de Kayes, successivement, à un ou deux jours de distance. La force de chacun d'eux est suffisante pour qu'il n'ait rien à

redouter de l'attaque d'un parti d'ennemis, et pour mettre à profit les ressources, en abris, des gîtes d'étapes ou celles des rares villages qui se trouvent sur la route. A chacun des détachements européens est affecté un groupe d'une vingtaine de tirailleurs qui sont employés au service de sécurité, de garde de jour, et aux corvées.



Les ordres furent donnés pour qu'en principe les marches s'effectuassent de nuit, de manière soit à partir de l'étape au moment du coucher du soleil, soit à y arriver avant son lever.

A cette époque de l'année, c'est-à-dire pendant les mois de décembre et de janvier, les nuits sont fraîches, un air vif fouette le visage; la route est alors facile tant que le soleil ne se montre pas à l'horizon.

C'est également la saison la plus propice pour atteindre, par des marches forcées, les Malinkais dont se composent les bandes de Samory. En effet, par terreur superstitieuse ou par poltronnerie, le Malinkais ne voyage pas la nuit, à moins qu'il n'y soit contraint par les circonstances; car si le jour il

peut compter sur son arme, sur son agilité pour braver le danger, il est exposé, dans l'obscurité profonde, à mille mauvaises rencontres, à mille périls auxquels il ne pourra pas toujours se dérober [1].

D'un autre côté, comme le Malinkais est mal vêtu, comme il souffre beaucoup du froid dès que la fraîcheur de la nuit le saisit, quelque recommandation qu'on lui fasse, même s'il se trouve à proximité de l'ennemi, il allumera, pour réchauffer ses membres engourdis, de grands feux qui décèleront sa présence. L'heure est alors favorable pour le surprendre dans son bivouac.

*
* *

Ces marches silencieuses, par des sentiers à peine tracés, ont quelque chose de fantastique !

Derrière le guide qui ouvre la marche s'avance

[1] Il est une autre cause pour laquelle le Malinkais ne voyage pas la nuit; chez un grand nombre d'hommes de cette race, dès que le soleil disparaît de l'horizon, la vue éprouve un affaiblissement considérable, à tel point qu'à les voir marcher à tâtons, on les dirait frappés de cécité; circonstance que quelques noirs attribuent à une consommation immodérée, de la part des Malinkais, de l'allo, feuille desséchée du baobab; d'autres à la faible quantité de sel consommée par ces derniers, qui, pendant de longs mois, sont quelquefois entièrement privés de cette substance.

le chef de la colonne, suivi de l'interprète et des spahis d'escorte; puis se déroule le long défilé de la troupe, des animaux, des porteurs et des auxiliaires suivant à la file indienne [1].

Par moments, des rumeurs étranges se font entendre sous bois. Ce sont des troupeaux de bœufs sauvages, d'antilopes que le bruit a dérangés dans leur retraite et qui fuient pleins d'épouvante. Les chevaux, sentant l'odeur du fauve, n'avancent qu'avec méfiance, dressant l'oreille, tressautant au moindre bruit. Parfois, terrifiés, ils s'arrêtent brusquement; on peut apercevoir alors sur le sol les empreintes fraîches laissées par le passage d'une hyène, d'une panthère, ou du roi des forêts.

Au point du jour, ce sont les animaux aux espèces curieuses et variées dont regorgent ces contrées du haut Sénégal qui se lèvent et fuient en troupes à votre approche; ce sont des compagnies nombreuses de pintades, de perdrix qui, peu farou-

[1] Dans le haut Sénégal, les auxiliaires sont des volontaires indigènes qui s'adjoignent à nos colonnes, plus souvent dans l'intention de prendre part au butin, et de piller le vaincu quel qu'il soit, ami ou ennemi, que de combattre. Ils nous gênent plus qu'ils nous servent dans nos rencontres, mais ils sont excellents pour achever une troupe en déroute et pour razzier. Dans le bas Sénégal, au contraire, les auxiliaires sont pour nos colonnes des alliés sur le concours desquels on peut sérieusement compter.

ches, courent sous les pas des chevaux ; ce sont des troupes de cynocéphales dont quelques-uns ont le corps couvert d'une épaisse crinière, qui de loin les fait confondre avec des lionceaux. Campés sur des rochers, les mains armées de grosses pierres, ils semblent tenir conseil, pour décider s'ils doivent vous barrer le passage. Par bravade, ou pour vous faire battre en retraite, les plus audacieux s'avancent même résolûment à votre rencontre, cherchant à vous effrayer par leurs horribles grimaces et par leurs aboiements furibonds.

Quelquefois des cris perçants, redoublés, sorte d'appel, frappent les oreilles : ce sont les cris d'un petit oiseau qui, avide de miel, mais n'osant s'attaquer aux ruches d'abeilles sauvages établies dans la forêt, requiert le concours de l'homme, et, volant au-devant de la troupe, d'arbre en arbre, de broussaille en broussaille, cherche à l'entraîner au pied du tronc d'arbre qui contient la ruche convoitée.

Mais malheur à qui s'attaque à la horde bourdonnante ! Toujours prête à la lutte, celle-ci fond sur l'agresseur, quelque nombreux, quelque redoutable qu'il soit ; elle le harcèle, l'aiguillonne avec furie, jusque dans la fuite [1].

[1] En 1884, la colonne fut, un jour, assaillie par un essaim d'abeilles sauvages que deux soldats avaient eu l'im-

Un jour c'est une girafe qui défile le long de la colonne, puis, hardiment, fend les rangs, culbutant quelques hommes, jetant le désordre parmi les animaux que cette vision singulière a frappés d'effroi [1]. Ou bien c'est un troupeau d'éléphants qui, à notre approche, se retire lourdement, à pas lents et comme à regret, en laissant derrière lui un sol raviné, jonché d'arbustes déracinés.

Une autre fois, l'embrasement d'une immense étendue de savanes oppose à la marche une barrière infranchissable! Le terrible fléau est accouru de l'horizon, avec une rapidité foudroyante, comme une tempête déchaînée de feu et de fumée! En avant des flammes hautes et stridentes, on voit pêle-mêle, se heurtant, se froissant, se foulant, bondir, se précipiter en tous sens, dans un état d'effarement indescriptible, gazelles, sangliers, buffles, panthères, les plus inoffensifs comme les plus féroces des hôtes de ces régions. Rapprochés par l'imminence du péril commun, les uns et les autres ont pour unique préoccupation d'échap-

prudence d'irriter. Un sauve qui peut général, véritable panique, s'ensuivit; on ne parvint qu'à grand'peine à rallier les animaux qui, affolés, s'étaient dispersés dans la brousse. Les deux soldats payèrent leur imprudence de leur vie.

[1] Pareil fait arriva, à la colonne, en 1886, pendant une étape de Toukolo à Badumbé.

per au sort affreux qui leur est réservé, s'ils ne franchissent pas le cercle de feu qui va les étreindre [1].

Les incidents se succèdent ainsi, nombreux, variés, imprévus, souvent gais, parfois tragiques, mais apportant toujours une heureuse diversion à la tristesse désespérante de ces marches sans fin qui sont, pour l'Européen, comme les étapes d'un douloureux pèlerinage dont le terme lui paraît de jour en jour plus lointain.

L'arrivée à l'étape, l'établissement du bivouac sont l'occasion de nouvelles scènes émouvantes ou pittoresques. L'emplacement est rapidement choisi; c'est, d'ordinaire, un terrain inculte, broussailleux, situé au bord du fleuve ou auprès d'une mare, abreuvoir des fauves auxquels on doit parfois disputer un domaine dont la possession était jusqu'alors indiscutée !

Dans le voisinage de l'ennemi, on dispose le bivouac en lui donnant la forme d'un carré dans l'intérieur duquel, à la tombée de la nuit, convoi, bétail, auxiliaires, se hâtent de chercher un refuge.

[1] Dans sa marche de Kita sur Galé, la colonne fut arrêtée, à deux reprises, par un incendie qui lui fit courir les plus grands dangers.

En pays ami, la colonne est disséminée par groupes, de la manière la plus commode pour utiliser les abris que présente le campement.

Lorsque le gîte d'étape est un village, on s'établit à proximité. Si la population est hospitalière, un tableau riant attend alors la troupe à son arrivée. Les jeunes filles du village, dans le simple appareil de la beauté, les jambes nerveuses, le buste ferme, le corps souple et gracieux, se portent à sa rencontre et, fléchissant légèrement le genou, par marque de respect, offrent au soldat altéré une eau rafraîchissante recueillie dans de vastes calebasses.

A leur suite, selon la coutume imposée par les conquérants indigènes, et qui n'est qu'un tribut obligatoire déguisé, le chef du village, accompagné d'une députation de notables, vient saluer le commandant de la colonne et déposer à ses pieds les rares produits du pays : des œufs, du laitage, quelques poules d'une blancheur immaculée; présents inestimables qui sont, sans retard, distribués aux malades.

Si la guerre a épargné le troupeau, quelques moutons et, selon la richesse du village, un ou plusieurs taureaux à la robe luisante, d'un beau noir d'ébène, sont amenés et offerts en grande pompe.

Déjà un toit de chaume, choisi parmi les plus coquets et les plus fraîchement garnis, a été soulevé, tout d'une pièce, par vingt bras vigoureux, au-dessus de la case qu'il recouvre, et transporté sur l'emplacement du camp. Là, comme par enchantement, quelques abris se trouvent ainsi promptement improvisés.

Vient le moment du palabre traditionnel : échange de salutations, de protestations de dévouement de la part des indigènes; de remercîments, d'assurances de protection et de paix de la part du chef français. Celui-ci, à son tour, fait la répartition des cadeaux qu'il destine à ses hôtes, payant généreusement, rendant toujours au décuple de leur valeur les dons qu'il en a reçus. Cependant, la fête ne serait pas complète si les chanteurs, musiciens et danseurs (*griots*) ne se mettaient de la partie. Dans l'après-midi, un tam-tam auquel tout le village prend part est organisé en l'honneur des étrangers, et se prolonge bien avant dans la soirée, à la satisfaction des noirs, avides de semblables réjouissances !

Si, au contraire, les habitants sont inhospitaliers, — ce qui, malheureusement, est le cas le plus fréquent chez les peuples musulmans, — à l'approche de la colonne, hommes, femmes, enfants, bétail,

tout déserte le village ; seuls quelques captifs sont laissés pour essuyer les remontrances et la mauvaise humeur bien naturelle de l'Européen. C'est que, dans ce même village, où quelquefois règne l'abondance et qui est redevable à notre protection de ses richesses, de sa sécurité, ce dernier ne pourra se procurer, à n'importe quel prix, le moindre aliment.

L'installation au bivouac exige, de la part du soldat, des soins tout particuliers. Avant toute autre occupation, il faut débroussailler minutieusement l'intérieur et les abords, puis battre le sol avec des branchages, pour faire fuir les reptiles immondes qui infestent ces lieux : trigonocéphales, serpents cracheurs projetant au loin une bave empoisonnée, araignées monstres, scorpions de l'espèce la plus venimeuse, et les mille variétés répugnantes d'insectes qui y pullulent et y grouillent.

Dans un pays où tout est étrange, on doit se mettre en garde contre les plus désagréables surprises. Il faut notamment se garer sans cesse de la voracité de ces légions de termites destructeurs qui, dans l'espace d'une nuit, mettent en pièces un vêtement qui a été abandonné à terre.

Combien de fois la tente n'est pas encore dres-

sée, qu'une odeur âcre, nauséabonde, insupportable, étreint l'homme à la gorge ; l'air en est profondément imprégné ! on cherche, on fouille partout ; on distingue enfin, rampant à vos pieds, un insecte hideux, armé de deux pinces formidables, le corps d'une teinte grisâtre, presque livide. C'est la *fourmi-cadavre*, ainsi nommée en raison de la puanteur qu'elle exhale sur son passage.

Ou bien cette odeur fétide, infecte, émane d'un cadavre, en complète putréfaction, que l'on découvre dans le creux du tronc d'arbre auprès duquel on allait s'établir : c'est le cadavre d'un *griot*, indigène d'une caste méprisée, à qui l'on a refusé l'inhumation dans le champ de repos commun, et que l'on a gratifié de ce mode bizarre de sépulture !

Pendant ce temps, l'appel se fait ; les petits postes de sûreté s'établissent ; les tentes se dressent ; on procède à la visite des malades, à l'abatage du bétail, aux distributions diverses. Les corvées d'eau, de fourrages, s'organisent, les feux des cuisines s'allument. Vient l'heure du repas, après lequel tout travail est suspendu ; c'est le moment de la sieste. A trois heures de l'après-midi, le clairon sonne le réveil. Le camp s'anime de nouveau : chacun vaque à sa besogne ; succes-

sivement, le clairon rappelle à l'abreuvoir, à la visite, et au repas du soir.

Le soleil éclaire un instant encore de ses feux l'horizon du couchant ; puis subitement, sans transition, comme si un voile immense s'étendait sur elle, la terre est envahie par les ténèbres ! Avec ces dernières commencent aussitôt à se faire entendre les notes graves, sourdes, des voix du désert, des cris suraigus, des bruits rauques et formidables, concerts lugubres, préludes des expéditions nocturnes des bêtes sauvages.

La retraite est sonnée ; de grands feux sont allumés autour du bivouac et entretenus jusqu'au réveil.

En général, les Malinkais, qui forment la majeure partie des habitants des contrées du haut Sénégal et du haut Niger, n'attaquent pas la nuit, contrairement à ce que font les Sarrakholais, les Peulhs, les Maures, c'est-à-dire les peuples africains qui dérivent de la race blanche ; mais si l'on n'a pas alors à craindre les attaques de l'homme, en revanche, il faut redouter celles des bêtes féroces.

Plusieurs indigènes, courriers, porteurs ou auxiliaires, surpris, en route, par la nuit, n'ont plus reparu au camp ; un boubou ensanglanté, trouvé

près d'un sentier, puis, plus loin, un fusil brisé, témoignaient seuls du drame sinistre dans lequel l'homme avait trouvé la mort.

Nombre de tirailleurs et de spahis portent sur le crâne et sur l'épaule les traces profondes des coups de griffes de panthère reçus, la nuit, dans l'une de ces luttes dont ils sont sortis victorieux.

Bien souvent, le camp a été mis en émoi par un coup de feu isolé retentissant aux avancées, et qui a été dirigé sur deux yeux brillants dans l'ombre comme des tisons ardents! Une autre fois, c'est un petit poste tout entier qui prend les armes. Rangé en bataille, il fait un feu de salve sur un lion qui attend le moment favorable pour s'élancer sur la proie qu'il guette [1].

Nous assistâmes, un jour, à l'un de ces spectacles dont le souvenir se grave dans l'esprit d'une manière inoubliable !

C'était dans la nuit du 1er janvier 1886, au camp de Toukolo. La température était descendue à dix degrés centigrades : après les fortes chaleurs du jour, on éprouvait la sensation d'un froid intense.

[1] Un lion fut tué de cette manière par un poste avancé, à Goulmy. Un autre lion fut tué dans les mêmes circonstances, à Goutioubé, par les hommes composant l'escorte de M. Catier, chef du service télégraphique.

Tout autour et dans l'intérieur du camp étaient allumés de grands feux dont les reflets éclairaient d'une lueur rougeâtre le feuillage des arbres et les silhouettes des sentinelles. Auprès de ces feux, ressemblant à autant de fantômes, étaient allongés les soldats, le corps roulé dans leur toile de tente.

Environ deux cents femmes de tout âge, à qui la liberté venait d'être rendue, n'ayant pour tout vêtement que des haillons, frissonnant de froid, toussant à faire pitié, se tenaient accroupies devant quelques feux, pressant contre leur sein, pour les réchauffer, de malheureux enfants; successivement elles présentaient aux tisons à demi éteints leurs membres glacés par la fraîcheur de la nuit. Non loin de là, deux chevaux arabes, le matin superbes de vigueur, et qui venaient d'être frappés comme d'un coup de foudre par cette maladie au caractère encore mal défini qui, dans le haut Sénégal, enlève en quelques heures les sujets les plus robustes, étaient étendus, les flancs agités, semblant dans le râle de la mort implorer le secours de leurs maîtres!

A l'entrée de la nuit, un troupeau d'une vingtaine d'hippopotames s'était approché des feux, pressé par la curiosité que les chasseurs indigènes attribuent aux animaux de cette espèce et qu'ils mettent à profit pour les faire tomber dans leurs piéges; puis,

à l'appel d'alarme de l'un des leurs, tous ensemble, poussant un hennissement formidable, qui retentit dans le silence de la nuit comme le son bruyant d'une trompe, masses monstrueuses, se précipitèrent avec fracas vers le fleuve, renversant, écrasant tout ce qui se trouvait sur leur passage.

Vers minuit éclate soudain un rugissement si effroyable, qu'il semble surgir du milieu du camp! Dans le lointain, sur plusieurs points, d'autres rugissements lui répondent. C'est le signal d'un vacarme épouvantable produit par mille cris d'animaux et par les clameurs aiguës, discordantes, de cinq à six cents auxiliaires qui, chargés de la garde du troupeau, cherchent à chasser les lions que l'on aperçoit rôdant autour du camp. Toute la nuit dura la ronde funèbre de ces animaux féroces tournant et retournant sans cesse autour du camp; toute la nuit dura ce sabbat infernal, grandissant, s'affaiblissant suivant le degré de violence des rugissements; et dans l'intermittence des cris se faisait entendre un chœur plaintif formé des sanglots, des gémissements étouffés des esclaves, et du râlement des chevaux expirants!



Telle est, avec ses émotions diverses, l'existence du soldat dans ces expéditions du haut Sénégal ; vie de dures fatigues, de luttes perpétuelles contre les obstacles que lui oppose la nature, et contre les ennemis de toute sorte qu'il a à combattre.

Là, tout semble se liguer pour contribuer à rendre ses souffrances plus amères, à affaiblir son moral, à épuiser ses forces qui, comme si son sang s'écoulait goutte à goutte, s'éteignent insensiblement.

Rien, en effet, qui lui rappelle la patrie absente ! rien qui donne au cœur cette excitation passagère qui, en d'autres pays, double la force, rend le labeur plus léger, l'étape moins pénible !

Sur cette terre qu'il foule aux pieds, taciturne, l'esprit sans cesse assailli par de sombres pressentiments, il ne rencontre que visages hostiles, ne voit qu'espaces dépeuplés, désolés, stériles ! Partout ces mêmes herbages jaunis, fanés, dont les sucs contiennent souvent des poisons mortels [1].

[1] Il existe dans le haut Sénégal de nombreuses variétés d'herbes et de plantes qui contiennent des sucs vénéneux. En 1886, un seul convoi de mulets perdit, dans une nuit, trois de ces animaux, empoisonnés par ces herbages.

Comme forêts, presque partout des arbustes épineux, bas, dépouillés de feuilles; ni bocages, ni jardins, ni fleurs sur lesquels il puisse reposer les regards. Jamais de ramages d'oiseaux qui charment au passage, qui causent des moments de si douce joie !

Dans cette atmosphère brûlante, où la soif est un besoin de chaque instant, toujours pressant, pas un seul fruit pour l'apaiser! Nulle part de monuments, d'édifices, d'œuvres d'un art quelconque qui intéressent ou attestent l'intelligence ; nulle part de vestiges même qui témoignent d'une civilisation disparue !

Et cependant, cette existence, malgré ses vicissitudes, à cause même des périls dont elle est semée, exerce un attrait puissant sur quelques natures jeunes, ardentes, avides d'aventures, passionnées pour ces courses au grand air. Bien plus, elle a même ses apologistes !

Pour ces derniers, un paysage brûlé acquiert des charmes incomparables ! Un site inculte, une colline rocheuse, une érosion du sol leur arrachent des cris d'admiration ! Pour les jeter dans l'extase, il suffit de la vue d'un bouquet de palmiers, d'un groupe d'arbres auquel leur imagination fantaisiste

attribue aussitôt les proportions d'une forêt vierge. Le nombre de ces enthousiastes est rare, il est vrai, surtout parmi les soldats! Car, si c'est avec émotion, quelquefois avec un sentiment de regret et de tristesse que les chefs disent adieu à un pays où, pour remplir dignement leur mission, ils ont dû mettre en œuvre toutes les ressources de leur intelligence, déployer toute leur énergie, le soldat, dont le rôle pour être plus obscur n'a pas été moins pénible, qui n'a pas été soutenu par cette exaltation que donne l'émulation ou une légitime ambition, qui n'a pas éprouvé au même degré ces moments inoubliables de satisfaction réservés au commandement, n'emporte de cette existence que des souvenirs d'amertume et de douleur!

CHAPITRE X

Dans les premiers jours de décembre, le commandant supérieur fut informé que les caravanes qui se dirigeaient par la ligne de nos postes de Bamakou vers Kayes ou vers Bakel, étaient presque exclusivement composées de captifs dont la plupart provenaient de razzias effectuées par Samory sur les pays placés sous notre protection. Cette catégorie de captifs est de beaucoup la plus malheureuse; c'est celle qui, marchandise d'échange et de trafic, est destinée à passer de main en main, à être traînée de marché en marché; c'est la forme la plus affreuse de l'esclavage, cette plaie de l'Afrique. On rencontre ces caravanes marchant sur de longues files, composées d'hommes hâves, amaigris, épuisés par le manque de nourriture, abrutis par les coups, ployant sous leur fardeau; de femmes infirmes, aux jambes grêles et couvertes de plaies hideuses, obligées de s'appuyer sur de longs bâtons pour se soutenir dans leur marche; de vieil-

lards tout cassés, le corps courbé par la fatigue.

De chaque côté de la caravane, sur des sentiers parallèles au chemin suivi par les esclaves, le fouet ou la lance à la main, marchent les Dioulas, frappant à coups redoublés sur les retardataires. Si l'un de ces misérables tombe épuisé sur la route, moins pour abréger ses souffrances que pour bien montrer aux autres qu'ils n'ont point de salut à espérer en restant en arrière, d'un coup de couteau le Dioula lui coupe la gorge, et abandonne le cadavre aux hyènes et aux vautours.

Les Dioulas ont hâte de s'éloigner de ces contrées des bords du Niger où, naguère encore, ces captifs, qu'ils chassent devant eux comme un vil troupeau, vivaient dans une douce liberté; ils redoutent que, dans leur désespoir, préférant la mort aux tortures qui les attendent, ces derniers ne tentent de briser leurs chaînes pour s'enfuir vers les rives regrettées. Aussi n'est-il pas de supplice que le maître barbare n'invente pour les réduire et pour empêcher les évasions. Pour faire un exemple, il brisera, d'un coup de feu, la tête aux plus récalcitrants, ou bien les chargera de fers et entourera leur corps, mis entièrement à nu, de branches d'épines qui, au moindre mouvement, arracheront aux malheureux des cris déchirants.

Arrivés à Médine et à Bakel, les Dioulas échangent leurs captifs contre des armes, de la poudre, des balles et des barres de sel; puis, sous la protection de notre ligne de postes, ils se rendent de nouveau chez Samory, qu'ils approvisionnent ainsi de marchandises de guerre.

Autrefois, les Dioulas traversaient nos lignes sans être inquiétés; ils rapportaient à Samory ce qu'ils avaient vu et appris, et le tenaient ainsi au courant des mouvements de nos colonnes. Quant à nous donner quelques renseignements sur les desseins de nos ennemis, il n'y fallait point compter; s'occupant de commerce, répondaient-ils humblement, ils n'accordaient aucune attention à ce qui se disait ou se faisait autour d'eux dans les pays qu'ils traversaient.

A un double titre, au point de vue de l'humanité, et pour priver Samory de ses moyens les plus puissants d'action, le commandant supérieur donna l'ordre d'arrêter les caravanes qui circuleraient sur la ligne de nos postes portant des marchandises de guerre ou autres à destination de Samory, ou qui reviendraient du Niger, ramenant des captifs provenant des marchés alimentés par le conquérant noir.

En outre, pour éviter que les Dioulas, habiles à

éluder les conséquences d'une mesure qui leur porte préjudice, ne prissent des voies détournées pour continuer ce commerce, les chefs des villages situés en dehors de cette ligne, furent prévenus d'avoir à saisir toute caravane qui se trouverait dans ces conditions et de l'amener au poste voisin.

Par ces moyens, plusieurs centaines d'esclaves recouvrèrent leur liberté.

Ce fut un coup terrible pour les marchands de chair humaine, comme aussi pour l'armée de Samory. Celui-ci, en effet, n'avait reçu ni armes, ni poudre, ni sel depuis le commencement de l'hivernage, tout commerce étant interrompu pendant cette saison, en raison de l'impraticabilité des gués et de la fréquence des pluies. Il attendait donc avec une grande impatience l'arrivée de ces premières caravanes, qui allaient lui donner les moyens de tenir la campagne contre la colonne française.

Il ne pouvait, d'autre part, espérer recevoir à temps de la Gambie anglaise les marchandises dont il avait besoin; car, à cause des difficultés considérables que présentent certains passages, les caravanes mettent trois et quatre mois pour effectuer ce voyage. Aussi, quelle sera la première préoccupation de Samory vaincu, au moment où il apposera sa signature sur le traité qui nous laissera

libres possesseurs de la rive gauche du Niger? Il demandera la libre pratique du commerce, les moyens de se procurer des chevaux et un peu de poudre et de sel, dont ses armées se trouvaient à cette époque entièrement dépourvues.

*
* *

A la date du 20 décembre, la colonne se trouvait tout entière échelonnée de Diamou à Kita.

Pour donner le change à Malinkamory et faire croire, comme le bruit en avait été répandu à dessein, que la colonne allait en premier lieu se porter à l'attaque de l'armée de Fabou, sur le Niger, la 3e compagnie de tirailleurs et un peloton de quarante hommes de la 2e compagnie de tirailleurs reçurent l'ordre de continuer leur marche de Kita sur Bamakou.

Le 20 décembre, le commandant supérieur se met en route de Kayes; il arrive le 27 à Badumbé, le 28 à Toukolo.

Les renseignements fournis par les espions envoyés de Kita et de Niagassola, dans le Gadougou, confirment la nouvelle de l'occupation de cette province par une armée ennemie forte d'environ

8,000 hommes, sous les ordres de Malinkamory. Des postes détachés de cette armée gardent tous les gués du Bakhoy, de Noya à Bendougou. En outre, des détachements sont établis dans les principaux villages du Gadougou, vivant sur le pays, enrôlant les habitants capables de porter les armes, et dirigeant vers le Niger des caravanes de captifs prélevés sur les populations des contrées envahies.

Les espions ajoutaient que Malinkamory s'était fortement retranché dans Galé, dont il avait relevé les fortifications; qu'il avait fait construire comme réduit un *saniè* (enceinte palissadée); enfin, qu'il était résolu à attendre de pied ferme la colonne française.

Le colonel arrête alors les dispositions suivantes :

Une colonne volante, formée des détachements échelonnés de Koundou à Bamakou et d'éléments pris sur les garnisons de ces postes, se concentrera le 8 janvier, à Koundou, sous le commandement du chef de bataillon Combes. Le but apparent de son opération est Bamakou, Galé son but réel. Grossie, à son passage à Koukourouny, de trois cents auxiliaires et de vingt tirailleurs venus de Niagassola, sous les ordres du lieutenant Péroz, elle devra surprendre, par une marche rapide, le passage du Bakhoy, entre Bendougou et Niagas-

sola ; puis elle se portera comme premier objectif sur Nafadié, pour couper l'ennemi de sa ligne de retraite ; de là, elle se dirigera sur Tourella, et enfin sur Galé, pour concourir, si cela est nécessaire, avec la colonne principale, à l'attaque de ce dernier village.

Pendant ce temps, cette dernière se concentrera à Kita, sous les ordres du colonel Frey. De là, elle gagnera Simban, puis, traversant le Bakhoy, se portera à l'attaque de Galé.

Les deux colonnes ont la composition suivante :

COLONNE PRINCIPALE.

Lieutenant - colonel Frey, commandant de la colonne. État-major : capitaine Tournier, faisant fonction de chef d'état-major ; capitaine Ridde, capitaine Mahmadou Racine ; lieutenants Hubert et Durand.

Division de spahis : sous - lieutenant Guérin, commandant ; sous-lieutenant de Ségur ; 45 cavaliers.

Batterie de marche : lieutenant Besançon, commandant ; lieutenant Schatz ; quatre pièces de 4 ; 20 Européens ; 36 indigènes. (M. Deviterne, ca-

pitaine-commandant, est rentré, malade, à Saint-Louis.)

Compagnie auxiliaire d'ouvriers : capitaine Blanchard, commandant; lieutenant Hazart; 20 ouvriers formant une section d'infanterie, et 25 indigènes ouvriers d'art.

39e *compagnie d'infanterie de marine :* capitaine de Roquetaillade, commandant; lieutenant Monziols; 46 hommes.

41e *compagnie d'infanterie de marine :* lieutenants Marcantoni et Colombel; 75 hommes. (Le commandant de la compagnie, capitaine Pierrot, est rentré, malade, à Saint-Louis.)

Compagnie de disciplinaires : lieutenant Léger; sous-lieutenant Monoy; 80 hommes.

1re *compagnie de tirailleurs :* capitaine Joly; sous-lieutenant Coytier; sous-lieutenant indigène Toumané-Aïssa; 146 hommes. (Le lieutenant Sibut-Bourde est mort à Kayes.)

2e *compagnie de tirailleurs :* capitaine Ferrat; lieutenant Carrémiaux; sous-lieutenant Rodot; sous-lieutenant indigène Samba-Maram; 115 hommes.

Détachement de la 6e compagnie fourni par la garnison de Kita : sous-lieutenant indigène Suleyman; 45 hommes.

Service médical : médecin de 1re classe, Grand

Moursel; médecin de 2e classe, Brannelec; aides-médecins, Michel et Perquis; pharmacien, Lemoine.

Service administratif : Maréchal, aide-commissaire.

Service vétérinaire : Sarciron, Korper, vétérinaires.

Service télégraphique : M. Wanschoor; deux télégraphistes et huit soldats signaleurs.

Un détachement de 30 mulets, sous les ordres du lieutenant Vaché et du sous-lieutenant indigène Bacary, porte les munitions de réserve.

COLONNE VOLANTE.

Chef de bataillon Combes, commandant. État-major : lieutenant Vimont; médecin de 2e classe, Plouzané; escorte, 8 spahis.

3e *compagnie de tirailleurs :* capitaine Robert, commandant; lieutenant Lehunsec; sous-lieutenant Maubert; sous-lieutenant indigène Yoro-Comba; 150 hommes.

Détachements des 2e et 6e compagnies : lieutenant Péroz; 65 hommes.

Détachement de la 9e compagnie, fourni par la gar-

nison de Bamakou : sous-lieutenant indigène Beynis ; 50 hommes.

Chacune des colonnes est suivie de huit mulets, de cacolets et d'un convoi de quinze jours de vivres, porté par des mulets et par plusieurs centaines d'indigènes.

Quatre petites voitures marchent avec la colonne principale, pour permettre, au cas où les gués seraient fortement défendus par l'ennemi, de surprendre le passage en amont ou en aval des gués. Plusieurs guides sont affectés à chacun de ces détachements. Pour augmenter sa mobilité, les bagages des officiers et de la troupe sont réduits au strict nécessaire et portés par des indigènes. Une carte des environs de Galé est établie par renseignements et donnée à chaque officier.

*
* *

Le 10 janvier, la colonne principale se porte de Kita à Goubanko.

Le 11, le capitaine Blanchard, avec une avant-garde composée d'une escouade de spahis, des ouvriers d'art, d'une section d'artillerie et de la 1re compagnie de tirailleurs, se met en route pour Singho, Simban et Sanfagatella.

Il a pour mission de couvrir la colonne à une demi-journée de marche en avant, d'améliorer la route, et de préparer le passage de nombreux cours d'eau qui se trouvent entre Goubanko et le Bakhoy, en pratiquant les rampes et en jetant les ponts nécessaires.

En même temps, une section de la 6e compagnie, sous-lieutenant Suleyman, et un contingent d'auxiliaires sont détachés en flanc-garde, au gué de Mokaïa Ferra, puis à celui de Kélétéguenda, couvrant le flanc droit de la colonne dans sa marche sur Simban.

Le 13 janvier, toute la colonne campe à Simban; des reconnaissances, poussées le jour même jusqu'aux différents gués, constatent que ces gués ne sont gardés que par quelques hommes.

Le 14, elle se porte sur le Bakhoy, au gué de Sanfagatella. Des patrouilles sont envoyées en amont et en aval du gué; deux patrouilles de reconnaissance traversent le Bakhoy : l'une d'elles échange quelques coups de feu avec un parti ennemi et signale que le gros des forces de Malinkamory est campé autour de Galé et sur la rive gauche du Baléko, affluent du Bakhoy.

Le 15, le passage du Bakhoy s'effectue; passage difficile : le fleuve a une largeur de 200 mètres, les

berges ont 8 mètres de hauteur à pic; fond vaseux; $0^m,60$ à $0^m,75$ de profondeur; courant violent. Les indigènes passent en s'aidant d'une corde tendue d'une rive à l'autre; les Européens, les approvisionnements, l'artillerie, les munitions sont transportés sur l'autre rive au moyen d'un bac construit avec les quatre caissons des voitures amenées de Kita. Le passage n'est terminé que dans la nuit.

Un détachement, formé d'une cinquantaine d'hommes éclopés ou malades, ainsi que tous les auxiliaires, sous les ordres du lieutenant Monziols, sont laissés sur la rive droite, avec mission de garder le convoi général et les débouchés du gué.

Dans la nuit du 15 au 16, des reconnaissances sont effectuées sur les deux rives du Baléko : elles confirment les renseignements de la journée, et signalent, sur les hauteurs qui avoisinent le village, la présence d'autres troupes ennemies nombreuses.

Toute la nuit, on entend des avant-postes le tamtam d'alarme qui, dans Galé, bat le rappel des guerriers et dont le signal est répété de village en village sur tous les points de l'horizon.

Le 16, au point du jour, la colonne se met en marche dans la direction de Galé. Arrivée à 9 heures 30 minutes au gué du Baléko, à 2 kilomètres de ce

village, elle se concentre pour prendre ses dispositions de combat.

L'échelle mirador est aussitôt dressée. De cet observatoire, d'où l'on découvre toute la plaine, apparaît Galé; une colonne de fumée s'élève lentement au-dessus du village en flammes; on distingue en même temps, sur la route de Galé à Makhana, la colonne ennemie qui se déroule comme un long ruban, et dont une arrière-garde composée de quelques centaines de cavaliers et d'un millier de fantassins protége la retraite.

A la vue de Galé en flammes, à la nouvelle que l'ennemi, contrairement à toutes les prévisions, à toutes les espérances, refuse le combat, un immense découragement s'empare de tous les cœurs. Les soldats européens, dont quelques-uns, malades, ont fait des efforts inouïs pour venir prendre part à l'action qui se prépare, sont particulièrement affectés. Sur le point de recueillir le prix de tant de fatigues, d'en venir aux mains avec l'ennemi, voir celui-ci se dérober! Il y avait de quoi abattre les caractères les plus énergiques.

La 1re compagnie de tirailleurs, capitaine Joly, et les spahis sont portés aussitôt en avant, pour tenter d'arrêter la marche de l'arrière-garde ennemie et pour fouiller les environs de Galé. Une section,

lieutenant Carrémiaux, et les spahis poussent jusqu'à Galé; après avoir échangé quelques coups de feu avec des cavaliers ennemis, ils rentrent en ramenant quelques retardataires.

Ces prisonniers déclarent que Malinkamory, à la nouvelle de l'arrivée à Simban de la colonne française, qu'il supposait en marche vers Bamakou, privé d'ailleurs d'une partie de ses forces, qu'il avait envoyées en incursion dans le Gangaran pour y faire des vivres, avait abandonné son projet de résister dans Galé : il avait ordonné la retraite, et expédié des émissaires dans toutes les directions, pour faire savoir aux détachements qui ne pouvaient pas le rallier dans la nuit, qu'ils eussent à se replier sur Makhana, puis sur Nabou. Là, disent les prisonniers, Malinkamory compte opérer sa jonction avec des contingents que Fabou, son frère, doit lui amener du Niger, et prendre l'offensive contre la colonne.

A 2 heures du soir, cinquante soldats européens et une vingtaine de tirailleurs, incapables de fournir une marche, sont renvoyés au gué de Sanfagatella; à la même heure, le reste de la colonne se met en route le long de la rive droite du Baléko, pour gagner par une marche dérobée la route de Galé à Nafadié, et tâcher d'atteindre

l'arrière-garde ennemie avant son arrivée à Nafadié.

En même temps, un détachement, sous les ordres du capitaine Tournier, comprenant une escouade de spahis et la 1re compagnie de tirailleurs, s'avance, par la rive gauche du Baléko, pour masquer le mouvement de la colonne et fouiller cette rive.

A 5 heures 30, la colonne passe le Baléko et opère sa jonction avec le détachement Tournier, au moment où celui-ci vient d'avoir un engagement avec un gros d'ennemis laissés par Malinkamory pour observer nos mouvements; puis, la colonne continue sa route pour Nafadié.

Trois fois, la colonne est arrêtée par le passage de marigots à fond vaseux, aux bords escarpés; trois fois, des ponts sont jetés, au moyen d'arbres abattus, de brassées de bambous et de paille apportées par chaque détachement de tirailleurs, employés à tour de rôle à ce travail; trois fois, les animaux sont déchargés, les colis passés à bras d'hommes, et, après des difficultés de toute sorte, la marche reprise.

C'est dans ces circonstances que les indigènes de la compagnie d'ouvriers, pour la plupart Ouolofs de Saint-Louis, rendent de réels services. Pleins de dévouement, stimulés par un vif amour-propre,

il n'est pas rare de les voir, après les fatigues et les marches de la journée, travailler encore pendant toute la durée de la nuit pour établir un nouveau passage.

A 11 heures 30, la colonne se trouve arrêtée de nouveau par le Baléko, qui présente sur ce point un obstacle infranchissable. Animaux et soldats sont exténués de fatigue. L'ordre est donné de bivouaquer : chacun se jette aussitôt sur le sol pour prendre un peu de repos, tandis que les sentinelles sont disposées autour du camp, et que les ouvriers travaillent à établir un pont sur la rivière. Dans la nuit, des fusées sont lancées à différentes reprises, pour attirer l'attention de la colonne Combes et lui signaler, d'après les conventions arrêtées, de se porter rapidement sur la ligne de retraite de l'ennemi. Ce dernier est saisi de frayeur à la vue de ces feux qui lui paraissent des éclairs sillonnant le ciel, et, persuadé que les blancs disposent de la foudre, il accélère sa retraite.

A 2 heures du matin, le capitaine Ferrat, avec cent tirailleurs choisis parmi les plus robustes des 1re et 2e compagnies, reprend la marche sur Nafadié. Il y arrive à 4 heures 30 du matin, au moment où la queue de la colonne ennemie, qui avait gagné Nafadié en faisant un long détour

par Makhana, vient de quitter ce village. Le reste de la colonne y arrive le même jour à 9 heures du matin.

*
* *

Des prisonniers faits dans les environs de Nafadié confirment les renseignements déjà donnés que Malinkamory bat en retraite, avec la plus grande partie de ses bandes, sur Nabou.

Le colonel résout de redoubler la marche et de tenter d'atteindre l'ennemi.

Il forme une colonne légère, composée des spahis, des ouvriers indigènes et des 300 tirailleurs les plus valides, sous les ordres des commandants des 1re et 2e compagnies, auxquels il adjoint seulement quelques sous-officiers européens montés.

Chaque homme reçoit cinq jours de vivres; un porteur est attribué à chaque officier pour le transport de ses vivres et de ses bagages; un petit convoi porté par les mulets suit la colonne.

Les 39e et 41e compagnies d'infanterie, les disciplinaires, la batterie d'artillerie, les tirailleurs éclopés, et les *impedimenta* sont laissés à Nafadié.

La colonne légère se met en route à 3 heures 30 du soir.

Au début, le chemin sinueux et difficile court sur la crête d'une colline rocheuse; il traverse ensuite un espace de six à huit kilomètres d'étendue, plat, sans arbres, sans herbes, d'où émergent un nombre infini de termitières, qui lui donnent l'aspect d'une vaste plaine de tombeaux.

Puis, le sol devient rocheux et présente une succession ininterrompue de collines et de marigots encaissés avec des bords à pic, de huit à dix mètres de hauteur. Vers 11 heures, un traînard dont on s'empare, donne des renseignements qui ne laissent aucun doute sur la possibilité d'atteindre l'ennemi. Des traces de son récent passage sont relevées à chaque instant par les tirailleurs; sept à huit sillons, parallèles au chemin, fraîchement tracés, témoignent du grand nombre des fugitifs; « Colonel, disaient les tirailleurs en montrant les crottins qu'ils ramassaient sur la route, vois, ils sont encore chauds! Malinkamory n'est pas loin! » Instinctivement, hommes et chevaux accélèrent l'allure, sans souffler autrement que pour le passage des marigots, et c'est presque en courant que l'on marchait, lorsque la pointe d'avant-garde surprit un petit poste avancé de trois hommes. Le cri d'alarme

qu'ils vont jeter s'arrête net dans leur gorge. Ficelés et bâillonnés, le couteau sur la poitrine, ils se décident à parler. Malinkamory, croyant la colonne encore à Nafadié, doit passer la nuit à cinq kilomètres en avant, à l'abri du marigot Fatako-Djino.

Les chevaux, qui, par leur hennissement, pouvaient dénoncer la marche de la troupe, furent, ainsi que tout le convoi, laissés en arrière sous les ordres du capitaine Ridde.

La colonne s'est remise en marche, guidée par les trois prisonniers que des tirailleurs conduisent au moyen d'une corde passée autour du cou, prêts à la serrer et à les étouffer s'ils tentent de donner l'alerte.

La nuit était superbe; la lune brillait; on allait avec toutes les précautions imaginables. Vers une heure, après avoir franchi encore trois marigots, le colonel arrête la tête de la colonne. Un tirailleur grimpe sur le faîte d'un arbre; de ce point il voit scintiller, devant lui, à travers le feuillage, des groupes de feux aussi nombreux, dit-il, que les étoiles qui sont au ciel. En effet, l'armée de Malinkamory, qui avait été ralliée en route par la plus grande partie de ses détachements, était là, échelonnée sur plus d'un kilomètre de longueur.

Exténués par la fatigue, embarrassés d'un

convoi de femmes, et de 1,000 à 1,500 captifs qu'ils traînaient à leur suite, les fugitifs, après avoir à la hâte allumé des feux, s'étaient endormis, non toutefois sans avoir, par dernière mesure de prudence, élevé une petite palissade de bambous pour barrer la route.

L'un des prisonniers signale un sentier qui permet de descendre un par un dans le fond du marigot et de remonter sur l'autre bord. La 2[e] compagnie commence le passage, silencieusement, les hommes s'accroupissent sur l'autre rive. Heureusement, à ce moment, la lune, comme si elle eût été complice, s'était voilée.

Au bruit d'un bambou brisé par l'un des tirailleurs, quelques noirs se réveillent en sursaut; inquiets, ils dressent la tête; ils vont jeter l'alarme! Tout à coup retentit le commandement de : Feu! aussitôt suivi d'une salve bruyante.

Il s'éleva alors dans le camp de Malinkamory une clameur de surprise et d'effroi si déchirante que les cœurs en furent saisis : « *Toubako! toubako!* ce sont les blancs, ce sont les blancs! »

Au feu de salve succédèrent aussitôt des feux rapides très-nourris, destinés à fouiller le terrain en avant et à empêcher l'ennemi de se reconnaître. Puis, la petite troupe chargea.

Il s'ensuivit une mêlée générale qui faillit être fatale à nos soldats : ceux-ci, malgré la sonnerie de « Cessez le feu », tiraillaient dans toutes les directions, entraînés par l'exemple de plusieurs d'entre eux qui, anciens *griots*, marchaient devant les groupes, chantant victoire à tue-tête, exaltant les guerriers au combat, puis, bondissant à droite, bondissant à gauche, à chaque saut, à chaque pirouette, déchargaient leurs armes au hasard. Ce ne fut qu'à force d'énergie, de cris et de bourrades, que les chefs purent reformer la troupe.

Des feux de salve, exécutés comme à l'exercice, furent alors dirigés sur la ligne des feux de bivouac, qui se prolongeait au loin.

Pendant cette mêlée, deux tirailleurs, ayant capturé une sorte de colosse, l'amenèrent au colonel. Le noir se secoua et les renversa d'un coup d'épaule; tirant en même temps un long poignard de sa ceinture, il allait frapper le chef de la colonne, lorsque l'interprète Allassane Dia arrête son bras et lui arrache l'arme des mains. Le noir résiste; un coup de revolver à travers la poitrine l'étend roide mort.

Surpris en plein sommeil, l'ennemi avait fui, laissant une partie de ses armes et de ses chevaux sur le champ de bataille; une quinzaine de ces derniers, tout sellés et en bon état, furent donnés comme

montures de rechange aux officiers. L'ennemi laissait quelques cadavres autour des feux, et un grand nombre d'autres dans un petit marigot situé sur la gauche du chemin où beaucoup avaient cherché un refuge à la première décharge de coups de fusil. Une section de tirailleurs, qui passa la nuit sur le lieu du combat, y trouva encore le lendemain des indigènes qui y étaient restés blottis depuis la veille, ne laissant passer que la tête hors de l'eau. De notre côté, nous n'eûmes qu'un officier indigène et un tirailleur blessés.

Aussitôt la troupe reformée, la poursuite commence. Atteint dans sa fuite par les feux à longue portée, vivement talonné par la colonne, l'ennemi se disperse dans toutes les directions.

Il était près de quatre heures du matin; la lune allait disparaître derrière l'horizon; la petite troupe marchait toujours. Soudain une vingtaine de coups de feu sonores, éclatant comme des coups de caronade, sont tirés d'une colline située sur le flanc droit de la colonne; en même temps se font entendre quelques appels de la *trompe ouassoulou,* signal de ralliement des Malinkais. Des tirailleurs et quelques auxiliaires ripostent à la fusillade. Les tireries vont recommencer, un nouveau désordre est à craindre. « Sonnez : Cessez le feu! » commande le colonel à

deux clairons qui sont auprès de lui. Mais, pris par la peur, manquant de souffle, les deux malheureux soldats ne peuvent tirer le moindre son de leur instrument. Vivement le brave Allassane se précipite sur l'un d'eux, saisit un clairon, et lance dans l'air les notes vibrantes.

*
* *

Les dispositions de sûreté prises, de grands feux d'avant-postes allumés, officiers et soldats, harassés de fatigue, se jettent sur le sol pour prendre un peu de repos.

Au lever du jour, après deux heures à peine de sommeil, le réveil est ordonné. Les officiers sont obligés de secouer fortement leurs hommes pour les tirer de la torpeur où la fatigue et la fraîcheur de la nuit les ont plongés. La poursuite recommence aussitôt. Vers neuf heures du matin, abandonnant le chemin de Nafadié à Nabou, la colonne, guidée par des indigènes qui avaient fréquenté en chasseurs ces parages, se jette à travers la montagne, pour chercher à devancer l'ennemi à Nabou et le prendre à revers à sa sortie des défilés.

En même temps, l'ordre est donné au capitaine

Ridde, qui suivait à trois heures de marche en arrière avec les spahis, soixante-dix tirailleurs et le convoi, de s'arrêter avec son détachement sur un plateau, très-favorable à la défense, dont l'emplacement lui est indiqué : il ne devra continuer sa route sur Nabou que le lendemain matin.

A midi trente, la colonne mobile fait une grande halte; à 2 heures, elle se remet en route. Depuis qu'elle a quitté le chemin de Nabou, elle avance péniblement en pleine solitude, à travers une succession de ravins et de collines rocheuses, sans autres sentiers que ceux tracés par les fauves.

Elle marche ainsi depuis de longues heures lorsque, brusquement, elle s'arrête. A cet endroit, un précipice profond de cent mètres s'ouvre béant sous ses pas. Un homme parvient, avec beaucoup de peine, à se glisser au bas de la muraille, mais la descente des animaux est impossible. Les guides avouent qu'ils se sont égarés; puis, après s'être orientés : « Le village de Nabou est de ce côté, à environ une demi-journée de marche », disent-ils, en indiquant la direction du sud.

Droit devant nous, le soleil, à son coucher, inonde le firmament de longues traînées de lumière resplendissante. Autour, tout est silence : aucun mouvement, aucun cri ne trahit la vie.

A nos pieds s'étend une plaine immense, bordée au sud-est et à l'est par une longue ligne de crêtes qui se dressent verticales comme les murailles d'un cirque.

Du haut de ces crêtes tombent, en cascades étincelantes, deux ruisseaux qui serpentent ensuite dans la plaine, tranchant sur les herbes desséchées comme un mince filet de verdure. Derrière, sur plusieurs plans, tout un horizon de montagnes, derniers contre-forts du massif du Fouta-Djalon, où prennent naissance les vallées du Niger, du Sénégal et des principaux cours d'eau de la Sénégambie.

La colonne s'établit au bivouac sans allumer de feux, afin de ne pas dévoiler sa présence.

Le lendemain, 19 janvier, dès le point du jour, les guides et les tirailleurs les plus agiles se mettent en quête d'un passage. A la fin, l'un d'eux découvre, non loin de là, un sentier de fauves, par lequel, se laissant glisser de roche en roche, sautant de gradin en gradin, les animaux pourront gagner la plaine. Un à un, avec des difficultés inouïes, hommes et bêtes opèrent la descente.

A peine le colonel et les deux spahis qui marchent en tête sont-ils arrivés au pied de l'escarpement, qu'ils aperçoivent, à une centaine de mètres sur la droite, un indigène qui se dresse du milieu des herbes et s'enfuit à toutes jambes à travers les

broussailles. A la touffe de cheveux qui, comme le cimier d'un casque, surmonte sa tête, à son pantalon teint en jaune, serré à la cheville, on reconnaît un soldat de Samory. Tous trois se lancent à sa poursuite : au moment où le spahi Demba va l'atteindre, le noir, se campant derrière un tronc d'arbre, couche son adversaire en joue, puis, se voyant cerné, abaisse le canon de son fusil. C'était un des fuyards de la veille qui, égaré, s'avançait avec prudence pour reconnaître le groupe qu'il venait d'apercevoir.

La petite colonne, avec les plus grandes précautions, se met en marche sur Nabou. En route, elle atteint encore quelques fuyards et prend trois chevaux exténués de fatigue, qu'en la voyant leurs cavaliers abandonnent pour se jeter sous bois.

Elle arrive à 11 heures à Nabou, où elle fait encore prisonniers quelques hommes et quelques femmes de la suite de Malinkamory.

Tous les renseignements s'accordent à établir que, démoralisés par l'attaque du Fatako-Djino, affolés par la poursuite dont ils ont été l'objet, les soldats de Malinkamory se sont réfugiés dans les montagnes. Les captifs qu'ils emmenaient avec eux en ont profité pour prendre la fuite. Malinkamory, accompagné seulement de trois cavaliers, après

avoir failli à plusieurs reprises tomber entre nos mains, s'est dirigé d'une traite sur Farabala, pour gagner de là le Niger.

A 3 heures 30 du soir, après un repas dont la viande provenant de l'abatage d'un cheval de prise fit tous les frais, la colonne légère rebroussa chemin pour se porter au-devant du convoi.

A 6 heures, elle s'établit au bivouac à la sortie du défilé que forme le chemin de Nafadié à Nabou, au point où celui-ci descend de la montagne; en cet endroit, le sentier, très-roide, sorte d'escalier creusé par les eaux à travers des blocs granitiques, jetés pêle-mêle les uns sur les autres dans un chaos indescriptible, présente les plus grandes difficultés, principalement pour le passage des animaux.

La colonne est à peine établie au campement que le convoi Ridde est signalé.

Le lendemain, 20 janvier, à 9 heures du matin, la colonne Combes la ralliait à son tour. En raison de la retraite précipitée de l'ennemi, de Galé, des difficultés considérables qu'elle avait dû surmonter pour effectuer le passage du Bakhoy et de ses affluents, celle-ci n'avait pu prendre part au combat du Fatako-Djino. Elle trouva, à son arrivée à Nafadié, des instructions lui prescrivant de continuer sa marche sur Nabou. Suivie de plus de six cents auxiliaires,

elle accourut à marches forcées, chassant devant elle des bandes de fuyards. L'une de ces dernières, composée de plusieurs centaines d'indigènes, trouvant le chemin barré par le camp, passait et repassait sur la crête des collines, cherchant un passage pour descendre dans la plaine; le sous-lieutenant Suleyman, avec un détachement de cinquante tirailleurs, est envoyé pour lui donner la chasse; il rentre au camp, à 2 heures de l'après-midi, ramenant un groupe de prisonniers.

Le 20 janvier, à 4 heures du soir, la colonne tout entière est mise en route dans la direction de Niagassola. Pour faciliter la marche, on forma quatre groupes séparés les uns des autres par une distance d'environ 500 mètres.

Vers 9 heures du soir, non loin de Bodola, le groupe d'avant-garde (1re compagnie de tirailleurs) avec lequel marchaient le commandant supérieur et une partie de l'état-major, tombe sur un campement d'une centaine d'hommes. Ce sont les débris d'un contingent qui avait été envoyé, comme renfort, par Fabou à Malinkamory, et qui, ayant appris d'un fuyard la nouvelle du désastre survenu à l'armée ennemie, rétrogradait en hâte sur le Niger.

Vers minuit, par la nuit noire, au moment où la colonne va arriver sur le Bakhoy, l'avant-garde

atteint ce parti et a avec lui un petit engagement pendant lequel deux de nos prisonniers parviennent à s'évader.

A 1 heure du matin, toute la colonne campe sur le Bakhoy.

Le 21, passage du fleuve; départ à 1 heure; campement à 6 heures 30 à Dialikrou.

Le 22, départ à 6 heures du matin; arrivée à 11 heures à Niagassola.

Du 24 au 27, les différents détachements laissés de Simban à Nafadié rallient successivement la colonne par le chemin direct de Kita à Niagassola.

Les 39e et 41e compagnies et les disciplinaires y arrivent le 26 janvier.

*
* *

Dans ces quatre dernières journées, la colonne avait parcouru près de deux cents kilomètres, dont trente environ en pays de montagnes. Aussi, dès son arrivée à Niagassola, les hommes subirent-ils le contre-coup de tant de fatigues.

Aux autres causes de maladies se joignit, par surcroît, la mauvaise qualité de l'eau que l'on buvait et qui, courant dans ces contrées à travers de nom-

breuses racines d'arbres et de bambous, charriant un grand nombre de feuilles, est généralement contaminée. De plus, on se trouvait dans la saison que l'on appelle le *petit hivernage*, — en raison des quelques pluies qui tombent à cette époque de l'année, — et ces pluies, en s'évaporant rapidement sous l'action des rayons ardents du soleil, dégagent des miasmes pestilentiels.

Des décès survinrent. Le chef du service vétérinaire, M. Sarciron, fut la première victime. C'était un officier de mérite, modeste autant qu'instruit et dévoué, et qui comptait plusieurs campagnes en Algérie. Son corps fut inhumé dans le petit cimetière de Niagassola. Quoique la création du poste ne datât que de quelques mois, de nombreuses tombes attestaient déjà l'insalubrité extraordinaire de cette triste contrée. On ne peut se défendre d'un serrement de cœur à l'aspect de ces petites buttes qui s'élèvent dans un terrain bas, ayant pour clôture une petite palissade et des branches d'arbres épineux, destinées à en défendre l'accès contre les fauves; tout autour de l'enclos, de hautes herbes jaunies, desséchées; au-dessus de ces herbes, correctement alignées, des croix de bois, hautes, larges, grossièrement façonnées par des ouvriers indigènes : elles fournissent la seule

ombre qui abrite ce lieu où, côte à côte, confondus dans le même destin, reposent chefs et soldats, les uns et les autres obscures victimes du devoir accompli.

Depuis son départ, la colonne avait vécu presque exclusivement sur les approvisionnements qu'elle avait tirés de Kayes, c'est-à-dire d'un point situé à près de 500 kilomètres de Niagassola. On juge par là des préoccupations qui doivent assaillir le commandant de la colonne pour assurer, dans de semblables conditions, la subsistance de sa troupe. A Niagassola, comme dans toute la contrée environnante, les habitants n'avaient pu cultiver la terre : une affreuse famine régnait. Des bandes d'indigènes, principalement des vieillards, des femmes et des enfants, véritables squelettes ambulants, erraient dans les broussailles, ne se nourrissant que d'herbes et de racines. Aussitôt le camp établi, on les vit, chaque jour, venir rôder aux alentours, ramassant les grains de mil non digérés qui se trouvaient dans les crottins des animaux. Quelques mulets moururent; à peine furent-ils traînés hors du camp, que tous les habitants de Niagassola, affamés, se précipitèrent sur leurs cadavres, dont ils se disputèrent les morceaux comme une bande de vautours! Tout était dévoré, jusqu'aux entrailles, jusqu'à la peau des animaux!

CHAPITRE XI

L'armée de Malinkamory était entièrement dissoute; nombre d'hommes furent tués à Fatako-Djino, nombre d'autres moururent de faim dans les montagnes, le reste ne rallia que successivement et avec beaucoup de peine les villages du Niger; le contingent d'un seul village, celui de Kangaba, comptait à lui seul une cinquantaine d'hommes tués, blessés, ou disparus.

La panique gagna .Samory dans Sanonkoro, sa capitale, où, d'après ce qui lui avait été rapporté des intentions du colonel, il s'attendait à être incessamment attaqué.

Déjà, quelques jours auparavant, prévenu de la force de la colonne, de sa marche rapide, et voulant surtout gagner du temps, Samory avait fait savoir indirectement, par l'intermédiaire d'un Dioula, qu'il était disposé à entrer en négociations pour la conclusion de la paix.

Mais le jour même où ces dispositions furent con-

nues du commandant supérieur, celui-ci apprenait la nouvelle que Fodola et Simban, sur le Bakhoy, venaient d'être brûlés par Malinkamory; Kroussalé et d'autres villages du Niger, par Fabou. Il fit donc répondre à Samory que tant qu'un seul *sopha*[1] serait sur la rive gauche du Niger, aucune négociation de ce genre ne pourrait être engagée. La même réponse fut faite à Oumar Dialli, l'un des conseillers de Samory, qui, suivi d'une cinquantaine de sophas, se présenta, le 1er février, à Niagassola, de la part de l'Almamy, cette fois pour implorer la paix.

Oumar Dialli expédia aussitôt des émissaires dans le Bouré, dans le Siéké, et dans les deux Mandings, où se trouvaient encore des garnisaires de Samory, avec ordre à ces derniers d'évacuer sans retard la rive gauche. Un projet de traité fut alors établi sur les bases suivantes, entre la petite ambassade et le commandant supérieur : les Français seraient possesseurs de toute la rive gauche du Niger sans exception, depuis Nyamina jusqu'au confluent de ce fleuve avec le Bafing, grand affluent qui descend du massif du Fouta-Djalon. Samory s'engagerait à retirer immédiatement les sophas qui se trouvaient encore sur la rive gauche, et à rendre les habitants qui avaient

[1] Nom sous lequel est désigné le soldat de Samory.

été emmenés en captivité par ses bandes depuis une année. La rive droite serait laissée à Samory.

Oumar Dialli, porteur du traité, se mit en route le 6 février pour retourner vers Samory. Celui-ci, de son côté, s'était avancé jusqu'au Niger, au-devant de son envoyé, impatient qu'il était de connaître le résultat des négociations.

*
* *

Dès le 29 janvier, préoccupé par le caractère de gravité que prend la situation politique dans le Boundou et dans le Guidimakha, contrées voisines de Bakel, et se voyant en outre sur le point de manquer de vivres, le commandant supérieur avait fait rétrograder sur Kita, puis sur Toukolo et Badumbé, successivement, les 39e et 41e compagnies d'infanterie de marine, les disciplinaires, les 1re et 2e compagnies de tirailleurs.

A la même date, M. le lieutenant Péroz, qui venait de se distinguer par l'habileté et par l'intrépidité avec lesquelles il avait dirigé la défense de Niagassola, que les bandes de Samory avaient investi pendant toute la durée de l'hivernage, remit le commandement du poste à M. le lieutenant

Marcantoni. M. le médecin de 2ᵉ classe Lota fut en même temps remplacé dans ses fonctions de médecin du poste par M. l'aide-médecin Michel.

Le 10 février, avec le reste de la colonne et une section d'artillerie, le commandant supérieur se met en route pour Bamakou, précédé, à une demi-journée de marche, par une avant-garde placée sous les ordres du commandant Combes. Cet officier supérieur a pour mission de se mettre en rapport avec les habitants, de les rassurer sur nos intentions pacifiques, et de faire réunir quelques approvisionnements, tant pour la colonne que pour ravitailler Niagassola.

Le 10, la colonne campe au marigot de Rouloutako.

Le 11, elle arrive à Balankoumakana. A partir de ce point, les marches de nuit deviennent dangereuses, en raison des nombreux puits de mines d'or que l'on rencontre, et qui font ressembler ce pays, comme d'ailleurs tout le Bouré, à une immense écumoire.

Le 12, arrivée à Nougani.

Le 13, à Déguédémono, village qui, comme le premier, n'a pas encore été visité par les Européens.

Le 14, campement à Salamalé. Depuis la veille, la colonne traverse un pays légèrement ondulé :

c'est ici la ligne de partage des eaux du Sénégal et du Niger. La vue de ce relief, si faible, que sur plusieurs points les affluents des deux fleuves se croisent et mêlent presque leurs eaux, suggéra à l'un des officiers de la colonne une idée que nous croyons intéressant de consigner : elle pourra peut-être un jour être reprise et utilisée par ceux qui rêvent de faire du haut Sénégal un champ de grandioses entreprises.

Pourquoi ne relierait-on pas, par un canal qui n'aurait que quelques kilomètres de longueur, le Sénégal et le haut Niger ? Les eaux du haut Niger, dont la vallée est plus élevée que celle du Sénégal, pourraient être ainsi détournées de leur cours, et, par l'accroissement considérable de volume qu'elles donneraient au Sénégal, rendre ce dernier fleuve navigable en toute saison.



La colonne avait quitté Salamalé depuis quelques heures, elle venait de gravir une éminence de quelques mètres de hauteur, lorsqu'un cri d'exclamation est poussé par cent poitrines : « Djoliba ! Djoliba ! le Niger ! le Niger ! » On aperçoit, en effet, se dérou-

lant au milieu d'une vaste plaine d'herbages, une nappe d'eau sans courant, large de quelques centaines de mètres, parsemée de taches noirâtres, formées par les rochers qui obstruent cette partie de son cours.

Le voilà enfin, ce Niger, le but de tant d'efforts! Ce gouffre qui a déjà servi de tombeau à tant de jeunes existences!

Si les bords des grands affluents du Sénégal, le Bakhoy, le Baoulé et le Bafing, présentent sur quelques rares points de la partie élevée de leur cours une végétation luxuriante, des arbres de dimensions vraiment gigantesques, en revanche, de Salamalé jusqu'à Bamakou, c'est-à-dire pendant environ cent kilomètres, au lieu de ces rives riantes, couvertes de verdure, dont quelques explorateurs ont fait des tableaux si enchanteurs, le Niger ne traverse que des paysages monotones, dénudés, immenses savanes dans lesquelles l'homme s'avance comme dans de mornes solitudes.

Le 15 février, la colonne arrive à Kangaba, le village le plus important de toute cette partie du Niger; c'est la résidence du Mamby, c'est-à-dire du chef du Manding de Kangaba, l'un des plus dévoués auxiliaires de Samory.

Sur la rive droite du fleuve est campée l'armée

de Fabou. Celle-ci, se conformant aux ordres que lui avait envoyés Samory, était, à notre approche, passée tout entière sur l'autre rive. A chacune des sonneries de nos clairons, et comme pour répondre à un défi, éclatent, de l'autre côté du fleuve, des marches guerrières exécutées par l'orchestre de Fabou.

Ces orchestres, qui font partie de la suite de tout grand chef malinkais, se composent de tambours de la forme et de la dimension la plus variée, depuis le petit tambourin jusqu'au large tabala aux batteries sonores; d'instruments à cordes, sortes de guitares et de harpes; de balafons (*xylophones*), que les griots portent devant eux au moyen d'une large courroie passée autour du cou, et dont ils jouent, en marchant, avec une grande habileté; de clochettes en métal, de castagnettes, etc. L'ensemble de ces instruments produit une musique discordante, dans laquelle la petite flûte, dont les Malinkais excellent à jouer, jette ses notes dominantes.

Le lendemain soir, 16 février, après un échange de communications entre les chefs des deux colonnes par l'intermédiaire d'un Dioula, la colonne française continue sa marche sur Bamakou. Elle traverse, à 4 heures, un vaste emplacement couvert de squelettes entassés les uns sur les autres, ainsi

que de crânes et d'ossements épars, blanchis par le soleil; ce sont les restes des corps des habitants de Keniéroba, que le Mamby de Kangaba, pour être agréable à Samory, dont il venait de se déclarer l'allié, fit exécuter en 1882, en châtiment de l'appui que ceux-ci avaient donné à la colonne française.

A 5 heures, la colonne passe devant Déguella, que ses habitants viennent d'abandonner. Le tata de ce village, de 3 à 4 mètres d'épaisseur à la base, était considéré par les guerriers de Samory comme une forteresse inexpugnable, dans laquelle ils se flattaient de trouver un abri assuré contre nos canons et contre l'assaut de nos colonnes.

A 7 heures du soir, arrivée au marigot de Kombako, aux berges hautes et abruptes. On distingue avec peine, de l'autre côté de l'eau, un petit sentier qui court à travers les herbages. Le gué n'étant pas praticable pour les animaux, l'ordre est donné de camper. Après une nuit entière de travail, un pont est jeté. Ce pont, d'une rusticité primitive, est construit au moyen d'arbres abattus sur les deux rives; en travers, sont disposés des rondins en bois brut et des branches d'arbres chargées de toutes leurs feuilles; des jonchées d'herbes et des bambous complètent le tablier. Le tout forme un édifice

étrange qui plonge en partie dans le marigot et dont les trépidations, au passage de la colonne, agitent l'eau de mille mouvements bizarres.

Le 17, campement à Niamé.

Le 18, arrivée à Kroussalé. Le village est en ruine ; il a été détruit un mois auparavant par Fabou.

Les habitants en avaient été emmenés en captivité; quelques-uns d'entre eux, qui avaient pu échapper aux vainqueurs, vivaient, depuis cette époque, d'herbes et de racines.

Ils accoururent au-devant de la colonne pour dénoncer la conduite des gens d'un village voisin, celui de Krina, qui avaient prêté leur concours à Samory pour surprendre et piller le village de Kroussalé.

Krina était peuplé uniquement de *griots*. Ces derniers forment, dans la société noire, une caste particulière, très-curieuse à étudier, ayant ses légendes, ses mœurs, son existence propre. Les griots sont les chanteurs, les musiciens du Soudan; ils excellent à improviser une louange en l'honneur de celui qui les paye grassement ou dont ils redoutent l'influence, de même qu'ils savent accabler de mépris et d'injures le commerçant trop sobre de libéralités et de largesses à leur égard!

Ce sont, il est vrai, des réprouvés, des para-

sites; mais par leur intelligence, par leur esprit souple et adroit, ils acquièrent un ascendant considérable sur les chefs auprès desquels ils servent, et deviennent leurs conseillers intimes. *La personne du griot est sacrée,* disent les noirs, *et sa vengeance est terrible!*

A l'abri de cette réputation et certains de l'impunité, les habitants de Krina exerçaient en sécurité, depuis plusieurs années, le commerce lucratif d'alliés de Samory; ils entretenaient des relations suivies avec ce chef; ils lui fournissaient des espions et des guides pour favoriser ses entreprises sur la rive gauche, et participaient au butin conquis. Aussi, tandis qu'autour d'eux les habitants de ces villages étaient pillés et traqués comme des bêtes fauves, les gens de Krina vivaient dans une douce quiétude et jouissaient d'une aisance enviée.

Krina méritait un châtiment exemplaire.

Dans la nuit, le village fut cerné et les notables saisis avant qu'ils eussent pu opposer de résistance. Le village fut incendié et les habitants emmenés à Bamakou à la suite de la colonne. Les captifs des griots furent rendus à la liberté; quant aux griots, formés en trois groupes, ils furent dirigés, sous escorte, sur Koundou et sur Kita, où des terres leur furent données pour s'établir.

D'ailleurs, ils supportèrent stoïquement les épreuves de l'adversité. Pendant toute la durée de cette longue route, ils soutenaient leur courage en chantant, pendant la marche, les louanges de leurs aïeux et les douleurs de l'exil! Et leurs chants, gais et bruyants au début, principalement dans la traversée des villages, avaient acquis, dans les dernières étapes, des accents d'une tristesse infinie.

Le 19 février, la colonne campe au marigot de Kéniéko.

Le 20 février, départ de Kéniéko à 3 heures 30 du matin; arrivée à 10 heures à Bamakou.

Pendant les étapes de Niagassola à Bamakou, tous les Européens furent montés sur des chevaux ou sur des mulets; ces marches, véritables marches d'entraînement, furent effectuées avec une vitesse moyenne de cinq kilomètres à l'heure, haltes comprises.

CHAPITRE XII

Le 2 mars, arrive à Bamakou un courrier envoyé par le commandant de Niagassola au commandant supérieur. Ce courrier apporte la nouvelle qu'Oumar Dialli est de retour dans ce poste et qu'il a reçu de Samory l'assurance que ce chef est disposé à accepter les conditions du traité qui lui a été notifié.

Il désire, toutefois, comme il en a déjà fait la demande, qu'un officier français vienne sur son territoire, présenter lui-même ce traité à sa signature. Il serait bien prouvé de cette manière, aux yeux des populations, que les blancs le reconnaissent comme l'Almamy, comme le grand chef des populations de la rive droite.

Le ministre, qui avait été prévenu de la demande de l'Almamy et de l'intérêt qu'il y avait à profiter de l'occasion qui se présentait pour envoyer une mission française dans cette partie encore inconnue des bords du Niger, avait répondu qu'il autorisait

l'envoi de cette mission, sous la réserve que son escorte serait suffisante pour garantir son entière sécurité.

Il y avait impossibilité à remplir cette condition pour deux motifs : d'abord, parce que Samory, auquel on avait fait un récit merveilleux de nos nouveaux fusils, qui, d'après ce que lui avait rapporté Oumar Dialli, renfermaient chacun un magasin inépuisable de cartouches, se serait cru menacé par la simple venue dans ses États d'une escorte quelque peu nombreuse ; ensuite, parce que le commandant supérieur ne disposait plus à Bamakou que d'une compagnie de tirailleurs, le reste de la colonne ayant été dirigé en toute hâte sur Kayes et sur Bakel, où de graves événements se préparaient.

Comptant donc sur la bonne foi de l'Almamy ; informé d'autre part que, par suite de la suppression de tout commerce entre les deux rives du Niger, Samory manquait de chevaux, de poudre, de sel et d'autres objets de première nécessité ; qu'il souscrirait, en conséquence, sans grandes difficultés, aux conditions d'un traité destiné à mettre fin à cet état de choses, si préjudiciable à ses intérêts, le colonel Frey désigna une mission pour aller porter ce traité à la signature du roi noir.

Cette mission fut composée du capitaine Tournier, chef d'état-major, du capitaine indigène Mahmadou Racine, du lieutenant Péroz et de l'interprète Allassane.

Le 13 mars, elle se mit en route pour Keniéba Koura, avec une escorte de six spahis et d'une vingtaine de tirailleurs. Le chef de la mission avait ordre d'obtenir, dans le plus bref délai possible, la signature du traité tel qu'il avait été arrêté à Niagassola, entre le commandant supérieur et la députation samorienne.

Cette signature obtenue et, par cela même, la base générale des conditions établie de part et d'autre, le chef de la mission avait toute latitude pour discuter les diverses clauses d'exécution qui devaient faire l'objet d'une annexe au traité.

Le 29 mars, quatre jours après l'arrivée de la mission à Keniéba Koura, le capitaine Mahmadou Racine repartait pour Kayes, porteur du traité signé par Samory.

Restaient à discuter les clauses exécutoires. Ce ne fut pas sans peine que l'œuvre fut menée à bonne fin.

En effet, débarrassé de toute inquiétude en voyant rétrograder vers Kayes la plus grande partie

de la colonne, dont ses espions lui signalaient les mouvements; tenu au courant des embarras que l'agitation de Mahmadou Lamine commençait à nous créer dans les environs de Bakel; ne se trouvant plus sous cette pression qu'exerçait, à Niagassola, la proximité d'une colonne redoutée qui pouvait, à un moment donné, appuyer par les armes la parole de ses envoyés, Samory se sentait plus à l'aise pour repousser celles de ces conditions qui répugnaient le plus à son amour-propre et à son honneur.

D'autre part, pressé par ses conseillers, ennemis secrets ou déclarés de notre influence, qui le suppliaient de ne pas céder le Bouré et le Manding de Kangaba, les plus beaux fleurons de son royaume, ou tout au moins d'entraîner à sa suite, sur la rive droite, les populations de ces deux provinces, Samory fit traîner les négociations en longueur, cherchant à reprendre d'une main ce que, forcé par les circonstances, il avait donné de l'autre.

C'était la négation même du traité, dont le principe reposait sur la création, entre nos possessions et ses propres États, d'une barrière naturelle formée par le cours du haut Niger et, en même temps, sur l'obligation, de la part de Samory, de s'opposer

à l'émigration sur la rive droite des populations de notre rive.

Ces restrictions ne purent être acceptées par la mission et, à différentes reprises, les négociations faillirent être rompues.

Toutefois, grâce à la fermeté déployée par le chef de la mission, grâce au concours actif et dévoué qui lui fut donné par le lieutenant Péroz, qui, par sa connaissance de la langue malinkaise, pouvait avoir de fréquents entretiens avec Samory, un arrangement intervint.

D'autre part, le commandant supérieur, dans la crainte que la nouvelle de l'insuccès que venait d'éprouver à Kounguel l'une de ses compagnies, n'eût sur le Niger un retentissement qui pouvait compromettre l'œuvre de pacification de cette campagne, avait prescrit d'en finir le plus promptement possible avec la discussion de ces clauses annexes et de faire, à cet effet, de larges concessions.

Le 16 avril, ces clauses furent arrêtées. Elles consacraient l'autorité définitive des Français sur des régions qui relevaient depuis plusieurs années de Samory; toutefois, une restriction était faite en ce qui concernait les deux provinces dont la perte tenait le plus à cœur à ce chef. Samory devait en conserver la protection nominale, « s'engageant

« à ne faire dans ces provinces aucun acte d'auto-
« rité, à ne pas y envoyer un seul homme de guerre;
« restrictions illusoires, toutes momentanées et appe-
« lées à tomber d'elles-mêmes dès le début de la cam-
« pagne de 1886-1887 ». (*Rapport de la mission.*)

Samory demandait en même temps à être placé sous le protectorat des Français : on lui promit de faire droit à cette demande lorsqu'on aurait constaté la sincérité de ses engagements. Subsidiairement, comme preuve de bonne foi, il confia Karamoko, son fils, à la mission française, pour le présenter au commandant supérieur et au gouverneur; puis, malgré la répugnance que lui inspirait un trop grand éloignement de ce fils préféré, sur une demande du colonel Frey, il autorisa son départ pour la France.

« Emmène mon fils, écrivait-il à ce dernier, je
« te le confie. A partir de ce moment, et pendant
« tout le temps qu'il sera dans ton pays, sers-lui
« de père ! J'ai pleine et entière confiance dans
« les Français ! »

* * *

Karamoko vint à Paris, où l'ambassade ouassoulienne eut son heure de célébrité.

Pour faire honneur à son fils, Samory lui avait constitué, à son départ du Niger, une suite composée de deux cents guerriers, musiciens, femmes ou captifs, dont la plupart attendirent à Kayes le retour de Karamoko. Une trentaine de ces serviteurs descendirent à Saint-Louis.

Sur ce nombre, six seulement osèrent affronter la mer : les autres, au moment de mettre le pied sur le paquebot — « ce monstre marin » comme ils l'appelaient — qui devait les emmener en France, prirent honteusement la fuite. La croyance n'est-elle pas répandue dans toute l'Afrique centrale que les blancs se délectent volontiers d'un rôti de nègre! A ce moment sans doute cette pensée leur revint en mémoire, et l'épouvante qu'elle produisit dans leur esprit fut si forte, qu'elle l'emporta sur la soumission et sur le respect qu'ils devaient à leur maître.

Karamoko et sa suite débarquèrent à Bordeaux. Ils étaient accompagnés de M. le capitaine Tournier; de M. le capitaine Mahmadou Racine, officier de valeur qui, depuis vingt ans, a pris une part glorieuse à toutes les campagnes qui ont été effectuées dans le Sénégal; et du brave interprète Allassane Dia, l'un des serviteurs les plus dévoués à la France, et dont la mort récente est une perte pour notre colonie africaine.

Leur arrivée à Bordeaux, leur trajet en chemin de fer, leur séjour d'un mois à Paris furent pour Karamoko et pour sa suite une série de singulières surprises : ils marchèrent comme dans un rêve d'étonnement en étonnement, de stupéfaction en stupéfaction !

Les merveilles de la capitale, les représentations auxquelles ils assistèrent dans les théâtres et dans les cirques furent pour eux des spectacles d'une étrangeté et d'une splendeur incomparables. Les farces drolatiques des clowns avaient le don de les amuser au suprême degré : Oumar Dialli surtout, qui, en sa qualité d'ancien griot, c'est-à-dire de bouffon, se connaissait en grimaces et en savantes contorsions, s'en donnait alors à cœur joie, poussant des éclats de rire sauvages qui tenaient du rugissement du fauve.

L'un de ces spectacles faillit amener un dénoûment tragique : c'était à une soirée de l'Éden-Théâtre; le fameux prestidigitateur, M. Buatier de Kolta, escamotait une jeune femme; au moment de la disparition de cette dernière, tous nos hôtes sont frappés de stupeur; ils veulent s'enfuir, croyant avoir en leur présence le diable en personne. (N'oublions pas qu'au Soudan le diable est un personnage à la peau blanche.) On eut toutes

les peines du monde à les rassurer et à leur persuader qu'ils étaient le jouet d'une illusion.

*
* *

Karamoko fut, pendant son séjour à Paris, l'objet d'une vive curiosité.

Les reporters en quête de nouvelles s'en emparèrent et en firent « l'homme du jour ». Ses moindres faits et gestes étaient annoncés comme s'il se fût agi de la personne de quelque auguste Majesté, et relatés d'ailleurs le plus souvent avec un luxe de détails qui attestaient, de la part de leurs auteurs, une grande richesse d'imagination.

Pour rendre le jeune Karamoko plus intéressant, la chronique l'avait représenté chaste et pur comme l'enfant qui vient de naître, et ayant reçu de son père l'ordre de conserver cette chasteté jusqu'au moment de son retour sur le Niger.

Ce fut un prétexte à nombre de tableaux plaisants, où l'on dépeignait Karamoko en butte aux assauts répétés de la corruption parisienne. On allait jusqu'à dénoncer à la vindicte publique le marabout qui l'accompagnait, et on le représentait

comme un nègre rébarbatif et brutal que Samory avait commis à la garde de la vertu de son fils et qui, pareil au dragon du jardin des Hespérides, veillait jour et nuit sur ce trésor.

Il en coûte, certes, de détruire une légende si honorable à la vertu de Karamoko, et le sujet est scabreux ; néanmoins, pour l'honneur de la vérité, nous sommes forcé de conter la petite anecdote suivante, qui renseignera l'historien sur cette particularité de la vie de Karamoko, en même temps que sur une coutume ancienne du Soudan.

Lors de son arrivée à Kayes, Karamoko avait été installé avec sa suite à proximité du logement de l'interprète Allassane Dia. Ce fut, pendant plusieurs jours, une série de réjouissances accompagnées de force coups de fusil, de brillantes fantasias et de danses échevelées. La nuit venue, des illuminations fantastiques terminaient la fête : une trentaine de bougies, fichées dans des goulots de bouteilles, brûlaient rangées autour de la case de Karamoko ; c'était là, pour ce dernier, qui arrivait en ligne droite du Niger, un spectacle vraiment princier ; son imagination n'avait jamais, en effet, rien entrevu de pareil. Tant que duraient ces illuminations, musiciens et griots alternaient pour charmer les rêveries de leur maître, les uns s'égosillant à chanter à tue-

tête ses louanges, les autres répétant à l'infini, sur le rhythme monotone propre aux mélodies soudaniennes, les plus beaux morceaux de leur répertoire.

Un soir, après l'une de ces réjouissances, dans le silence profond de la nuit, des cris déchirants se font entendre. Ils partent de la case de Karamoko. Allassane y court et trouve le jeune homme, le corps ruisselant de sueur, épuisé par une lutte qui avait dû être très-vive, et fustigeant de la belle manière une jeune fille qui, entièrement nue, se tordait sous ses coups, sur le sol de la case.

Il est de mode au Soudan, le soir des épousailles, ou lorsqu'une esclave est appelée à l'honneur de recevoir les faveurs du maître, que l'épouse, loin de se livrer passive et sans défense à son mari, doive opposer la plus vive résistance. A la vigueur de cette résistance se mesurent sa chasteté et son innocence. Ceux qui ont quelque connaissance des mœurs du pays prétendent que, dans ce badinage d'un nouveau genre, ce ne sont pas toujours les plus innocentes, mais bien les plus savantes et les plus corrompues qui soutiennent la lutte la plus désespérée. Pendant ce temps, ce ne sont que cris, qu'exclamations, que râlements entremêlés sans cesse des mots : « Kobako! kobako! » (Mystère! mystère!) Des amis de même condition que le

mari attendent à la porte de la case, prêts à accourir au premier appel, s'ils en sont requis, pour prêter main-forte à la célébration complète de l'hyménée.

Or, Karamoko avait daigné jeter ses regards sur l'une de ses esclaves de sa suite, et dont un grand chef du Niger lui avait fait tout récemment hommage. C'était une jeune Peulhe, aux formes encore à peine accusées, très-jolie, au torse ferme et luisant comme une statue de bronze.

Flattée de tant d'honneur, celle-ci s'acquittait de son mieux du rôle dévolu à l'épousée en cette circonstance.

Mais Karamoko trouvait que, contre le gré de ses désirs, la comédie « du mystère » se prolongeait outre mesure ; et n'ayant pas, d'autre part, dans sa suite, des gens de sa condition dont il pût requérir l'assistance, il avait fini par perdre patience et avait mis en œuvre les grands moyens usités dans ces pays de la barbarie.

Comme d'ailleurs un peu de vérité se mêle à toutes les légendes, et à celle même de Karamoko, ce qu'il y avait de fondé concernant les instructions paternelles que l'on attribuait à Samory, c'est que, l'Almamy voulant retarder le plus possible l'heure de l'abrutissement du meilleur rejeton de

sa race, heure qui sonne d'ordinaire, pour les fils des grands chefs musulmans, dès que ceux-ci sont en possession d'un nombre respectable de femmes, n'avait encore pu se décider à autoriser Karamoko à constituer son harem.

*
* *

Ainsi que l'exige le cérémonial diplomatique, Karamoko fit ses visites officielles à M. le ministre de la marine, à M. le général Faidherbe, à M. le président du Conseil, à M. le président de la République.

Mais la visite la plus impatiemment attendue et qui le combla le plus de joie, fut celle qu'il fit au chef de l'armée. Le général Boulanger, en uniforme, entouré d'un brillant état-major, le reçut avec son urbanité et sa bienveillance habituelles. Karamoko remercia chaleureusement le général de l'honneur qu'il lui faisait, — honneur, lui dit-il, qu'il ambitionnait d'une manière toute particulière.

Le général lui exprima l'espoir que le traité signé par Samory, son père, avec la République française, serait durable : « Je suis convaincu, lui dit-il en terminant, que vous emporterez de votre voyage

l'opinion que la France est une nation puissante et qui traite ses hôtes avec la plus grande générosité. »

Tels furent, en effet, les sentiments que Karamoko et sa suite rapportèrent de leur séjour en France.



Il nous paraît inutile de faire ressortir l'importance de ce traité. Il mettait fin à des luttes qui, depuis six années, ensanglantaient les rives du Niger et ramenait dans ces contrées une paix qu'il n'appartient qu'à nous-mêmes de rendre durable.

« Du côté de Samory », écrivait le colonel Frey dans son rapport de fin de campagne, « j'ai l'espoir « qu'il ne s'élèvera pas de difficultés dans le cours « de la prochaine campagne, principalement si l'on « se contente de ravitailler Niagassola et Bamakou, « sans construire de nouveaux forts sur le Niger.

« Le consentement donné par Samory au voyage « de l'un de ses fils, est une preuve de sa bonne foi « dans l'acceptation du traité de paix, et de ses « bonnes dispositions à l'égard des Français.

« Il faudra néanmoins beaucoup de prudence « pendant quelque temps encore, dans nos relations « avec le Bouré et le Manding de Kangaba, dont

« les chefs profiteront de toutes les occasions pour « se soustraire à notre autorité, à laquelle ils pré- « fèrent de beaucoup le patronage de Samory. »

Les prévisions du commandant supérieur et des membres de la mission se sont réalisées. En effet, dans les premiers mois de l'année 1887, une nouvelle mission, dirigée par M. le capitaine Péroz, se rendit dans la résidence de Samory, à Bissandougou. Là, elle présenta à la signature de ce chef un traité qui n'est autre, dans ses lignes principales, que le premier traité signé déjà une fois par Samory, débarrassé des clauses qui avaient fait l'objet de la convention annexe. Samory signa ce traité. En outre, ainsi qu'il en avait déjà la première fois fait la demande, son territoire fut placé sous le protectorat de la France.

CHAPITRE XIII

A Bamakou, le commandant supérieur reçut la visite d'un Maure, Allahdi-Abd-el-Kader, qui vint lui demander de mettre à sa disposition des chevaux et des mulets, pour lui faciliter son retour à Saint-Louis. Il était porteur, disait-il, de lettres de Tombouktou, qui établissaient les bases d'une convention commerciale à conclure entre la Djemma, assemblée des notables de cette ville, et les Français.

Cet Abd-el-Kader n'était autre que ce personnage qui avait été embarqué l'année précédente à Saint-Louis, et expédié à Paris. Là, il avait pris le titre pompeux d'ambassadeur de Tombouktou, et avait été traité avec les égards dus à une situation aussi élevée.

Le colonel Frey fit connaître au gouverneur, par télégraphe, l'objet de la visite du Maure. Il l'informa en même temps qu'il résultait des renseignements qu'il venait de recueillir :

1° Qu'Abd-el-Kader paraissait n'avoir jamais reçu

de mission qui lui permît de prendre le titre d'ambassadeur de Tombouktou;

2° Que ce Maure lui semblait être un simple imposteur;

3° Qu'Abd-el-Kader, fût-il réellement un envoyé de la Djemma de Tombouktou, c'est-à-dire d'un groupe de quelques marchands d'esclaves qui se partageaient le commerce de la cité, il n'y avait aucun intérêt à conclure une convention avec les commerçants d'une ville dont on avait exagéré considérablement l'importance, et qui était, en tout cas, séparée de Bamakou par une distance d'environ douze cents kilomètres;

4° Que si une convention devait être conclue, en vue de préparer ou de réserver pour l'avenir notre action politique dans ces contrées, il fallait traiter avec les Maures propriétaires de Tombouktou et des régions environnantes, et non pas avec de simples marchands qui étaient à la merci complète de ces derniers.

Il ajoutait qu'aucun courant commercial sérieux n'existait et ne pouvait s'établir de longtemps entre Bamakou et Tombouktou, les contrées situées entre ces deux points étant, en partie, de véritables déserts, et les voies qui les traversent manquant complétement de sécurité.

Abd-el-Kader réussit à se rendre à Saint-Louis, mais cette fois, malgré le vif désir qu'il manifesta de revoir la capitale française, où il avait été si magnifiquement accueilli, il dut, le cœur navré, reprendre la route du désert.

*
* *

A son arrivée, le commandant supérieur trouva, à Bamakou, M. le lieutenant de vaisseau Davoust, commandant de la canonnière *le Niger*.

On sait que cette embarcation, d'une longueur de dix-huit mètres, a été construite, à Paris, en parties démontables de vingt-cinq à cinquante kilogrammes, susceptibles ainsi d'être transportées de Kayes à Bamakou au moyen de porteurs, ou à dos d'ânes et de mulets. Le prix de la canonnière fut de 67,000 francs [1].

Le prix de son transport de France à Bamakou s'est élevé à une somme considérable [2] : 170,000 fr. environ.

[1] Il faut y ajouter 21,300 francs pour achat d'objets d'outillage et de matières consommables, etc.

[2] D'après M. l'enseigne de vaisseau Froger, sous la direction duquel l'opération fut effectuée, ce transport aurait

L'embarcation fut remontée à Bamakou par les soins de M. l'enseigne de vaisseau Froger.

Le 7 septembre 1884, la canonnière *le Niger* fit ses premiers essais; elle descendit le fleuve jusqu'à Manambougou, village situé à neuf lieues en aval de Bamakou.

Au cours de ces essais, son commandant, M. Froger, tomba malade; d'autre part, il fut constaté que le mauvais fonctionnement de la machine ne permettait pas de refouler le courant très-rapide du fleuve; dans ces conditions, le voyage de la canonnière se borna à Koulikoro. Là, se trouve un bief de deux à trois kilomètres de longueur dans lequel, même au moment des plus basses eaux, la canonnière peut évoluer librement. Elle passa donc la saison sèche à Koulikoro; pour assurer sa protection, on dut y construire encore un petit poste dont la garnison fut tirée du détachement de Bamakou.

Au commencement de l'année 1885, pendant la campagne de M. le commandant Combes dans le

coûté près de 300,000 francs. En s'en tenant au prix de revient officiel calculé par le gouvernement (6,000 à 8,000 fr. par tonne, de Kayes à Bamakou, pour l'année 1884), on obtient : 22,750 kilogrammes, poids des colis composant la canonnière, à 7,000 francs par tonne, soit 159,250 francs. Prix du transport de France à Kayes, 10,200 francs. Total : 169,450 francs au minimum.

haut Sénégal, M. l'enseigne de vaisseau Davoust, qui fut promu quelques mois après lieutenant de vaisseau, prit le commandant de la canonnière. Cet officier s'appliqua à remédier aux défauts de toute sorte, — tant au point de vue des aménagements de l'embarcation qu'à celui de ses propriétés nautiques, — que les premiers essais avaient révélés.

Le 6 septembre 1885, après avoir procédé à une nouvelle série d'essais, qui lui permirent de constater que la machine avait acquis les qualités nécessaires pour pouvoir lutter contre le courant du fleuve, M. le lieutenant de vaisseau Davoust se mit en route dans la direction de Tombouktou, emmenant à son bord M. le capitaine de cavalerie Delaneau, comme commissaire du gouvernement.

Il fit escale successivement à Nyamina, à Ségou, à Sansandig, et s'avança jusqu'au confluent du Niger et du marigot de Djinné, c'est-à-dire jusqu'à environ la moitié de la distance qui sépare Bamakou de Tombouktou.

Le départ s'était effectué tardivement. La baisse des eaux du fleuve pouvait par suite surprendre la canonnière en plein pays hostile, et laisser son faible équipage exposé, pendant toute la saison sèche, aux attaques des bandes de pillards qui infestent ces

contrées; d'un autre côté, les instructions ministérielles prescrivaient de ne pas dépasser le point qui venait d'être atteint.

La canonnière reprit donc la route de Bamakou; elle repassa devant Sansandig, devant Ségou, la capitale toucouleure, et vint mouiller à Koulikoro.

Le problème de la navigabilité de cette partie du haut Niger était résolu : c'est à ces deux officiers et à M. l'enseigne Froger que revient l'honneur d'avoir les premiers promené les couleurs françaises sur cette partie du grand fleuve africain.

Pendant que la canonnière effectuait ce voyage, dont l'issue paraissait encore douteuse à plusieurs de ceux qui suivaient avec inquiétude les tentatives de pénétration, par le Niger, dans le centre de l'Afrique, l'ordre était donné au commandant supérieur de faire démonter l'embarcation et d'en faire déposer soigneusement les pièces dans le magasin de Bamakou. Pour faciliter l'exécution de cette mesure, le commandant de la canonnière remonta le Niger dans le courant du mois de novembre, de manière à se rapprocher le plus possible du poste de Bamakou.

Après plusieurs tentatives infructueuses pour franchir les rapides de Manambougou, et au cours desquelles l'embarcation faillit se briser sur

des roches, M. le lieutenant de vaisseau Davoust mouilla devant ce point. Cet officier avait rapporté de son exploration la certitude que, dans un prochain voyage, la canonnière pouvait atteindre Tombouktou, la cité mystérieuse. Le seul obstacle sérieux qu'il y eût à surmonter était la traversée du lac Deboé, sur lequel il n'avait recueilli que des renseignements insuffisants.

L'opinion de cet officier était qu'il lui eût été peut-être même possible, lors du voyage qu'il venait d'accomplir, de pousser jusqu'à cette ville, si les instructions ministérielles ne le lui avaient pas interdit d'une manière aussi formelle. Si cette éventualité s'était présentée, il eût pris la résolution de descendre le Niger jusqu'aux rapides de Boussa, dans le cas où la baisse des eaux l'eût surpris à Tombouktou et où il eût reçu de la population de cette ville un accueil inhospitalier.

A son arrivée à Bamakou, le colonel Frey reçut de M. Davoust la demande d'entreprendre, à la prochaine crue du fleuve, un nouveau voyage dont l'objectif serait Tombouktou.

Le commandant supérieur appuya cette demande auprès du ministre en exprimant l'avis qu'il avait pleine confiance dans sa réussite, en raison surtout de l'expérience personnelle que M. le lieutenant de

vaisseau Davoust venait d'acquérir par sa précédente exploration, et des soins que cet officier apportait aux préparatifs de son voyage pour en assurer le succès; il ajoutait, toutefois, qu'il croyait indispensable que la mission nouvelle fût dépouillée de tout caractère politique, pour ne pas porter ombrage aux chefs riverains du Niger, et qu'elle devait avoir uniquement en vue l'exploration scientifique de cette partie du fleuve.

Sur ces entrefaites, arriva du ministère l'ordre de surseoir au démontage de la canonnière.

M. le lieutenant de vaisseau Davoust travailla, pendant la saison sèche, à la préparation de sa campagne. Il construisit plusieurs chalands destinés à transporter, à la remorque de la canonnière, quinze à vingt jours de bois de chauffe, dont il avait manqué, à diverses reprises, dans le précédent voyage, ce qui l'avait obligé de recourir, comme combustible, à de la paille et à des joncs; il expédia ensuite des émissaires aux villages qui lui avaient fait bon accueil, en leur recommandant de réunir à l'avance, pour lui faciliter son voyage, des approvisionnements de bois sur des points déterminés de la rive.

En juin 1886, toutes les dispositions étaient prises pour le départ; l'autorisation du ministre venait de

parvenir au commandant supérieur, lorsque M. Davoust tomba gravement malade, et, sur l'avis du médecin du poste de Bamakou, dut être renvoyé immédiatement en France.

En l'absence d'un officier de vaisseau auquel on pût confier la direction de l'exploration, ordre fut donné au maître européen, à qui était échu le commandement de la canonnière, de surseoir à ce voyage, et de se borner à naviguer entre Koulikoro et Nyamina.

En octobre 1886, M. le lieutenant de vaisseau Caron arriva à Bamakou, et prit le commandement de la canonnière *le Niger*. Dans les premiers jours de juillet de l'année 1887, ayant à son bord un lieutenant d'infanterie de marine et un médecin, cet officier entreprit le voyage de Tombouktou, d'où il est aujourd'hui de retour, après une absence de deux mois. Par mesure de précaution, dans la crainte de ne pas trouver, en route, le combustible nécessaire, on avait eu soin de faire emporter par la canonnière huit tonnes de charbon de terre que l'on avait fait venir de Saint-Louis[1].

[1] Ce détail donne une idée de la difficulté de ces entreprises : chaque tonne de charbon n'exige pas moins de quatre mois pour son transport de Saint-Louis à Bamakou, et revient de 6,000 à 8,000 francs.

Nous attendons avec intérêt les renseignements que la mission aura rapportés de cette exploration. Nous ne doutons pas qu'ils confirment ceux que nous possédons depuis quelque temps, et qui nous montrent cette partie de l'Afrique sous un tout autre aspect que celui qui a été dépeint par quelques esprits enthousiastes; nous ne serions nullement étonnés d'apprendre que là où, d'après certains récits, doivent se trouver de riches contrées, des centres considérables de population et de commerce, trente à cinquante millions d'habitants, on n'ait rencontré que de misérables villages, d'immenses espaces nus, désolés, sans population ni commerce.

CHAPITRE XIV

DES RAPPORTS DU COMMANDANT SUPÉRIEUR AVEC AHMADOU SCHEIKOU PENDANT LA CAMPAGNE 1885-1886.

Nous avons, au début des opérations de la colonne contre Samory, laissé Ahmadou Scheikou aux prises avec son frère Daah. Pour bien faire ressortir l'enchaînement des faits, comme aussi pour ne pas interrompre le récit des relations avec ce chef, nous allons, devançant la date des événements, conduire le lecteur jusqu'à la fin de la campagne 1885-1886.

Dès son arrivée à Kayes, le colonel se mit en rapport avec le sultan de Ségou. Il lui écrivit pour lui annoncer son arrivée dans le haut Sénégal, lui rappeler les bonnes relations d'amitié qu'ils avaient entretenues autrefois ensemble, et lui faire part de son grand désir de les renouer. Il lui exposa que la présence des Français dans le haut Sénégal et sur le Niger était la conséquence d'un développement

considérable que ceux-ci avaient donné à leur commerce; qu'ils avaient été amenés à s'établir sur un certain nombre de points de ce grand espace qui va du Sénégal au Niger, non point par esprit de conquête, mais simplement dans l'intention de délivrer ces contrées des bandes de brigands qui les ravagent sans cesse, et qui ne sont pas moins ses ennemis que les leurs; avec le dessein aussi de fournir aux caravanes une route sûre où elles ne fussent plus exposées à être rançonnées ou pillées par le premier chef de village venu.

Il fait savoir également à Ahmadou quelle sera sa ligne de conduite à son égard : il ne tentera rien, ni ouvertement ni en secret, contre son autorité, disposé qu'il est à garder une stricte neutralité, aussi bien dans les luttes du Sultan contre les Bambaras que dans ses conflits avec ses frères. C'est ainsi que, se conformant aux règles de l'hospitalité, qui sont en honneur chez tous les peuples civilisés, il veut bien accorder asile à ses deux frères, Monyrou et Ameydou, qui viennent de chercher un refuge dans le poste de Kita, pour échapper à ses coups, mais il ne tolérera pas qu'ils profitent de cette protection pour faire des levées et ourdir des intrigues contre Ahmadou.

Il l'engage à lever cette interdiction qu'il vient

de publier, qui est un acte d'hostilité manifeste contre les Français, et dont les fâcheuses conséquences pèseront plus sur ses sujets que sur ces derniers.

Pour bien montrer combien ses intentions sont amicales et bienveillantes à son égard, le colonel le prévient qu'il est disposé à entrer en arrangement avec lui au sujet de l'affaire du traité de Nyamina qui lui tient tant à cœur, et qu'il cherchera à régler ce point au mieux de ses intérêts.

Enfin, comme avec les peuples musulmans il importe de toujours faire ressortir que les sentiments de conciliation ne sont pas inspirés par la crainte, la lettre ajoutait que le commandant supérieur avait les moyens nécessaires pour venir à bout de ses ennemis du Soudan, fussent-ils tous ligués contre lui.

De ce moment date l'inauguration, vis-à-vis d'Ahmadou, d'une ligne de conduite politique qui avait reçu une pleine approbation du ministre de la marine et du sous-secrétaire d'État aux colonies; ligne de conduite dont le commandant supérieur ne s'est point départi, et qui peut amener un jour le sultan de Ségou à entrer en relations, sinon amicales, toutefois moins hostiles avec nous.

Ahmadou répond au colonel que sa lettre est

pleine de belles promesses, mais que des actes seraient autrement préférables pour montrer que les Français veulent en réalité rompre avec la politique passée, et, pour employer une expression qu'il affectionne, cesser de lui faire du tort en toute circonstance, comme cela vient encore d'avoir lieu au sujet de Nyamina. Or, la présence, à Kita, de Monyrou et d'Ameydou, — ses frères, il est vrai, mais ses ennemis personnels, — fournit au colonel une belle occasion de mettre ses actes d'accord avec ses déclarations : qu'il lui livre sans retard ces derniers, il pourra alors donner quelque crédit à ses protestations d'amitié.

De la part d'Ahmadou Scheikou, dont, depuis plusieurs années, les lettres n'étaient qu'un tissu de menaces et d'injures, cette réponse pouvait être considérée comme empreinte d'une grande modération. Toutefois, elle témoignait encore une défiance que ne justifiaient que trop les moyens qui avaient été employés à son égard.

*
* *

A son passage à Kita, dans les premiers jours du mois de janvier, le colonel reçut la visite des deux

princes fugitifs Monyrou et Ameydou. Ce sont deux jeunes gens de vingt-cinq à vingt-sept ans, au nez aquilin, aux lèvres minces, à la physionomie agréable et douce; leur taille est grande et élancée; leurs extrémités d'une finesse remarquable ; ils sont vêtus avec simplicité, comme il convient à des suppliants, mais leurs vêtements sont de la plus grande propreté. Cette attitude, cet extérieur empreint d'une certaine distinction, formaient un contraste frappant avec les manières grossières et la rudesse des traits des hommes qui les accompagnaient.

Dès qu'ils furent introduits devant le colonel, les deux jeunes gens se prosternèrent avec humilité devant lui, remettant leur sort entre ses mains; ils lui exposèrent que, pour se soustraire à la rage sanguinaire d'Ahmadou, qui a juré d'exterminer tous ses frères les uns après les autres, sans considération pour leur âge, pour leur faiblesse, ils ont été obligés de chercher un refuge auprès des Français. Ils implorent également leur appui en faveur de leur frère Daah, qui est sur le point de succomber sous les coups d'Ahmadou.

Le colonel les rassure, en leur déclarant que jamais un Français ne se rendra coupable de l'acte de lâcheté qu'Ahmadou vient de lui demander. Ils peuvent donc considérer l'asile où ils se trouvent

comme inviolable. Quant à porter secours à Daah, il leur représente que ce serait là un acte qui équivaudrait à une déclaration de guerre; or, tout en reconnaissant qu'Ahmadou n'aime pas les Français, il espère éviter l'effusion du sang, arriver même à une entente avec ce chef et à une paix durable.

Pour les mêmes considérations, il ne peut pas permettre à Monyrou et à Ameydou de profiter de la protection qu'il leur accorde pour tenter d'entraîner nos populations alliées dans une guerre contre Ahmadou.

Les deux jeunes gens conjurent alors le colonel de ne pas croire à la possibilité d'une paix sincère avec Ahmadou :

« Ahmadou, aux côtés duquel nous avons vécu « depuis notre naissance, lui disent-ils, et dont « nous connaissons les pensées les plus intimes, « nourrit dans son cœur contre les Français une « haine qu'aucune satisfaction, qu'aucune conces- « sion, sauf leur abandon du haut Sénégal, ne « pourra éteindre : avant longtemps, ceux-ci en res- « sentiront les effets. Le jour, en effet, où Ahmadou « trouvera l'occasion de l'assouvir, aucune consi- « dération de personnes, aucune promesse, aucun « engagement, aucun traité ne l'arrêtera. Ce qui « l'a empêché, jusqu'ici, de rien tenter contre eux,

« ce sont les démêlés qu'il a eus avec ses frères
« et avec les Bambaras. Mais patiemment, avec la
« lenteur qui caractérise toutes ses actions, Ahma-
« dou travaille à former contre les Français une vaste
« ligue dans laquelle doivent entrer, non-seulement
« Abdoul-Babakar, mais les chefs du Djoloff, du
« Cayor, et même des fanatiques de Saint-Louis. Le
« premier insuccès qui arrivera à leurs colonnes, la
« première maladie des blancs, c'est-à-dire la pre-
« mière épidémie de fièvre jaune qui les décimera,
« sera le signal d'une guerre à outrance, d'un sou-
« lèvement général contre eux. »

C'était un spectacle touchant et propre à remuer profondément les cœurs, que celui de ces deux jeunes fugitifs qui, les larmes dans les yeux, avec un tremblement dans la voix, fait de soupirs et de sanglots étouffés, retraçaient leurs douleurs et s'efforçaient de faire partager leurs convictions sur les desseins hostiles de leur frère. Tour à tour ils prenaient la parole pour confirmer les déclarations que l'un des deux venait de faire, ou pour donner plus de force au sentiment qu'il venait d'exprimer.

Le colonel fut inflexible dans sa ligne de conduite : il les engagea à faire savoir à Daah qu'il pouvait, lui aussi, venir chercher un refuge auprès de nos postes ; qu'il tenterait, si Daah était disposé à

faire sa soumission à Ahmadou, d'obtenir de ce dernier de bonnes conditions; mais il déclara formellement qu'il ne voulait rien entreprendre contre Ahmadou, avec lequel il n'était pas en guerre.

Il autorise Monyrou et Ameydou à accompagner la colonne dans les opérations qu'elle va faire contre Samory. S'il était de bonne politique de montrer à ces deux jeunes princes, qui peuvent être un jour les successeurs d'Ahmadou sur le trône de Ségou, que notre politique, toute de fermeté et de loyauté, ne souffrait pas de compromission, il y avait également intérêt à leur donner cette occasion de constater la puissance de nos armes et de nos moyens d'action.



Ahmadou, en même temps qu'il demandait que ses deux frères lui fussent livrés, envoyait injonctions sur injonctions à ses sujets pour leur défendre de prêter un concours d'aucune sorte à la colonne. En réponse à cette mesure, le commandant supérieur, qui, pour empêcher Samory de se réapprovisionner en armes et en munitions, avait interdit, sur toute l'étendue du territoire du haut Sénégal,

tout commerce avec la rive droite du Niger, prit une mesure analogue envers le Sultan. Il défendit qu'on laissât partir de nos escales aucune caravane portant des armes et des munitions à Ahmadou. Il n'ignorait pas que le Sultan eût un approvisionnement considérable d'armes, de poudre et de balles, mais il prévoyait le moment où cet approvisionnement serait diminué, sinon épuisé; et il était certain, ce moment venu, d'amener Ahmadou à composition.

Dans les premiers jours de son arrivée à Niagassola, vers le 26 janvier 1886, après la dispersion de l'armée de Malinkamory, le colonel écrivit à Ahmadou une lettre qu'il data de Nabou, près du Niger, pour bien indiquer au Sultan qu'il se trouvait au centre des pays occupés par Samory depuis le commencement de l'hivernage :

« L'armée de Malinkamory tout entière a été « dispersée; son chef n'est parvenu qu'avec la plus « grande peine à atteindre le Niger, avec quelques « cavaliers seulement. Samory m'a envoyé aussitôt « une députation pour implorer la paix, souscri- « vant d'avance à toutes les conditions que je lui « imposerais. J'ai répondu que je ne consentirais pas « à accorder cette paix tant qu'un seul des sophas de « Samory serait sur la rive gauche du Niger. L'en-

« voyé de Samory a expédié aussitôt des courriers « aux quelques sòphas qui sont encore sur cette rive « du fleuve, avec ordre de passer le Niger et « d'abandonner la rive gauche à nos troupes. Je « suis heureux de t'apprendre ces faits, afin que tu « te réjouisses avec moi du résultat de cette cam- « pagne, qui va mettre fin à cette série de guerres « qui, depuis six années, ensanglantent les pays « entre Niger et Sénégal. Un traité de paix va être « conclu prochainement avec Samory. Il est temps « que nous signions également tous deux ce traité « de paix, dont je t'ai déjà entretenu plusieurs fois « depuis mon arrivée dans le haut Sénégal. Sache « bien que notre amitié est préférable en tous points « à notre indifférence, et à plus forte raison à notre « inimitié. »

A la lecture de cette lettre, Ahmadou, dont cette victoire renversait tous les desseins et déjouait les plans de vengeance, car elle rendait disponibles, dès le mois de février, nos forces qui, les années précédentes, étaient encore, à la fin du mois de juin, occupées à combattre sur le Niger, se laisse aller aux plus grands emportements.

Dans sa colère, il presse de questions le courrier, lui ordonne de dire la vérité, le menace du dernier supplice s'il n'avoue pas que cette lettre est

l'œuvre d'un faussaire, qu'elle ne provient pas du colonel, et que ce dernier n'est pas vainqueur de Samory.

Le malheureux indigène, voyant qu'il va peut-être payer de sa tête la mauvaise humeur du Sultan, tout en déclarant que cette lettre lui a bien été remise par le colonel lui-même, se prosterne aux pieds d'Ahmadou et implore sa grâce. Celui-ci donne l'ordre de l'enfermer, il statuera le lendemain sur son sort.

Mais l'envoyé réussit à s'évader pendant la nuit, et vient rendre compte de sa mission au commandant supérieur.

Le colonel se trouvait en ce moment à Kita, de retour de Bamakou, et prêt à se porter sur Kayes, au secours du poste de Bakel, que les Sarrakholais menaçaient d'attaquer. Informé que les contingents de Lamine étaient composés principalement de Sarrakholais du Guidimakha, province placée, sinon de droit, du moins de fait, sous l'autorité d'Ahmadou, à qui elle payait annuellement une forte dîme, il écrivit au Sultan pour lui signaler la conduite de ses sujets. Il l'invitait à punir sans retard les coupables, sinon, il menaçait de procéder lui-même, avec ses troupes, à leur châtiment. Puis, comme Ahmadou, aux prises avec Daah, se trouvait

dans l'impossibilité de s'avancer dans le Guidimakha, et faisait attendre sa réponse; pressé, d'autre part, de mettre fin à l'insurrection, le colonel envahit au mois d'avril le Guidimakha, et infligea aux villages les plus compromis un châtiment mérité.

Vers la même époque, Ahmadou avait mis le siége devant Lambédou et s'emparait de vive force de cette place, non toutefois sans avoir sacrifié deux cents de ses plus braves guerriers. Daah, imitant l'héroïsme de son frère Montaga, s'était fait tuer par un de ses fidèles, pour ne pas tomber vivant entre les mains d'Ahmadou.

Ahmadou, fier de sa victoire de Lambédou, ne craignit pas de reprocher vivement au colonel son incursion dans le Guidimakha, par une lettre que nous donnons ci-après comme spécimen du style du Sultan.

« De la part d'Ahmadou, chef des croyants, etc.

« Nous, au commandant supérieur, — salut à « celui qui suit le sentier droit, — sache que tes « paroles ne correspondent pas avec tes actes.

« Tu nous avais envoyé une lettre quand nous « étions à Gadiaba, dans laquelle tu nous disais que « tu voulais châtier les gens du Guidimakha et du « Diafounou; tu me disais cela avec beaucoup de « phrases, en me signalant ces gens comme des

« ennemis à nous deux, parce qu'ils ont fait cause « commune avec le marabout.

« Je t'ai répondu en te disant que je suis en train « d'entreprendre une expédition et que je ne puis « rien faire pour le moment, mais que j'ai écrit à « mes sujets pour les empêcher de te faire du tort, « et leur ai prescrit de ne pas se mettre sous les « ordres de personne autre que nous; je leur ai « défendu de venir en aide à nos ennemis. Je t'ai « dit qu'à notre retour, si Dieu nous accorde la « paix, je les punirai aussi sévèrement qu'ils le « méritent.

« Je t'ai fait savoir que, s'il plaît à Dieu, je les « punirai assez pour te satisfaire et de façon qu'ils « ne recommencent plus.

« Tu n'as pas tenu compte de cette lettre; « tu as pris ton armée pour marcher contre « eux, pour brûler leurs villages et enlever leurs « troupeaux, puis, tu les as chassés de leur « pays.

« En recevant cette lettre, cesse de nous faire du « tort, arrête-toi dans cette voie, et ne continue pas « à t'accaparer des gens qui sont sous notre domi- « nation. Il y a longtemps que nous gardons le « silence et que nous fermons les yeux sur vos « agissements contre nous.

« Ne recommence pas à nous faire du tort en « violant le traité qui existe entre nous.

« Si l'amitié que tu déclares avoir pour nous existe « réellement, ne fais plus d'actes de cette sorte.

« Salut. »

Le traité dont il est question à la fin de cette lettre, est le traité qu'Ahmadou a passé avec le capitaine Gallieni, en 1881, traité qui n'a pas été accepté par le gouvernement français, mais qu'Ahmadou persiste à considérer comme valable et fait en due et bonne forme.

Le colonel, dans sa réponse, fait savoir à Ahmadou qu'il n'avait pas voulu attendre que tout le pays fût en feu pour commencer ses opérations contre le Guidimakha. En même temps, il informe le Sultan que le marabout Mahmadou Lamine, chassé de toutes nos possessions, n'est plus à craindre pour lui ni pour nous; qu'il doit, par suite, savoir gré à la colonne de l'avoir débarrassé si promptement d'un de ses plus redoutables ennemis : « Toutefois, lui écrit-il, Souaïbou, le fils du marabout, a « échappé à nos coups; il s'est enfui dans le Diafounou, province placée également sous ton « autorité. Là, les habitants lui ont donné asile, se « sont tous déclarés en sa faveur, et lui ont construit

« un tata, à Goury. D'un autre côté, le Diafounou, « comme le Guidimakha, a fourni ses plus chauds « partisans au marabout, lors des attaques contre « Kounguel et contre Bakel. A ce double titre, cette « province mériterait d'être châtiée immédiate- « ment. L'avancement de la saison ne me permet pas « de le faire. Mais si, au début même de la prochaine « campagne, tu ne te rends pas maître du fils du « marabout, et si tu ne châties pas les Diafounounkés, « j'envahirai le Diafounou comme je viens de faire « du Guidimakha, et lui ferai payer cher sa par- « ticipation à l'insurrection sarrakholaise et aux « attaques contre Bakel. »

En mettant Ahmadou en demeure de faire cette répression, le colonel Frey attirait le Sultan à deux jours de marche de notre poste de Kayes. A ce moment, les fortifications de ce poste, commencées depuis plusieurs mois, seraient terminées ; d'un autre côté, Kita, Koundou, Niagassola seraient approvisionnés en vivres pour près de deux années ; enfin, Mahmadou Lamine, après les défaites que lui-même et ses contingents avaient successivement éprouvées, pouvait, au début même de la campagne, par une marche rapide combinée avec une opération sur ses derrières, être surpris dans Diana, où il s'était enfermé.

Le plan de campagne consistait à obliger en temps utile Ahmadou, occupé à lutter contre le Diafounou, réduit à une situation précaire, par suite du maintien de l'interdiction de la vente des marchandises de guerre, à renoncer au Guidimakha et à reconnaître, par un traité qui lui eût été imposé, les faits accomplis de notre établissement dans le haut Sénégal.

Au cas d'un refus, les circonstances étaient alors des plus favorables pour attaquer le Sultan dans le Diafounou avec toutes nos forces réunies. Le succès de nos armes était assuré.

D'autre part, il était alors possible, si on l'eût voulu à ce moment, de reprendre le projet de constitution, sous les ordres d'Ahmadou ou de l'un de ses frères, d'un empire toucouleur dans les conditions que nous exposerons à la fin de cet ouvrage.

Quoi qu'il en soit, au moment de la rentrée en France du colonel Frey, Ahmadou Scheikou donnait l'assurance qu'il allait venir bientôt châtier le Diafounou. Bien plus, effrayé par les succès si rapides et si complets que la colonne française venait d'obtenir en quelques mois dans sa double campagne, l'orgueilleux Sultan faisait amende honorable, il protestait à son tour de son amitié pour les Fran-

çais. Il annonçait qu'il allait ouvrir les routes aux caravanes et demandait humblement que la liberté de vente des armes et de poudre lui fût accordée en compensation.



Les protestations d'Ahmadou étaient-elles sincères? Nous ne le pensons pas.

Un fait qui démontre bien le peu de fondement que l'on peut faire sur la bonne foi du Sultan, c'est que, tout en écrivant cette lettre, il donnait plus que jamais suite à sa politique, qui tend à dépeupler non-seulement les environs de nos postes du haut Sénégal, mais encore les deux rives du fleuve dans toute la longueur de son cours, mais aussi les environs mêmes de Saint-Louis, en entraînant les Peulhs, les Toucouleurs et en général tous les musulmans à émigrer vers le Kaarta, où il leur promet de belles terres à cultiver, du butin à gagner sur les Bambaras et autres peuples idolâtres, des espaces considérables pour l'élève de leurs bestiaux, et enfin, une sécurité complète dans la pratique de leur religion et dans leur droit d'avoir et de faire des esclaves. A ce moment, de tous côtés,

des agents étaient envoyés pour presser cette émigration, pendant que, à son instigation, des marabouts qui lui étaient dévoués, par leur action sourde et persévérante, agissaient directement sur l'esprit de ces populations. Cette émigration a pris une telle proportion pendant la campagne 1886-1887, qu'au mois de mars dernier, le commandant de Kayes fit tirer à mitraille sur des bandes d'émigrants qui, défilant le long de la rive droite, en face du poste, se dirigeaient vers Nioro, en ravageant les contrées qui se trouvaient sur leur passage.

*
* *

Le commandant intérimaire répondit à Ahmadou qu'il était heureux de le trouver enfin dans de meilleures dispositions d'esprit à l'égard des Français. Il le remerciait de la décision qu'il avait prise d'ouvrir les routes au commerce ; mais en ce qui concernait la demande relative à la levée de l'interdiction de la vente des armes et de la poudre, il ne pouvait lui donner satisfaction.

C'était, tout en montrant au Sultan que nous n'étions pas à la merci de ses caprices, lui faire

sentir que nous avions enfin trouvé le moyen de le réduire à l'impuissance.

Que fait Ahmadou ? Plein d'inquiétude sur les conséquences de cette mesure; conseillé par les *traitants*, commerçants indigènes de Kayes, il s'empressa d'envoyer à Saint-Louis une ambassade composée de Samba N'Diaye et de sept Toucouleurs, avec une lettre pour le gouverneur. Dans cette lettre, qui est remise au chef de la colonie dans les premiers jours du mois de septembre, Ahmadou donne des explications sur la nécessité dans laquelle il s'était trouvé de fermer les routes afin de conserver, disait-il, tous ses moyens d'action pour sa lutte contre le Kaarta; explication mensongère en tous points, car les caravanes maures, chargées de gommes, et auxquelles il avait interdit le chemin de nos escales, ne pouvaient lui être d'aucun secours dans cette guerre.

Il faisait, en outre, de nouvelles et belles protestations d'amitié pour les Français, prenait l'engagement formel de ne plus entraver le commerce de nos escales, enfin, il suppliait qu'on lui laissât faire des approvisionnements d'armes et de poudre à Médine et à Bakel.



C'était la confirmation éclatante de l'efficacité de la mesure appliquée par le colonel Frey. Ahmadou ne recevant plus ni armes ni poudre de ses fournisseurs ordinaires, ne pouvant s'en procurer d'aucune manière était à notre discrétion : il aurait signé tous les traités, accepté toutes les conditions qu'on eût voulu lui imposer. Il fallait se garder de rapporter cette interdiction : au contraire, le moment était venu d'en étendre l'application à toute la Sénégambie.

Le colonel Frey en fit instamment la demande au gouverneur et au ministre.

Il fit ressortir que la généralisation de cette mesure, employée concurremment avec le désarmement des peuplades qui se révoltent contre notre autorité, ainsi que cela eut lieu pour les Sarrakholais, constituait le moyen plus favorable de mettre fin à cette situation troublée, dans laquelle se débattent sans cesse nos possessions du bas comme du haut Sénégal. Elle aurait pour conséquence, sinon de faire cesser complétement les guerres intestines qui ensanglantent ces malheureuses contrées

et les ventes d'esclaves qui en sont le résultat, au moins, d'en diminuer le nombre et d'en atténuer les effets; enfin, elle nous permettrait de réduire considérablement la force de nos garnisons du haut Sénégal. Si cette mesure était ainsi appliquée, il faudrait punir avec une grande rigueur ceux qui se livreraient à la contrebande de ces armes ou marchandises, les assimiler à des négriers et les traiter comme tels.

Les Anglais et les Portugais, nos voisins dans nos possessions sénégambiennes, consentiraient, selon toute probabilité, à entrer dans une convention qui changerait la face des choses dans cette partie de l'Afrique. Ils y consentiraient autant par raison d'humanité que par intérêt. Les Anglais n'ont-ils pas défendu, en 1886, au moment de la levée de boucliers de Mahmadou Lamine, à tous les commerçants et traitants de la Gambie de vendre, dans n'importe quel comptoir de cette rivière, non-seulement des armes, mais des balles, de la poudre, du soufre, en un mot, tout ce que le noir est obligé de se procurer dans les escales pour pouvoir faire la guerre? Nous savons de source autorisée, qu'à la même époque, le gouvernement anglais, pressenti par le gouverneur de la Gambie sur l'opportunité qu'il y aurait à conclure avec le gouverneur

du Sénégal une entente ayant pour objet de donner à cette interdiction un caractère général dans la Sénégambie, fit savoir qu'il y avait lieu de s'associer à une pareille mesure, si elle était proposée par notre gouvernement.

De ce côté, il n'y aurait donc sans doute pas d'obstacles sérieux à vaincre pour la conclusion d'une convention qui serait l'une des œuvres philanthropiques du siècle.

L'opposition viendra-t-elle des négociants du Sénégal, dont le commerce serait diminué de 500,000 francs par an; — c'est ce que représente approximativement le produit de la vente des armes et de la poudre?

D'une honorabilité à laquelle on est heureux de rendre hommage, possédant pour la plupart une grande expérience des affaires commerciales de la colonie, pénétrés de l'importance des sacrifices faits par la métropole pour leur venir en aide, ceux-ci n'hésiteraient pas, par esprit patriotique, à accepter ce sacrifice sans récriminer. Comme ils font la plus grande partie des fournitures du matériel et des vivres destinés au haut Sénégal, et y exportent pour le seul compte de l'État plusieurs milliers de tonnes par an, ils seraient certainement les plus atteints par cette mesure, comme aussi par

toute restriction de notre occupation du haut Sénégal! Toutefois, ceux qui ont eu l'occasion de les fréquenter, peuvent affirmer que ces éventualités ne les surprendraient nullement. C'est que, s'ils ont salué avec joie l'entreprise du haut fleuve, la plupart ont constaté avec peine la stérilité des résultats.

« Cette entreprise du haut Sénégal est pour nous « une source bien précieuse de profits », disait l'un des plus autorisés d'entre eux; « c'est une véri- « table vache à lait qui, hélas! peut tarir d'un « moment à l'autre! »

Ne trouveront-ils pas cependant une compensation dans les conséquences de cette mesure, qui forcerait les indigènes à cultiver davantage, à rechercher, dans un plus grand développement de leur commerce, les avantages qu'ils ne pourront plus se procurer par la guerre ?

Si cette mesure ne réunissait pas l'assentiment des trois nations intéressées, il faudrait la mettre nous-mêmes en pratique dans nos possessions, sans le concours des deux autres. Les indigènes ne pourraient se procurer de la poudre et des armes que par la contrebande, à des prix considérables : ils hésiteraient à tirer un coup de fusil, quand ce coup leur reviendrait quelque peu cher.

On objectera qu'ils peuvent fabriquer eux-mêmes de la poudre. Ils peuvent le faire, en effet, mais avec du soufre qu'ils sont obligés d'acheter au commerce, car il n'en existe pas, croyons-nous, dans cette partie du continent africain ; et en tout cas, la poudre qu'ils fabriquent est de qualité tellement inférieure, qu'ils doivent recourir à de la poudre de traite pour garnir les bassinets de leurs fusils, sinon l'inflammation ne pourrait pas se produire. Si même, par la rivière de Gambie ou par le Maroc, on parvenait à introduire quelques barils de poudre ou quelques armes de contrebande au Sénégal, les Maures de la rive droite, le Cayor, le Fouta et Ahmadou Scheikou, c'est-à-dire les parties les plus remuantes, les plus belliqueuses de la colonie, ne pourraient plus en recevoir facilement. Pour assurer la pleine efficacité de cette mesure, il suffirait d'occuper Portendick et la côte d'Arguin, ce qui n'entraînerait qu'à une dépense de peu d'importance et compléterait cette sorte de blocus de la Sénégambie.

Comme nous l'avons vu plus haut, cette interdiction de la vente des armes et des munitions de guerre a été ordonnée également par le colonel Frey contre Samory. C'est grâce à l'application rigoureuse qui fut faite de cette mesure sur le

haut Niger, qu'à la suite de la défaite de son armée au Fatako-Djino, le chef indigène implora si instamment la paix.

Enfin, dans une entrevue qu'il eut avec le chef du Fouta, Abdoul-Boubakar, le colonel fit aussi savoir à ce dernier que c'était là l'arme dont il se servirait contre lui, au cas où il violerait ses engagements à notre égard; ce qui ne contribua pas peu, nous en sommes persuadé, à le faire réfléchir sur les conséquences d'une rupture avec nous[1].

Nous terminons la première partie de cette campagne en mentionnant que, par un télégramme mis à l'ordre du jour de la colonne, le ministre de la marine adressa ses félicitations au corps expéditionnaire et à son chef pour la victoire qu'ils venaient de remporter sur l'armée de Malinkamory.

[1] A ceux qui objectent que l'application de la mesure proposée entraînerait de très-grandes difficultés, nous répondrons qu'une mesure analogue, qui fut prise, il y a une vingtaine d'années, à l'égard des Maures, par le général Faidherbe, alors gouverneur du Sénégal, est encore aujourd'hui pleinement en vigueur. En effet, on ne rencontre aucun Maure en armes, dans toute la partie de la Sénégambie, au sud-est de la ligne formée par le fleuve le Sénégal.

CHAPITRE XV

Au cours de l'impression de ce livre, le bruit a couru, au Sénégal, de la mort de Karamoko. Il aurait été tué, victime de sa témérité, dans un combat livré par une armée de Samory contre Tiéba, roi du Canadougou.

Quoique le fait n'ait par lui-même rien d'impossible, il paraîtra peu vraisemblable à quiconque connaît la manière de combattre des grands chefs noirs. Très-rarement, en effet, ces derniers se tiennent avec la masse des combattants, et encore moins se jettent-ils au fort d'une mêlée! Leur personne est trop précieuse pour qu'ils commettent l'imprudence de l'exposer ainsi bénévolement.

Pendant l'action, leur place est, d'ordinaire, sur la ligne de retraite, à distance convenable du lieu de la lutte, en un point d'où ils puissent, selon les circonstances, soit se porter rapidement sur le champ de bataille, pour recueillir les dépouilles des vaincus, soit détaler au plus vite, si le sort des armes devient contraire.

On a vu tel chef illustre, par exemple notre vieil allié Sambala, roi de Médine, qui jouit de la réputation d'un guerrier consommé, se sauver dès le début d'un engagement dont l'issue lui paraissait devoir être désastreuse, et n'apprendre que plusieurs jours après la nouvelle que son parti avait remporté la victoire.

Quant au fils de Samory, peut-être, une fois revêtu de l'une des superbes armures de cuirassiers qu'il reçut à Paris, en présent du chef de l'État, s'est-il cru invincible et s'est-il laissé entraîner par sa bouillante ardeur dans une aventure qui lui fut funeste!

Quoi qu'il en soit, cette circonstance nous amène à dire quelques mots du Canadougou, vaillant petit État, encore peu connu, de la rive droite du Niger.

Le Canadougou occupe les contrées arrosées par le Baguié, affluent qui se jette dans le Niger, entre Ségou et Nyamina. Sa capitale, Dalagui, est située à quatre-vingt-dix lieues environ dans le sud-est de Bamakou. Ses habitants forment une race robuste, brave, au caractère indépendant. Bambaras et fétichistes, ils sont, à ce double titre, l'objet de la haine et le but des attaques incessantes des peuples musulmans qui les environnent.

Les populations du Canadougou saluèrent avec

joie notre établissement sur le Niger. Comme toutes les autres races idolâtres, ils virent en nous des protecteurs dont la mission principale était de défendre les faibles, de ramener la tranquillité dans ces contrées et, en même temps, d'opposer une barrière au flot envâhissant de l'islamisme. Aussi, comme le firent les Bambaras du Bélédougou, ne manquèrent-ils pas de rechercher notre alliance.

Au commencement de l'année 1886, Tiéba envoya à Bamakou une députation de dix personnes pour proposer aux Français une alliance défensive et offensive contre Samory, et pour leur demander une pièce de canon.

Ces dix Bambaras étaient intelligents, vigoureux, solidement charpentés ; et, contrairement à ce que l'on remarque chez les autres races africaines, avaient des mollets fortement musclés.

Leurs propositions ne purent être acceptées : un projet de traité de paix venant d'être formé avec Samory.

Jusqu'à ce jour, Tiéba a résisté victorieusement aux attaques de Samory et d'Ahmadou Scheikou. Le Canadougou n'en semble pas moins fatalement destiné à être absorbé, sous peu, par ses puissants voisins, qui en convoitent la conquête comme celle d'une réserve précieuse, dans laquelle ils pourront

puiser à souhait pour alimenter leurs marchés de chair humaine.

Les luttes entre le Ouassoulou et le Canadougou datent de longtemps : elles remontent au jour où l'islamisme a fait ses premiers prosélytes dans cette partie de l'Afrique. Déjà, le roi bambara Diéri, le prédécesseur de Tiéba, consacra son existence à guerroyer contre un certain Mahmadou qui, sous le manteau de la religion, avait réussi à s'emparer du pouvoir dans le Ouassoulou.

Diéri, fatigué de l'état continuel de troubles dans lequel ces luttes entretenaient le pays, résolut de frapper un grand coup. Il marcha avec toutes ses forces sur Kankan, qui était alors la capitale renommée par ses richesses et la ville sainte du Ouassoulou.

Avant l'attaque, le roi bambara voulut faire le dénombrement de son armée, pour se rendre compte de la puissance de ses moyens d'action. Il fit défiler devant lui ses guerriers, et chacun d'eux dut, en passant, déposer, à terre, une pierre devant son chef. On voit encore, paraît-il, entre Tintioulé et Kankan, un amas considérable de cailloux qui atteste le grand nombre d'hommes qui composaient cette armée.

Après un siége de quatre mois, Kankan fut pris

et dévasté. Seul, le réduit de la place, dans lequel se trouvait la mosquée, tenait encore.

Diéri ordonna un dernier assaut; il fut tué sur la brèche et son armée, démoralisée, prit la fuite. Cette mort donna lieu à la légende suivante, imaginée, comme la plupart des traditions du Soudan, par le fanatisme musulman, pour frapper l'esprit de ces populations naïves et leur faire croire à une intervention surnaturelle en faveur de la religion de Mahomet.

Le roi bambara Diéri avait, dit la légende, fait un pacte avec le diable. En échange de son âme, il avait reçu de lui un tapis qui avait la propriété de le soutenir dans les airs.

Grâce à ce précieux talisman, Diéri pouvait se reposer, à l'abri des surprises de ses ennemis. Au siége de Kankan, le roi païen ayant voulu s'élever au-dessus de la mosquée, Dieu, pour punir une pareille audace, déchira le tapis enchanté. Le corps de Diéri, précipité dans l'espace, vint se broyer sur la muraille de la place ennemie.

Parmi les autres légendes répandues dans le Soudan, il en est une que nous nous plaisons à mentionner, car elle a pour héroïnes des femmes; exemple rare dans les mœurs de la société noire, qui tient toujours ces dernières dans une humiliante

infériorité et les couvre d'une sorte d'abjection morale.

Cette légende rapporte que l'armée du Canadougou comprend un corps d'amazones remarquables par leur beauté et par leur intrépidité dans les combats. En différentes circonstances, le salut de l'État fut le prix de leur valeur. Le fait suivant donna lieu à cette légende.

Un jour, à la nouvelle qu'une ville importante du Canadougou était menacée d'une attaque des gens de Samory, une sœur du roi Tiéba leva une armée avec laquelle elle se jeta dans la place. A son exemple, les autres femmes renfermées dans la ville concoururent bravement à la défense. L'assiégeant, harcelé, affaibli par les sorties fréquentes de la petite garnison, fut forcé de lever le siége. L'héroïne, à la tête des cavaliers, se mit à sa poursuite et lui infligea une défaite complète.

DEUXIÈME PARTIE

OPÉRATIONS CONTRE MAHMADOU LAMINE

CHAPITRE PREMIER

Pendant que la colonne française opérait sur le Niger contre les bandes de l'Almamy Samory, un soulèvement formidable éclatait sur ses derrières, à deux cents lieues de distance, avec une rapidité et une violence sans exemple dans l'histoire du Sénégal, et mettait en péril l'existence de nos postes du haut fleuve.

Le marabout Mahmadou Lamine en fut l'instigateur. A sa voix, les populations sarrakholaises accoururent en masse se ranger sous ses ordres. Le mouvement s'étendit immédiatement à d'autres provinces voisines, le Khasso, le Logo, le Boundou, et menaçait de prendre, s'il n'était pas promptement enrayé, le caractère d'une guerre

générale de race, d'une levée de boucliers de toutes les populations indigènes contre l'autorité française.

Le peuple sarrakholais, qui sacrifia tout, tranquillité, biens, son existence même, pour embrasser la cause du marabout, est une des races d'origine blanche habitant l'Afrique occidentale, dont il serait bien intéressant de suivre les transformations ethnographiques et d'étudier les évolutions morales, dans les diverses étapes de ses migrations à travers les peuples du continent noir.

Le Sarrakholais descend en effet de la grande famille sémitique; le mot même de sarrakholais est synonyme d'*homme blanc*. Il ne peut subsister d'ailleurs aucun doute sur l'authenticité de cette origine, dans l'esprit de celui qui se trouve en présence d'un type sarrakholais de race pure : le visage est ovale, les yeux sont grands, bien dessinés, le nez droit, les lèvres minces. Cette origine se révèle encore dans le port de la tête, qui est tenue haute et fière, et dans l'harmonieuse proportion des membres : par exemple, les bras, qui, dans les sujets de race inférieure, sont d'une longueur démesurée, sont chez lui bien conformés et de longueur convenable.

Si l'on examine la jeune fille sarrakholaise de

race pure, on est encore frappé davantage de la ressemblance de ses traits avec ceux qui caractérisent la race blanche. Son nez est petit, souvent aquilin, aux narines très-mobiles; les yeux sont fendus en amande et surmontés de très-longs cils, grands, avec une expression étrange de gazelle effarée; la bouche correcte, parfois gracieuse, laisse voir des dents petites, bien rangées, et du plus pur émail; sa gorge, son buste sont admirables de forme; ses membres bien proportionnés, un peu grêles peut-être; ses attaches fines; avec sa peau bronzée, rougeâtre plutôt que noire, la jeune Sarrakholaise est un petit être qui ne manque ni de charme ni de séduction.

Toutefois, à la suite des croisements multiples avec les races noires, chez un grand nombre de Sarrakholais, les traits se sont dégradés, ont dégénéré, et ont emprunté à ces races leurs formes épaissies et grossières.

Ce qui est demeuré comme un trait distinctif, caractéristique du peuple sarrakholais, c'est une intelligence supérieure à celle des autres peuples au milieu desquels il vit, une civilisation plus avancée, une âpreté au gain toute particulière, et surtout un esprit de mercantilisme, une aptitude vraiment extraordinaire pour le commerce, qui ont fait sur-

nommer les Sarrakholais les colporteurs de l'Afrique occidentale.

Ce sont les Sarrakholais qui fournissent tous les Dioulas, c'est-à-dire les caravaniers de cette partie de l'Afrique. Chaque année, après l'hivernage, dès que les chemins sont devenus praticables, de tous les points habités par eux, partent des Dioulas dans toutes les directions.

Ils vont porter aux diverses peuplades indigènes, qui restent comme confinées, comme cantonnées dans leur territoire, les objets, les marchandises de toute sorte dont elles ont besoin.

La pacotille du Dioula, au départ, est souvent des plus modestes : un peu de sel, quelques pièces de cotonnade, un peu de poudre, un ou deux fusils de traite; le tout est emballé avec un soin minutieux et chargé sur un de ces vaillants petits ânes qui sont le plus précieux auxiliaire, le compagnon de fortune du Dioula.

Chemin faisant, celui-ci troquera une partie de ses marchandises contre des produits des pays qu'il traverse, produits dont il espère trouver un placement avantageux plus loin, dans d'autres régions. En brocantant, en trafiquant ainsi de village en village, de contrée en contrée, il grossit peu à peu son petit bagage. Sa caravane s'augmente d'un, de

plusieurs ânes, d'un bœuf porteur, d'un cheval. A dater de ce moment, il n'a plus qu'un rêve : devenir négrier, se consacrer au commerce des esclaves, sa marchandise de prédilection, d'un transport si facile, et qui remplacera, à un moment donné, ses bêtes de somme indisponibles; celle, enfin, qui présente le moins d'aléa et dont il tirera les plus gros bénéfices.

Le Dioula a eu soin, dans cette prévision, de se munir, au départ, de quelques fers habilement forgés, dont il se servira pour soumettre, pour réduire les captifs les plus récalcitrants, ceux qui, provenant des prises de guerre, se résignent difficilement à leur sort misérable succédant à la condition d'homme libre, et qui, prompts à la révolte et d'une garde difficile, lui ont été vendus quelquefois pour une poignée de sel.

Mais le métier de caravanier n'est pas exempt de péripéties ni de dangers. Souvent le Dioula est pressuré par le chef de la contrée où il séjourne ou qu'il ne fait que traverser; il est forcé d'acheter sa protection par de nombreux cadeaux. Seul au milieu de populations qui convoitent ses biens, ayant conscience de sa faiblesse, il se fait humble, s'arme de patience, payant à son passage dans chaque village,

dans le plus petit hameau, un fort impôt, un droit de péage : ce n'est qu'à ce prix qu'on le laissera commercer, qu'il pourra continuer sa route. Enfin, nul plus que lui n'est exposé à être attaqué, pillé, assassiné par l'une de ces nombreuses tribus maures ou noires, dont le pillage est l'unique moyen d'existence, ou bien par quelque groupe de bandits qui ne seront autres quelquefois que les habitants du village qu'il vient de quitter. Aussi, pareils aux marchands qui ont à effectuer la traversée des déserts infestés par les Touaregs, lorsque les Dioulas ont à franchir des passages dangereux, ils se réunissent en caravanes nombreuses, marchant avec toutes les précautions d'une troupe qui se tient sur ses gardes, et alors, s'ils sont attaqués, ils luttent avec la dernière énergie pour la défense de leur convoi.

Après plusieurs années d'absence, pendant lesquelles il a parcouru les différents marchés d'esclaves et les contrées où l'on fait le commerce de l'or, poussé à diverses reprises jusqu'aux comptoirs européens, pour y échanger, contre de nouvelles marchandises, l'or, l'ivoire et les autres objets qu'il a rapportés de l'intérieur, le Dioula se décide enfin à revenir dans son pays. Il y ramène, si le voyage a été fructueux, quelques captifs qu'il a prélevés sur

les esclaves qui sont passés par ses mains, parmi les plus robustes, les plus aptes aux travaux de culture; quelques femmes, de toutes jeunes filles, presque des enfants, qu'il a choisies avec un soin particulier parmi les plus belles de ses captives, et dont il fera plus tard ses femmes ou ses concubines.

Il entreprendra encore d'autres voyages et continuera cette existence jusqu'à ce qu'il ait réussi à se procurer assez de captifs pour faire produire ce qui est nécessaire à sa subsistance, assez de chevaux, assez de bœufs, assez de femmes pour pouvoir s'établir chez lui et vivre de la douce vie de chef de case, c'est-à-dire de chef de famille et de propriétaire.

*
* *

D'autres Sarrakholais, qui n'ont pas un goût aussi vif pour les pérégrinations, ou qui ne possèdent pas les ressources nécessaires pour la première mise d'une caravane, emploient d'autres moyens pour arriver à cette situation tant désirée de chef de case.

Dès l'âge de quinze ans, ils se rendent à Saint-Louis, dans nos postes, à nos escales. Là, ils acca-

parent les emplois indigènes les plus lucratifs, les places les mieux rétribuées, et, autant que possible, celles qui exigent le travail le moins pénible. La presque totalité des matelots indigènes, *laptots*, qui composent, au Sénégal, les équipages de nos avisos et l'armement des chalands des négociants, sont Sarrakholais. Les meilleures places de domestiques, de maîtres d'hôtel, d'employés indigènes de commerce, à Saint-Louis, sont occupées par des Sarrakholais. Sur les seize capitaines de rivière, sorte de pilotes dont la situation est très-enviée des indigènes, en raison des avantages de toute sorte qu'elle rapporte, quatorze sont Sarrakholais.

En revanche, on ne trouve pas un homme de cette race parmi les spahis, et, à plus forte raison, parmi les tirailleurs sénégalais; le service y est trop dur, la solde trop faible.

Dans ces divers emplois, les Sarrakholais font preuve de grandes qualités; ils sont propres, doux jusqu'à l'obséquiosité, faciles à commander. Dès que l'un d'eux a amassé un petit pécule, il achète des marchandises qu'il expédie dans son pays. Il charge un parent, un ami, d'y faire, en son absence, l'acquisition, si une bonne occasion se présente, d'un ou de plusieurs captifs, selon la somme dont il a pu disposer. Au mois de juillet 1886, le gou-

verneur du Sénégal, ayant à sa table le colonel Frey, de retour de sa campagne, fut très-étonné en apprenant de cet officier que le maître d'hôtel qui les servait, et que celui-ci venait de reconnaître, était un Sarrakholais de pure race, possesseur en Galam de sept captifs qu'il avait achetés de cette sorte.

De même que le caravanier, l'employé sarrakholais, dès qu'il se trouve assez riche, rentre s'établir dans son pays : c'est un chef de case de plus. Mais il a eu soin, au préalable, de rechercher et de se préparer un successeur, qu'il présente invariablement à son maître comme son frère. Au moment de son départ, il le fait agréer par ce dernier, pour le remplacer pendant son absence, qui, dit-il, doit être de courte durée. Le temps s'écoule : le nouveau venu trouve quelque prétexte plausible pour faire prendre patience à son maître; pendant ce temps, il se forme rapidement à son service, à ses habitudes, puis, un beau jour, il lui annonce que celui qu'il remplace ne peut ou ne doit plus revenir. Et le tour est joué : il reste pendant quelques années au nouveau domestique à payer une petite redevance à son prétendu frère, à ce placier d'un nouveau genre.

Chez lui, le Sarrakholais est bon agriculteur; il

s'adonne volontiers à la culture du mil, des arachides, à l'élève des chevaux et des bestiaux. Maître dur, inexorable, il sait tirer pour tous ces travaux, de ses captifs, tout le rendement dont ils sont capables. Il n'hésite pas à employer contre ces derniers les sévices les plus révoltants, à tuer au besoin de sa main, pour faire un exemple, un captif d'un mauvais rapport ou qui fait preuve d'une trop grande mauvaise volonté au travail. Il a été donné à tout voyageur qui a navigué sur le Sénégal, d'apercevoir sur la rive, des captifs, malades, épuisés au point de pouvoir à peine se tenir sur leurs jambes, des femmes tombant de faiblesse ou de vieillesse, se traîner péniblement sur le sol, courbés, accroupis, occupés à travailler la terre sous l'œil d'un Sarrakholais, leur maître.



Le peuple sarrakholais a eu son heure de puissance et de gloire : il formait, paraît-il, il y a quelques siècles, un vaste empire au cœur du Soudan occidental. Les débris de cet empire sont aujourd'hui épars sur le continent africain, sous les noms de Sonninkais, Markankais, Sarrakholais, à l'état

tantôt de familles, tantôt de confédérations plus ou moins importantes.

Ce sont des Sarrakholais qui composent presque en entier le pays de Nyamina, sur le Niger. On les trouve encore dans le Kaarta, dans le Sorma, dans le Diombokho, dans le Ouassoulou et, plus près de la côte, dans le Fouta-Djalon, dans la Casamance et dans la haute Gambie. Mais l'agglomération la plus nombreuse, la plus importante, celle avec laquelle nous sommes le plus directement en contact, par notre commerce, par nos intérêts, est la population sarrakholaise du pays de Galam.

Elle occupe, sur la rive droite du Sénégal, le Diafounou et le Guidimakha, provinces situées devant nos postes de Médine et de Bakel. De leur mélange avec les Maures, qui leur sont limitrophes à l'ouest, est née une population, toujours commerçante il est vrai, mais belliqueuse, turbulente, et qui est loin de manquer de bravoure, quoi qu'en aient affirmé des voyageurs qui lui ont décerné un brevet de pusillanimité.

Sur la rive gauche, les Sarrakholais occupent le Gadiaga, le Kamera, le Guoye et une partie du Damga, s'étendant ainsi le long du fleuve sur une longueur de plus de soixante lieues, et enserrant complétement le poste de Bakel.

Là, grâce à la sécurité complète que les Sarrakholais retiraient de notre protection, par suite du voisinage de nos postes, leurs goûts commerciaux avaient pu se développer à l'aise. Tous les villages sarrakholais étaient devenus des centres importants de commerce d'arachides, de mil et de bétail, principalement depuis quelques années, en raison des besoins considérables qui étaient la conséquence de notre nouvelle entreprise. Cet accroissement de commerce avait amené dans tout ce pays une richesse extraordinaire pour des noirs, qui, d'ordinaire, ne possèdent guère ou ne savent pas garder ce qu'ils ont acquis; des chefs de case étaient propriétaires de plus de cent captifs, avaient des chevaux, des bœufs en grand nombre; les greniers regorgeaient de grains; les tatas étaient largement approvisionnés en poudre et en balles; tous les hommes valides étaient munis de fusils dont quelques-uns étaient de véritables armes de luxe.

Tant de richesse est souvent fatale, devient une cause de perte pour les noirs; ceux qui ont longtemps vécu au Sénégal ont pu constater que, lorsqu'un peuple nage ainsi dans l'abondance, ses instincts belliqueux se réveillent; dans l'oisiveté, dont il abuse alors à outrance, son imagination s'échauffe; il rêve gloire et combats, il devient arro-

gant pour ses voisins et pour l'étranger, et fera bientôt parler la poudre.

De plus, si ce peuple est musulman, il redouble d'ardeur dans ses pratiques religieuses; il s'exalte dans la prière, et devient d'un fanatisme plus ombrageux, plus farouche.

Or, le Sarrakholais est un musulman convaincu; par suite de sa vie nomade, il est même un des plus fervents propagateurs de l'islamisme en Sénégambie. Soit qu'il marche en caravane, soit qu'il se livre à ses travaux, on le rencontre toujours, la tête rasée, le chapelet à la main, marmottant des versets du Coran, ne manquant jamais de s'arrêter, n'importe où il se trouve, en pleine rue, en plein désert, aux heures de la prière. Bien des villages sarrakholais, Kounguel, Lanel, Dramané, sont exclusivement habités par des marabouts : on y entretient sans cesse les esprits dans la haine du blanc. L'enseignement religieux qui y est donné se rapproche beaucoup d'ailleurs de celui de la secte fameuse des Senoussys, les irréconciliables ennemis de la domination française; les prières, les versets récités sur le chapelet sont identiques; l'intonation est la même; comme chez les Senoussys, le port des vêtements de luxe est interdit, ainsi que l'usage du tabac, du

café; enfin, la haine du chrétien et de l'idolâtre est à l'ordre du jour [1].

Fidèles aux prescriptions du Coran, depuis longtemps, les marabouts sarrakholais entretenaient, par leurs prédications, dans les esprits des populations des pays de Galam, des sentiments d'aversion, d'hostilité envers les Européens, qu'ils représentaient comme les plus grands ennemis de leur religion, de leur race. Ces sentiments se faisaient jour à chaque occasion, principalement lorsque nos officiers, nos tirailleurs, se trouvaient en contact avec les indigènes. Les faits qui suivent montreront à quel degré cette antipathie était arrivée.

[1] Plusieurs faits curieux prouvent bien l'existence, au Sénégal, de nombreux affiliés à la secte senoussienne : par exemple, la rapidité avec laquelle la victoire du Mahdi à El-Obéid fut connue à Saint-Louis, bien avant l'arrivée du courrier de France. Cette nouvelle avait été apportée à Saint-Louis par un marchand de Fez, qui l'avait apprise en traversant l'oasis de Koufara. Nous savons de même, grâce à des renseignements fournis par le vice-consul français en Tripolitaine, que de grandes caravanes de Sénégalais viennent par terre en pèlerinage à Djaghboub, foyer de senoussisme ; qu'enfin des relations suivies sont établies aujourd'hui entre les musulmans du nord de l'Afrique et ceux de la Sénégambie : on a pu constater, en effet, que les indigènes de la Cyrénaïque, qui ignoraient, il n'y a pas longtemps encore, ce que pouvait signifier le mot *Sénégal*, sont tenus maintenant au courant de ce qui s'y passe. C'est ainsi qu'ils étaient déjà informés, en juillet 1886, des événements dont le pays de Galam venait d'être le théâtre, et de la victoire



Déjà, à une époque éloignée, mais dont les griots ont conservé le souvenir et qu'ils célèbrent souvent dans leurs chants de guerre, les Sarrakholais avaient assailli, pris et détruit un poste français, le fort Saint-Charles, qui avait été construit à Dramané, en plein pays de Galam.

De 1855 à 1858, lors des luttes que la colonie eut à soutenir contre El-Hadj Omar, le fondateur de l'empire de Ségou, ces mêmes Sarrakholais, autant par fanatisme musulman que par amour du brigandage, se déclarèrent en faveur du nouveau prophète et restèrent longtemps ses plus fidèles partisans.

A cette même époque, la population sarrakholaise du village de Bakel s'était soulevée contre ce poste et en avait bloqué la garnison. Puis, ruinés par la guerre d'El-Hadj Omar, décimés par la terrible famine qui s'ensuivit, les Sarrakholais firent leur soumission.

Gagny, Dramané, Kounguel, Manahel, dont les noms seront cités souvent dans le récit de notre

remportée par la colonne française sur le faux prophète Lamine.

campagne, furent, à bien des reprises, attaqués et brûlés par des avisos, pour avoir tiré sur nos embarcations, assassiné nos laptots, et commis nombre d'autres méfaits de ce genre.

En 1879, au début de l'entreprise du haut Sénégal, les Sarrakholais ont toujours répugné à nous fournir les quelques hommes qui nous étaient indispensables pour des travaux urgents à exécuter : « Je n'ai pas à me déranger, je ne suis pas ton captif », répondait un chef de village au commandant de Bakel qui l'avait mandé au poste.

En décembre 1880, le capitaine Saillenfest de Sourdeval, attaché à la mission topographique du commandant Derrien, se rendait par terre de Bakel à Kayes. Il venait de dépasser Goutioubé, suivi de son convoi, lorsque des habitants de ce village attaquèrent un conducteur resté en arrière avec un âne déchargé; ce malheureux est roué de coups, la charge de l'animal volée.

Averti de ce fait, le capitaine arrête son convoi, et, escorté de quelques tirailleurs, veut rentrer dans Goutioubé pour adresser sa réclamation au chef du village. Aussitôt, la population court aux armes; la petite escorte rebrousse chemin, mais elle est bientôt entourée par une centaine d'hommes furieux, criant, brandissant sabres et fusils. Un tirailleur

reçoit un coup de sabre, l'officier est mis en joue pendant que d'autres noirs se jettent à la tête de sa monture. Ce n'est que grâce à la présence d'esprit et au calme de son chef, que la petite troupe échappa au danger d'être massacrée.

Pendant le reste de la route, à Ségala, à Lanel, à Tombokané, l'approche des villages fut interdite à nos hommes; on les obligea même à quitter le chemin qui longe le fleuve et à passer en pleines broussailles, comme si l'on eût eu affaire à des pestiférés.

Le 9 décembre de la même année, le colonel Borgnis-Desbordes menaçait de détruire le village de Tombokané, qui lui refusait des guides et quelques hommes pour aider au halage de son embarcation.

L'année suivante, c'est un convoi allant de Bakel à Kayes, auquel les Sarrakholais volent plusieurs bœufs qu'ils refusent de rendre. Ils chargent le noir que le lieutenant Conrad, commandant du convoi, envoie aux gens du village pour réclamer ces animaux, de dire à l'officier que ses bœufs sont de bonne prise, qu'ils les ont mangés, et les ont trouvés excellents.

Une autre fois, c'est un capitaine qui est insulté et maltraité par les marabouts sarrakholais de Lanel.

Enfin, au mois de novembre 1885, des chefs de village sarrakholais en étaient arrivés à refuser de mettre au service de la poste les quelques hommes nécessaires pour le transport, moyennant rétribution, des sacs de correspondance.

En résumé, il n'était plus possible à un Européen ou à l'un de nos soldats de parcourir ces pays, ou de débarquer dans l'un des villages des deux rives, pour s'y procurer des vivres, sans s'exposer à y être insulté, sinon maltraité par les indigènes.

Ces faits se passaient d'ordinaire au moment de la formation de nos premières colonnes de pénétration vers le Niger : comme il fallait assurer à tout prix la paix, la tranquillité sur les derrières de ces colonnes, ils n'étaient pas l'objet de la répression méritée qui devait en arrêter le renouvellement, ou bien ils se produisaient au moment de l'éloignement de ces dernières; dans ce cas, l'impunité leur était assurée.

Cette impunité était présentée aux yeux du peuple sarrakholais, par les marabouts, comme une marque de notre faiblesse, de notre impuissance, et de la crainte qu'il nous inspirait. Aveu triste à faire et qui donne la mesure du peu de progrès que font, parmi ces races, nos idées de civilisation et de justice, nos anciens serviteurs, qui avaient vécu au

milieu de nous, qui auraient dû chercher à propager, à leur retour dans leur pays, notre influence, et faire comprendre à leurs compatriotes tout l'intérêt qu'ils avaient à rester nos alliés, nos amis, se montraient les plus exaltés, les plus intraitables dans ces conflits et les plus acharnés à nous nuire.

Au nombre de douze à quinze cents, parmi lesquels étaient bien des retraités, ceux-ci allaient se jeter les premiers dans les bras de Mahmadou Lamine, et diriger ses colonnes dans l'attaque de nos troupes et de nos postes.

Ainsi qu'il ressort de l'exposé qui précède, depuis longtemps les dispositions de la population sarrakholaise étaient favorables, le terrain bien préparé pour une explosion de fanatisme religieux : les hostilités n'attendaient, pour éclater, qu'une circonstance propice, par exemple la nouvelle d'un insuccès de nos troupes sur le Niger, ou la parole d'un prêcheur de guerre sainte.

CHAPITRE II

De haute stature, robuste, d'un tempérament très-violent, intelligent, jouissant d'un grand renom de sainteté, d'une ambition insatiable, d'une ténacité rare chez les hommes de sa race, astucieux et d'un langage mielleux, d'une grande audace dans l'action, Mahmadou Lamine était de taille à jouer ce rôle, à prendre avec succès la direction de ce mouvement.

Mahmadou Lamine, dont le vrai nom est Ma Lamine Demba Dibassi, est né vers 1840 à Goundiourou, village du Khasso, situé à huit kilomètres de notre établissement de Kayes. Son père était un modeste marabout, qui enseignait le Coran et rendait la justice dans le pays.

Après avoir commencé ses classes de talibé à Goundiourou, sous l'œil paternel, Lamine fut envoyé à Bakel, pour y perfectionner son instruction par l'étude de la langue arabe. Vers l'âge de vingt ans, son esprit remuant l'avait déjà porté à se

joindre à une expédition dirigée par les gens du Kaméra et du Guoye contre le riche village de Gamon, situé aux confins du Ferlo-Boundou, dans la haute Gambie, et dont le butin était depuis longtemps l'objet de la convoitise de ses voisins. Au cours de cette expédition, qui ne réussit pas, Lamine fut fait prisonnier, mis aux fers et battu à coups de corde, injure qu'il n'oublia pas et dans laquelle il puisa l'idée de vengeance qu'il prit pour prétexte, plus tard, quand il demanda au chef du Boundou le passage à travers ses États pour aller châtier le village de Gamon.

Mis en liberté après une assez longue captivité, Mahmadou Lamine se rendit dans le Fouta, foyer ardent de propagande musulmane, d'où sont sortis à diverses époques des prêcheurs fameux de guerre sainte, parmi lesquels on compte El-Hadj Omar.

Ce fut de là qu'il partit pour entreprendre son pèlerinage à la Mecque.

Il traversa toute l'Afrique, en passant par les pays qui s'étendent au sud et à l'est du Sahara. Il mit trois ans, dit-on, pour effectuer ce pénible et dangereux voyage, mendiant sa subsistance de chaque jour auprès de ses coreligionnaires.

Il arriva à la ville sainte, où il passa sept ans, consacrant sa jeunesse à la prière et à l'étude appro-

fondie des maximes du Coran. Non moins que par sa piété, il s'y fit remarquer par son intelligence. La persuasion de sa parole, son ardente foi, et la dignité de son attitude avaient déjà attiré sur lui l'attention et le respect de tous, lorsqu'il reprit le bâton de pèlerin pour retourner dans son village.

Ce fut avec une réputation déjà acquise que Lamine fut accueilli comme un grand marabout dans les pays qu'il visita sur sa route.

Onze rois, à la cour desquels il fut reçu, cherchèrent à le retenir auprès d'eux; il refusait toujours, disant qu'Allah lui avait confié un autre devoir à remplir.

Le nouvel El-Hadj, dont le prestige grandissait chaque jour, faisait des prosélytes partout sur son passage, et avait déjà une suite nombreuse lorsqu'il arriva dans les États de Tombouktou.

Ce fut alors que, pour la première fois, l'idée du merveilleux lui vint à l'esprit.

Il allait être en contact avec des peuples plus civilisés, soumis à des rois plus puissants, et qui avaient besoin d'être frappés par l'éclat de quelques prodiges, pour s'incliner devant lui.

M. le capitaine de Brissay, qui, pendant trois années consécutives, a commandé le poste de Médine avec une grande intelligence, une con-

naissance parfaite des populations qu'il était chargé d'administrer, et à l'obligeance duquel nous devons une grande partie des renseignements concernant Mahmadou Lamine, a recueilli de la bouche d'un des croyants fanatiques qui accompagnaient le marabout à son retour de la Mecque, le récit des premiers actes de ce genre qu'on lui attribue.



A quelques journées de marche de Tombouktou, Lamine fut prévenu que le roi envoyait à sa rencontre une armée ayant pour mission de l'arrêter et de le faire prisonnier.

Aussitôt, il réunit les gens de sa suite et leur fait part de la nouvelle qu'il vient d'apprendre ; chacun se prépare au combat, et les talibés jurent à leur maître de le défendre jusqu'à la mort.

Lamine, se tournant alors vers le tombeau du Prophète, lève les bras au ciel, puis se prosterne la face contre terre; les guerriers suivent son exemple, et, dans une suprême prière, ils demandent à Dieu le courage et la victoire.

Après le salam, le marabout paraît radieux et inspiré; tous s'approchent de lui, et au nom d'Allah,

il leur annonce qu'ils n'ont plus rien à craindre. Un hourra d'enthousiasme accueille cette promesse, et la petite troupe, pleine de confiance, se remet en marche.

Peu d'instants après, l'armée ennemie se montre; elle est si nombreuse, qu'elle couvre l'horizon. Lamine, sans hésiter, marche vers elle et, dit la légende, la traverse tout entière, sans qu'un seul ennemi cherche à s'y opposer : il s'était rendu invisible!

Ayant pu continuer sa route sans être inquiété davantage, il franchit tout le pays de Tombouktou et pénétra dans le Macina, pendant qu'on le cherchait inutilement en arrière.

Le bruit de l'arrivée d'un marabout prophète ne tarda pas à se répandre dans le Macina. Tidiani, roi d'Hamdallahi, neveu d'El-Hadj Omar et cousin du sultan de Ségou, fit bon accueil à Mahmadou Lamine, lui offrit des présents et lui donna, comme gage d'amitié, une jeune et jolie captive que le marabout épousa.

Après un séjour de peu de durée à Hamdallahi, Lamine partit pour Ségou, résidence d'Ahmadou Scheikou.

A son arrivée, le sultan de Ségou, après l'avoir forcé à lui restituer la captive que Tidiani lui avait

donnée, voulut le faire saisir et mettre à mort; mais ses talibés, montrant une sainte vénération pour l'envoyé de Dieu, refusèrent d'exécuter cet ordre. Ahmadou fut obligé de transiger ; il consentit à recevoir Lamine, lui accorda la vie sauve, mais lui ordonna de rester près de Ségou, lui assignant pour demeure l'emplacement d'un village détruit situé à peu de distance de la ville.

Ce lieu fut appelé *Salam* (prière).

Lamine se soumit en apparence à la volonté du Sultan, dont il savait la main forcée par ses talibés.

Flatté du respect qu'on lui témoignait, il était décidé à en tirer parti pour amoindrir l'autorité d'Ahmadou, qu'il sentait plutôt craint qu'aimé de ses sujets.

Tout en accueillant le marabout et en lui permettant de venir faire son salam à la mosquée royale, Ahmadou nourrissait une sourde haine contre le nouvel El-Hadj, dont le prestige, rival du sien, commençait à lui porter ombrage. D'un caractère jaloux et autoritaire, mais avant tout adroit et prudent, le Sultan se trouvait partagé entre cette haine et la nécessité de plaire à ses talibés, les soutiens de son pouvoir, et sans l'appui desquels il savait que son trône chancelant eût été bientôt renversé.

Ahmadou avait conçu depuis longtemps le plan de sa campagne du Kaarta; mais il ne voulait pas partir, laissant libre, derrière lui, au cœur de son empire, l'homme dont il redoutait l'influence et dont il connaissait les vues ambitieuses.

Après avoir beaucoup hésité, Ahmadou parvint, au moyen de cadeaux et de promesses, à décider quelques-uns de ses plus fidèles soldats à s'emparer en secret de Mahmadou Lamine, et à le lui ramener prisonnier.

La petite troupe partit donc pour Salam.

Ce jour-là, les heures paraissaient longues au Sultan, impatient de tenir son ennemi sous sa dépendance, quand, vers le soir, du haut de son palais, où son attente inquiète l'avait conduit, Ahmadou aperçut de loin ses cavaliers rentrant à la débandade.

Que s'était-il passé ?

Voici ce que dit encore la légende : Les talibés avaient cerné le village; le silence et la solitude régnaient partout. Peu rassurés, ils s'étaient avancés vers les palissades; mais au moment où ils allaient pénétrer dans l'intérieur, huit poissons monstrueux s'étaient dressés devant eux, la gueule béante. Saisis d'effroi, les talibés s'étaient enfuis, confiant leur salut à la rapidité de leurs coursiers, qui,

affolés eux-mêmes, les ramenèrent à bride abattue vers la capitale.

Le Sultan, après avoir entendu ce récit fantastique, déclara n'y pas croire; il fit honte à ses talibés de leur poltronnerie, et leur ordonna de retourner à Salam, en les prévenant qu'il les y conduirait lui-même.

Le lendemain, Ahmadou partit en effet à la tête de quelques cavaliers. En arrivant près du village, il arrêta son escorte, mit pied à terre, et s'avança, seul, vers la demeure du marabout. Comme il se préparait à en franchir l'enceinte, les huit monstres de la veille se dressèrent encore devant lui pour lui barrer le passage.

Lamine apparut alors, et s'adressant au Sultan : « Fils d'El-Hadj Omar, lui dit-il, tu as renié ta foi ! « Au nom de ton père, je t'adjure de rentrer dans « ton palais. »

Ahmadou, ne pouvant compter sur ses talibés effrayés, et ne voulant pas rester à la merci de son ennemi, remonta à cheval et reprit le chemin de Ségou.

Quelques jours se passèrent, pendant lesquels il ne fut question dans la ville que du nouveau prodige de Salam.

N'ayant pu réussir à se rendre maître de Lamine

par la force, Ahmadou essaya de s'en débarrasser par la ruse. Il chargea son plus habile griot d'aller porter au marabout des présents, parmi lesquels il glissa un *gourou* empoisonné.

Le *gourou* ou *colas* est une noix au suc amer, provenant du Ouassoulou ou des rivières du Sud, et que les indigènes du Soudan savourent avec délices. Cette noix, dit Mage, produit, quand on en a absorbé une certaine quantité, une sorte d'excitation nerveuse qui augmente sensiblement les facultés physiques. Nous avons remarqué qu'elle avait aussi pour effet de faire trouver l'eau la plus mauvaise agréable au goût; on conçoit que cette propriété la rende précieuse aux habitants de l'Afrique, qui en font, du reste, une grande consommation, et ne reculent devant aucun sacrifice pour s'en procurer. Ces noix entrent pour une large part dans les cadeaux que se font entre eux les princes et les gens de distinction.

Le griot d'Ahmadou s'acquitta, avec toute la ruse dont il était capable, de la mission délicate qui lui avait été confiée. Il présenta les excuses de son maître à l'envoyé d'Allah, lui fit de belles promesses, puis il tira de sa poche le gourou empoisonné, que le Sultan avait choisi parmi les plus beaux.

Lamine le prit, et remercia le griot, qu'il renvoya avec des présents. Mais en arrivant au palais pour rendre compte de la réussite inespérée de sa démarche, le griot ne put retenir une exclamation de surprise, en dépit du respect dû au Sultan, — car l'étiquette est sévère, même à la cour de Ségou, — et il recula de plusieurs pas, laissant voir sur sa physionomie l'expression de la terreur la moins dissimulée.

Il venait d'apercevoir sur la natte royale, aux pieds mêmes du Sultan, la noix perfide dont il croyait déjà l'effet produit.

Ahmadou, composant son visage pour ne pas trahir son étonnement, saisit la noix et la remit au griot en lui disant d'un ton sévère : « Puisque tu crois que c'est là le gourou que je t'ai chargé de remettre au marabout, prends-le et porte-le-lui. » L'ordre était formel et l'exécution n'en pouvait être différée. Malgré la frayeur qui s'est emparée de lui, le griot part sans réplique et reprend le chemin de Salam.

En route, il se livre à de tristes réflexions sur le sort qui lui est réservé.

Inquiet, l'idée lui vient de chercher le gourou qu'il avait placé dans la poche de son vêtement; mais c'est en vain qu'il en sonde les profondeurs :

la noix magique a disparu. En proie à la plus grande perplexité, il se jette la face contre terre, implorant Allah de conjurer la colère de son maître ; puis, désespéré, il retourne à Ségou, et, tremblant, vient se prosterner devant le Sultan ; mais à peine a-t-il mis un genou en terre, que le gourou magique reparaît à la même place que la première fois.

C'en était trop ; le malheureux griot, épouvanté, prit la fuite, et Ahmadou fut obligé de renoncer à son projet homicide [1].

[1] Le récit de ces exploits merveilleux était colporté, dans toute la Sénégambie, par les fidèles de Lamine, qui, tous, affirmaient avec une assurance imperturbable qu'ils en avaient été les témoins. Leurs auditeurs les écoutaient avec recueillement et y ajoutaient une foi entière.

On sait, au reste, combien sont grandes la naïveté et la crédulité de ces populations du Soudan. C'est le pays des fétiches, des sorciers. des légendes et des miracles !

Au nombre des croyances les plus répandues parmi ces peuples, il en est une dont il nous semble intéressant de dire quelques mots.

Les noirs croient, en général, à la métempsycose ; leur croyance diffère toutefois, sur un point important, de la doctrine qui nous a été léguée par la tradition ; en effet, au lieu d'admettre les migrations successives d'une âme dans les divers êtres de la création, les noirs pensent que les membres d'une même famille sont, tous, fatalement voués à prendre, après leur mort, la forme d'un animal déterminé ; ainsi tous les membres d'une famille deviendront des panthères ; les membres d'une autre, des pintades, etc., etc.

De là, de la part du noir, un grand respect envers tel animal avec lequel il se croit lié par les liens de la parenté, en même temps qu'un sentiment de terreur superstitieuse à

Sur ces entrefaites, Ahmadou avait résolu de commencer sa campagne du Kaarta; il prit ses dispositions pour un prochain départ. Avant de quitter

l'égard de tel autre animal dans l'espèce duquel sont incarnés les membres d'une famille qui comprend ses ennemis, soit personnels, soit héréditaires.

Les habitants de certains villages riverains du Sénégal feraient un mauvais parti à celui qui, Européen ou indigène, tuerait un caïman dans les environs de ce village : car, disent-ils, ce meurtre de l'un de leurs ancêtres attirerait sur leurs têtes la colère céleste. D'autres villages, au contraire, s'opposeront au même acte, mais alors par crainte des terribles représailles qu'exerceraient contre eux les membres, vivants ou morts, de la famille ennemie.

Non-seulement les noirs croient à la métempsycose, mais ils admettent également les métamorphoses de l'homme en tel ou tel animal. M. le docteur Plouzané nous a raconté qu'à Sedhiou, un noir, nommé Dugé, passait, aux yeux de tout le village, pour se changer, toutes les nuits, en caïman. Un indigène, ami de Dugé, en se baignant un soir dans la rivière, est mordu à la jambe par un caïman : « Laisse-moi, Dugé, laisse-moi, dit-il en apostrophant celui-ci; on ne fait pas du mal à un ami. » Puis, comme le caïman, tenant toujours bon, tâchait de l'entraîner au fond de l'eau; le noir se débattait violemment en criant : « Cesse cette mauvaise plaisanterie, ou tu t'en repentiras. » Il faut croire que cette plaisanterie de mauvais goût avait assez duré, car le caïman lâcha prise. Le lendemain matin, le noir, blessé, rencontre Dugé, qui se rendait au marché. « Comment, lui dit-il, tu vas au marché! Tu n'as donc pas assez mangé de viande cette nuit? — Oh! ça, c'est une autre histoire : ce sont des affaires de nuit », répond, en prenant un air mystérieux, Dugé, convaincu lui-même de ses métamorphoses.

Nous citerons, dans le même ordre d'idées, un autre fait que tous ceux qui ont vécu au Sénégal ont eu l'occasion d'observer. La croyance est répandue dans toute la Séné-

Ségou, le Sultan fit des présents à Lamine et lui promit une large part du butin qu'il devait rapporter.

Mad'hani, fils d'Ahmadou, fut investi du pouvoir

gambie que si un noir, terrassé par un lion, parvient à se tirer sain et sauf de cette aventure, une fois de retour au milieu des siens, il acquiert les instincts sanguinaires de la bête qui l'a tenu un instant dans ses griffes.

Lorsque le bruit court, dans un village, que l'homme-lion (*sïmb*) se trouve sous le coup d'une de ses crises, la foule se rassemble de toutes parts; les griots accourent avec leurs tam-tams sur lesquels ils frappent avec rage; les négresses battent des mains et chantent avec frénésie. Le *sïmb*, identifiant ses actes avec ceux du lion, s'élance rapide sur la foule, s'arrête, se couche, guette, puis bondit pour saisir une proie. Sa figure présente alors un aspect repoussant, horrible; ses traits sont convulsés, la langue desséchée sort de la bouche, pendante. Gare à qui tombe sous sa main : si c'est une femme, elle doit se prêter à toutes les caresses de l'animal; si c'est un homme, le malheureux est roué de coups, jusqu'à ce que le marabout intervienne et, lui ordonnant de reprendre sa nature d'homme, lui arrache sa victime.

L'état de ces convulsionnaires qui, souvent, n'ont même jamais vu le fauve dont ils mettent ainsi en action la férocité; le rôle joué par ce marabout qui, par son intervention, augmente ou apaise le délire du sujet, et change, à sa volonté, la nature de l'individu, nous font présumer que nous sommes en présence de scènes présentant un mélange de sorcellerie et d'hypnotisme, et, disons le mot, d'actes provoqués par une *suggestion*.

Les marabouts ne sont-ils pas, en effet, à la fois les prêtres de la religion de Mahomet, les sorciers et les magiciens de l'Afrique?

Nous pourrions invoquer, à l'appui de ce que nous avançons, un autre exemple du même genre.

En 1882, un spahi indigène refusait toute nourriture.

souverain et reçut le sceptre du commandement des mains de son père, au moment où celui-ci partait à la tête de ses armées. Le jeune prince, qui avait été élevé dans les principes de la religion du Coran, avait un grand respect pour le marabout de Salam; il lui accorda bientôt sa liberté.

Depuis plusieurs années prisonnier d'Ahmadou, El-Hadj Lamine avait eu le temps de mûrir ses projets de conquête, et poursuivait sans relâche son idée de substitution d'un empire sarrakholais à l'empire toucouleur. Mais pour arriver à son but, il avait besoin de faire connaître ses qualités guerrières, et ce n'était pas dans les pays bambaras qu'il comptait recruter ses partisans.

Il quitta donc Ségou dans le courant de l'année

Frappé de cette maladie, dite *maladie du sommeil,* qui, dans quelques contrées du Sénégal, s'empare de certains individus, consume lentement leurs forces et les fait mourir d'inanition, il répondait invariablement à toutes les questions qui lui étaient adressées : « C'est le marabout Samba « qui m'a jeté un sort et qui, seul, peut m'ordonner de « manger, et, par suite, m'empêcher de mourir. »

On attribuait au même marabout la mort d'un indigène qui, quelque temps auparavant, avait succombé dans des circonstances analogues.

Le marabout, bien qu'il niât posséder un pareil pouvoir, cédant enfin aux menaces de quelques Européens, chefs du spahi, fut mis en présence de ce dernier et le soumit à une sorte d'exorcisme. La *suggestion,* si suggestion il y avait, cessa, car le charme fut rompu et le spahi guérit.

1885. Il traversa le Niger et s'arrêta à Nyamina, marché important, à 150 kilomètres au nord-est de Bamakou.

En route, il rencontra une députation venue de Toubacoura pour lui demander de faire une levée de boucliers dans le Bélédougou, et de prêcher la guerre contre Ahmadou. Lamine déclina l'honneur du commandement qui lui était offert, disant que le temps n'était pas venu. Il se rendit ensuite à Bamakou, d'où il se dirigea par la ligne de nos postes sur Médine.

* * *

Au mois de juillet 1885, Lamine arriva à Médine, puis s'établit, avec sa famille, à Goundiourou, son pays natal. Il y jouit bientôt d'une certaine influence.

Notre vieil allié Sambala, roi de Médine, était en relations suivies avec lui, et toutes les fois que le commandant supérieur attirait son attention sur les projets que l'on prêtait à Lamine, Sambala se portait garant de la soumission et des intentions pacifiques de son hôte.

Au mois de septembre de la même année, le gou-

verneur du Sénégal vint à Kayes. La colonne était concentrée à proximité de ce poste; il eût été très-facile de s'emparer de Lamine; mais aucun acte dans sa conduite ne légitimait cette mesure de violence. Bien plus, jusqu'au moment de son départ de Goundiourou, Lamine recherchait les occasions de nous être agréable; c'est ainsi qu'il fit ramener à Kayes, à plusieurs reprises, des tirailleurs déserteurs qui s'étaient réfugiés dans son village.

A la fin du mois de novembre, peu de temps après son arrivée dans le haut Sénégal, le colonel Frey manda auprès de lui Mahmadou Lamine, pour le sonder sur ses dispositions à notre égard.

Lamine se rendit, sans escorte, sans suite, chez le commandant supérieur. Là, eut lieu un long entretien, en présence de plusieurs officiers et du frère de Sambala, conviés à l'entrevue.

Lamine s'éleva avec indignation contre les bruits malveillants que, disait-il, on avait fait courir sur son compte, et qui étaient l'œuvre d'ennemis qui voulaient le perdre dans l'esprit des Français. Il fit de belles protestations de soumission et de dévouement. Il aimait, disait-il, les Français de longue date, connaissait leur puissance, et n'était pas assez insensé pour entrer jamais en lutte contre leur autorité. Il ne nia point qu'il conservât, au fond du cœur,

un profond ressentiment contre Gamon et contre plusieurs comptoirs de la Gambie anglaise, dans lesquels il avait reçu de mauvais traitements lors de sa captivité ; mais il promit de ne rien entreprendre, de ne rien tenter contre ces villages sans notre autorisation.

En ce qui concerne Ahmadou Scheikou, Lamine avoua que son ambition était de nous voir lui déclarer la guerre, pour le combattre à nos côtés.

Lorsque le colonel Frey lui fit part de l'espoir qu'il avait de faire la paix avec le sultan de Ségou, avec lequel, pendant un précédent séjour au Sénégal, cet officier avait entretenu de bonnes relations, et d'arriver même à faire signer à Ahmadou un traité sur des bases durables, Lamine répondit que la connaissance approfondie qu'il avait des sentiments et du caractère d'Ahmadou lui permettait d'affirmer que, signât-il un pareil traité, celui-ci n'hésiterait pas à le déchirer le jour où il se sentirait assez puissant pour nous rejeter hors de son territoire ; qu'enfin rien n'égalait la violence de la haine que le sultan de Ségou avait vouée aux Français.

Les protestations de Lamine étaient-elles sincères ? Il était permis de le croire, et, en tout cas, le marabout n'était pas à craindre pour le présent. Il pouvait, au contraire, si les bruits d'une attaque de

la part d'Ahmadou se confirmaient, être pour nous un allié utile.

Lamine demanda l'autorisation de se rendre dans le Guoye, où se trouvait une partie de sa famille. Le colonel lui répondit qu'il était libre de voyager au même titre que les autres indigènes, c'est-à-dire qu'il ne devait emmener avec lui ni suite nombreuse de serviteurs, ni escorte d'hommes en armes. Lamine promit de se soumettre à la loi commune; il ajouta qu'au premier appel qui lui serait fait, au cas où des rapports malveillants seraient adressés sur son compte, il viendrait aussitôt se disculper lui-même de ces accusations mensongères.

Dans les premiers jours de décembre, le marabout partit pour Dramané, puis se rendit de là à Bakel, laissant à Goundiourou, comme gage de ses intentions pacifiques, ses femmes, ses enfants et ses captifs.

Des dispositions furent prises pour surveiller de près les faits et gestes du marabout.

A son passage à Bakel, Lamine fit une visite au commandant de ce poste et lui renouvela ses protestations de dévouement.



Sur ces entrefaites, le 18 décembre, Boubakar Saada, l'Almamy du Boundou, vint à mourir. C'était un vieil allié des Français, peu aimé, il est vrai, de ses sujets, qu'il avait accablés d'impôts; mais qui, grâce à une ferme et habile politique, avait su maintenir intacte son autorité, et assurer pendant de longues années la tranquillité dans ses États.

Cette mort marque l'origine de l'agitation de Mahmadou Lamine dans le pays.

D'après les règles en usage, dans la plupart des États de l'Afrique la transmission du pouvoir a lieu en ligne collatérale : c'est toujours le frère aîné qui succède. Et c'est un point digne de remarque de constater que cette disposition, qui semble avoir pour but d'amener sur le trône un homme déjà âgé, mûri par l'expérience, et d'assurer sans à-coup cette transmission, est une cause fréquente de dissensions et de luttes intestines dans ces États.

C'est pour se soustraire à cette loi qu'en 1862 El-Hadj Omar, laissant à Ségou son fils aîné Ahmadou, après l'avoir fait reconnaître pour son successeur par ses fidèles, alla mourir dans la lutte qu'il

soutint contre l'un de ses frères, le chef du Macina, dont la puissance lui portait ombrage.

Ahmadou Scheikou, de son côté, a passé la plus grande partie de son existence à lutter contre ses frères, cherchant à se débarrasser d'eux par tous les moyens pour éviter à sa mort des compétiteurs à son fils, à l'occasion de sa succession. Comme le fit El-Hadj Omar, Ahmadou, laissant à Ségou son fils aîné Mad'hani, qu'il présenta à tous comme son successeur, a entrepris en 1885 sa campagne du Kaarta, dans laquelle il a déjà fait succomber sous ses coups, Montaga et Daah, deux de ses frères.

Samory a les mêmes préoccupations vis-à-vis de son successeur. Mais il déclare à toute occasion que, fondateur d'un empire, il lui appartient de faire un choix du mode de succession à établir. Il écarte avec un soin jaloux ceux de ses frères dont le pouvoir pourrait devenir gênant : le choix qu'il fit l'année dernière de son fils Karamoko, à l'exclusion de ces derniers, pour l'envoyer en France, a eu surtout pour but de donner à un fils préféré le prestige éclatant d'une pareille mission, et de le désigner aux yeux de tous pour son successeur.



A la mort de Boubakar Saada, Omar Penda, son frère et son successeur légitime, prit en main le pouvoir. D'une santé délicate, presque aveugle, à l'esprit étroit, Omar était sans autorité sur ses sujets. Celui qui avait hérité des richesses de l'Almamy du Boundou, de ses captifs, de son influence, c'était son fils Ousman Gassi, jeune homme intelligent, intrépide cavalier, et qui avait donné en maintes circonstances des preuves de décision et de bravoure. Respectueux des lois du pays, mais ne défendant pas à ses partisans de le poser en rival, en compétiteur d'Omar, Ousman Gassi affecta, au début, de se désintéresser des affaires du Boundou, laissant Omar Penda, sans forces, sans appui, aux prises avec les difficultés qui allaient surgir. Mais, dès qu'il devina les intentions du marabout, il voulut organiser la résistance. Il était trop tard.

Mahmadou Lamine, sentant tout le parti qu'il pouvait tirer de l'inaction d'Ousman Gassi, du manque de cohésion des forces du Boundou, projeta ce qu'il n'eût jamais osé tenter du vivant de Boubakar Saada.

Reprenant son projet qui lui était si cher d'aller infliger un châtiment aux habitants de Gamon, il entra en pourparlers avec Omar Penda, lui demandant son concours pour marcher contre ce village, ou, tout au moins, l'autorisation de passer à travers ses États. Mais, auparavant, Lamine s'était établi à Balou, au confluent du Sénégal et de la Falémé. De là, il avait envoyé des émissaires dans tous les pays sarrakholais aussi bien que dans les provinces voisines, le Bambouk, le Khasso, le Logo, etc..., invitant les populations à venir le rejoindre en masse pour les conduire au pillage de Gamon et aussi, leur disait-il, des riches comptoirs anglais de la haute Gambie.

Lamine savait qu'en s'adressant à la passion favorite du noir, l'amour du brigandage, l'appât du butin, il ne manquerait pas de partisans. En effet, de toutes parts accoururent en foule à Balou tout ce que ces provinces recélaient de pillards. De même, la partie jeune de la population sarrakholaise, intelligente, mais légère et vaine, exaltée par les prédications des marabouts, et pour lesquels guerre aux infidèles était également synonyme de pillage, vint s'enrôler sous ses ordres.

Se voyant à la tête de plusieurs milliers d'hommes, Lamine conçoit la possibilité de se substituer à

Omar Penda sur son trône chancelant; aussitôt il précipite les événements.

L'Almamy ayant, sur notre instigation, rejeté la demande du marabout, celui-ci s'avança avec ses bandes, marchant comme il l'avait dit : « sur le terrain de Dieu »; il vint camper sous les murs de Dianweli. Ousman Gassi, qui habitait ce village, refusa de recevoir les envoyés de Lamine, mais garda, dit-on, les chevaux, qu'il trouva de bonne prise.

Le lendemain, Dianweli était pris et brûlé.

Boulébané, à quelque distance de là, et où se trouvait alors l'Almamy, subit en un jour le même sort.

Après ces deux faits d'armes, tous les Sarrakholais du Boundou se joignirent au marabout, et la famille royale, abandonnée, prit honteusement la fuite.

Lamine occupa sans coup férir la capitale, et s'installa en roi à Sénoudébou.

*
* *

Grisé par ces rapides succès, il se décide alors à pousser plus loin ses projets ambitieux.

Pour fanatiser davantage les bandes qui l'entourent et qui ont été principalement fournies par les populations sarrakholaises, pour rattacher à sa cause le reste de ces populations, les plus nombreuses et les plus riches de ces contrées, Lamine se pose en libérateur de sa race. Il leur fait part de ce qui a toujours été le but de sa vie : la reconstitution de l'ancien empire sarrakholais :

« Les Sarrakholais ont été assez humiliés, ont « assez souffert de leurs maîtres, dit-il. Il est temps « qu'ils secouent le joug sous lequel ils sont « courbés, et qu'ils reconquièrent leur indépen- « dance. »

Mais, pour permettre aux nombreux partisans, qui viennent de tous côtés grossir son armée, d'arriver jusqu'à lui, il cherche à gagner du temps par une politique artificieuse, dont il est intéressant de dire quelques mots, parce qu'elle dépeint son caractère adroit et dissimulé.

Il feint d'être affligé de ce qui est arrivé, il reproche à Omar Penda et à sa famille d'avoir abandonné le Boundou, affirme que les circonstances seules ont amené les événements qui viennent de se précipiter contre son gré, en appelle aux chefs du pays et invite enfin l'Almamy lui-même à venir s'expliquer avec lui dans un palabre solennel.

Comme on le voit, tout en protestant de ses intentions pacifiques, il agissait en maître.

Omar, comptant sur l'appui des Français, répondit qu'il ne rentrerait à Sénoudébou que les armes à la main.

Cependant tous les Sarrakholais du pays, ceux du Guidimakha, les Diawarras et quelques villages malinkais du Bambouk ont embrassé la cause du marabout, qui se trouve bientôt à la tête de six à sept mille hommes prêts à combattre pour lui.

Son audace et son ambition croissant avec le nombre de ses partisans, il veut alors grandir l'importance de son rôle, étendre le théâtre de ses exploits. Il lui vint à l'idée de mettre à profit cette surexcitation générale des esprits, pour provoquer autour de lui une explosion de fanatisme religieux, qui gagnerait successivement toutes les autres provinces de la Sénégambie et produirait un soulèvement général contre la domination étrangère.

Dans l'exécution de ces projets, Lamine se décerne le premier rôle : il prend le titre de Mahdi de l'Occident. Déjà, se comparant à Mahomet, il avait raconté aux noirs qu'il avait couché aux côtés du Prophète, et que Mahomet n'avait que deux doigts de plus que lui, insinuant par là que son rôle serait presque aussi grand que le sien. Mais

pour provoquer ce soulèvement il fallait, suivant l'exemple du grand El-Hadj Omar, affirmer sa puissance par un coup d'audace, celui d'attaquer un poste français.

Lamine sonde les esprits; mais lorsqu'on connaît ses intentions téméraires, un mouvement de recul se produit, et le nouveau prophète est abandonné par un assez grand nombre de ses partisans.

Cependant il ne perd pas courage et demande encore au merveilleux de l'aider dans ses projets. Il exploite la naïveté de ses crédules adeptes. Il se procure des images d'Épinal représentant des soldats français; il les découpe, et les collant à la paume de sa main, il les fait voir dans une calebasse pleine d'eau. « Voilà les troupes du colonel, disait Lamine, vous allez voir ce que nous en ferons. » Il souffle sur l'eau, qui se ride, s'agite fortement; les images se brouillent, puis tout disparaît. « C'est ainsi que s'évanouira la colonne française en ma présence », s'écrie-t-il.

Il proclame que les canons ne partiront pas et que nos fusils ne lanceront que de l'eau. Enfin, pour confirmer cette dernière prophétie, raffermir les cœurs ébranlés et achever de fanatiser ses guerriers, il imagine le miracle suivant.

Il se rend un soir à la mosquée, à l'heure habi-

tuelle du salam, y récite la prière avec un profond recueillement; après une dernière prosternation, il se retourne vers la foule et montre un baril de poudre qu'il avait fait apporter. Levant alors une torche enflammée qu'il tenait à la main, Lamine demande : « Qui veut monter au ciel? » Un guerrier s'avance, saisit la torche, et la plonge sans hésiter dans le baril qui était ouvert devant lui; mais quelle ne fut pas la stupéfaction des assistants lorsqu'ils virent que la poudre ne prit pas feu!

Il n'en fallut pas davantage. Le bruit du nouveau prodige se répandit dans le pays; on proclama partout que, par sa puissance divine, le marabout empêcherait la poudre des canons des toubabs (blancs) de s'enflammer.

Ces faits se passaient dans les premiers jours de mars.

Lamine, se sentant à l'apogée de son prestige, n'ayant plus besoin de dissimuler, leva le masque, et emmena ses contingents au pillage des villages des environs de Bakel.

L'éloignement de la colonne favorisait singulièrement ses projets ambitieux.

*
* *

Le 20 décembre, le colonel Frey avait dû quitter Kayes pour aller prendre la direction des opérations contre Samory.

Prévoyant les difficultés qui allaient être soulevées, dans le Boundou, par la mort de Boubakar Saada ; inquiet, d'autre part, des projets d'Ahmadou, qui annonçait sa venue prochaine devant Bakel, et redoutant l'agitation qui pouvait se former dans les pays sarrakholais, si les opérations de la colonne française sur le Niger venaient à se prolonger quelque temps, le commandant supérieur demanda au gouverneur du Sénégal, avant son départ de Kayes, deux cents tirailleurs, qui devaient former le complément des forces mises à sa disposition, et dont il avait réclamé en vain l'envoi depuis son arrivée dans le haut Sénégal.

Il représenta que, pour faire face au danger le plus urgent, et aux besoins les plus pressants; chasser Samory et ravitailler les postes du Niger, il avait été dans l'obligation de dégarnir de troupes sa base d'opération; qu'il n'avait pu laisser à Bakel et à Kayes qu'une garnison suffisante, il est

vrai, pour la défense du poste, mais impuissante à exercer une action quelconque en dehors de la portée même du canon du fort.

Il fit valoir que l'arrivée à Bakel de ces deux cents hommes, de la moitié même de cette troupe, devait avoir une portée morale considérable sur l'esprit des populations, qui pouvaient être tentées de se laisser aller à des actes de rébellion contre notre autorité. Enfin, il terminait en déclarant que, si ce renfort ne lui était pas envoyé, il se voyait forcé de décliner toute responsabilité dans les événements dont Bakel et Kayes pouvaient devenir le théâtre.

Le colonel Frey demandait en même temps instamment, en raison des circonstances critiques dans lesquelles on se trouvait, qu'on laissât devant Bakel, pendant la saison sèche, l'embarcation à vapeur *le Richard Toll,* pour concourir, si cela était nécessaire, à la défense de la ville.

Aucune de ces demandes ne fut accueillie. Saint-Louis avait besoin des tirailleurs qui, en nombre restreint, il est vrai, s'y trouvaient encore; il ne fallait pas songer à avoir des tirailleurs algériens, l'armée n'avait pu en fournir un seul. Il en résulta que, dans la suite, lorsque les événements graves qui se passèrent à Bakel furent connus en France,

un bataillon de 420 hommes de renfort fut envoyé dans la colonie. Mais, à cette époque, leur arrivée tardive ne pouvait être d'aucun secours pour la colonne du haut Sénégal, en raison des distances considérables qu'il eût fallu faire parcourir à ces troupes, par la voie de terre, pour atteindre Bakel.

CHAPITRE III

Dès la fin de janvier, au lendemain même de sa victoire sur Malinkamory, le colonel Frey, ne conservant avec lui que la 3e compagnie et une partie de la 6e compagnie de tirailleurs, avait fait rétrograder le reste de ses troupes et les avait échelonnées sur la ligne des postes, de manière à pouvoir les diriger sur Kayes, si les événements le nécessitaient.

Vers le 5 février, au moment où le marabout commençait son agitation dans le pays sarrakholais, la 1re compagnie de tirailleurs reçut l'ordre de rallier Kayes, puis de se rendre à Bakel pour en renforcer la garnison.

Le 15 février, à la nouvelle que le marabout ne tenait aucun compte des injonctions qui lui étaient faites par le commandant de Bakel de licencier ses guerriers et de rentrer dans son village de Goundiourou; et qu'au contraire il s'apprêtait à faire son incursion dans le Boundou, le colonel donna l'ordre aux troupes échelonnées sur la ligne

de ravitaillement de se diriger sur Kayes. Dès son arrivée à Kayes, la 2e compagnie de tirailleurs devait être portée à l'effectif de 150 hommes et envoyée à Bakel.

La jonction des deux compagnies, formant un effectif total de 250 tirailleurs environ, mettrait alors à la disposition du commandant de Bakel une force suffisante pour assurer le maintien de l'ordre dans les villages des environs du poste, et la protection de notre comptoir jusqu'à l'arrivée du reste de la colonne.

Le commandant supérieur interdit d'engager aucune action militaire avant la jonction de ces deux troupes; car il importait, si une répression devenait nécessaire, que le premier combat se terminât à notre avantage.

Dans les premiers jours de mars, le commandant supérieur, alors à Bamakou, informé que le marabout cherchait à entraîner quelques populations indécises en leur faisant croire que les Français ne lui étaient pas hostiles, et en donnant comme preuve la tranquillité dans laquelle était laissée sa famille à Goundiourou, donna l'ordre au chef de bataillon Houry, commandant à Kayes, de faire enlever par la 2e compagnie de tirailleurs, au moment de son passage à Médine, les femmes, les

captifs et les richesses laissés par Lamine dans son village.

Pour avoir plein succès, l'opération devait être effectuée dans le plus grand secret, et, si c'était possible, sans faire usage des armes.

*
* *

Le 13 mars au soir, le capitaine Ferrat reçut à Médine du commandant Houry les instructions en vue de cette opération. A deux heures du matin, le réveil fut sonné comme pour un départ ordinaire, et la compagnie mise en route pour Kayes, sans précautions exagérées, pour ne pas éveiller le moindre soupçon. A la bifurcation du chemin qui conduit à Goundiourou, le capitaine Ferrat arrête sa troupe; il lui fait part de la mission qui vient de leur être confiée, et donne sur-le-champ ses dispositions pour l'exécution.

Au point du jour, la compagnie est devant Goundiourou. Les habitants sont plongés dans le plus profond sommeil; seuls, quelques chiens, vigilants gardiens du logis, ont signalé son approche, sans toutefois éveiller l'attention.

Le guide, laissé jusqu'à ce moment dans l'igno-

rance du but de la marche, hésite à donner les renseignements nécessaires; pressé de questions, il indique enfin la demeure du marabout. Celle-ci, formée d'un groupe d'une vingtaine de cases, se trouve au milieu même du village. Un fort tata, dans lequel seule une porte donne accès, entoure toute la concession.

Le lieutenant Rodot, avec son peloton, cerne l'enceinte. Le sous-lieutenant Samba Maram, avec une autre partie de la compagnie, est placé en réserve à vingt pas de la porte. Le capitaine, avec le reste de ses hommes, s'avance jusqu'à cette porte.

Des tirailleurs, escaladant la muraille, font irruption dans l'intérieur du tata; d'autres tirailleurs s'y précipitent à leur suite par la porte qui vient d'être enfoncée. Quelques coups de feu partent des cases. Le tirailleur Yam Kallo est blessé; mais aucun soldat ne riposte, la consigne ayant été donnée de ne pas tirer.

Dans l'intérieur règne le plus grand désordre : les femmes s'enfuient affolées dans tous les sens, poussant des cris affreux; les serviteurs du marabout courent aux armes et se préparent à défendre le dépôt qui leur est confié; mais ils n'en ont pas le temps : ils sont saisis et garrottés. L'un d'eux qui,

après avoir fait feu, veut s'enfuir, tombe, mortellement frappé, aux pieds du capitaine.

La compagnie rentre ensuite à Médine avec la famille et les captifs du marabout.



Les prisonniers furent internés dans le fort, où ils furent traités avec humanité.

Ils étaient au nombre de trente-quatre. Parmi eux se trouvait la favorite de Lamine, celle qui l'avait accompagné à la Mecque : elle s'appelait la schérif Mousso. C'était une mauresque d'une trentaine d'années, d'une physionomie douce et résignée. Elle portait le costume des femmes de sa race; un grand voile noir posé sur sa tête et tombant jusqu'à ses pieds l'enveloppait tout entière. Elle avait dû être fort belle; on l'entourait d'égards, qu'elle recevait comme la femme du maître. Auprès de Mousso se tenait toujours une jeune Peulhe, nommée Binta; elle était très-blanche de peau, grande, élancée, délicate et fort jolie.

On distinguait encore, parmi les prisonnières de Goundiourou, une ravissante petite Kassoukaise, âgée de quinze ans à peine, aux formes déjà accu-

sées et aux attaches d'une finesse remarquable; elle avait des pieds et des mains d'enfant. Cette distinction lui venait de sa race, les Kassonkais, comme les Sarrakholais et les Peulhs, étant d'origine blanche. C'était la fille du chef de Giumbaya, Séné Mahmadou, qui en avait fait don à Lamine à son passage à Bafoulabé. Cette pauvre jeune fille avait été victime de sa beauté; elle était affreusement contaminée, et portait sur son corps les traces de la maladie qui la rongeait.

Une dizaine de captives, concubines du marabout, toutes bien faites et de physionomie agréable, témoignaient du soin que Lamine apportait dans le choix de ses femmes.

Les enfants du marabout, au nombre de cinq, deux garçons et trois filles, ressemblaient d'une manière frappante à leur père : ils avaient tous les yeux grands et vifs, le visage allongé, avec le menton fin et les pommettes hautes du marabout.

Deux fois par jour les femmes faisaient leur salam, sous la direction de la schérif Mousso, qui prenait la place du marabout. Les prisonniers se tenaient d'ordinaire dans la cour du fort, immobiles, tristes et silencieux, mais sans inquiétude sur leur sort. Ils avaient l'espoir d'être miraculeusement délivrés. On disait en effet qu'un jour le commandant du poste

serait très-étonné, en entrant dans les locaux occupés par les prisonniers, de les trouver vides. Le marabout devait venir enlever sa famille, sans que personne le vît, et sans avoir besoin d'ouvrir aucune porte.

La prédiction ne devait pas se réaliser; le pouvoir surnaturel dont Lamine se targuait aux yeux des noirs, les fables dont il berçait leur crédulité, devaient s'évanouir dès qu'il se trouverait en présence d'Européens.

CHAPITRE IV

Le 14 mars, le lendemain même de la prise de Goundiourou, mais avant que la nouvelle de ce coup de main fût parvenue à Mahmadou Lamine, avait lieu, dans les environs de Bakel, le premier choc entre nos troupes et les bandes du marabout.

La 1re compagnie de tirailleurs était arrivée à Bakel dans les premiers jours du mois de mars.

Quelques jours après son passage à Kounguel, village situé à six kilomètres de Bakel, sur le chemin de Kayes, une bande nombreuse de Sarrakholais, de retour d'une incursion qu'elle avait faite dans le Boundou, où elle avait mis à sac plusieurs villages, vint s'établir à Kounguel. Cette bande se proposait d'agir de la même manière contre nos villages alliés des environs de Bakel.

Le capitaine Lefranc venait de prendre le commandement du cercle de Bakel, en remplacement du capitaine Bailly, qui, malade, avait été dirigé sur Saint-Louis.

Cet officier avait enjoint aux partisans du marabout rassemblés à Kounguel d'avoir à se disperser, sous peine d'y être contraints par la force. Les délais fixés pour cette évacuation étaient expirés. Le commandant de Bakel, trompé par Alpha Sega, interprète du poste, sur la force du rassemblement, évalué par ce dernier à quelques centaines d'hommes seulement, croyant même, comme l'avait également affirmé Alpha Sega, que l'évacuation du village était commencée, détacha la 1re compagnie de tirailleurs pour en hâter l'évacuation. Ce fut une imprudence, car au cas où l'emploi de la force devenait nécessaire, c'était risquer une lutte inégale et incertaine.

Alpha Sega, qui depuis longtemps entretenait des intelligences avec le marabout et lui fournissait tous les renseignements sur nos projets et sur les mouvements de nos troupes, prévint immédiatement, par un agent secret, les habitants de Kounguel des dispositions arrêtées. Il les engagea en même temps à résister et à attaquer le détachement qui serait envoyé contre eux, leur assurant qu'en raison du faible effectif de ce dernier, ils auraient la victoire.

Le 14 mars, à 4 heures du matin, la compagnie se met en route pour Kounguel. Elle se compose, au départ, du capitaine Joly, des sous-lieutenants Laty et Toumané, de soixante-dix hommes et d'une pièce

de 4 de montagne, servie par des tirailleurs et traînée à bras d'hommes. Vingt-quatre indigènes portent les munitions de la pièce, les cartouches de réserve et les bagages.

Arrivé au marigot de Gouianiam Kolé, à mi-chemin de Kounguel, le capitaine rallie la section du sergent Fémeland, envoyée la veille de Bakel pour escorter deux chalands de vivres auxquels le commandant de ce poste avait, par suite d'un malentendu, laissé continuer leur route sur Kayes.

La compagnie compte à ce moment quatre-vingt-sept hommes.

L'un des guides fournis par Alpha Sega, envoyé à la découverte vers Kounguel, rapporte qu'il n'a aperçu aucun ennemi. Confiant dans les renseignements donnés par cet homme vendu au marabout, le capitaine ordonne la reprise de la marche; la compagnie passe le marigot et s'engage dans un chemin sinueux, bordé de hautes herbes qui arrêtent la vue.

Tout à coup l'ennemi est signalé sur la rive droite du fleuve; on y aperçoit en effet, se dirigeant vers le gué de Sassi-Makana, situé entre le marigot et Bakel, une bande d'environ quinze cents hommes.

La section Fémeland est immédiatement renvoyée aux chalands; à son arrivée, elle ouvre le feu sur

les hommes de la rive droite qui se sont déjà engagés dans le gué. Ceux-ci rétrogradent et se portent en arrière des levées de terre qui bordent le fleuve.

Au moment même où la section ouvrait le feu, la compagnie est assaillie par une nuée de noirs qui, s'étant glissés à la faveur des broussailles et des hautes herbes, sont arrivés sans dévoiler leur présence jusqu'à trente mètres de la troupe. Un grand nombre de tirailleurs tombent tués ou blessés; les porteurs jettent leur chargement et s'enfuient. Le maréchal des logis Besnier, chef de pièce, reçoit deux balles dans la cuisse; les sergents Mariani et Samba Dieri sont mis hors de combat; MM. Laty et Toumané sont blessés.

Devant l'impétuosité de cette attaque, la compagnie, dans un mouvement désordonné, se replie sur la rive; la pièce de canon que l'on se disposait à mettre en batterie sur le flanc extérieur se trouve séparée de la troupe.

De toutes parts, autour de cette dernière, surgissent alors des bandes hurlantes dont le nombre se grossit encore des Sarrakholais de la rive droite, qui, passant rapidement le gué, accourent pour prendre part au combat.

Le feu se déclare dans la brousse occupée par l'ennemi, et isole un instant la troupe; mais tout

effort pour reprendre la pièce de canon qu'entourent les ennemis devient impossible. Le capitaine profite de ce moment pour porter sa compagnie sur la section des chalands.

D'autre part, vu le peu de profondeur de l'eau, on ne peut faire rétrograder ces chalands sur Bakel; d'ailleurs, patrons et laptots les abandonnent bientôt et fuient en toute hâte vers le poste.

Un grand nombre de cavaliers se dirigeant par l'intérieur, à travers les broussailles, sur la ligne de communication de la compagnie, la retraite est ordonnée.

La compagnie, formée en carré, marche sur Bakel: elle rencontre à l'entrée du village, le capitaine Lefranc, qui, à la tête de cinq à six cents noirs, en sortait pour lui porter secours.

L'ennemi, de son côté, après avoir dirigé une vive attaque sur l'arrière-garde, renonce bientôt à la poursuite pour se porter au pillage des chalands.

Les pertes furent très-importantes de part et d'autre : de notre côté, dix tués, au nombre desquels le sergent Ciré Boubakar, les caporaux Abd el Raman et Richard, et sept tirailleurs; deux officiers, deux sous-officiers, dont un indigène, et vingt-deux tirailleurs de la compagnie, blessés; le maréchal des logis Besnier, deux palefreniers, un

guide et six porteurs blessés; total dix morts et trente-six blessés, dont la moitié grièvement.

Les pertes de l'ennemi ont dû être très-grandes.

Le combat, commencé à cinq heures du matin, ne s'était terminé qu'à neuf heures.

*
* *

L'effet produit sur les populations par cette victoire fut immense; la pièce de canon restée aux mains de l'ennemi n'avait pas tiré un seul coup, ce qui semblait prouver que le marabout avait dit vrai lorsqu'il avait annoncé que les canons ne partiraient pas; — cette pièce et les dépouilles de nos morts furent promenées comme des trophées dans tous les villages sarrakholais. De toutes parts ces derniers accoururent, demandant à grands cris à marcher sur Bakel, dont les marchandises de toute sorte excitaient leur convoitise.

A la suite de ce succès, l'ambition et l'audace de Mahmadou Lamine ne connurent plus de bornes : le nouveau Mahdi se décide à pousser à fond ses projets de conquête et de guerre sainte. Il annonce à ses bandes qu'il va les conduire à l'attaque de Bakel. Il espère, grâce à ses intelligences avec

Alpha Sega et avec les Sarrakholais de Mody N'Kané, grâce aussi à la panique que cette défaite a occasionnée parmi nos alliés, venir facilement à bout de la garnison du poste et des indigènes qui s'y sont réfugiés.

La ville de Bakel est, depuis cinquante ans, un des points d'échange les plus importants du Sénégal. Elle est située à six cents kilomètres environ de Saint-Louis et à cent quarante kilomètres de Médine. Le fort se dresse sur un monticule rocheux, sur le bord même du fleuve, dont la berge est absolument à pic. A deux cents mètres environ, et parallèlement au fleuve, court une crête de collines dont les ailes viennent s'appuyer au fleuve, et qui forment ainsi une sorte de crique au centre de laquelle est le fort.

Avec ses hautes murailles crénelées, ses bastions munis de pièces de canon, le fort de Bakel peut défier toutes les attaques d'une troupe qui ne dispose pas d'artillerie.

La ville est formée par l'agglomération de plusieurs villages, qui s'étendent le long du fleuve, de chaque côté du fort, et dont une partie s'étage en outre, en amphithéâtre, sur les deux versants de la ligne de collines.

Devant l'entrée du fort, au nord, se trouve une

place plantée de grands arbres qui donnent à la ville un riant aspect.

Ces villages sont dominés et protégés par une ceinture de petites tours qui sont : la tour du Nord ou tour des Pigeons, qui commande le village sarrakholais du Mody N'Kané et barre la route de Tuabo ; la tour Jauris et la tour du Télégraphe à l'est ; au sud, la tour du Mont aux singes qui commande le village de Guéry M'Palé et barre la route de Kounguel.



La population indigène qui s'était réfugiée dans Bakel était d'environ quatre mille âmes. Elle se composait : 1° de traitants ou commerçants indigènes, pour la plupart originaires de Saint-Louis et qui, avec leurs employés, laptots, manœuvres, formaient une force d'environ deux cent cinquante hommes, résolus et dévoués ; c'est à eux qu'incomba la défense de Guéry M'Palé ; 2° de Sarrakholais amis, les N'Diabés, au nombre d'une centaine, dont la conduite a été irréprochable ; 3° de Boundounkais, au nombre de trois cents, sous les ordres d'Ousman Gassi, chargés de la défense de la tour

aux Pigeons et de Mody N'Kané; 4° de Bambaras, au nombre de deux cents, affectés à la défense des tours Nord et Sud; 5° enfin de deux cents Toucouleurs.

La garnison comprenait en outre, défalcation faite des pertes de Kounguel : onze soldats d'infanterie de marine, dix artilleurs, cent vingt officiers, sous-officiers et tirailleurs, et une cinquantaine de laptots ou manœuvres, munis de fusils modèle 1874 et aptes à rendre de très-bons services pour la défense; soit au total environ deux cents hommes armés de fusil à tir rapide, et onze cents auxiliaires. Tous, mettant de côté leurs préjugés de caste et de race, concoururent à la défense commune avec une résolution et un courage dignes d'éloges.

La garnison de Bakel disposait de plusieurs mois de vivres qui y avaient été réunis en prévision d'une attaque possible de la part d'Ahmadou.

Mahmadou Lamine emploie les derniers jours du mois de mars à concentrer ses bandes dans les environs de Bakel. En même temps, il fait annoncer partout que le 1er avril il attaquera le poste, et dans un serment solennel il déclare qu'il ira faire son salam dans la mosquée de la ville.

Le 1er avril, vers deux heures du soir, de fortes bandes ennemies se dirigent sur le village de Guéry M'Palé.

Une section de tirailleurs, commandée par le lieutenant Laty, sort du fort et prend position sur le chaînon qui domine ce village. Après une fusillade de quelques heures, l'ennemi se retire vers l'intérieur, poursuivi par les feux de salve à longue distance de la section.

Le 3 avril, deux colonnes très-nombreuses, parties, l'une de Tuabo, l'autre de Kounguel, opèrent leur jonction dans la plaine au nord de Bakel. Les Sarrakholais sont là réunis au nombre de dix à douze mille et couvrent toute la plaine. Une colonne se détache de la masse et se porte à l'attaque de Mody N'Kané. A son approche, les habitants de ce village, qui déjà, au temps d'El-Hadj Omar, ont une première fois trahi notre cause, mettent le feu à leur village et vont se joindre à l'armée du prophète. Les Sarrakholais du Diafounou, les plus fanatisés et les plus braves parmi les contingents de Lamine, se jettent dans Mody N'Kané en flammes, et sont suivis par les bandes du marabout. Alors commence la guerre de rues, soutenue de part et d'autre avec une égale fureur. Enfin, à cinq heures du soir, l'ennemi se retire hors du village, poursuivi par une section de tirailleurs. Sept Sarrakholais faits prisonniers sont passés par les armes.

Dans la nuit du 3 au 4 avril, les ennemis se sont

de nouveau ralliés dans la plaine de Tuabo, à trois kilomètres environ de Bakel.

Mahmadou Lamine résolut de conduire, le lendemain, en personne, une attaque avec toutes ses forces réunies.

Il divisa ses troupes en trois colonnes destinées à attaquer le village par trois côtés à la fois : par le nord, par l'ouest et par le sud. Au point du jour ses masses s'ébranlent. Du côté de Guéry M'Palé et de l'ouest, l'attaque échoue complétement, grâce à l'intrépidité déployée par la petite troupe des traitants. Mais, comme dans la journée précédente, les bandes du Diafounou, puis à leur suite plusieurs milliers d'hommes, pénètrent dans Bakel par Mody N'Kané. De ce côté, la guerre de rues recommence, plus terrible encore que la veille. Boubou Diabé Ndiaye, Biram Sadi, Gouthia Mamour Thiam, Silithior, à la tête de leurs serviteurs ou de leurs employés, disputent chaudement le terrain à l'ennemi. Nombre de traitants, parmi lesquels Jolicœur, Tiama, Mandikou, John-Legros, Jupiter-Waly, tombent glorieusement sous les coups des assaillants. De leur côté, ceux-ci sont décimés par le tir rapide de nos fusils, par l'effet meurtrier de nos canons. Mahmadou Lamine, selon le serment qu'il avait fait, se rend à la mosquée de Mody N'Kané,

pour y faire son salam; mais, un obus tombant au milieu de sa suite et blessant un cavalier porteur de son tabala, il prend la fuite. Ce fut parmi ses troupes le signal d'une panique générale. Défilant le long de la berge, les bandes ennemies s'enfuient dans un extrême désordre dans la direction de Tuabo.

Huit Sarrakholais du Diafounou sont pris dans la maison d'un traitant : ils étaient tranquillement occupés, assis sur un tas d'arachides, à manger de ces grains, en attendant que le marabout fît son entrée dans le poste. Ils furent fusillés.

Les forces ennemies qui, dans les journées du 3 et du 4, se trouvaient devant Bakel furent évaluées à douze mille hommes; leurs pertes furent considérables; toute la journée du 5 fut employée à traîner au fleuve les cadavres abandonnés par l'ennemi.

Ces pertes eussent été autrement considérables si la défense eût disposé, au lieu de ses canons de 4, pièces à faible portée et sans justesse, de quelques canons de montagne de système plus perfectionné, et si les plates-formes des petites tours eussent pu être munies de canons.

Nos alliés subirent, de leur côté, des pertes importantes : cinq traitants, une vingtaine d'indigènes

furent tués; une centaine d'autres furent blessés.

Le lendemain matin, l'interprète Alpha Sega, dont la connivence avec l'ennemi fut découverte et la trahison établie par des témoignages irrécusables, était fusillé sur la place publique.

Du 5 au 10 avril, les dispositions de défense sont complétées, les marchandises les plus précieuses des traitants, leurs familles, sont mises en sécurité dans des chalands au bord du fleuve; en outre, une partie de la population se réfugie au pied des murs du fort.

L'ennemi ne renouvelle pas ses attaques; cependant, autour de Bakel, ses colonnes circulent dans toutes les directions.

Dans les journées du 11 et du 12 avril, la plus grande partie des contingents qui composent ces bandes prennent la direction de Kayes; sans doute elles se portent au-devant de la colonne du commandant supérieur, dont la marche en avant leur aura été signalée.

La défense de Bakel est un beau fait d'armes, qui fait honneur aux officiers, à la troupe, et aux contingents indigènes, traitants ou alliés, qui y ont pris part.

CHAPITRE V

Sur le Niger, le colonel Frey était tenu au courant, jour par jour, par le télégraphe, des agissements du marabout Mahmadou Lamine.

Il employait tous ses efforts à hâter la conclusion, avec Samory, du traité de paix qui devait nous assurer la paisible possession de la rive gauche du Niger.

Il y avait à craindre, en effet, que Samory, renseigné sur les dangers de notre situation par ses nombreux espions ou par des émissaires du marabout Lamine, prévoyant l'obligation dans laquelle nous étions de reporter sur le haut Sénégal la plus grande partie de nos forces qui se trouvaient sur le Niger, ne conçût le dessein de reprendre les hostilités, pour chercher à reconquérir son prestige compromis aux yeux des populations soudaniennes.

Aussi, dès la réception de la réponse par laquelle Samory faisait connaître qu'il acceptait les

conditions de paix qui lui étaient faites, la mission chargée d'aller présenter ce traité à sa signature fut-elle mise en route.

Le lendemain, le 14 mars, le colonel Frey partait lui-même de Bamakou pour Kayes, avec les troupes qu'il avait conservées.

A cette date, comme nous l'avons dit, la 1re compagnie de tirailleurs avait rallié Bakel; la 2e compagnie venait d'arriver à Kayes.

En outre, tous les détachements qui avaient été échelonnés sur la ligne de ravitaillement avaient reçu l'ordre de se diriger à marches forcées sur ce dernier poste.

Il fallait se hâter, car Kayes, le chef-lieu du haut Sénégal, le magasin d'approvisionnement de tous nos postes et de la colonne, qui contenait pour une somme de plusieurs millions de vivres et de matériel de toute sorte, était sans fortin, sans murailles, facilement accessible de toutes parts.

Aux yeux, en effet, de ceux qui rêvaient de voir, dans un avenir prochain, le Transsaharien relier nos deux grandes colonies africaines, Kayes ne devait être qu'un poste provisoire, un simple entrepôt; ce n'est que plus loin, au bout de la voie ferrée projetée, c'est-à-dire à Bafoulabé, à Kita, à Bamakou, plus loin encore peut-être, que l'on

construirait à grands frais une belle place forte, avec des casernes et des hôpitaux. On avait compté sans les indigènes.

Toutefois, grâce aux dispositions que le colonel avait ordonnées à son passage à Kayes, quelques travaux de défense y avaient été exécutés; une enceinte palissadée était construite; des miradors permettant d'observer au loin la campagne y avaient été élevés; mais ces obstacles, propres à rompre l'élan d'un assaillant, à résister à un premier assaut, ne permettaient pas à une petite garnison de soutenir un siége.

Il en fut tout autrement dès que la garnison reçut les premiers renforts.

L'apparition inattendue à Kayes de ces troupes, que l'on croyait encore sur le Niger, frappa d'une profonde terreur les habitants de quelques villages des environs, tels que Sabouciré, Banghassi, etc., qui avaient fourni des contingents au marabout pour le combat de Kounguel, et qui, sollicités par les émissaires de Lamine de prendre part à la curée générale, étaient sur le point de se déclarer en masse en sa faveur.

Dès lors, Kayes était à l'abri d'un coup de main.

C'est ce que comprit parfaitement le marabout lui-même, et c'est ce qui l'empêcha de se rendre

aux conseils d'un grand nombre de ses partisans, qui le poussaient à prendre Kayes, plutôt que Bakel, pour but de ses attaques.

*
* *

La marche de ces troupes revenant du Niger, à une époque où d'ordinaire les colonnes se dirigeaient de Kayes vers ce fleuve, fut une curieuse épopée, une sorte de course fantastique, étrange, pendant plusieurs centaines de kilomètres. Le passage rapide de ces colonnes, à travers ces populations hier pressurées par les bandes de Samory, aujourd'hui délivrées du joug de l'envahisseur et mises pour longtemps sans doute à l'abri de ses incursions, était une cause de profond étonnement pour elles. Ni les chefs, ni les habitants n'avaient voulu ajouter foi à la nouvelle des succès si rapidement obtenus, à la conclusion d'un traité de paix avec le grand conquérant noir qui avait annoncé, peu de temps auparavant, qu'il planterait son étendard sur les murs de notre poste de Bafoulabé. Tous venaient en foule demander s'il était vrai que Samory fût vaincu, et qu'une ère de paix commençât enfin dans leur pays.

Les griots ne manquèrent pas une si belle occasion de faire parade de leur talent d'improvisateurs et de troubadours ; ils accouraient au-devant des troupes, s'égosillaient à proclamer leur valeur, à chanter les louanges du simple soldat comme du colonel, et à relater dans un langage des plus imagés des faits d'armes, des exploits souvent imaginaires, qu'ils attribuaient à tour de rôle aux uns et aux autres.

Ces marches étaient toujours effectuées de nuit, de manière que les troupes arrivassent à l'étape au lever du soleil. Elles trouvaient dans les postes de ravitaillement, qui avaient été créés au début de la campagne, des vivres pour les hommes et pour les animaux ; du pain, un peu de vin et quelques abris pour les Européens.

Dans le voisinage des forts, des cibles et des silhouettes avaient été disposées sur des emplacements favorables, de manière à figurer des formations, à représenter des groupes d'ennemis. Les détachements, à la fin de leur étape, encore en tenue de route, étaient, avant toute autre occupation, conduits par leurs chefs devant ces groupes bizarres. Ils ouvraient aussitôt le feu, comme sur un ennemi réel, et exécutaient les phases d'un combat ; c'étaient là d'utiles exercices, qui avaient

principalement pour but de compléter, presque en courant, l'instruction des tireurs, d'assujettir les tirailleurs à la discipline du feu, si difficile à obtenir dans les troupes recrutées parmi les indigènes, — que la poudre grise si facilement, et qui jugent le plus souvent de l'importance d'un combat d'après le nombre de coups de feu qu'ils y ont pu tirer.

⁂

Le 15 mars, le commandant supérieur arrive à Ouloni. La première dépêche que reçoit le bureau télégraphique de campagne qui marche avec lui est la nouvelle de l'engagement de la 1re compagnie à Kounguel, mais les détails manquent sur l'issue de la lutte, la ligne télégraphique ayant été coupée entre Bakel et Kayes dès le début de l'action. Ce n'est que quelques jours après, que le commandant de Kayes peut télégraphier quelques renseignements sur cet engagement, renseignements qui ne sont que l'écho des bruits qui circulent, bruits alarmants, exagérés encore à dessein par les partisans de Lamine, qui représentaient notre échec comme un désastre complet. Enfin, le 18 mars, à travers mille dangers, un courrier envoyé de Bakel

peut parvenir à Kayes : il apporte le rapport du commandant de Bakel sur l'engagement. De nouvelles instructions sont alors données sur toute la ligne des postes pour presser, hâter encore la marche des troupes.

Le 28 mars, pour gagner quelques jours, le colonel Frey, accompagné du lieutenant Vimont et de deux tirailleurs d'escorte, prend à Badumbé la voie des pirogues. Descendant le cours du fleuve pendant quarante lieues, il arrive à Kayes le 2 avril.

Sous l'énergique impulsion de M. le chef de bataillon Houry, d'excellentes dispositions avaient été prises, il est vrai, pour faire face à une tentative de l'ennemi ; mais il devenait nécessaire de mettre la place à l'abri d'une attaque, même sérieuse, de la part de ce dernier, tandis que la colonne allait opérer dans la direction de Bakel.

A son arrivée, le commandant supérieur proclame donc l'état de siége et arrête aussitôt le plan d'un système complet de défense de la place. La direction des travaux est donnée à M. le capitaine d'artillerie Blanchard, auquel le commandement de Kayes va être confié. Le service des ambulances est en même temps habilement organisé par les soins de M. le médecin de 2e classe Lacarrière. Les travaux sont aussitôt entrepris; les troupes

disponibles, les habitants de Kayes y sont employés, ainsi que M. l'ingénieur Descamps, chef du service du chemin de fer, et son personnel de conducteurs et d'ouvriers. Grâce au dévouement de tous, officiers et soldats, fonctionnaires et employés, ces travaux sont poussés avec une très-grande activité. Un mur crénelé commence à s'élever autour de la concession. Des blockhaus sont improvisés au moyen de rails et de traverses, de manière à flanquer l'enceinte palissadée. Des plates-formes pour des pièces d'artillerie sont établies de la même manière. Le pavillon du commandant supérieur, celui du chemin de fer, et d'autres constructions, sont organisés en réduits en arrière des faces. Le trésor est mis en sûreté. En avant des parties faibles de l'enceinte, des défenses accessoires sont accumulées : abatis d'arbres épineux, tessons de bouteilles, chausse-trapes forgées par les ouvriers d'artillerie. Une poudrière est construite dans l'enceinte.

Pendant que ces premiers travaux s'exécutent, les derniers détachements rallient Kayes successivement. Dès le 5 avril, quelques fractions de troupes sont portées en avant et échelonnées le long de la rive gauche. Elles ont pour mission de s'assurer la possession des gués principaux, et de surveiller les

villages de la rive droite, où l'on signale quelques mouvements de bandes armées, dont les intentions sont inconnues.

Cette disposition permet de faire croire à l'ennemi que la marche en avant de la colonne va commencer, et de retenir, par suite, dans les villages menacés d'une répression, les partisans que les émissaires de Lamine y sont encore venus recruter en les conviant à une nouvelle attaque de Bakel, fixée par le marabout au 10 avril.

Elle a encore en vue d'étendre, aussi loin que possible, dans la direction de Bakel, notre réseau de surveillance, et de s'emparer des quelques ressources en céréales que les villages dévoués au marabout ont abandonnées à la première nouvelle de la marche de la colonne.

CHAPITRE VI

Le 10 avril, le petit corps expéditionnaire destiné à opérer contre les bandes du marabout est organisé.

Il comprend :

1° Deux petites colonnes mobiles, constituées de manière à pouvoir, si besoin est, opérer isolément.

2° Une petite réserve destinée à renforcer la colonne avec laquelle marche le commandant supérieur, qui opère alternativement avec l'une ou l'autre colonne, selon les circonstances.

3° Une flottille.

Leur constitution est la suivante :

I°. COLONNES MOBILES.

Première colonne.

Chef de bataillon Combes, commandant; lieutenant Hubert, adjoint.

Compagnie de disciplinaires, 40 hommes; lieutenant Léger.

3e compagnie de tirailleurs, 100 hommes; capitaine Robert.

Un détachement de tirailleurs de la 9e compagnie, 30 hommes; sous-lieutenant Coytier.

Section d'artillerie : 2 pièces, 5 Européens, 12 tirailleurs; lieutenant Schatz.

Détachement d'ambulance : médecin de 2e classe, Lota.

Deuxième colonne.

Chef de bataillon Houry, commandant; lieutenant Durand, adjoint.

39e et 40e compagnies d'infanterie de marine, 80 hommes; capitaine de Roquetaillade.

2e compagnie de tirailleurs, 100 hommes; capitaine Ferrat.

Détachement de tirailleurs de la 7e compagnie, 30 hommes; sous-lieutenant Monzios.

Section d'artillerie : 2 pièces, 6 Européens, 12 tirailleurs; lieutenant Besançon.

Détachement d'ambulance : médecin de 2e classe, Plouzané.

Un petit convoi, une réserve de munitions d'artillerie et d'infanterie, une petite brigade de signaleurs d'infanterie, marchent avec chaque colonne.

II°. RÉSERVE.

Elle comprend : 36 spahis; sous-lieutenant Guérin.

Un peloton de spahis à pied, 20 hommes; sous-lieutenant de Ségur.

Un détachement de la 6e compagnie de tirailleurs, 60 hommes; sous-lieutenant Michel Angéli.

III°. FLOTILLE.

La flottille, placée sous les ordres de MM. Alakamessa, lieutenant, et Péré, sous-lieutenant, comprend : 50 pirogues portant 20 jours de vivres, une réserve de 120 coups par pièce et de 200 cartouches par homme; quatre chalands armés en guerre, montés par des écloppés; et deux chalands d'ambulance, sous la direction de M. le pharmacien Lemoine. Chacune de ces embarcations est surmontée d'une toiture légère en chaume, faite en forme d'arcade et destinée à abriter les Européens.

L'état-major du commandant supérieur est ainsi composé :

Le capitaine Dargelos, chef d'état-major; le capitaine Mahmadou Racine,[1] le lieutenant Vimont, officiers à l'état-major;

MM. Grand Moursel, chef du service de santé;

Perquis, aide-médecin; Maréchal, aide-commissaire, chef du service administratif; Körper, chef du service vétérinaire; Vanschoor, chef du service télégraphique de campagne; les interprètes Ousman Fall et Ahmadi Coumba, et le rédacteur d'arabe Abdoulaye Seck.



Le petit corps expéditionnaire comptait donc, au total, un effectif d'environ 140 Européens et 380 tirailleurs et spahis. Mais cet effectif allait se réduire, hélas! dans d'effrayantes proportions dès les premiers jours de marche.

En effet, la campagne qui commence va s'effectuer dans la saison la plus mauvaise de l'année. C'est l'époque des plus fortes chaleurs; le thermomètre reste jour et nuit stationnaire aux plus hautes températures. Pas une goutte d'eau n'est tombée sur la terre depuis plusieurs mois. Aussi l'aspect de ces contrées est-il d'une tristesse, d'une désolation incomparables! Partout où les regards se portent, ils ne rencontrent qu'arbres dénudés, sans ombrage, qu'arbustes épineux, rabougris et chétifs, que vastes étendues de terre nue, sans horizon, couvertes d'herbages desséchés.

Le ciel est sans nuages, mais une poussière ténue et grisâtre plane sans cesse comme un brouillard au-dessus du sol : l'air chaud que l'on respire en est chargé.

La saison des fièvres est passée, il est vrai, les marais desséchés n'ayant plus de miasmes à exhaler; mais le soleil fait chaque jour ses victimes! Époque terrible, fatale pour l'Européen! Au repos, en station, son corps est harassé sans avoir fait de mouvement; ses jambes peuvent à peine le porter. Quelle souffrance n'éprouvera-t-il pas quand il faudra marcher, marcher sans cesse, combattre! Si l'étape se prolonge, que de malheureux exténués de fatigue, suffoqués par la chaleur, sont alors semés sur la route pour ne plus se relever!

D'autre part, lentement, l'anémie accomplit son œuvre de destruction. Elle a peu à peu envahi le soldat, épuisé par les privations continuelles, par l'énormité du travail exigé : le visage, brûlé par le soleil, pâli par la maladie, a pris une teinte cadavéreuse; l'estomac ne peut plus supporter aucune nourriture; l'homme voit ainsi insensiblement ses forces décroître, jusqu'au jour où il ne pourra plus se soulever de sa couche!

C'est encore pour l'Européen l'époque des nuits sans sommeil, des terribles visions auxquelles suc-

cède un vague de l'âme indéfinissable, une sorte d'anéantissement complet, persistant, de l'être moral et physique.

On comprend quels terribles ravages ce climat exerce dans les rangs de nos soldats! On comprend la mortalité effrayante de nos colonnes dans ces contrées du haut Sénégal, mortalité qui s'élève, en quelques mois à peine, au tiers, à la moitié de l'effectif. Et il en a toujours été ainsi : on trouve dans les annales du Sénégal, qu'il était autrefois défendu d'envoyer des soldats européens en garnison dans le poste de Bakel, lequel pourtant est aujourd'hui réputé très-sain, en comparaison d'autres postes qui viennent d'être construits dans le haut Sénégal. Il faudra que de longs siècles s'écoulent, avant que les conditions climatologiques du haut fleuve soient transformées; pays mortel pour l'Européen, malsain même pour les indigènes originaires des autres contrées et qui vont s'y établir!

Les hommes ne sont pas les seuls à souffrir de l'inclémence du climat; les animaux payent aussi leur tribut. Chaque année, en effet, nos colonnes perdent une très-grande partie, quelquefois la totalité des chevaux et des mulets qu'elles en emmènent : 200 mulets sur 450, 180 chevaux sur 200, tel est le bilan d'une année. Aussi en quel triste

état était réduit l'escadron de spahis, si beau, si brillant au début de la campagne! Quelques chevaux efflanqués, décharnés, étiques, pour les officiers et pour quelques Européens; le reste avait pour monture des mulets. Plus misérable encore était l'aspect des soldats d'infanterie de marine et des tirailleurs; on ne voyait que vareuses déchirées, que pantalons effilochés, et, en guise de souliers, des sandales taillées dans des peaux de bœuf! Mais les épreuves n'avaient pas abattu les courages. Chez les soldats jamais une plainte, jamais un murmure, jamais un instant de découragement; une confiance aveugle dans leurs officiers, auxquels ils étaient reconnaissants de leur sollicitude, de leur dévouement constant. Chez l'officier, toujours la même ardeur à supporter les fatigues, à courir au-devant de nouveaux dangers, à voler à de nouveaux combats; même confiance dans le succès. Le chef savait qu'il pouvait tout demander à cette poignée d'hommes.

*
* *

Les forces de Mahmadou Lamine étaient évaluées de dix à douze mille hommes[1] qui provenaient des

[1] Ce chiffre, considérable pour une armée indigène, peut,

guerriers de tous les villages des deux rives du fleuve situés entre Médine et Matam ; et, en outre, des contingents fournis par le Khasso, le Boundou, le Bambouk, le Guidimakha et le Diafounou. Ces bandes avaient peu de cohésion, il est vrai, et un armement très-inférieur à celui de nos soldats; mais elles étaient exaltées par ce fanatisme religieux qui rend les masses héroïques, sublimes, et qui leur donne souvent la victoire sur des troupes exercées. Jamais au Sénégal, un homme, pas même El-Hadj Omar, le grand prêcheur de guerre sainte, n'avait réuni une pareille armée.

Le commandant de Bakel, dans une lettre qui parvint à grand'peine jusqu'au commandant supérieur, faisait part des grandes inquiétudes qu'il avait au sujet du sort de la colonne, lorsque

au prime abord, paraître exagéré, surtout si l'on considère la faible densité des populations des contrées entre Sénégal et Niger. Mais il importe de remarquer que l'armée de Lamine se composait :

1° De tous les hommes en état de porter les armes fournis par les villages sarrakholais, qui sont échelonnés sur la partie la plus peuplée et la plus fertile du cours du fleuve, (250 à 300 kil.) et que vingt-cinq années de paix avaient considérablement enrichis ;

2° D'une partie de la population de Bakel;

3° Enfin de tous les gens sans aveu accourus de tous côtés, jusque de Saint-Louis, pour prendre leur part du pillage auquel Lamine les avait conviés.

celle-ci aurait à combattre l'armée du marabout.

« La colonne doit être bien forte, écrivait-il, « pour qu'elle puisse se mesurer avec les bandes du « marabout et venir à bout d'un pareil ennemi. « L'intrépidité, l'audace inouïe, dont les contin- « gents du prophète ont fait preuve dans l'attaque « de Kounguel, font de ces bandes une armée très- « redoutable. »

Aller, avec une troupe peu nombreuse et épuisée par les fatigues, attaquer directement cette armée, à cent quarante kilomètres de Kayes, à travers un pays entièrement soulevé, couvert de villages fortifiés, où quelques hommes déterminés pouvaient arrêter sa marche, la couper de ses convois, etc., c'était peut-être courir à un échec, à un désastre irrémédiable; en tout cas, c'était s'exposer à de grandes pertes. Bakel était suffisamment pourvu d'approvisionnements de toute espèce. Sa garnison de deux cents soldats et de onze cents auxiliaires bien armés lui permettait de repousser toutes les attaques. Par suite, rien n'exigeait une action immédiate, une marche coûte que coûte pour dégager ce poste.

Le colonel Frey conçut alors le plan de désagréger l'armée du marabout, d'y amener la division, la défection, en allant porter la guerre dans les pays

qui lui avaient fourni ses plus forts contingents. A la nouvelle que leurs villages étaient attaqués, que leurs biens, leurs foyers étaient menacés, les Sarrakholais, chez lesquels le sentiment de la famille et celui de la possession sont très-vivaces, ne manqueraient pas d'abandonner le marabout et d'accourir pour les défendre. Il serait alors facile de porter aux différents contingents ainsi divisés des coups rapides et décisifs. Ce plan d'opérations avait encore l'avantage de ne pas éloigner prématurément la colonne de Kayes, et de régler la marche en avant, sur les progrès réalisés dans l'organisation défensive de cette place[1].

(1) Dans la séance de la Chambre du 9 février 1888, à l'occasion de la discussion du budget des colonies, ce plan de campagne a été l'objet d'une violente critique de la part d'un député.

« *Ce n'est pas que dans le bas Sénégal* », dit-il, « *qu'il y a des* « *abus; il y en a encore dans le haut fleuve : là, un chef, vou*« *lant ce qu'il appelait châtier l'ennemi, s'en va le long du* « *fleuve, brûlant à tort et à travers les villages vides d'habi*« *tants.*

« *On avait beau lui dire : Ils sont partis; il n'y a plus que* « *des Français; il n'y a que des marchandises françaises sous* « *la garde des Français; cela ne fait rien; il s'en empare; il* « *brûle froidement en faisant le recensement de la valeur des* « *marchandises.....*

« LE SOUS-SECRÉTAIRE D'ÉTAT —..... *Vous auriez dû faire* « *la lumière au moment où ces actes ont été commis.*

« M. G... — *Je le fais aujourd'hui devant vous, afin qu'ils* « *soient punis et qu'ils ne se renouvellent plus; afin que ceux*

Le pays sarrakholais de la rive droite du Sénégal, le Guidimakha, est soumis à l'autorité du sultan de Ségou, auquel il paye annuellement une dîme de

« *qui ont souffert des dommages du fait de cet officier soient* « *indemnisés.* »

L'incendie d'un certain nombre de villages s'imposait, autant à titre de châtiment que par mesure de sûreté. Il eût été, en effet, de la plus grande imprudence de laisser sur les derrières et sur les flancs de l'unique ligne de communication et de retraite de la colonne, sans les mettre hors d'état de nuire, des villages ennemis, entourés de solides tatas, commandant les gués, barrant la route.

Évacués à l'approche de la colonne, ces villages se fussent bientôt garnis de défenseurs, accourus de l'armée du marabout; de gens déterminés, fanatisés, plus redoutables encore derrière ces fortifications qu'en rase campagne, et qui, dans la première rencontre qu'ils avaient eue avec nos troupes, avaient mis hors de combat la moitié de l'effectif du détachement qui leur avait été opposé.

Pour réduire ces villages à l'impuissance, il fallait les rendre momentanément inhabitables, c'est-à-dire y porter le feu. Cette mesure, rigoureuse sans doute, est loin toutefois d'entraîner, pour ces populations du Sénégal, les conséquences douloureuses, les effets désastreux qu'elle évoque dans notre esprit. Le mal, en effet, se réduit d'ordinaire à un pan de tata jeté à bas et à l'incendie de quelques toits de cases, car, en prévision d'une surprise, l'indigène a eu soin, à l'avance, de transférer en lieu sûr ses récoltes et d'éloigner vieillards, femmes et enfants. La paix rétablie, dans l'espace de quelques jours, des toits fraîchement tressés s'élèvent sur les murs noircis des cases et le dommage est en partie réparé.

L'acte de vandalisme auquel il a été fait allusion est le suivant : A son arrivée à Tombokané, qu'un parti de 600 guerriers sarrakholais venait d'évacuer, la colonne trouva un approvisionnement d'arachides dont un indigène s'était

60,000 francs environ. Fortes de ce patronage dont elles se prévalaient en toutes circonstances, ces populations se croyaient à l'abri de nos incursions et de nos coups. La rive droite était, à leurs yeux, un refuge inviolable, où l'on n'irait pas les chercher, car on s'y exposerait à la colère d'Ahmadou Scheikou.

Ainsi que nous l'avons vu, Ahmadou, informé par le colonel Frey du rôle joué par les habitants

constitué le gardien, déclarant qu'il était sujet *français;* que ces marchandises étaient *françaises*, etc., etc. Une attaque de la part de l'ennemi étant imminente, il devint nécessaire de dégager rapidement les abords d'un tata organisé comme point d'appui de la défense. Quelques groupes de cases furent rasés, au nombre desquelles était celle de cet indigène; dans la précipitation avec laquelle durent être effectués ces travaux, quelques tonnes d'arachides, d'une valeur totale de 600 francs environ, furent brûlées.

En dehors de cette circonstance, la colonne ne trouva, en sa présence, que des Sarrakholais, des rebelles qui, les armes à la main, refusaient de faire leur soumission et contre lesquels les droits de la guerre autorisaient l'emploi de toutes les mesures qui furent prises.

Complétons ces explications en ajoutant que loin d'avoir encouru le *blâme* réclamé, la colonne et son chef reçurent nombre de témoignages de sympathie, dont les deux suivants leur furent particulièrement précieux :

1° Celui du ministre de la marine, qui leur adressa ses félicitations officielles;

2° Celui du parlement, qui sanctionna ce jugement en votant à l'unanimité, en décembre 1886, une demande de décorations supplémentaires qui fut faite en leur faveur par le gouvernement.

du Guidimakha dans la campagne du Boundou, fut invité à les châtier sans retard. Il répondit qu'il lui était impossible pour le présent de faire justice, occupé qu'il était dans le Kaarta, mais qu'il ne manquerait pas d'infliger par la suite à ses sujets un châtiment exemplaire. Pendant ce temps, les guerriers du Guidimakha continuaient leurs exploits dans le Boundou, prenaient part aux combats de Kounguel, et à ceux qui ensanglantaient la ville de Bakel; après chaque affaire, ils évacuaient, sur leurs villages, leurs blessés ainsi que de nombreux captifs, leur part de butin, provenant du pillage des habitants qui étaient restés fidèles à notre cause.

*
* *

Dans Banghassi, Samonkidi, Bambella, Gagny, Bokhoro, villages du Guidimakha les plus voisins de Kayes, depuis quelque temps on pleurait chaque jour la mort de guerriers tués à Kounguel ou à Bakel, de quelques-uns de ceux qui, revenus blessés au village, y avaient expiré.

C'était, chaque fois, l'occasion de funérailles tumultueuses, au cours desquelles les excitations, les imprécations habituelles du musulman contre les

Toubabs (les blancs) n'étaient pas ménagées.

Ce sont ces villages que le colonel a résolu de châtier tout d'abord.

Le 10 avril, les deux colonnes sont établies sur la rive gauche; la première, à Bougourou, devant le village de Banghassi; la deuxième, aux gués de Diakandapé et de Tombokané.

Le 11, le commandant supérieur et sa réserve rejoignent la première colonne. Le chef de Banghassi est informé d'avoir à livrer les coupables que renferme le village, c'est-à-dire les marabouts qui commandaient les contingents de Banghassi, à Kounguel et dans les attaques contre Bakel; en outre, d'avoir à déposer les armes. Il représente qu'il est sujet d'Ahmadou et qu'il ne relève que de son autorité; toutefois, devant la signification qui lui est faite, il demande un délai pour consulter les notables du village.

Le délai lui est accordé; il est avisé, qu'à défaut d'exécution immédiate des conditions imposées, le village sera attaqué.

Les mêmes conditions ont été déjà posées aux autres villages sarrakholais, dont il importait d'obtenir la soumission avant que la colonne se portât plus loin.

Le 11 avril au soir, à la nuit tombante, la pre-

mière colonne passe le fleuve; elle s'établit à proximité de Banghassi. Son artillerie et la réserve, renforcée d'un peloton de tirailleurs, capitaine Ferrat, campent sur la rive gauche, en face de ce village. Pendant toute la nuit, le tam-tam d'alarme résonne dans Banghassi. Les habitants se consultent, la plupart des guerriers sont encore avec le marabout; la résistance est par suite impossible. Quant aux conditions imposées, tous décident que les coupables ne seront jamais livrés, ni les armes déposées.

Le lendemain matin, à 6 heures, la section d'artillerie ouvre le feu; elle fouille, par quelques obus, le village et les environs; les quelques guerriers qui y sont embusqués prennent la fuite. La première colonne se porte en avant, dépasse le village, et vient s'établir à la hauteur de la colonne de la rive gauche. Pendant ce temps, les auxiliaires passent le gué, contournent Banghassi par le nord, et mettent le feu à la partie du village habitée par les Sarrakholais.

A 7 heures 30, la première colonne et la réserve se mettent en route, par les deux rives, pour Samé, où elles prennent leur campement à 11 heures, après une marche pénible.

Le même jour, la deuxième colonne a campé à Diakandapé, devant le village de Samonkidi. La

ligne télégraphique ayant été réparée, deux postes de campagne sont aussitôt établis et relient les deux colonnes.

*
* *

Dans la journée, le commandant de la deuxième colonne signale que, depuis le matin, arrivent à Samonkidi des guerriers en grand nombre. La nouvelle de l'incendie du village de Banghassi a enlevé aux populations de la rive droite toute illusion au sujet de l'inviolabilité de cette rive.

Dans une dépression que forme le terrain, à quelques centaines de mètres du village de Samonkidi, des guerriers se sont établis en grand nombre. Quelques-uns d'entre eux viennent échanger des coups de feu avec les troupes qui gardent les gués. Ces contingents sont formés des villages de la rive droite, grossis de tous les habitants des villages abandonnés de la rive gauche.

Le colonel Frey donne ses dispositions pour l'attaque de Samonkidi.

De la rive gauche, le long de laquelle elle s'avancera, la deuxième colonne préparera l'attaque du village en le couvrant de projectiles, en fouillant de ses feux d'artillerie et d'infanterie les marigots,

les dépressions de terrain perpendiculaires au fleuve, qui peuvent servir de ligne de défense à l'ennemi. Pendant ce temps, le commandant supérieur, avec la première colonne et la réserve, s'avancera, par la rive droite, le long du fleuve, enlèvera successivement les lignes de défense de l'ennemi, puis le village.

A 3 heures 30 du soir, l'opération commence ; la route est difficile, — une bande de terrain de deux à trois cents mètres, entrecoupée de broussailles, couverte de hautes herbes, borde le fleuve ; au delà, c'est un fouillis inextricable d'arbustes épineux.

La colonne marche serrée contre le fleuve, en formation d'attaque. A sa hauteur s'avance la flottille. Avec ses pavillons aux couleurs variées, dont chaque pirogue est surmontée pour indiquer la nature de son chargement, avec ses petites embarcations blindées qui ouvrent et ferment la marche, on dirait une flotte minuscule pavoisée comme pour un jour de fête.

A 5 heures 30 du soir, la colonne principale s'arrête à un kilomètre du village ; le feu de la colonne Houry est suspendu. Le lieutenant Guérin, accompagné des maréchaux de logis Brisson, Carbillet et de quelques spahis indigènes, part en

reconnaissance. Ils rapportent que les abords du village ne sont pas occupés.

En effet, sur le point de recevoir le choc, l'ennemi, se voyant menacé à la fois sur son front et sur son flanc, a renoncé à la défense. Se trouvant sous le coup d'un châtiment mérité, il avait eu le soin, plusieurs jours auparavant, d'évacuer vers l'intérieur ses femmes et ses troupeaux. Le danger d'une lutte sérieuse ayant disparu, et l'espoir d'un butin aidant, c'est au tour des auxiliaires à entrer en action. Ils se portent en avant pour fouiller les alentours du village; les plus audacieux pénètrent dans l'intérieur du tata et mettent le feu aux premières cases; l'incendie s'allume, vole de toit en toit, chassant devant lui les quelques défenseurs qui s'étaient attardés dans le village.

C'est à la lueur de Samonkidi en flammes et d'où le feu, se communiquant rapidement aux herbes sèches des environs, embrase bientôt tout l'horizon, que la colonne s'établit au bivouac pour y passer la nuit.

*
* *

La journée du 13 avril est employée à attaquer et à enlever les deux tatas de Salankounda et de Gagny.

Ces deux opérations sont exécutées d'après les mêmes dispositions que la veille, par l'emploi combiné des deux colonnes : l'une, sur la rive gauche prépare l'attaque, enfile les positions; l'autre, s'avançant par la rive droite, les enlève successivement.

A Salankounda, un obus tiré de la rive gauche et tombé dans le village a, en faisant explosion, communiqué le feu à un toit de case; tout le village est bientôt en flammes.

Le village de Gagny, grand et beau village sarrakholais, occupe le long du fleuve un développement de sept à huit cents mètres; il commande un gué dont le passage par les chalands et même par les pirogues, à cette époque de l'année, présente de grandes difficultés. Gagny est entouré d'un solide tata, dans lequel quelques guerriers tentent de résister; mais la deuxième colonne, commandant Houry, forçant le passage du gué au moment où la première et la réserve, sous les ordres du commandant supérieur, s'avancent par la rive droite, ceux-ci prennent la fuite.

A 9 heures du matin, les deux colonnes ont fait leur jonction à Gagny.

Le corps expéditionnaire, moins une section laissée sur la rive gauche pour la garde du gué de Diakandapé, s'y établit au campement.

A 10 heures, des tirailleurs et des spahis chargés de battre la brousse dans les environs ramènent une dizaine de prisonniers. Trois de ces derniers, qui ont été pris le fusil encore fumant et qui sont reconnus pour des hommes au service du marabout, sont passés par les armes. Leurs corps sont pendus à l'arbre de la place avec cette pancarte en arabe : « Seront châtiés de cette manière les partisans du marabout qui, ayant combattu à Kounguel et à Bakel, porteront encore les armes contre les Français. »

A 4 heures de l'après-midi, trois indigènes se présentent en parlementaires. Ils viennent, de la part des villages réunis à Bokhoro, demander au colonel les conditions de la paix.

Ces conditions leur ont été signifiées à plusieurs reprises; ils avouent en effet en avoir eu connaissance. Déposer les armes, rendre les captifs faits dans le Boundou et que le marabout a donnés, comme part de butin, aux contingents fournis par ces villages; livrer les chefs qui commandaient les guerriers à Kounguel et dans les attaques des 3 et 4 avril contre Bakel. « Jamais nous ne nous soumettrons à aucune de ces conditions », avaient-ils chaque fois répondu. Et, en effet, plusieurs chefs avaient ajouté : « C'est grâce à nos fusils que nous

avons fait ces captifs ; c'est avec nos fusils que nous les défendrons. »

Le colonel fit savoir aux envoyés que, quoique le délai fixé pour la soumission fût expiré depuis longtemps, il suspendrait l'exécution de toute opération contre les villages, si les habitants se soumettaient sans délai à la première condition stipulée : déposer les armes. « Il nous faut quelques jours de réflexion », répondent les notables.

En réalité, leur but était évident : sonder nos desseins, gagner du temps. Les déclarations des prisonniers confirment le colonel dans cette opinion. Des envoyés de Lamine, disent ces derniers, viennent d'arriver à Bokhoro; ils ont été chargés de parcourir les villages du Guidimakha et de dire aux habitants qu'au cas où la colonne marcherait contre eux, ils se réunissent à Bokhoro et à Bambella. Là, leurs familles et leurs biens seront en sécurité. En effet, en raison de l'éloignement de ces villages du fleuve, la colonne, leur disent-ils, n'osera jamais aller les y attaquer; si cependant elle l'osait, ils devront se défendre dans leurs tatas, Lamine viendra aussitôt les délivrer.

Les prisonniers ajoutaient que Lamine avait envoyé à Bokhoro son tam-tam de guerre pour servir de talisman aux Sarrakholais. Un certain nombre

d'hommes, plus inquiets que les autres sur le sort de leurs familles, avaient néanmoins déjà fait défection au marabout et étaient arrivés à Bokhoro. Le récit qu'ils firent de leurs exploits de Kounguel et de Bakel avait réchauffé l'ardeur de ceux qui auraient hésité à se mesurer avec la colonne. Au reste, les habitants de ces villages, métis de Sarrakholais et de Maures, ont une réputation établie de bravoure : ils décident qu'ils se défendront résolûment dans Bokhoro. Une garde de 600 hommes, formée des meilleurs guerriers de tous ces villages, est établie aussitôt en permanence en avant de Bokhoro, sur la route de Gagny.

CHAPITRE VII

Les trois parlementaires sont renvoyés avec cette réponse : le moment des palabres et des discours est terminé, les actes de soumission seuls seront pris en considération.

Il importe, en effet, de ne pas laisser aux habitants le temps d'organiser une défense sérieuse, et à Lamine celui d'accourir avec ses contingents. En conséquence, la marche sur Bokhoro est décidée pour le soir même, malgré la fatigue déjà grande des troupes.

Pour surprendre le village, le colonel fait répandre le bruit qu'il se portera, le soir même, avec la première colonne et avec la réserve, sur Ambidédy, village situé sur le bord du fleuve, dans la direction de Bakel. La deuxième colonne repassera sur la rive gauche et ira avec la flottille à Tombokané, qu'elle mettra en état de défense pour avoir un point d'appui solide sur le fleuve.

A 7 heures du soir, la colonne Houry et la

plus grande partie des *impedimenta* sont établis à Tombokané.

A la même heure, la première colonne, la réserve, et un peloton de la 3e compagnie sont rassemblés sur un plateau situé à un kilomètre de Gagny, sur la route d'Ambidédy. Le petit corps d'opération comprend, au total, trois cent cinquante hommes; avec lui marchent Oussouby, frère du roi Sambala et cinq cents volontaires du Khasso et du Niataga. Les soldats portent quatre jours de vivres et cent vingt cartouches; un indigène a été affecté à chaque officier pour le transport de ses bagages. A ce moment seulement, le colonel fait part aux troupes du but de l'opération, puis met la colonne en route dans la direction de Bokhoro. La marche est favorisée, au début, par la clarté de la lune, haute sur l'horizon.

A 8 heures, la colonne a rejoint le chemin de Gagny à Bokhoro; elle s'avance sur trois files parallèles, de manière à pouvoir, en cas d'attaque, se former rapidement en carré.

Ainsi que cela arrive quelquefois à cette époque de l'année, période de transition entre la saison sèche et l'hivernage, le ciel commence à se charger de gros nuages qui, passant pesamment à une faible distance au-dessus du sol, semblent raréfier encore

la quantité d'air respirable et rendre la température plus lourde, plus suffocante. Bientôt la voûte céleste tout entière prend une teinte cuivrée, puis noirâtre, et la colonne se trouve plongée dans la plus grande obscurité.

A 9 heures 30, les guides préviennent que Bokhoro n'est plus qu'à quelques kilomètres.

Pour tourner le gros d'ennemis qui garde Bokhoro et les embuscades qui ont sans aucun doute été tendues en avant, le colonel ordonne aux guides de diriger la colonne à travers bois, de manière qu'elle se présente devant le village par la face opposée. La colonne s'engage alors à travers un fourré de broussailles basses et épineuses qui rendent la marche des plus pénibles. Le silence de la nuit n'est troublé que par le bruit sourd des herbes foulées sous les pas des hommes et des chevaux, le bruissement des feuilles mortes, et le craquement de quelques branches cassées au passage. Cette marche lente, au milieu des ténèbres, de ces trois longues files d'hommes qui se tenaient serrés, pressés les uns contre les autres, pour ne pas s'égarer, avait quelque chose de saisissant, propre à faire courir le frisson dans le corps des plus braves. Chacun sentait que le moment était solennel, qu'un événement grave se préparait.

Quand on eut effectué de cette manière un long circuit, la marche fut suspendue. Le sous-lieutenant Yoro Coumba est alors envoyé avec quelques tirailleurs en reconnaissance. Il rend compte que le village est situé à huit ou neuf cents mètres en avant; qu'un groupe d'une centaine d'hommes est campé de ce côté; qu'aucun feu n'est allumé, signe certain que l'ennemi se tient sur ses gardes.

Pendant ce temps, la colonne a pris sa formation de combat en carré. La 2e compagnie, capitaine Ferrat, la 3e compagnie, capitaine Robert, forment la première face; chacune a une section de réserve en arrière du flanc extérieur. Les deux pièces d'artillerie prennent position entre ces deux compagnies. Le détachement de la 6e, lieutenant Michel Angéli, forme la face de droite; le détachement Coytier, la face de gauche. Le peloton de spahis, lieutenant Guérin, et les auxiliaires d'Oussouby ferment la marche. Au centre du carré sont les mulets de munitions et les porteurs. Enfin, le détachement de disciplinaires, le détachement de spahis à pied constituent la réserve.

La marche est reprise, pas à pas, avec précaution, dans le plus grand ordre. Dans une éclaircie rapide des nuages, Bokhoro apparaît comme une masse sombre, couvrant une partie de l'horizon.

Au-dessus, se détache la tête de trois ou quatre hauts palmiers, dont les branches rares, éployées, semblent, dans la nuit, d'immenses oiseaux de proie planant sur le village.

La colonne est arrêtée. Tout à coup des éclairs sillonnent le ciel : deux obus et une gerbe de balles passent dans l'air avec fracas et vont tomber sur le village. Une rumeur indescriptible, formée de clameurs de toute sorte : plaintes, exclamations d'effroi et cris de rage, s'en élève. Les habitants se précipitent en foule hors de Bokhoro ; les populations nombreuses qui étaient campées dans les environs s'enfuient de tous côtés; les plus braves se jettent au-devant de la colonne.

Le combat est engagé; d'un côté, des feux de salve scandés, réguliers; de l'autre, une fusillade nourrie, désordonnée. Quelques minutes s'écoulent; soudain, à l'improviste, une bande d'hommes hurlant, vociférant, se rue avec furie sur la face de droite : c'est la garde de six cents guerriers qui accourt prendre part au combat. La 6e compagnie reçoit le choc sans broncher. La masse des assaillants devient plus nombreuse, plus serrée. Heureusement le terrain par lequel se produit l'attaque est complétement découvert.

Les disciplinaires sont envoyés pour renforcer la

face attaquée, qu'un feu rapide de quelques minutes suffira à dégager.

Mais les auxiliaires frappés d'épouvante ont perdu la tête : ils se jettent, dans un désordre indescriptible, dans le carré, bousculant les porteurs, se renversant, se piétinant les uns les autres, tout en déchargeant leurs armes dans toutes les directions. Entraînés par l'exemple, les tirailleurs se mêlent à la fusillade. Le moment est critique : l'affolement va devenir général ; la voix des chefs n'est plus écoutée. Au-dessus du carré, sifflent en tous sens des projectiles provenant autant des auxiliaires que des ennemis.

Le colonel, suivi du clairon indigène qui l'accompagne toujours, se porte rapidement sur une butte de quelques mètres de hauteur. Il fait sonner « Cessez le feu ». En vain la sonnerie est vingt fois répétée. Un instant la fusillade se ralentit. Élevant la voix de toutes ses forces, pour dominer le tumulte, il s'adresse, dans leur langue, aux auxiliaires, les rassure, leur fait honte de leur poltronnerie, de leur terreur non justifiée, et leur ordonne de se tenir couchés, sans tirer, pour ne pas causer de nouveaux désordres. Il exhorte en même temps les officiers à sévir avec la dernière rigueur contre quiconque enfreindrait l'ordre donné de ne plus tirer

sans commandement. A la voix du chef, la confiance renaît chez les auxiliaires, le calme revient parmi tous. Quelques coups de feu partent encore de ci de là de quelques points du carré, pour répondre à la fusillade ininterrompue de l'ennemi; puis le silence se fait. De son côté, l'ennemi, après quelques nouvelles décharges, va se rallier.

*
* *

Peu à peu le feu de l'ennemi a cessé. L'ordre est rétabli, le carré reformé. Mais de nouvelles attaques sont encore à redouter. Pendant qu'une partie des officiers et des hommes se reposent, étendus sur le sol, l'arme à portée de la main, l'autre partie veille, un genou à terre, le doigt sur la détente.

A ce moment, l'obscurité est complète. Un silence lugubre règne dans le camp, interrompu seulement par quelques recommandations des officiers faites à voix basse, par les gémissements plaintifs des blessés auxquels on donne les premiers soins.

Pêle-mêle, blottis, pressés les uns contre les autres, les auxiliaires et leurs chevaux forment à terre une masse épaisse, difforme, qui dans la nuit

noire semble aussi bien un amas de décombres qu'un amoncellement de cadavres.

Dans le lointain, sur plusieurs points, les tam-tams de guerre ont commencé à battre le rappel des guerriers. Entre tous, on distingue le tam-tam du marabout, dont les coups plus retentissants arrivent jusqu'au camp comme les sons d'un glas funèbre. Tout autour ce ne sont que rumeurs vagues, produites par les populations de vingt villages, qui réfugiées à Bokhoro, se sont dispersées dans la campagne au premier coup de feu et maintenant s'appellent, se cherchent à travers les ténèbres, pour se former en groupes et s'éloigner de ce théâtre de mort. Ce sont des milliers de bœufs qui, sans guides, errent inquiets en mugissant autour du camp. Par moments, des chants de guerre dominent ces bruits : c'est un chef qui excite les guerriers au combat, et à venger la mort de leurs frères.

Nous connûmes tous, cette nuit, les souffrances de la soif. La provision d'eau était épuisée dès les premières heures de la marche. Avec quelle peine parvint-on à recueillir dans tout le camp quelques litres du précieux liquide, qui furent consacrés à étancher la soif des blessés, et dont une petite quantité fut parcimonieusement distribuée à quel-

ques Européens sur le point de succomber! De quel sommeil fiévreux dormirent sur ce sol encore surchauffé ceux qui, exténués de fatigue, fermèrent un instant les yeux!

Les tam-tams de guerre ont cessé; les premières lueurs du jour vont apparaître. Un silence gros de menaces se fait du côté du village. Les cœurs redoublent d'anxiété. Le commandant Combes, auquel, pendant qu'il prend un peu de repos, le colonel a confié la sécurité du camp, vient de faire relever les gardes quand, tout à coup, la première face du carré est attaquée avec une violence sans égale. Ce sont les plus braves entre les guerriers, ceux qui ont juré de lutter jusqu'à la mort, qui recommencent le combat. Rampant à terre, ils se sont glissés à la faveur de l'obscurité jusque dans une dépression de terrain, à cent mètres du carré.

Pour mieux diriger leurs coups, pour mieux voir cette butte de laquelle étaient partis les exhortations et les commandements du chef, ils avaient eu la ruse d'incendier les herbes au delà de la face opposée à l'attaque. Le camp se profilant sur la flamme était alors apparu un moment à leurs yeux dans tous ses détails.

A cette attaque, seule la fraction de garde répond par quelques coups de feu; quelques boîtes à

mitraille sont tirées; puis le sous-lieutenant Suleyman, avec un peloton de la 6e compagnie, se précipite sur l'ennemi à la baïonnette.

Après un combat corps à corps de quelques minutes, l'ennemi est mis en fuite.

Cette poignée de braves s'établit sur le terrain abandonné et envoie au camp plusieurs prisonniers.

*
* *

Enfin lentement, lentement, le jour se fait.

Les spahis et un peloton de tirailleurs vont reconnaître les environs du village. Ils constatent que celui-ci a été abandonné.

Dans la précipitation de sa fuite, l'ennemi a laissé quarante chevaux, deux cents ânes et plusieurs milliers de têtes de bétail. Il a eu soin d'emporter la plus grande partie de ses morts. Toutefois, quelques cadavres gisent à terre; ils sont complétement couverts de grisgris[1]. Depuis, autour du camp et

[1] Les noirs, musulmans ou fétichistes, lorsqu'ils vont au combat, ont les vêtements surchargés de *grisgris;* quelquefois leur *boubou* (grande blouse) disparaît entièrement sous ces amulettes. Ces grisgris consistent généralement en des sachets de cuir contenant des versets du Coran; en de petites cornes d'agneaux; en des dents, des griffes d'ani-

du village, sur la route suivie par l'ennemi dans sa retraite, des mares de sang encore tiède attestent l'étendue de ses pertes.

De notre côté nous avons deux officiers blessés légèrement : MM. Coytier et Suleyman, sous-lieutenants; dix tirailleurs ou spahis blessés, dont trois grièvement. Au nombre de ces derniers est le sergent indigène Biram Faye, un vaillant soldat, depuis plusieurs années proposé pour le grade de sous-

maux tués à la chasse par le guerrier. Ils sont portés sur la poitrine, au bras, au cou, suivant la partie du corps qu'ils sont destinés à protéger.

La confiance du noir dans l'efficacité des grisgris est inébranlable. Nombre d'anecdotes pourraient être contées à l'appui de cette assertion; nous nous bornerons à citer les deux faits suivants, qui se sont passés sous nos yeux :

Un jour, à Kayes, un palefrenier voulant prouver à d'autres noirs la vertu d'un grisgris dont il venait de faire l'emplette auprès d'un marabout en renom, saisit une épée-baïonnette et s'en porta un coup dans le ventre.

Une autre fois, c'est le tirailleur Sambadieri, cuisinier des officiers, qui, persuadé également qu'il possédait un talisman magique, se transperça le bras d'un coup de couteau.

Malgré le résultat bien négatif de l'épreuve par eux tentée, leur foi ne fut pas un instant ébranlée.

A peine guéri de sa blessure, chacun d'eux alla narrer sa mésaventure au marabout et, lui remettant le grisgris : « Tu dois avoir négligé de prononcer quelque formule sacramentelle, lui dit-il, puisque ton grisgris ne m'a pas préservé du coup de couteau; répare ton oubli et rends-moi un grisgris bien efficace. »

lieutenant indigène. Une vingtaine de volontaires ont été tués ou blessés.

Bokhoro est livré au pillage. Des brancards sont improvisés pour le transport de nos blessés et de ceux des auxiliaires. A 7 heures, le rappel est sonné, et ce que les tirailleurs et les volontaires n'ont pu emporter est livré aux flammes.

La colonne reprend le chemin de Gagny en poussant devant elle le butin pris à l'ennemi. Elle y arrive à 10 heures du matin et y passe la journée.

Le même jour, 14 avril, à 3 heures du soir, la colonne, les auxiliaires et le troupeau commencent le passage du fleuve devant Gagny. La colonne Houry est venue prendre position sur la rive gauche, pour garder le débouché du gué et protéger cette opération.

*
* *

L'affaire de Bokhoro fut, pour une partie des officiers et soldats de la colonne, un glorieux baptême de feu. L'émotion du combat, jointe à l'horreur d'une action de nuit, pouvait ébranler des âmes moins bien trempées. Tous firent leur devoir

en soldats; tous méritaient d'être nommés. Il en est toutefois dont les noms doivent être cités. Le commandant Combes, un vétéran des guerres du Sénégal, officier aussi calme que brave devant le danger; le capitaine Dargelos, l'un des héros de Nafadié; les lieutenants Vimont et Hubert, de l'état-major; les capitaines Ferrat et Robert; les lieutenants Léger, Schatz, Péré et Guérin; les docteurs Grand Mourel et Lota, enfin celui que nous venons de voir à l'œuvre, le sous-lieutenant indigène Suleyman.

Donnons en même temps un regret sincère à un officier brave et consciencieux, à M. le lieutenant Boyer, enlevé la veille en quelques heures par une insolation.

Quant aux auxiliaires, seuls les chefs, ayant conscience de leur devoir, ont montré un réel courage; les autres se sont conduits pour la plupart en poltrons et en pillards. Au point du jour, ces derniers, encore sous le coup de la stupeur et de l'effroi dont ils avaient été frappés, paraissaient comme sortir d'un long et affreux cauchemar; puis, rassurés par l'absence d'ennemis, ils se mirent à chanter victoire et n'étaient pas éloignés de s'attribuer tout l'honneur du succès. Sans l'intervention de nos soldats, des actes inouïs de rapacité eussent été commis par

plusieurs de ces auxiliaires. Tout en donnant des consolations banales à quelques-uns de leurs camarades qui gisaient à terre, expirants, ils les dépouillaient successivement de leurs armes, de la peau de bouc qui contient leurs vivres, de leurs vêtements, au point de les mettre entièrement à nu.

CHAPITRE VIII

Le soir, le corps expéditionnaire campe tout entier à Tombokané.

Le 15 avril, la plus grande partie du troupeau, les ânes, les juments et les poulains pris à Bokhoro sont dirigés sur Kayes, sous la garde d'un détachement de spahis et de tirailleurs commandé par le sous-lieutenant Monziols. Un convoi de pirogues, emmenant une quarantaine de soldats blessés ou malades, est dirigé sous escorte sur le même point.

La matinée est laissée à la troupe pour le repos.

L'après-midi est employée au débroussaillement des abords de Tombokané et à l'organisation défensive de ce village. C'est sur cet emplacement que le commandant supérieur espère attirer Mahmadou Lamine et le battre. Ce travail sera repris les jours suivants par les troupes disponibles. Tous les indigènes qui suivent à un titre quelconque la colonne y sont également employés.

La nouvelle de la prise de Bokhoro jeta la popu-

lation sarrakholaise dans la consternation. Les noirs n'étaient pas habitués à voir les Européens s'éloigner du fleuve, surtout à une époque où les marigots sont à sec, et où la seule eau que l'on puisse trouver est celle des puits des villages, au pied même des tatas.

Depuis le commencement des opérations de la colonne, de rapides courriers, dont la marche dépassait parfois vingt lieues par journée, allaient et venaient des villages sarrakholais à l'armée du marabout, pour tenir leurs contingents au courant des événements qui se passaient. Des défections s'étaient déjà opérées parmi ces derniers.

Mais, pour hâter encore la désagrégation des forces de Lamine, pour amener Lamine lui-même, poussé par toutes ces populations auxquelles il avait promis la victoire, à venir précipitamment nous attaquer, il fallait frapper un nouveau coup qui eût le retentissement du succès de Bokhoro.

Goumbé, Guémou-Bambella, Bambella forment un groupe de villages échelonnés le long d'un marigot étroit et profond, à ce moment à sec, qui court perpendiculairement au fleuve.

Pas plus que Bokhoro, Bambella n'avait jamais reçu la visite des Européens. Ces villages étaient le lieu de passage obligé des contingents envoyés par

le Diafounou pour grossir l'armée du prophète, et auxquels des réceptions enthousiastes étaient faites; ils étaient l'asile d'un certain nombre de villages tous compromis par leur participation à la révolte; ils servaient enfin de refuge à des Sarrakholais qui, depuis le départ de la colonne de Kayes, dirigeaient des attaques contre les pirogues circulant entre la colonne et ce poste. Six de nos laptots piroguiers indigènes avaient été tués ou blessés dans ces diverses attaques.

Le colonel résolut d'aller infliger à ces villages un châtiment qui n'était que trop justifié.

Le 15 au soir, des ordres sont donnés pour la formation de la colonne chargée de cette opération. Cette colonne, sous les ordres du commandant supérieur, comprend la deuxième colonne, commandant Houry, et la réserve. La première colonne, commandant Combes, gardera Tombokané.

*
* *

Le 16 avril, au point du jour, l'infanterie et les tirailleurs sont jetés devant Tombokané, sur la rive droite du fleuve, au moyen des chalands et des pirogues.

La cavalerie, l'artillerie et le train ne doivent opérer leur passage au gué de Diakandapé, que lorsque l'infanterie aura occupé sur la rive droite le débouché de ce gué.

Le colonel avait dû faire appel, pour réunir une force suffisante, à tous les soldats valides d'infanterie de marine, la colonne pouvant avoir à lutter contre des contingents nombreux revenus de Bakel, ou se trouver dans l'obligation de prendre un tata d'assaut. Tous, à l'exception de ceux qui, terrassés par la fièvre, n'avaient pu quitter l'ambulance, se présentèrent pour marcher à l'ennemi.

Dans le nombre se trouvaient des hommes malingres, d'autres relevant de maladie, propres à peine à la garde des chalands, et pour lesquels une marche de quelques kilomètres était une condamnation certaine à mort. Ils sentaient bien leur impuissance; néanmoins, ils n'avaient pas hésité, tant était grand leur désir de combattre et de donner à leurs chefs la mesure de leur bon vouloir.

Après une demi-heure de route, une rapide inspection des hommes fut faite; la moitié de ces soldats d'infanterie de marine dut être désignée pour rentrer au camp, malgré leurs supplications de les laisser continuer la marche, affirmant qu'ils

puiseraient dans leur ardeur la force nécessaire pour aller jusqu'au bout. De pareils actes, de la part d'une troupe réduite déjà par les maladies au tiers de son effectif, montrent ce qu'on peut attendre d'hommes dont le moral et la confiance sont restés intacts, malgré les rudes épreuves auxquelles ils ont été exposés. Ce sont là, pour des chefs, des moments d'indicible satisfaction, et un large dédommagement des soucis, de la responsabilité du commandement.

A 6 heures, la colonne est concentrée à hauteur de Salankounda. Elle prend le chemin de Bambella. Le pays est bien découvert, la marche facile; circonstance heureuse, car la plupart des Européens n'ont pour toute chaussure que des sandales et marchent les jambes à demi nues.

A 8 heures, la colonne arrive à hauteur du village de Goumbé, situé à quelques centaines de mètres sur la gauche de la route que l'on suit. On distingue, derrière le village, un fort groupe de cavaliers, et, sur sa lisière, dissimulés par les premières haies, cent cinquante à deux cents fantassins. Après quelques feux de salve exécutés par l'infanterie de marine, la colonne marche sur Goumbé. L'ennemi se replie dans la direction de Guémou.

La colonne a pris sa formation de marche habi-

tuelle : en première ligne les deux pelotons d'infanterie de marine, sous les ordres des lieutenants Colombel et Monziols; la section de deux pièces, lieutenant Besançon, entre les deux pelotons; la compagnie, capitaine Ferrat, forme les faces de droite et de gauche; les spahis à pied et une section de tirailleurs forment la quatrième face; le détachement de la 6e compagnie est en réserve. Le lieutenant Guérin, avec ses spahis, éclaire et flanque la colonne.

A 10 heures, les spahis, accueillis par de nombreux coups de feu, se replient sur la colonne.

On aperçoit en avant Guémou-Bambella, à mille deux cents mètres environ; quelques centaines de fantassins et un groupe de cavaliers en sont sortis et s'avancent en ligne déployée sur la colonne. Ce sont les guerriers des différents villages réunis à Guémou et à Bambella, qui veulent couvrir la retraite des habitants que notre marche a surpris.

La colonne s'arrête. Lorsque l'ennemi n'est plus qu'à cinq cents mètres, l'infanterie envoie quelques feux de salve bien ajustés, l'artillerie quelques obus. Quelques autres obus sont en outre tirés sur le village. L'ennemi continue son mouvement. A ce moment se trouvaient à Bambella des cavaliers toucouleurs d'Ahmadou Scheikou, qui, voulant faire

parade de leur bravoure, et montrer aux Sarrakholais comment les guerriers du Sultan se conduisent au feu, caracolaient de l'un à l'autre groupe sans paraître se soucier des projectiles qui tombaient autour d'eux. Mais bientôt quelques-uns d'entre eux sont atteints; le reste alors détale à toute vitesse.

L'ennemi s'est replié sur la lisière du village; les cavaliers se sont ralliés sur le côté opposé.

La colonne se porte en avant, et, après deux haltes pendant lesquelles elle exécute de nouvelles salves, elle atteint un plateau à trois cents mètres environ du village, plateau entièrement à découvert et d'où elle domine tout le terrain environnant. L'ennemi tente alors un dernier effort. Débouchant de Guémou, il marche sur notre front pendant que ses cavaliers et quelques fantassins dessinent un mouvement sur notre flanc droit.

Un feu rapide et quelques boîtes à mitraille dégagent une seconde fois et définitivement le terrain. L'ennemi laisse quelques chevaux blessés et plusieurs cadavres sur la lisière du village.

Un obus, en faisant explosion, a incendié un toit en chaume. Tout le village est bientôt en flammes.

Il est midi; l'heure accablante, terrible. Pour tout campement, sous un ciel de feu, un plateau

dénudé, sans ombre. Seul un arbre rabougri, presque dépouillé de feuilles, pouvant à peine servir d'abri à quelques Européens!

Une ambulance y est déjà installée. Tout autour, le terrain a le même aspect, la même aridité.

Pendant que les spahis s'établissent en vedettes, des indigènes et des tirailleurs sont envoyés à Guemou, pour prendre de l'eau et pour disputer aux flammes quelques pieux, quelques nattes en paille, qui sont employés à improviser sans retard des abris pour les Européens.

Mais pour quelques-uns de ces derniers, déjà l'effort qu'ils ont fait est au-dessus de leurs forces. Plusieurs sont frappés d'insolation.

Le commandant Houry lui-même, qui, résistant aux sollicitations du colonel, a voulu jusqu'au dernier moment demeurer à la tête de ses troupes pour donner à ses hommes l'exemple du devoir, est frappé à son tour. Grâce aux soins actifs et dévoués des docteurs Grand Moursel et Plouzané, on n'aura heureusement à déplorer la mort que d'un seul soldat d'infanterie de marine.

A la fin de l'action, les auxiliaires, qui commencent à s'aguerrir, ont rallié la colonne, marchant en ordre serré comme une phalange macédonienne. Ils continuent leur marche sur Bambella pour atta-

quer ce village, qu'un petit nombre d'habitants tente de défendre. A 2 heures, les auxiliaires rentrent au camp après avoir exécuté cette opération.

A 4 heures, la colonne, poussant devant elle trois à quatre cents têtes de bétail, est remise en route pour Tombokané en deux détachements. L'un d'eux, sous les ordres du chef de bataillon Houry, qui, au moment du départ, a pu reprendre son commandement, comprend les spahis, l'artillerie, le train et la 2e compagnie de tirailleurs. Il se dirige sur le gué de Diakandapé, qu'il franchit à 7 heures.

L'autre, composé de l'infanterie de marine et du détachement de la 6e compagnie, sous les ordres du colonel, marche directement sur Tombokané. A 7 heures 30, il franchit le fleuve en chalands.

*
* *

Cette marche de retour a été l'une des plus pénibles qu'aient faites les Européens au cours de la campagne. Grâce à la solidarité qui existe entre les soldats d'infanterie de marine, aux appels fréquents qu'ils faisaient eux-mêmes pour s'assurer qu'aucun des leurs ne restait en arrière, on n'eut à constater, à l'arrivée au camp, la disparition

d'aucun d'entre eux, contrairement à ce qui s'était produit dans une marche précédente parmi les disciplinaires. Deux de ces derniers avaient disparu; ils s'étaient sans doute écartés du sentier pour aller chercher un peu d'ombre et de repos, et ils trouvèrent la mort à bref délai.

Les soldats qui, le matin, avaient été frappés d'insolation furent transportés dans des cacolets portés par des mulets. Là, c'est pour le pauvre malade un autre genre de souffrance : le soleil darde sur lui ses rayons ardents; une soif insatiable le dévore; sa tête alourdie se balance sur les épaules, suivant les cahots de la marche de l'animal.

L'un de ces hommes, robuste, hier encore, expire à mi-chemin. Ses traits se sont déformés dans d'horribles convulsions; dans la dernière agonie, ses mains crispées ont saisi la partie supérieure du cacolet qui porte l'un de ses camarades, mourant comme lui, et dont le corps lui fait contrepoids; ses yeux injectés de sang semblent fixer son compagnon de misère, d'un air de menace.

Terrifié par la vue de ce visage affreux, grimaçant, qui reste penché sur lui dans la rigidité de la mort, celui-ci, sous le coup d'une horrible vision, se tient prêt à se défendre comme contre l'attaque d'un ennemi.

CHAPITRE IX

Les 17 et 18 avril, le corps expéditionnaire fait séjour à Tombokané.

Les renseignements donnés par des espions font connaître que le marabout Mahmadou Lamine s'est avancé avec une partie de ses partisans jusqu'à Dramané, à quarante kilomètres environ de Tombokané. Il a, dit-on, fixé à tous ses contingents un rendez-vous, dont il n'est pas possible de connaître la date ni le lieu. De là, l'armée du prophète doit se porter à l'attaque de la colonne qui, d'après le marabout, n'osera jamais attendre le choc.

Le colonel met à profit les journées du 17 et du 18 pour parcourir et étudier dans ses détails, avec les officiers, le terrain probable du combat et ordonner les travaux de défense. Le petit tata de Tombokané est organisé de manière à servir de poste fortifié aux troupes que l'on serait dans l'obligation de laisser sur ce point pour garder la flottille et le dépôt des vivres et des munitions, dans

le cas où la colonne aurait à opérer loin du fleuve. A cet effet, les abords du tata sont dégagés pour ménager un champ de tir aux défenseurs.

La ligne de défense adoptée est constituée par une grande face parallèle au fleuve, de cent cinquante mètres environ de longueur, et par deux petits côtés, de quarante à cinquante mètres, qui s'appuient au fleuve.

La première colonne est chargée de la défense du saillant de droite, du front et de la route de Bakel; la deuxième colonne est chargée de la défense de l'autre saillant et de la route de Kayes. Les disciplinaires et l'infanterie de marine, en réserve des deux colonnes, sont adossés au fleuve et disposés en retrait de manière à flanquer les petits côtés, et à constituer de solides points d'appui à la base. — Une pièce est placée à chaque saillant; les deux autres enfilent les chemins de Bakel et de Kayes. Le détachement de la 6e compagnie et les spahis constituent la réserve générale en arrière de la face. Les services sont au centre du carré, la flottille accostée à la rive. Les auxiliaires sont groupés dans un pli de terrain, entre la berge et le fleuve; l'échelle mirador est dressée sur le côté faisant face à Bakel, une autre échelle est établie près de l'abri du commandant supérieur.

De petits postes, placés à trois cents mètres le jour et à cent cinquante mètres la nuit, sont chargés de la sécurité du camp. Un poste de spahis est établi au gué de Gagny; un poste de tirailleurs à cinq cents mètres, dans la direction probable de l'attaque; un officier détaché à ce poste est relié à l'état-major par un fil téléphonique de campagne.

Pendant le jour, de grands feux sont préparés tout autour du camp; ils sont allumés et entretenus pendant les quelques heures qui précèdent le lever de la lune. Des boîtes de composition éclairante, confectionnées par les soins de MM. Lemoine et Billet, pharmaciens de la colonne, sont distribuées aux avant-postes, pour être jetées dans les feux en cas d'attaque.

Le jour et la nuit, les troupes sont établies au campement, sur les positions mêmes qu'elles doivent occuper en cas d'alerte. Ce campement a l'aspect d'un véritable petit village indigène. Avec quelques branches coupées aux arbres des environs, avec les pieux, les nattes, tressées en paille grossière, que l'on a enlevés au village, rasé en partie pour les besoins de la défense, Européens, tirailleurs, auxiliaires, tous se sont bâti à la hâte des abris contre le soleil. Il y en a de toutes formes et de toutes

dimensions. Quelques-uns ont le toit si bas qu'un homme peut à peine s'y tenir couché; ce sont ceux des auxiliaires et des porteurs trop paresseux pour rechercher un peu de confortable, au prix de quelque fatigue, si faible qu'elle soit.

Le camp présente alors un spectacle curieux : sur la berge, sur toute la surface du terrain occupé, se dressent, agglomérées, pressées les unes contre les autres, une multitude de petites huttes. Au milieu, domine la tente du commandant supérieur, sur laquelle flotte un fanion tricolore.

Une heure avant la nuit, au moment où partent les patrouilles en reconnaissance, en quelques minutes et comme par enchantement, tous ces abris disparaissent et le terrain se trouve subitement dégagé.

*
* *

Le 18 avril, à 9 heures du matin, le poste de spahis détaché au gué de Gagny signale l'approche d'un parti ennemi de plusieurs milliers d'hommes qui, après avoir reconnu le gué, se dispose à le franchir.

Ce sont les Sarrakholais qui vont au rendez-vous que leur a fixé Lamine.

Les spahis et le détachement de la 6[e] compagnie

sont envoyés sous les ordres du capitaine Dargelos, pour s'opposer à leur passage. Quelques salves sont tirées : des coups de feu y répondent de l'autre rive ; mais, voyant que le gué est bien gardé, les bandes s'écoulent par la rive droite dans la direction de Bakel. Le détachement rentre au camp. Une heure après, les spahis signalent le passage des mêmes bandes au gué de Moussala, à trois kilomètres plus loin.

Dans la journée, les aboiements répétés des chiens qui errent, sans maîtres, à Gagny et à Salakounda, les tourbillons de poussière que l'on distingue sur différents points de la rive droite, décèlent le passage de nombreuses bandes. En outre, des éclaireurs ennemis sont signalés à diverses reprises autour du camp.

L'attaque paraît imminente. Les précautions sont redoublées pour la nuit; des chausse-trapes légères, fabriquées, à Kayes, par les ouvriers d'artillerie et transportées à la suite de la colonne, sont semées en avant du saillant de droite par le lieutenant Péré, dans une dépression de terrain pouvant favoriser une attaque. La nuit se fit, subite, sans crépuscule, comme toutes les nuits du Soudan. Deux heures à peine nous séparaient du lever de la lune : mais que ces heures nous parurent longues à tous!

Comme à Bokhoro, les hommes restèrent sur les positions de combat, l'arme à portée de la main, prêts à repousser toute attaque.



Ces combats par une nuit noire offrent de si redoutables imprévus ! Quelques hommes déterminés peuvent déjouer les plus habiles combinaisons, les meilleurs plans que la prévoyance humaine puisse établir ! La position le plus solidement organisée, inattaquable en plein jour, peut tomber devant l'audace d'une bande énergiquement conduite dans une affaire de nuit. Or, nous avons pour ennemis des milliers d'ardents prosélytes, terribles dans leur fanatisme, aveugles dans leur fureur, et pour lesquels le combat qui va s'engager bientôt sera une lutte suprême.

Après deux heures de ténèbres, que les reflets des feux des avant-postes parviennent à peine à dissiper, heures de fiévreuse anxiété, pendant lesquelles un terrible inconnu semble planer dans l'air, un disque rouge, déformé, d'une grandeur extraordinaire, apparaît à l'horizon, derrière le camp. Il jette sur la terre une lueur blafarde, in-

certaine. Puis, chassant enfin devant lui les légers nuages qui voilaient la clarté des étoiles, l'astre libérateur se montre radieux, éclatant dans le firmament.

Les poitrines oppressées respirent soulagées! Toute crainte s'évanouit. Tout danger paraît dissipé. On espère pouvoir enfin prendre du repos.

La nuit fut belle, admirable de clarté et de lumière, mais chaude, lourde. Pas un souffle dans l'accablante atmosphère. Les hommes que le service de la garde du camp ne retenaient pas sur pied s'étaient jetés à terre tout habillés. En vain, ferme-t-on les yeux en appelant le sommeil. Celui-ci se fait longuement attendre. Peu à peu, brisé par la fatigue, par la veille, on s'assoupit. Mais l'esprit a été surexcité par ces quelques heures de profonde émotion : il a été surexcité par les inquiétudes, par les travaux de la journée, par ces reconnaissances faites sous le soleil, dans les broussailles qui environnent le camp, du milieu desquelles on s'attend à voir surgir à chaque instant devant soi un ennemi aussi bien qu'une bête fauve. Insensiblement les pensées s'assombrissent, prennent une teinte lugubre. Au plus léger bruit produit par des sentinelles qui se relèvent, par la rentrée d'une patrouille, on se dresse en sursaut, sur son séant, comme mû par

un ressort. Les battements de cœur redoublent de force, de vitesse.

Enfin, à une heure avancée de la nuit, une grande lassitude s'est emparée de tous, on s'endort, mais d'un sommeil fiévreux, agité, qui est comme la continuation des souffrances et des angoisses de la journée. De plus, aux premières lueurs du jour, il faudra être debout, refaire aussitôt les abris, car dès l'apparition du soleil dans l'espace, l'ardeur de ses rayons serait fatale à l'Européen.

CHAPITRE X

Le 19 avril, à 3 heures du matin, une patrouille de spahis s'est avancée au delà du gué de Gagny, dans la direction de Moussala. Elle a échangé quelques coups de feu avec des cavaliers ennemis qui étaient postés en vedette de ce côté.

Par le grand nombre de feux dont ils aperçoivent les lueurs au-dessus de Moussala, par le tumulte confus qui règne et dont le bruit arrive à leurs oreilles, les spahis conjecturent qu'une partie de l'armée du marabout est campée non loin de ce village.

Au point du jour, les cavaliers d'Oussouby, au nombre d'une trentaine, appuyés par quelques spahis, poussent une reconnaissance jusqu'à Moussala. Leurs rapports confirment ceux de la nuit : un rassemblement de plusieurs milliers d'hommes et de plusieurs centaines de chevaux a en effet récemment stationné autour de ce village; puis, d'après les traces laissées, ces bandes se sont éloignées du fleuve, se dirigeant vers l'intérieur.

A 10 heures du matin, le poste détaché des tirailleurs, les spahis en vedette, et l'observateur de l'échelle mirador signalent à la fois que des masses de cavalerie et d'infanterie marchent sur le camp.

En quelques minutes, les abris sont renversés; chacun est à son poste de combat; les chefs de colonne au centre de leur troupe; le commandant supérieur sur l'échelle, d'où il embrasse tout le camp et peut suivre les mouvements de l'ennemi.

Mahmadou Lamine, renseigné par ses espions sur la position exacte de nos troupes, s'est avancé pendant la nuit avec son armée jusqu'à Moussala. Puis, après avoir fait sa jonction avec les contingents des villages du Guidimakha, il s'est porté de ce point, à la tête de cinq à six mille hommes, par un long détour à travers bois, sur un emplacement situé à quelques kilomètres du fleuve, à hauteur du camp. Là, il donne ses ordres de combat.

*
* *

La masse des ennemis s'ébranle en trois colonnes. L'une, composée de plusieurs centaines de cavaliers et d'un gros de fantassins, se dirige sur un large marigot à sec, à cinq cents mètres du camp, sur le

chemin de Kayes. Elle est chargée de couper la retraite, de ne pas laisser échapper un seul homme qui puisse porter à Kayes la nouvelle du désastre qui est réservé à la colonne française.

La deuxième, la plus nombreuse, composée de plusieurs milliers de fantassins, débouche d'un pli de terrain qui se trouve à mille mètres environ du camp. Elle s'avance sur un front de deux cents mètres et sur une très-grande profondeur. En première ligne, au centre, flotte l'étendard du prophète, que Lamine a confié à la garde de 400 Diafounounkés, les plus braves et les plus résolus des Sarrakholais.

C'est la colonne d'attaque; elle marche droit sur le camp.

Enfin un troisième groupe, composé, comme le premier, de fantassins et de cavaliers, forme l'aile gauche et s'avance, en échelon, en arrière de la colonne d'attaque.

A cinq cents mètres, celle-ci se déploie sur un très-grand front, en forme d'arc de cercle, et fait une première décharge générale à laquelle il n'est pas répondu. La forte position du camp, le moral des troupes, aguerries par plusieurs combats, permettent d'attendre l'ennemi à petite distance. Étonnés de cette attitude, les premiers rangs enne-

mis hésitent un instant; ils rechargent les armes; puis, poussés par le flot des assaillants qui viennent en arrière, ils reprennent leur mouvement, lentement, en se dissimulant le plus possible dans les herbes. Tout en marchant, ceux qui sont en avant font feu, puis, ralentissant le pas pour recharger leurs armes, sont dépassés par d'autres qui font feu à leur tour; tous s'avancent ainsi, formant une houle humaine, que précède une ligne de feu et de fumée.

L'ennemi n'est plus qu'à trois cents mètres du camp : il va prononcer son attaque; accélérant le mouvement, il s'élance en avant avec des cris sauvages.

Trois salves retentissent, nettes, stridentes, comme un déchirement de l'air.

Puis le silence se fait.

Comme un champ d'épis qui est couché au passage de la rafale, cette masse s'abat à terre; mais elle n'en continue pas moins de s'avancer, cette fois presque en rampant. En même temps les deux corps des ailes se rabattent sur le camp, hâtant le pas pour concourir à l'attaque.

Le feu est repris sur toutes les faces; les pièces de la deuxième section d'artillerie tirent à mitraille; celles de la première section envoient des obus sur les réserves ennemies.

Le drapeau blanc, plusieurs fois abattu, plusieurs fois relevé, tombe enfin à trente mètres de l'infanterie de marine. C'est le signal de la retraite.

La 2e compagnie de tirailleurs, capitaine Ferrat, est portée à deux cents mètres en avant; elle achève, par un feu rapide, de jeter le désordre dans les bandes ennemies.

Bientôt la déroute est complète; et ce n'est qu'à une grande distance, hors de la portée de la vue, que l'ennemi se rallie par groupes isolés.

Quelques spahis partent au galop pour reconnaître le marigot; ils signalent qu'il n'est plus occupé. En même temps le reste des spahis et la 6e compagnie sont lancés à la poursuite de l'ennemi. Ils arrivent au gué de Gagny au moment où, au nombre de plusieurs milliers, les contingents de Guidimakha franchissaient le fleuve, embarrassés par les corps des morts et des blessés qu'ils emportaient avec eux; forcés par les feux du détachement à précipiter leur fuite, ceux-ci laissent tomber une partie de ces corps dans le fleuve.

Le marabout s'était tenu avec la colonne de l'aile gauche. Arrivé à un kilomètre du camp, il s'arrêta sous un arbre, laissant défiler devant lui ses guerriers dont il réchauffait le zèle au passage. Vers le milieu de l'action, un obus tomba au milieu de sa

suite et tua ou blessa plusieurs cavaliers; le reste, sans attendre l'issue de la lutte, prit la fuite, entraînant Lamine dans la direction de Bakel [1].

*
* *

Cette journée fut pour les Sarrakholais une journée de bien cruelle déception, après les promesses et les illusions dont le faux prophète les avait bercés. Mais celui-ci était versé dans toutes les ruses et dans l'art de séduire les esprits crédules. Ce désastre n'a pas abattu son orgueil, ni diminué son audace. Le jour même le voit avec la même assurance promettre aux chefs qui l'entourent une prochaine victoire, pendant qu'il écrit aux autres d'avoir à le rejoindre

[1] Mentionnons, en regard du mode de combattre des Sarrakholais, celui des Malinkais qui composent l'armée de Samory.

Ceux-ci commencent d'abord, pour épouvanter l'adversaire, par pousser des cris de bêtes sauvages; puis s'élancent au combat. Ils se livrent alors, en avançant, pour échapper aux balles ennemies, à une succession rapide de sauts en hauteur et de bonds de côté; se baissant, se couchant, se relevant aussitôt; en un mot, ne restant jamais une seconde en place. Si ridicule que paraisse ce mode de combattre, il a son explication; en effet, à la chasse comme à la guerre, tout noir qui ne veut pas jeter sa poudre aux moineaux, ne tire presque jamais qu'au *posé;* de sorte que lorsqu'il a, devant lui, un but qui se trémousse d'une manière aussi désordonnée, son feu manque complétement de justesse.

avec toutes leurs forces à Balou, d'où il est parti pour ses premiers succès. Il attribue la cause de l'insuccès au peu d'ardeur des uns, au manque de cohésion des autres dans l'attaque, et surtout au refroidissement de la foi de tous.

A midi les troupes ont repris leurs emplacements.

Nos pertes sont insignifiantes, ce qui augmente encore la valeur du succès; l'ennemi ayant été obligé pendant la plus grande partie du combat de faire feu en se tenant courbé, ses balles, nombreuses, serrées, passaient au-dessus du camp, et allaient tomber dans le fleuve comme une pluie de grêlons.

L'ennemi, au contraire, a fait de grandes pertes; une dizaine de cadavres sont trouvés devant la face de l'infanterie de marine, autour du drapeau du marabout, qui porte comme devise : « Qui me voit, fuit. »

Ces cadavres sont traînés jusqu'au fleuve par les auxiliaires, qui, au préalable, les mettent complétement à nu. Dans l'après-midi et le lendemain matin, d'autres cadavres furent encore trouvés à proximité du camp.

Enfin, ce qui atteste les grandes pertes de l'ennemi, ce sont les traces nombreuses laissées par les corps que celui-ci a emportés ou par ceux des blessés qui, mourants, se sont traînés loin du lieu du

combat. Aussi combien de Sarrakholais, surtout parmi les Diafounounkés, qui ne connaissaient pas le pays, moururent, dans les environs du camp, des suites de leurs blessures !

Avant le soir, les odeurs que répandaient leurs cadavres déjà décomposés avaient empesté l'air. Des nuées de vautours, au long cou décharné, étaient accourus de tous les points de l'horizon. Les courbes qu'ils décrivaient silencieusement, par places, dans le ciel, indiquaient la direction suivie par les fuyards. Enfin toute la nuit, des bandes de chiens errants, affamés, mêlèrent leurs hurlements aux glapissements sinistres des chacals et des hyènes, auxquels ils disputaient les cadavres [1] !

[1] Les guerriers considèrent comme un déshonneur d'abandonner le corps de l'un des leurs sur le champ de bataille. Ce sentiment les porte à accomplir des prodiges d'audace pour arracher leurs morts aux mains de l'ennemi. On s'explique ainsi le petit nombre de cadavres laissé parfois, sur le terrain, par l'adversaire à la suite d'un combat dans lequel il a cependant éprouvé de grandes pertes.

Nous ferons observer à cette occasion que, dans toute la Sénégambie, les indigènes ont le culte des morts. Ainsi, dans quelques régions, les amis du défunt ont coutume d'effectuer des parcours souvent énormes (cent kilomètres et au delà), pour aller porter leurs compliments de condoléance à la famille. Dans d'autres, les proches parents se relayent pour veiller la sépulture pendant les premiers jours qui suivent l'inhumation, afin d'empêcher les hyènes de venir déterrer les cadavres. Le plus grand outrage à faire à un ennemi



D'après les renseignements donnés par des Diafounounkés faits prisonniers, le marabout s'était dirigé sur Dramané. Le 20 avril, le corps expédi-

est de laisser, sans sépulture, les cadavres qu'il abandonne sur le champ du combat.

Nous avons vu que la caste méprisée des *griots* n'était pas admise, d'ordinaire, à inhumer ses membres dans le champ de repos commun.

Il est une autre catégorie de personnes qui sont l'objet, à leur mort, d'une mesure analogue; ce sont celles qui ont encouru la réprobation publique. Dans quelques villages de la côte des Esclaves, où la moralité n'est pourtant point la règle commune, on comprend dans cette catégorie les gens qui meurent sans avoir payé leurs dettes.

Leurs corps sont placés, pendant plusieurs nuits, sur de hauts tréteaux dressés dans un lieu affecté à cet usage, et exposés ainsi à la voracité des oiseaux de proie.

Nous devons ajouter que les funérailles sont loin d'être célébrées partout avec la tristesse et le recueillement que doivent comporter, à nos yeux, de semblables cérémonies.

Ainsi, chez les Balantes, à la mort d'un homme, tout le village s'assemble et s'accroupit en cercle devant la case du défunt. Celui-ci, vêtu de ses plus beaux habits, est exposé au dehors, étendu sur une natte. Chaque femme, à tour de rôle, se détache du cercle et exécute autour du cadavre une danse lascive avec des ondoiements, des mouvements souples de hanche et de torse. Pendant ce temps, l'assistance accompagne la danseuse avec des battements de mains et des chants joyeux.

Chez les Djolas, les funérailles donnent lieu, de la part des femmes et des enfants réunis devant la case du défunt, à un

tionnaire se met en marche de Tombokané dans cette direction. A 10 heures, il campe à Diané.

La flottille, escortée par un peloton de tirailleurs,

assaut de bonds et de pirouettes, à la suite de chacun desquels l'exécutant doit se laisser choir sur le derrière, de la plus grande hauteur possible. Ces exercices burlesques sont suivis de danses et de copieuses libations.

Dans la Casamance, ces cérémonies des funérailles dégénèrent souvent en farces drolatiques. Le docteur Plouzané nous a fait le récit suivant de l'une d'elles, à laquelle il a assisté : — Un soir, nous dit-il, de retour d'une partie de chasse, je regagnais le poste de Carabane, en compagnie de plusieurs officiers de l'aviso *l'Ardent*, lorsque nous vîmes venir à nous, à une allure très-rapide, un groupe composé d'une cinquantaine de personnes, gesticulant, criant et gambadant à qui mieux mieux. En tête, marchaient quatre vigoureux gaillards, portant, sur les épaules, un brancard sur lequel reposait le corps à demi nu et déjà décomposé d'une jeune négresse.

Tout à coup une femme se précipite au-devant des porteurs et, arrêtant le convoi, s'adresse ainsi à la morte : « Pourquoi nous as-tu abandonnés ? N'étais-tu pas heureuse au milieu de nous? Tu as pensé, sans doute, qu'une vie meilleure t'attendait ? C'est pourquoi tu nous a quittés. Tes vœux sont exaucés ; réjouissons-nous-en tous avec toi. » Elle esquissa alors un pas chorégraphique des plus bizarres, puis le convoi reprit sa course. Poussés par la curiosité, nous nous joignîmes au cortége. — A l'arrivée au cimetière, nouvelle apostrophe, suivie, cette fois, d'une danse folle, furieuse, à laquelle tous, hommes, femmes, enfants, y compris les porteurs, se mêlèrent. Le corps lui-même, ballotté, cahoté en tous sens, tressautait sur sa couche, paraissant ainsi s'associer à la joie générale.

Il est impossible de concevoir un spectacle plus étrange que celui de ces êtres fantastiques, presque nus, avec des physionomies grotesques et terribles à la fois, qui, saisis du

n'y arrive qu'à 1 heure du soir, après une navigation des plus pénibles.

A cette époque de l'année, par suite du retrait des eaux, les roches qui, de distance en distance, obstruent le cours du fleuve, sont mises à découvert et, formant de véritables barrages, déterminent une succession de biefs de longueur et de profondeur très-variables.

Pour effectuer le passage de ces barrages, chalands et pirogues sont déchargés, puis traînés sur les roches glissantes pendant plusieurs centaines de mètres. La navigation est ensuite reprise à la perche, à la pagaye, ou à la cordelle, suivant la nature des fonds et des berges.

Pour dégager l'emplacement et les abords du camp de Diané, le feu est mis à la brousse épaisse qui a envahi jusqu'aux premières cases du village; il se communique comme une traînée de poudre aux herbes et aux broussailles, en ce moment d'une extrême sécheresse. Un tirailleur qui, autant par fatigue que

même délire, poussant des cris gutturaux, des sifflements aigus, semblaient, dans ce tournoiement sinistre, une bande de démons déchaînés exécutant une danse macabre.

Saisis par les mains, par la taille, par le cou, nous fûmes, à notre tour et malgré notre résistance, entraînés dans cette ronde échevelée, vertigineuse, qui ne cessa que lorsque, les uns après les autres, les danseurs épuisés, haletants, tombèrent à terre, inertes, sans mouvement.

par paresse, pour ne pas prendre part aux travaux d'établissement du camp, s'était écarté du chemin, à quelques centaines de mètres avant d'arriver au camp, et s'était couché au milieu des hautes herbes, fut surpris par les flammes. C'est par l'explosion de ses cartouches que l'on connût le danger qu'il courait; mais lorsqu'on arriva jusqu'à lui, on ne trouva qu'un corps entièrement carbonisé.

Dans l'après-midi, le colonel reçoit la visite de Dama, ancien roi des Bambaras du Kaarta, chassé par El-Hadj Omar de ses États, et auquel les Français ont donné asile. Dama est un beau vieillard, à longue barbe blanche, portant le bonnet à deux pointes, coiffure distinctive des gens de sa race. Il habite Guémou-Bambara, dans le tata duquel il s'est enfermé avec cinq ou six cents Bambaras bien armés, attendant les événements. Invité par Mahmadou Lamine à fournir sa part de guerriers, Dama avait envoyé une trentaine d'hommes auprès du marabout, autant comme gage de sa soumission que pour être renseigné lui-même sur les mouvements de Mahmadou Lamine. Il s'excusa d'avoir été dans l'obligation d'agir de cette manière pour éviter que son village fût attaqué et détruit, prétextant de son impuissance à résister aux forces du marabout.

Dans la soirée, Demba Coumba, sous l'autorité duquel sont placés Makhana, Dramané, Toubabokané et quelques autres villages importants du Kaméra, se présente au camp, précédé par un cavalier portant un fanion de parlementaire. Ces villages, notamment Dramané, village de marabouts, la ville sainte des Sarrakholais, avaient fourni, en toutes circonstances, à Lamine, tout ce qu'ils avaient d'hommes capables de porter les armes. Quelques jours avant le combat de Tombokané, les Sarrakholais du Kaméra avaient répondu à un traitant, chargé par le colonel de leur faire savoir que le seul fait d'empêcher le marabout, lorsqu'il se porterait de Bakel au-devant de la colonne, de séjourner dans leurs villages, serait considéré comme l'acte le plus manifeste de leur repentir et les mettrait à l'abri de toute répression : « Nous avons toujours le temps de faire notre soumission ; en attendant, nous nous en remettons au sort des armes ! »

Ce n'est que sur l'injonction formelle de Lamine, qui leur expédiait courrier sur courrier, pour leur ordonner de ne rien entreprendre avant son arrivée, comme s'il craignait que l'honneur de battre la colonne française lui fût enlevé, que les contingents de ces villages s'étaient résignés à ne pas venir nous attaquer, dès le jour de notre arrivée devant

Gagny. Aussi, dans la journée du 19, à Tombokané, étaient-ils tous aux premiers rangs de l'armée du marabout!

Demba Coumba demande, selon la formule habituelle, quelles conditions seraient imposées aux Sarrakholais pour faire leur soumission. Le colonel lui fait savoir qu'il en est une dont il exige l'exécution immédiate, irrémissible : c'est la livraison des armes. Si, à son arrivée devant Dramané et Makhana, la plus grande partie des contingents du Kaméra n'a pas déposé les armes, ces villages seront détruits. Cette mesure est commandée par la nécessité, pour la sécurité de la colonne, de ne point laisser une population ennemie, en armes, sur sa ligne de communication avec Kayes au moment où des convois vont sillonner cette ligne pour son ravitaillement.

Dans l'après-midi, le lieutenant Hubert, avec un détachement de tirailleurs et quelques spahis, est envoyé en reconnaissance vers le village de Gakoura, dans la direction duquel plusieurs groupes de cavaliers ennemis ont été aperçus dans la journée. Il a ordre de mettre le feu, au retour, aux broussailles très-épaisses et aux hautes herbes à travers lesquelles passe le chemin, et qui pourraient favoriser des embuscades dans la marche du lendemain.

CHAPITRE XI

Le 21 avril, à 3 heures du matin, le détachement de la 6e compagnie quitte Diané et va s'établir en flanc-garde au gué de Gakoura, où il reste jusqu'après le défilé de la colonne et le passage de la flottille. La colonne se met en marche elle-même à 4 heures du matin. Vers 8 heures, elle passe devant le village de Dramané, puis devant celui de Makhana, abandonnés par leurs habitants.

A 9 heures du matin, la colonne arrive à Toubabokané, où elle s'établit au campement. Le chef de Makhana, accompagné d'une trentaine d'indigènes, s'est rendu au-devant du colonel, apportant quelques fusils, pour la plupart hors de service. Un nouveau délai est accordé jusqu'au soir; mais Demba Coumba, abandonné par les indigènes mêmes qui l'avaient accompagné le matin, se présente seul; il apporte encore quelques armes et déclare que, dans le pays des Sarrakholais, chaque chef de case étant maître chez lui, le chef de village ne possède aucune

autorité sur les habitants; que, par suite, il n'a pu obtenir d'être obéi. A l'heure dite, les tatas de Makhana et de Dramané sont détruits. Une reconnaissance est en même temps poussée jusqu'à Sébékou, où le marabout a passé la nuit. Elle rentre à minuit, ramenant un troupeau de deux cents bœufs, dont l'abandon atteste une fuite précipitée des habitants.

Le village de Toubabokané et son tata sont épargnés, pour servir de poste fortifié et de gîte d'étape aux détachements qui circuleront entre Kayes et Bakel. Le mot Toubabokané, en langue sarrakholaise, signifie « Ville des Blancs ». Il provient de ce que ce tata est élevé sur l'emplacement d'un fort construit par les Français au commencement du dix-huitième siècle, et dont on trouve encore des vestiges. L'une des faces du tata borde le fleuve, dont la berge, à pic, a 8 mètres de hauteur. Ses autres faces commandent, dans un rayon d'un kilomètre, toute la plaine, qui est plate et unie comme un glacis.

*
* *

De renseignements recueillis à diverses sources, il résulte que Lamine se dirige sur le village de

Balou. Mais, depuis sa défaite à Tombokané, le prophète a été abandonné par la plus grande partie de ses partisans, qui ne veulent désormais se reposer que sur eux-mêmes du soin de défendre leurs villages, s'ils sont attaqués. Il reste à Mahmadou Lamine à choisir entre deux partis : passer sur la rive droite du Sénégal dans le Guidimakha ou dans le Diafounou, qui lui offrent un refuge; ou bien remonter la Falémé, et, pendant que la colonne se dirigera sur Bakel, aller s'établir à Sénoudébou, dans la capitale du Boundou.

Tout fait prévoir que Lamine s'arrêtera au second parti, car, à Sénoudébou, sa ligne de retraite sera assurée sur la haute Falémé, peuplée également de Sarrakholais dont il n'a pas encore exploité la crédulité, et où ses impostures peuvent encore trouver créance.

Si l'on jette un regard sur la carte, on voit qu'à partir de Sénoudébou jusqu'à Balou, point où elle se jette dans le Sénégal, la Falémé coule perpendiculairement au fleuve. La route ordinaire de Toubabokané à Sénoudébou, celle qu'a prise le marabout, suit le fleuve, puis longe la rive gauche de la Falémé, formant ainsi les deux côtés d'un triangle rectangle dont la ligne Toubabokané-Sénoudébou serait le troisième côté. En se portant par une

marche rapide sur Sénoudébou par cette dernière ligne, le colonel compte pouvoir devancer sur la Falémé le marabout, fatigué par la poursuite dont il est l'objet, et embarrassé, dans sa marche, par les troupeaux et le personnel qu'il doit emmener à sa suite. Le plan d'opération est tenu secret jusqu'au moment du départ. Une colonne volante est formée. Elle comprend les officiers et les tirailleurs les plus valides des 2e, 3e et 6e compagnies de tirailleurs; la deuxième section d'artillerie et les spahis à cheval, soit environ 250 hommes de toutes armes. Le chef de bataillon Houry, les médecins Plouzané et Perquis, marchent avec le commandant supérieur, dont l'état-major est réduit au capitaine Mahmadou Racine et au lieutenant Vimont. Dama a fourni des Bambaras pour le transport des bagages et de six jours de vivres pour la colonne volante. En outre, 200 Bambaras suivront comme auxiliaires.

D'autre part, le commandant Combes avec le reste des troupes, les contingents placés sous les ordres d'Oussouby et la flottille, se portera par la rive gauche du Sénégal jusqu'à la Falémé; brûlera, au passage, Lanel, l'un des villages de marabouts les plus hostiles de la contrée; puis devra remonter le cours de cette rivière, afin de prendre les bandes du marabout entre deux feux.

CHAPITRE XII

Le 23 avril, à 4 heures 30 du soir, la colonne volante est rassemblée hors du village, sur le chemin de Sénoudébou. Elle est fractionnée en trois petits détachements qui, pour la facilité de la marche, doivent former trois groupes indépendants; plusieurs guides bambaras sont donnés à chacun d'eux. En outre, un groupe de huit Bambaras déterminés a été envoyé en éclaireurs pour précéder la colonne sur la Falémé et s'y embusquer, afin d'observer la rive droite. Huit mulets de cacolets sont affectés au transport de barils pleins d'eau. Les tirailleurs, qui avaient été munis d'outres formées de peaux de bouc et pouvant contenir de six à huit litres d'eau, ainsi que les auxiliaires, furent prévenus d'avoir à faire une ample provision de ce liquide pour la route. C'est que la contrée qu'il s'agit de traverser est un véritable petit désert; les marigots qui la sillonnent et les quelques mares qui s'y forment au moment de l'hivernage sont depuis longtemps desséchés.

La colonne se met en route à 5 heures du soir. Elle s'engage à la file indienne dans un sentier à peine tracé, à travers un terrain dénudé, aride, dont quelques buissons épineux interrompent seuls l'uniformité.

Dès la première heure, la fatigue est excessive. L'air qui passe sur ce sol embrasé est sec et brûlant, comme le vent du Sahara. Une poussière ténue et intense, qui s'élève en tourbillons, sous les pas des hommes et des chevaux, retombe sur eux et les recouvre d'une couche épaisse, rougeâtre. Cette poussière qui pénètre partout, que l'on respire malgré soi, dessèche la gorge et augmente encore la soif.

Il était minuit. La voûte céleste était constellée d'un nombre infini d'étoiles, la lune était dans tout son éclat; malgré cela, à travers le nuage poudreux on distinguait à peine le sentier, qui ne paraissait éclairé que par une clarté blafarde. La colonne marchait depuis sept heures : hommes et animaux étaient harassés. Des porteurs étaient tombés sur la route, inanimés, suppliant qu'on leur donnât un peu d'eau; quelques gouttes suffisaient à ce moment pour les sauver d'une mort certaine.

Une grande halte fut ordonnée, pendant laquelle une distribution d'eau fut faite à la troupe et aux

indigènes. Ces derniers se jetèrent, en désespérés, sur les premières calebasses d'eau qu'ils aperçurent, s'arrachant les vêtements, se renversant les uns sur les autres, et prêts à se servir de leurs armes pour se frayer un passage jusqu'aux premiers rangs. Une garde dut être constituée pour les contenir, et pour que tous, à tour de rôle, pussent recevoir une partie du précieux liquide.

Ces symptômes étaient très-inquiétants. La partie la plus dure de la marche restait à effectuer. Il fallait se hâter, marcher, gagner quand même du terrain, de façon à sortir de ce désert avant le lever du soleil, pour ne pas semer la route de cadavres.

A minuit trente, la marche fut reprise, avec ordre de ne plus faire de halte. A l'arrière-garde, un médecin faisait distribuer un peu d'eau aux hommes qui, brisés par la fatigue et épuisés par les souffrances de la soif, refusaient d'avancer. Quelques-uns de ces derniers, s'écartant du sentier, pour ne pas être aperçus par les spahis qui étaient chargés de battre les broussailles, afin de ne pas laisser d'hommes en arrière, s'attardèrent; puis, ne pouvant plus rejoindre la colonne, s'étendirent à terre, attendant la mort avec la résignation fataliste du musulman. Celle-ci ne se faisait pas alors longtemps attendre; car si les souffrances de la soif sont ter-

ribles, le martyre n'est pas de longue durée; la bouche se dessèche, la langue s'épaissit, l'homme devient haletant, il tombe et râle.

Enfin vers quatre heures du matin, la tête de la colonne s'arrête à proximité d'un marigot desséché. Arrivés à ce point, disent les guides, les voyageurs n'ont plus à redouter de mourir de soif, parce que les plus malades pourraient se traîner jusqu'à la rivière.

La colonne s'était considérablement allongée; il fallut plus d'une demi-heure pour que tous les hommes eussent rallié. Une nouvelle distribution d'eau fut faite, et, au point du jour, la colonne se mit de nouveau en marche.

*
* *

Vers sept heures du matin, la colonne avait parcouru quarante-cinq kilomètres. Elle se trouvait à quinze cents mètres de Naé, village sur la Falémé, distant de huit kilomètres de Sénoudébou. Les Bambaras, partis la veille en éclaireurs, se portèrent à sa rencontre pour rendre compte qu'un convoi de captifs et de femmes, qui précédait le marabout, venait de s'installer à Kidyra, petit vil-

lage sur le flanc droit de la colonne et à une distance de quinze cents mètres environ. Selon toute probabilité, Lamine allait s'arrêter pendant quelques heures dans ce village.

A ce moment, on entendit en effet distinctement un tam-tam de guerre, dont les coups, se succédant à intervalles éloignés, indiquaient aux populations la marche triomphale du marabout, et les invitaient à venir saluer le grand prophète à son passage. A ce bruit lointain, une transformation subite s'opéra dans les dispositions d'esprit de la troupe. Un éclair de joie passa dans les yeux de tous, officiers et tirailleurs, à la pensée que le marabout s'avançait ainsi, sans défiance, semblant venir au-devant de leurs coups. De tristes et d'abattus qu'ils étaient, ils sentirent leur vigueur renaître. Les souffrances qu'on venait d'endurer furent oubliées.

Le colonel ordonne aussitôt les dispositions suivantes :

La 6e compagnie, sous les ordres du lieutenant Vimont, se rendra immédiatement au gué de Naé, où elle s'établira en dérobant sa présence à l'ennemi. Au cas seulement où le marabout, continuant sa marche sur Sénoudébou, viendrait à passer devant ce gué, la 6e compagnie devra l'attaquer et tenter de lui couper la retraite, en attendant l'arrivée de la colonne.

Pendant ce temps, celle-ci, allongée de nouveau par sa marche, se reformera; elle se portera ensuite à Naé, franchira la Falémé et, de là, s'avancera par les deux rives sur Kydira, de manière à cerner le village.



Mahmadou Lamine arrivait à Kydira. N'ayant pas été trop vivement talonné dans sa fuite et pensant avoir plusieurs journées d'avance sur la colonne, qu'il croyait engagée dans la direction de Bakel, il marchait en étalant la même pompe qu'au temps où il parcourait en maître ces contrées. D'une ténacité extrême, avec cette astuce et cette audace sans égales qui ont fait de lui un agitateur redoutable, le prophète annonçait partout aux populations, qu'il se rendait au-devant d'une armée que les Sarrakholais lui amenaient de la haute Falémé. Il poussait encore l'imposture jusqu'à écrire dans le Diafounou et dans la haute Falémé, pour maintenir ces populations dans le même esprit de résistance, que son fils était entré victorieux dans le fort de Bakel; qu'un de ses lieutenants occupait Médine, et que, « comme une vaine fumée dissipée par un vent

« d'orage, toutes les forces françaises s'étaient éva-
« nouies à son approche ».

Et certes, à le voir s'avancer avec ce faste jusqu'alors inconnu de ces indigènes, Lamine ne pouvait guère passer à leurs yeux pour un vaincu.

*
* *

Derriere son large tam-tam de guerre porté par quatre fervents prosélytes, marchaient deux talibés en costumes voyants : l'un portait un Coran, l'autre un bâton pastoral enrichi d'or. Immédiatement après ces deux talibés, venaient quatre cavaliers portant, chacun, un tam-tam léger, assez semblable aux instruments dont étaient munis, au seizième siècle, les timbaliers de nos régiments à cheval. Venait ensuite le groupe nombreux de ses femmes, choisies parmi les plus belles jeunes filles prises dans le Boundou, ou présents des chefs, dont à chaque étape il enrichissait son harem, pour remplacer les femmes qui avaient été prises à Goundiourou. Par la variété des types, par le bariolage des costumes, ce personnel féminin présentait un aspect singulier, très-gracieux, mais qui n'avait rien d'austère. Puis, au milieu d'une fourmilière humaine qui, se pres-

sant sous ses pas, semblait le porter, venait Lamine monté sur un cheval noir tenu en bride de chaque côté. Il était vêtu d'un ample manteau à plastron d'or et coiffé d'un grand chapeau de paille posé sur un turban blanc. Sa figure était couverte par un voile de même couleur, ne laissant voir que les yeux, à la manière des pèlerins de la Mecque qui font la traversée de l'Afrique.

Enfin, une longue suite de plusieurs centaines de captifs et de captives, et un troupeau de plusieurs centaines de têtes de bétail complétaient le cortége. Les unes portaient, sur la tête, des calebasses pleines de provisions, les autres des coffres renfermant ses richesses ou les vêtements de ses femmes. Un captif était spécialement chargé du transport d'un grand fauteuil à bascule, pris à l'Almamy Boubakar Saada, et dans lequel Lamine aimait à se prélasser dans les haltes. Vingt autres captifs succombaient sous le poids des Corans dont ils étaient chargés et qui faisaient l'orgueil du marabout. Celui-ci prétendait que chacun de ces Corans était le présent d'un monarque ou d'un chef de croyants, recueilli au cours de ses longues années de voyages et d'études religieuses.

Arrivé à Kydira, Lamine va se reposer, pendant quelques heures, des fatigues de sa marche. Il s'est

étendu sur le tapis de peau de chèvre, teint en rouge écarlate, qu'il a rapporté de la Mecque et qui lui sert de couche pendant ses voyages. Autour de lui se tiennent des jeunes filles peulhes et sarrakholaises, ses favorites, vêtues d'une tunique de mousseline qui laisse transparaître les formes gracieuses de leur corps, la ceinture et les hanches enserrées dans une étoffe légère. Doucement, elles agitent un pagne au-dessus du maître, pour tempérer la chaleur déjà accablante du jour, et lui permettre de prendre un repos réparateur, après les fatigues d'une si longue marche. D'autres captives sont déjà occupées à préparer la nourriture du marabout et des guerriers qui l'accompagnent. Ces derniers, réduits à une cinquantaine de cavaliers et à deux ou trois cents hommes, s'installent au campement, dans le tata et sur la place du village. Chacun se croit dans la plus grande sécurité.

⁂

Soudain quelques coups de feu se font entendre. « Ce sont sans doute des Bambaras qui tiraillent contre nos hommes », se contente de dire le marabout avec mépris. Un feu de salve le détrompa.

« Mais ce sont des Français ! » s'écrie-t-il. Et, fou de terreur, il se précipite hors du tata, abandonnant sceau, bijoux, Corans, femmes et captifs. Il saute à cheval et, suivi de quelques hommes, il s'éloigne du fleuve à toute bride.

C'était la 6e compagnie que le guide avait, par erreur ou volontairement peut-être, dans l'espoir d'un butin, conduite devant Kydira au lieu de Naé. Apercevant l'ennemi, celle-ci avait aussitôt engagé le feu.

La colonne accourut au bruit de la fusillade. La 2e compagnie, capitaine Ferrat, et les spahis reçoivent l'ordre de franchir immédiatement le gué; ils sont suivis aussitôt par le reste de la colonne. Les tirailleurs de cette compagnie se jettent résolûment sur le tata, l'enlèvent d'assaut et tuent un groupe de fidèles du marabout, qui tentaient de s'y défendre pour protéger la fuite de Lamine.

Le lieutenant Guérin, les spahis, et quelques auxiliaires montés sont lancés à la poursuite de Lamine, dont un nuage de poussière marquait la direction de la fuite. Mais celui-ci s'est enfoncé dans les bois, puis, par un long circuit, s'est rapproché de Sénoudébou et a dépassé ce village, sans oser toutefois y entrer, par crainte d'une nouvelle embuscade; quant à ses partisans, ils se sont dispersés dans

tous les sens. Les spahis ramenèrent une vingtaine de prisonniers.

Les auxiliaires, appuyés par un détachement de tirailleurs, passèrent une partie de la journée à battre la brousse et rentrèrent au camp avec plusieurs centaines de femmes, parmi lesquelles se trouvaient, en grand nombre, des femmes libres du Boundou, que le marabout emmenait à sa suite en captivité.

*
* *

La liberté fut donnée aux unes et aux autres sans exception. Les femmes du Boundou furent renvoyées à leurs familles : les autres furent formées en groupes et affectées aux différents détachements de tirailleurs et de spahis, pour être employées à battre le mil en grain, qui, depuis le départ de Kayes, constituait la plus grande partie de leur ration.

La plupart de ces dernières, de race bambara ou malinkaise, provenaient des contrées du haut Niger, le grand entrepôt des esclaves du Soudan. Leur joie fut grande de recouvrer la liberté et de retrouver, parmi ces tirailleurs, des enfants de la même

patrie, du même village, dont elles avaient été séparées par les horreurs de la guerre.

On devine quel fut le sort du plus grand nombre de ces captives, victimes de cet état perpétuel de luttes qui désole ces malheureuses contrées. Courtisées par nos tirailleurs, qui, dans l'ivresse de la victoire, avaient acquis cette allure dégagée, cet air crâne qui, par tout pays, rend le troupier irrésistible, elles s'éprirent bientôt de leurs vainqueurs et devinrent leurs épouses. C'était le meilleur sort qui pût leur échoir, car sans familles, ne sachant que devenir, le seul fait d'avoir été captives les exposait à être de nouveau réduites à l'esclavage par le premier indigène venu, dès qu'elles renonceraient à la protection de la colonne ou de nos postes[1].

[1] Le fait qui précède, complétement dénaturé, fut signalé à un membre du Parlement par un correspondant mal renseigné, et représenté comme un acte de traite qui aurait été toléré par l'administration de la colonie.

L'information, publiée dans un grand journal du soir, en juin 1887, amena, de la part de la personne incriminée, une énergique dénégation. Le ministre de la marine, saisi de l'affaire, ordonna une enquête qui établit le mal fondé de l'information.

Nous ajouterons que, loin d'être retenues en esclavage, les femmes qui, dans ces circonstances, demandent à suivre la fortune des tirailleurs et qui redeviendraient captives si elles étaient rendues à l'ennemi, sont affranchies par le seul fait de leur mariage.

Au reste, la condition de femme de tirailleur paraissait être, pour ces anciennes captives, une condition assez enviable, si l'on en juge par l'ardeur que mettait l'une d'elles, sorte de maritorne éhontée, aux formes luxuriantes, femelle plutôt que femme, à se chercher un époux parmi ces soldats. Repoussée par tous, on lui reprochait une humeur acariâtre et batailleuse, un tempérament excessif qui la rendaient la plus insupportable des épouses. Et pourtant les moyens de correction conjugale ne manquent pas aux maris dans le Soudan!



Le lendemain 25 avril, la colonne se porte à Sénoudébou. A son arrivée, elle trouve le village et l'ancien poste incendiés et détruits. Des prisonniers faits dans la journée déclarent que le marabout a gagné la haute Falémé et qu'il va se réfugier dans le Diaka, aux confins de la Gambie anglaise.

Dans la journée du 25, un tata resté intact et situé à proximité du fleuve, est organisé pour servir de poste de défense : le capitaine Robert, avec

quatre-vingts hommes de la 3e compagnie de tirailleurs et une pièce de canon, en constituera la garnison. Un petit approvisionnement de vivres et un troupeau y sont laissés.

Le soir, Ousman Gassi arrive de Bakel, à la tête d'un contingent de quatre cents indigènes du Boundou et du Fouta. L'ordre lui est donné de se jeter à la poursuite du marabout, pour tenter de l'atteindre avant son arrivée dans la haute Falémé.

Une partie de la population du Boundou qui, pillée par les Sarrakholais, s'était réfugiée dans les bois, où elle vivait de racines et d'un peu de mil enfoui dans des silos, en plein désert, s'empressa de rallier Sénoudébou, et s'y établit sous la protection du détachement du capitaine Robert. Celui-ci s'empara, quelques jours après, d'un parti de Diafounounkés qui, après le départ de la colonne, croyant Sénoudébou inoccupé, s'y présentèrent pour aller rejoindre le marabout.

* * *

Le 26, la colonne volante, moins le détachement, quitte Sénoudébou pour suivre la Falémé et se

porter à la rencontre de la colonne, commandant Combes. Elle fait étape à Sellen.

Le 27, elle se porta à Balou. Dans cette journée, un détachement de vingt tirailleurs, commandé par le sergent Assek Sar, qui marchait en flanc-garde sur la droite, le long de la rivière, fut attaqué par un parti d'une centaine de Sarrakholais, fuyards de la veille, posté sur la Falémé. Le détachement eut deux hommes blessés; il se replia en bon ordre sur la colonne, après leur avoir tué plusieurs hommes.

Le 28, arrivée à Goulmy, point où le commandant supérieur opère sa jonction avec la colonne Combes. Celui-ci s'était porté de Toubabokané sur Balou, puis, ayant constaté l'impossibilité de faire remonter la Falémé, même par des pirogues, et ne disposant plus que d'un petit nombre de jours de vivres, il avait continué sa route sur Bakel.

Il laissa à ce poste les Européens, et forma avec les indigènes de son détachement et la 1re compagnie de tirailleurs, capitaine Joly, une colonne très-légère; puis, suivi d'un convoi d'auxiliaires portant dix jours de vivres, il s'avança au-devant de la colonne. Deux courriers bambaras, qui lui avaient été envoyés à Balou, par le commandant supérieur, dans la journée du 23 avril, avaient été pris et mis à mort par les Sarrakholais.

Devant Goulmy, dans les eaux du fleuve, avait été immergé le canon pris par Mahmadou Lamine au combat de Kounguel, et que le marabout, dans sa fuite, n'avait pu emporter.

CHAPITRE XIII

A son arrivée à Goulmy, le colonel est informé que les contingents du Guoye, au nombre de plusieurs milliers d'hommes, sont réunis dans le tata de Tuabo, village à 6 kilomètres en aval de Bakel. Leurs femmes et leurs troupeaux, y compris ceux qu'ils avaient enlevés aux habitants de Bakel, avaient été mis à l'abri sur la rive droite. Ignorant l'approche de la colonne, ces contingents faisaient de fréquentes incursions autour de Bakel, qui se trouvait ainsi complétement bloqué de ce côté. Tuabo avait été le quartier général de Mahmadou Lamine pendant ses opérations contre Bakel.

Le commandant supérieur résolut d'aller immédiatement dégager Bakel de ce côté.

Le 29, il se met en route de Goulmy pour Tuabo; il traverse Bakel, pendant la nuit, avec la colonne et se présente au point du jour devant le tata.

Prévenus, la veille, de la marche de la colonne ainsi que de son récent succès à Kydira, par des

espions qu'ils entretenaient dans Bakel, les contingents réunis à Tuabo n'attendent pas le choc, ils abandonnent le tata et défilent, par le gué, sur la rive droite.

Le corps expéditionnaire s'établit dans Tuabo. Dans la journée, il est réorganisé en deux petites colonnes, en vue des opérations qu'il peut y avoir encore lieu d'effectuer.

A la première colonne, commandant Combes, sont affectés la 1re compagnie de tirailleurs, capitaine Joly, et un détachement formé des hommes des 7e et 8e compagnies, plus une section d'artillerie. A la seconde colonne, la 2e compagnie, capitaine Ferrat, un détachement des 3e et 9e compagnies et une pièce d'artillerie.

L'infanterie de marine et les disciplinaires sont laissés à Bakel.

Une section de vingt hommes, commandée par un sous-officier et qui représente tout ce que l'infanterie de marine peut fournir d'hommes valides, marche avec la flottille, dont, avec une trentaine de tirailleurs ou de spahis écloppés, elle constitue la garde.

La réserve reste composée de la 6e compagnie et des spahis.

Des indigènes, envoyés en reconnaissance pen-

dant la nuit, rapportent que les contingents du Guoye se sont concentrés, avec leurs familles et leurs troupeaux, sur la rive droite, à hauteur du village de Manahel, autour d'une grande mare.

Manahel avait été, à diverses époques, le théâtre de combats entre les Sarrakholais et nos colonnes. Dans les premiers mois de l'année 1855, les guerriers du Guoye, réunis sur ce point, avaient repoussé une attaque dirigée contre eux par les volontaires de Bakel. Au mois d'août de la même année, une colonne, forte de 450 hommes, dont 250 hommes d'infanterie de marine, voulant venger cet échec, s'était portée à l'attaque de ce village. Mais l'expédition échoua; la colonne dut battre en retraite sur les avisos, laissant 10 morts sur le terrain et ramenant 51 blessés, parmi lesquels un capitaine et un médecin.

Fiers de la réputation de bravoure qu'ils avaient acquise, comptant dans leurs rangs un grand nombre de Toucouleurs et de Peulhs, les plus intelligents et les plus belliqueux des tribus du Sénégal, bien armés pour la plupart, conduits par d'anciens laptots de Saint-Louis, les contingents du Guoye étaient résolus à tenir tête à la colonne : il ne fallait pas songer à leur imposer des conditions de paix. Seul un succès de nos armes pouvait les déterminer à se soumettre.



Le 30 au point du jour, le corps expéditionnaire quitte Tuabo. La colonne Combes forme l'avant-garde; la colonne Houry et la réserve marchent à trois cents mètres en arrière. La flottille suit le mouvement.

Lorsque les spahis arrivent à hauteur de Manahel, ils sont accueillis par quelques coups de feu tirés de la rive droite, et destinés à donner l'alarme à l'ennemi. Celui-ci est établi autour d'une grande mare, de l'autre côté d'un mamelon qui s'avance jusqu'au fleuve. Abrupt sur la face qui regarde Bakel, où il forme un sommet de cinquante mètres environ de hauteur, ce mamelon se continue, en forme d'un double éperon, par un petit contre-fort à arête vive qui court parallèlement au fleuve, et par un deuxième contre-fort plus large, dont les pentes douces vont mourir à la mare.

Des tirailleurs ennemis garnissent la crête du premier contre-fort; d'autres, très-nombreux, sont embusqués dans un taillis très-épais, qui s'étend de la mare au fleuve. Un fort parti de Sarrakholais est en outre établi au gué de Diawara, à mille cinq cents

mètres environ en aval de Manahel, et garde le passage.

Une échelle que l'on a dressée dans le village permet de se rendre compte d'une partie des dispositions de l'ennemi.

Le colonel donne en conséquence ses ordres de combat.

La colonne Combes, dépassant le village de Manahel de quelques centaines de mètres, prend position de manière à couvrir le corps expéditionnaire contre une attaque qui pourrait être tentée par le gué de Diawara. Elle est chargée en même temps de préparer le passage sur la rive droite, de la deuxième colonne, en balayant de ses feux d'infanterie et d'artillerie les crêtes et les pentes occupées par l'ennemi.

La colonne Houry, placée de l'autre côté du village, exécute des feux convergents d'infanterie et d'artillerie sur ces mêmes points et fouille le taillis qui borde le fleuve.

Un millier d'auxiliaires, composés en grande partie des volontaires qui se sont vaillamment conduits dans la défense de Bakel et des gens d'Oussouby, sont rassemblés à hauteur de Manahel; Ousman Fall, interprète de Médine, s'est proposé au commandant supérieur pour les conduire au combat.

A l'arrivée de la flottille, la 2e compagnie de tirailleurs, capitaine Ferrat, est embarquée avec ordre d'aller s'emparer du mamelon; une section de cette compagnie prend pied sur la rive opposée, le reste suit aussitôt.

La compagnie Ferrat enlève le premier contrefort; mais, quand elle se porte sur le deuxième, elle est accueillie par un feu très-vif de plusieurs centaines de Sarrakholais.

Le commandant Houry, avec le détachement de la 9e compagnie, une pièce de canon tirée à bras, et le détachement de la 6e, reçoit alors l'ordre de franchir le fleuve à son tour et d'aller couronner le sommet du mamelon, laissé inoccupé par la 2e compagnie et dont la prise doit amener la chute de la deuxième ligne de défense ennemie. La 2e compagnie est en même temps ravitaillée en munitions.

Au moment où le commandant va occuper ce sommet, un groupe de Sarrakholais s'y présente par la pente opposée et est culbuté. La pièce, avec des difficultés inouïes, est hissée sur ce point. En même temps, la 2e compagnie enlève la deuxième crête.

A ce moment, la colonne Houry, tout entière sur la rive droite, se trouve établie à mi-pente autour du mamelon, dans une position inexpugnable.

Dans la plaine, deux à trois milliers d'indigènes,

hommes, femmes, enfants, sous l'escorte de quinze cents à deux mille cavaliers ou fantassins, défilent le long de la mare, et se dirigent vers l'intérieur.

On dirait l'exode d'un peuple.

En vain cherchent-ils à entraîner avec eux plusieurs milliers de têtes de bétail, qui errent affolées par les coups de feu : celles-ci se dérobent et reviennent aussitôt à la mare.

Au pied du mamelon, dans les taillis, et sur le bord même du fleuve, un groupe de Sarrakholais se dévouent pour couvrir la retraite; ils font preuve d'une audace et d'une ténacité remarquables; c'est qu'ils se battent avec le courage que donne l'amour de la famille : car ce sont leurs femmes, leurs enfants, leurs richesses qu'ils défendent. A deux reprises, ils tentent de gravir les pentes du mamelon; chaque fois ils sont repoussés par un feu meurtrier.

Plusieurs d'entre eux s'avancent pour ramasser, sous une grêle de balles, les armes et les munitions des Sarrakholais qui viennent d'être tués; ils se retirent ensuite sans faire un pas plus vite que l'autre, pour ne pas paraître fuir. Il est aisé de reconnaître en eux d'anciens laptots fanatisés par les prédications du marabout, et l'on ne peut s'empêcher de regretter qu'une pareille bravoure

n'ait pas été mise à la défense d'une meilleure cause.

A 10 heures, le feu se ralentit. Une centaine de Sarrakholais seulement, que ni les balles ni les boîtes à mitraille n'ont pu déloger des taillis où ils sont embusqués, tiraillent encore sur les officiers et sur les cavaliers qui vont et viennent pour porter des ordres entre le commandant supérieur et la 1re colonne.

A ce moment, les auxiliaires qui avaient été massés non loin de Diawara, appuyés par la 1re colonne, reçoivent l'ordre de passer le gué et de se diriger sur la mare pour prendre l'ennemi entre deux feux.

Jaloux d'avoir leur part de gloire dans cette journée, ceux-ci, Ousman Fall à leur tête, s'engagent résolûment dans le gué; puis, suivant la tactique chère aux indigènes, se déploient sur un grand front, en forme d'arc de cercle.

Mais ils ne conservent pas longtemps cet ordre : apercevant à l'horizon les convois de femmes et de captifs et les troupeaux qui s'écoulent péniblement vers l'intérieur, ils se débandent pour se jeter à leur poursuite. Ce qui redouble encore l'ardeur du plus grand nombre d'entre eux, c'est l'espoir qu'ils ont d'arracher à l'ennemi leurs femmes et leurs

enfants que les contingents du Guoye ont enlevés lors des attaques de Bakel, et qu'ils entraînent avec eux dans leur fuite.

A 11 heures seulement, le feu cesse complétement; le lieutenant Durand effectue, avec une section de la 2ᵉ compagnie, une reconnaissance pour fouiller les abords du mamelon, et fait plusieurs prisonniers.

Des *seccos,* sorte de nattes en paille grossière, enlevées de Manahel, furent portés aux troupes de la 2ᵉ colonne, afin de leur permettre de se construire des abris sur le mamelon. Cette colonne bivouaqua toute la journée du 30 sur ses positions : le reste du corps expéditionnaire campa dans Manahel.

Les auxiliaires ne rentrèrent qu'à la tombée de la nuit, ramenant un troupeau de deux mille têtes de bétail, et beaucoup de prisonniers. Au nombre de ceux qui furent pris les armes à la main, se trouvait l'un des lieutenants de Lamine qui conduisait les contingents du Guoye aux attaques de Kounguel et de Bakel; marabout réputé pour son fanatisme et qui exerçait la plus pernicieuse influence sur les populations. Il fut passé par les armes.



Cette journée fait grand honneur au commandant de la 2e colonne et aux officiers et soldats sous ses ordres.

Nos pertes furent insignifiantes : elles se bornèrent à quelques hommes contusionnés.

Quant à celles de l'ennemi, elles furent importantes : il laissa de nombreux cadavres autour de la mare, dans le taillis, et le long du sentier suivi dans sa fuite. En outre, dans leur émigration vers les villages de l'intérieur, de malheureuses familles s'égarèrent et périrent tout entières de soif et de faim.

Les auxiliaires eurent, de leur côté, une trentaine d'hommes tués ou blessés. Quelques-uns d'entre eux, entraînés par leur ardeur, tombèrent au milieu des groupes d'ennemis et payèrent de leur vie leur audace. Deux volontaires de Bakel, réputés pour leur bravoure, avaient réussi à rejoindre un groupe de sept à huit femmes égarées dans les broussailles. Ils les ramenaient vers le fleuve, quand, tout à coup, ces dernières entendirent, sous bois, la voix de guerriers sarrakholais qui étaient à leur recherche :

sauter sur leurs gardiens, s'attacher à eux de manière à les mettre dans l'impossibilité de se dégager pour faire usage de leurs armes ni de fuir, fut l'affaire d'un moment. Tous deux furent emmenés à Sambankagny, où les habitants de ce village leur firent, dit-on, subir d'odieux traitements, avant de les mettre à mort.

*
* *

Ainsi que cela avait eu lieu après le combat de Kydira, les femmes, abandonnées dans leur fuite par les Sarrakholais, furent formées en groupes, et confiées à la garde des différents détachements indigènes, puis elles furent réunies à Bakel et employées à concasser le mil donné en ration aux indigènes de la colonne. Femmes libres ou esclaves, toutes furent déclarées libres et traitées avec humanité; les anciennes captives s'attachèrent pour la plupart à la fortune des hommes auxquels elles furent confiées : quant aux Sarrakholaises, dénuées de ressources, chargées d'enfants, et devenues un embarras plutôt qu'une aide pour la colonne, elles furent successivement rendues à leurs familles, qui vinrent les réclamer à la fin des hostilités. De leur côté, les habitants de

Bakel emmenèrent avec eux un certain nombre de prisonniers qui leur permirent de faire des échanges avec des membres de leurs familles que les Sarrakholais tenaient en captivité. Toutefois ces derniers, malgré les nombreuses réclamations qui leur furent adressées après le rétablissement de la paix, refusèrent de restituer un grand nombre de captifs qu'ils avaient faits à Bakel, répondant invariablement qu'ayant pris ces captifs au bout de leur fusil, ils devaient les garder, selon la loi du pays.

Que quelques exactions aient été commises à la suite de tous ces événements, il serait difficile d'y contredire. C'est malheureusement le lot de toutes ces campagnes sans exception, et la conséquence inévitable des guerres entre peuples qui poussent les sentiments de haine jusqu'à la barbarie, jusqu'à la férocité ; notre intervention permet bien d'en tempérer considérablement les effets, sans réussir à les faire tout à fait disparaître.

Quoi qu'il en soit, il a été donné à cette colonne de porter un rude coup à l'esclavage, ce fléau qui désole les populations de ces contrées. C'est par milliers qu'il faut compter les hommes, les femmes et les enfants qui ont été rendus à la liberté tant sur le Niger que sur le haut Sénégal. Le seul poste de Médine, d'après les renseignements officiels fournis

par le commandant de ce cercle, a libéré plus de cinq cents captifs, tant au cours de la campagne dirigée contre les Sarrakholais qu'à la suite de cette campagne. Pour arriver à ce résultat, des recherches minutieuses durent être faites auprès de tous les indigènes, soldats et autres, afin de s'assurer qu'ils ne s'étaient pas approprié des captifs provenant de la prise des villages; et, aux protestations qui furent faites par quelques chefs qui réclamaient le droit de conserver ce qu'ils avaient capturé, les armes à la main, il fut répondu que « le rapt ne devait jamais être le résultat d'une guerre conduite par des Français ». Un village fut formé à Kayes avec les anciens captifs libérés; un autre fut formé à Bafoulabé. Ces villages devraient porter le nom des deux officiers, de MM. de Brissay et Péré, qui les fondèrent.

Nous ajouterons que le souvenir de cette campagne restera vivace dans le cœur de ces habitants qui lui doivent leur affranchissement, de même qu'il servira d'enseignement aux populations sarrakholaises qui, sacrifiant tout, tranquillité, biens, famille, et sans y avoir été provoquées d'aucune manière, s'enrôlèrent sous les ordres du premier aventurier qui les incita à une guerre de religion et de race. Insensés, qui, parce qu'ils se virent en

nombre considérable, parce qu'ils crurent la colonne aux prises pour longtemps, sur le Niger, avec un ennemi redoutable, pensèrent que l'heure était venue d'exterminer cette poignée de Français qui, en tout temps, avaient été leurs bienfaiteurs et à la protection desquels ils étaient redevables de leurs richesses.



Le 1er mai, le corps expéditionnaire occupe le village de Diawara. Des approvisionnements importants en mil et en arachides ont été laissés par l'ennemi, dans ce village, l'un des plus riches de la contrée. En outre, des silos remplis de grains sont découverts par les indigènes dans les environs. Une petite partie de ces grains est employée à compléter les approvisionnements de la colonne. Mais la plus grande partie est abandonnée aux populations de Bakel, qui se trouvaient, dans les derniers jours du siége, réduites à une affreuse misère.

A la nouvelle de pareille aubaine, un millier d'hommes, de femmes et d'enfants accoururent de Bakel; puis, véritable fourmilière humaine, faisant la navette entre Diawara et la ville, se mirent à

l'œuvre pour transporter ces approvisionnements. Après deux jours de travail, les greniers de Diawara étaient vidés; les pieux, les nattes en paille, une partie même des toits en chaume du village étaient transportés à Bakel, pour servir aux indigènes à reconstruire les cases incendiées par l'armée du marabout.

Le 2 mai, le commandant supérieur et la 1re colonne se portent à Dembankané.

La 2e colonne occupe Tuabo et Diawara. A Dembankané, le jour de son arrivée, le colonel eut avec Abdoul Boubakar, le chef du Bosséa-Fouta, qui était venu lui offrir le concours de son armée contre le marabout, une entrevue dont nous ferons le récit à la fin de cette partie.

Quelques jours après, la ligne télégraphique étant rétablie entre Dembankané et Saint-Louis, le corps expéditionnaire recevait du ministre de la marine, ainsi que cela avait eu lieu à la fin de la campagne sur le Niger, un télégramme de félicitations pour les succès qu'il avait obtenus contre les contingents du marabout Mahmadou Lamine[1].

Le commandant supérieur apprit en même temps

[1] A la réception de ce télégramme, parut l'ordre du jour suivant :

Le commandant supérieur porte à la connaissance du corps

qu'un bataillon de 420 hommes d'infanterie de marine avait été dirigé, comme renfort, de France sur Saint-Louis, pour mettre le gouverneur en mesure d'envoyer des troupes au secours de la colonne du haut Sénégal, et en même temps de réprimer un soulèvement qui menaçait de se produire parmi les nombreux Sarrakholais qui résident à Saint-Louis.

expéditionnaire du haut Sénégal les télégrammes ci-après :

Gouverneur à commandant supérieur.

« Je suis heureux de vous transmettre, pour vous et la co-
« lonne sous vos ordres, les félicitations que le ministre vous
« adresse. Je joins mes félicitations à celles du ministre et
« vous prie de les transmettre aux officiers et soldats qui
« vous ont si vaillamment secondé.

« *Signé :* GENOUILLE.

Ministre marine à gouverneur.

« Transmettre à colonel Frey et à sa colonne chaleureuses
« félicitations. A l'arrivée rapports, les propositions du
« colonel seront examinées avec tout l'intérêt qu'elles mé-
« ritent. »

« La campagne qui est sur le point de se terminer a été, pour la colonne, une suite non interrompue de dangers, de privations et de dures fatigues. Cependant le lieutenant-colonel a toujours trouvé, chez tous, le concours qui lui était nécessaire pour mener à bien sa mission. Il apprécie hautement ce qu'il a fallu, pour cela, à chacun, d'énergie et de dévouement : une fois de plus, il en remercie les troupes et le personnel des différents services, placés sous ses ordres.

« *Le lieutenant-colonel commandant supérieur,*

« *Signé :* FREY.

« Mai 1886. »

Dès que les communications purent être rétablies, le commandant supérieur, ayant fait savoir au gouverneur que, débarrassé de toute préoccupation du côté de Samory et d'Ahmadou, il pouvait avec ses seules ressources terminer la campagne, ce bataillon fut maintenu à Saint-Louis.

CHAPITRE XIV

A la date du 7 mai, la deuxième colonne quitte Diawara pour se porter à Makhana, au-devant d'un convoi important de pirogues qui arrivait de Kayes. Cette mission terminée, le commandant Houry se rendit à Sénoudébou pour y prendre le commandement d'une petite colonne composée de la 3e compagnie de tirailleurs, d'un détachement de la 8e compagnie et d'une pièce d'artillerie; il reçut l'ordre d'appuyer, avec ces troupes, une opération que 2,000 auxiliaires boundoukais, toucouleurs et bambaras avaient demandé à tenter contre Diania, village du Diaka, sur les confins de la Gambie anglaise, dans lequel s'était réfugié le marabout.

Le 21 mai, cette colonne partit de Sénoudébou; elle campa le soir à Mélaogniel, le 22 à Sansadig, le 23 à Colonka; le 24 elle se porta sur Dalafine.

Les volontaires ayant refusé de marcher, le commandant Houry, suivant les instructions qui lui avaient été données, rétrograda sur Sansadig; le

30 mai, il arriva à Balou, après avoir ainsi poussé une pointe très-hardie et vigoureusement conduite jusqu'à cent cinquante kilomètres de Bakel.

*
* *

La première colonne avait remplacé, le 7 mai, à Diawara, la colonne du commandant Houry.

Le 10, le commandant supérieur s'établit à Tuabo. Depuis le combat de Manahel, toutes les populations du Guoye, dont la colonne occupait les villages, vivaient, réfugiées sur la rive droite, à Sambankagny, à Kémandao et à Guémou, où s'étaient en outre réunies les populations de vingt autres villages des deux rives.

Là, elles attendaient impatiemment le départ de la colonne pour rentrer dans leur pays. Kémandao était approvisionné en grains, mais Guémou, mais Sambankagny n'avaient pas de vivres en quantité suffisante pour fournir aux besoins d'un pareil surcroît de monde. Aussi, ne tarda-t-on pas à y souffrir de la faim.

Prévenus que la colonne ne quitterait pas le Guoye tant qu'ils n'auraient pas fait leur complète soumission, les habitants se décidèrent enfin à entamer des

pourparlers, puis finirent par accepter toutes les conditions qui leur étaient imposées.

Déjà, un certain nombre d'autres villages situés entre Kayes et Bakel avaient agi de même : c'était le commencement de la pacification de ces malheureuses contrées.

La soumission des villages du Guoye eut lieu le 19 mai. A cette date, plusieurs milliers d'indigènes vinrent réoccuper les villages de Tuabo, de Manahel, de Diawara, de Modhéry, etc., et se mirent aussitôt à l'œuvre pour réparer les ravages que la guerre y avait causés.

Le moment était favorable pour frapper un dernier coup qui terminât la campagne, en châtiant les contingents encore insoumis de Sambankagny, de Kémandao et de Guémou, que le départ des populations du Guoye venait d'affaiblir de plusieurs milliers de guerriers.

Ces trois villages sont les plus importants du Guidimakha ouest. C'est de là qu'étaient partis les premiers guerriers que le marabout avait emmenés à la conquête du Boundou ; c'étaient les gens de Kémandao et de Guémou qui avaient donné le signal du combat, lors de l'affaire de Kounguel, et qui avaient pillé les chalands de l'État. Tous leurs habitants avaient participé aux attaques dirigées

contre Bakel. A cette heure même, ils détenaient en captivité plusieurs centaines de femmes et d'enfants qu'ils avaient faits prisonniers dans ces attaques, ou qu'ils avaient enlevés lors du pillage de nos villages alliés du Boundou. Enfin, ces villages étaient signalés par les traitants de Bakel, au commandant supérieur, comme de véritables repaires de brigands qui portaient depuis longtemps au commerce de l'escale un très-grand préjudice, en interceptant le commerce de Bakel avec les caravanes de Maures provenant de l'intérieur. Leur éloignement du fleuve, l'épaisseur de leurs tatas, derrière lesquels ils pensaient pouvoir défier l'attaque d'une aussi faible colonne, la fatigue excessive de nos troupes, qu'ils connaissaient par les rapports de leurs espions, étaient autant de motifs qui les engageaient à prolonger leur résistance.

Le village de Guémou n'avait-il pas tenu tête, pendant toute une demi-journée, le 28 octobre 1859, à une colonne composée de 320 soldats européens, de 760 soldats indigènes, et de 400 auxiliaires, qui ne s'empara du village qu'au prix de pertes considérables : 39 tués, dont un officier ; 97 blessés, dont 6 officiers ? D'un autre côté, le marabout ne venait-il pas de leur faire parvenir, il y avait quelques

jours à peine, une lettre dans laquelle il leur annonçait son prochain retour, en vainqueur ?

Le village de Sambankagny, plus directement menacé par sa proximité de Bakel, s'était, il est vrai, décidé bien tardivement, le 18 mai, à faire des promesses de soumission. Mais, prodigues de promesses, les noirs trouvent toujours un prétexte nouveau pour en retarder la réalisation. Sachant donc le cas qu'il en fallait faire, le colonel avait signifié à diverses reprises à tous les villages encore insoumis qu'il n'accorderait aucune attention aux propositions de ce genre qui ne seraient pas suivies d'un commencement d'exécution, ces démarches n'ayant qu'un but : permettre de gagner du temps, atteindre la saison de l'hivernage, pendant laquelle une colonne ne peut tenir la campagne.

Du reste, Sambankagny se gardait ; un détachement de 500 guerriers était campé à un demi-kilomètre du village, au débouché d'un long défilé, étroit, très-difficile, que forme, en passant entre deux hautes collines, le chemin de Bakel à Sambankagny. Ses vedettes étaient poussées en avant, presque sur le fleuve, guettant nos mouvements.

*
* *

Le colonel résolut d'en finir avec cette résistance. Le mois qui venait de s'écouler avait été très-rude à supporter; mai et juin devaient être encore autrement terribles. Ces deux mois sont en effet les plus mauvais de l'année! Des vents brûlants règnent sans discontinuité : l'horizon disparaît sous des nuages de sable que l'atmosphère tient en suspension. Le jour, la chaleur est atroce; pas de repos possible : les Européens sont obligés, même dans les habitations, de maintenir sur leur tête un mouchoir constamment humide, pour éviter les coups de chaleur, dont les effets sont aussi prompts et aussi funestes que ceux qui sont produits par les insolations. Dans le poste, plusieurs hommes furent ainsi frappés et succombèrent comme foudroyés. La nuit, la chaleur rayonne du sol, des murailles, des cases, tellement intense que tout semble embrasé. Les habitations sont de véritables fournaises.

Il faut joindre à ces causes de maladies, celles qui provenaient des odeurs pestilentielles qui se dégageaient des environs de Bakel, devenus, par

suite des nombreux cadavres qu'on avait jetés dans le fleuve, de véritables foyers d'infection.

En marche, il faut, dès le lever du soleil, prendre des précautions inimaginables pour ne pas semer tous les Européens sur la route. Aussi, tous les chevaux des indigènes, ceux des spahis comme ceux des auxiliaires, étaient-ils requis pour marcher à l'arrière-garde : là, ils servaient à recueillir les retardataires, les malades, que les mulets de cacolets n'avaient pu emporter. Auprès de chaque petit groupe d'Européens, se tenaient des auxiliaires qui déchargeaient ces derniers de tous leurs bagages, quelquefois même de leurs vareuses. A chaque halte, ces auxiliaires, munis de grandes outres pleines d'eau, donnaient à boire aux soldats. A l'arrivée au campement, des vaches laitières, des chèvres qui avaient été prélevées sur les prises, et réparties entre les différents détachements, leur fournissaient du lait, seule nourriture que l'estomac affaibli puisse supporter à cette époque de l'année.

Le résultat de ces soins, des préoccupations constantes des chefs, fut que cette colonne qui, sans contredit, fit dans le haut Sénégal les plus longues marches, livra le plus grand nombre de combats, éprouva en un mot les fatigues les plus grandes, ne compta que 28 pour 100 de décès parmi

les Européens. Mais, malheureusement, combien d'autres hommes qui ont pu atteindre Saint-Louis, ou même être dirigés sur la France, ont dû mourir, peu de temps après, de fatigue ou des suites des maladies contractées dans la campagne [1] !

*
* *

Le colonel résolut, au lieu d'attaquer directement

[1] Citons quelques exemples relatifs au chiffre de la mortalité des Européens dans le haut Sénégal.

Dans la première semaine de mai 1885, la 37e compagnie d'infanterie de marine, arrivée de France au mois de novembre 1884, avec un effectif de 100 hommes, Corses ou méridionaux pour la plupart, n'avait plus que 4 hommes en état de faire du service : 2 sergents et 2 soldats. 33 étaient morts; 41 avaient été laissés plus ou moins malades dans divers postes; des 26 présents, 20 étaient exempts ou traités à l'ambulance; des 2 officiers, l'un souffrait d'une hépatite à laquelle il devait succomber quelques mois plus tard; l'autre était aux prises avec la dyssenterie. (Docteur Lota.)

A la fin du mois d'août 1886, 20 artilleurs débarquent à Kayes; le 1er novembre, 4 étaient morts; 10 étaient rapatriés dans un état déplorable; 5 étaient dirigés dans les postes, où deux d'entre eux succombaient le mois suivant; et le vingtième restait à Kayes, à peu près valide. (Du même.)

La mortalité des disciplinaires, au 1er mai (1886-1887), dépassait 55 pour 100.

Nous pouvons dire du haut Sénégal ce que le paysan des marais Pontins dit de son pays : « Nous ne vivons pas, nous mourons. » (Docteur Lacarrière.) « Ils ne mouraient pas tous, mais tous étaient frappés » (Docteur Plouzané.)

Sambankagny, puis Kémandao et Guémou, de tourner leurs défenses et leurs embuscades en opérant par l'est. Les populations, refoulées et acculées au désert, seraient alors obligées de faire leur soumission.

Afin de déjouer l'observation des espions, le bruit fut, à différentes reprises, répandu que la colonne devait franchir le fleuve et marcher sur Sambankagny. L'alerte fut ainsi plusieurs fois donnée à ce village, dont les guerriers se portaient alors en masse en avant et garnissaient le défilé.

Dans la nuit du 19 mai, tous les hommes valides de la colonne, diminuée à ce moment du détachement qui opérait dans la haute Falémé, sont dirigés isolément sur Goutioubé, à trente-deux kilomètres de Bakel, avec la mission apparente de se porter au-devant d'un convoi qui était annoncé de Kayes.

Pour mieux tromper l'ennemi, le commandant supérieur, escorté par le détachement de la 6e compagnie, ne quitta Tuabo que le même jour, à cinq heures du soir. Il traversa Bakel sans s'y arrêter et rejoignit la colonne le lendemain matin à Goutioubé.

Le jour même, à 5 heures du soir, le fleuve fut franchi devant Diougountourou, et le bivouac établi près de ce village. A ce moment, quelques cava-

liers ennemis qui, de la rive droite, surveillaient nos mouvements, filèrent à toute bride pour donner l'alarme à Guémou. Le lendemain, 21 mai, à trois heures du matin, la colonne, réduite à moins de 300 hommes, en raison des nombreux malades et des éclopés qu'elle dût laisser encore dans les chalands, devant Diougountourou, prit le chemin de Guémou.

La marche est très-difficile, le terrain n'étant qu'un fourré d'arbres bas, épineux, à travers lesquels on n'avance qu'en laissant aux branches des lambeaux de vêtements, et en prenant de grandes précautions pour ne pas être aveuglé par les épines.

A 4 heures du matin, un groupe de six Maures, envoyés en éclaireurs, vient rendre compte que l'ennemi a établi des embuscades à un kilomètre en avant, et barre la route.

La marche est continuée; des dispositions sont en même temps ordonnées pour permettre la formation immédiate du carré.

Première face : détachement de la 6e compagnie de tirailleurs, lieutenant Michel Angeli; une section d'artillerie, lieutenant Besançon, et les disciplinaires, lieutenant Léger.

Face de gauche : l'infanterie de marine, capitaine

de Roquetaillade, et un peloton de la 1re compagnie de tirailleurs, capitaine Joly.

Face de droite : 2e compagnie, lieutenant Vimont; le capitaine Ferrat était tombé malade, le lieutenant Carrémiaux était décédé à Bakel.

Quatrième face : 25 spahis à cheval, lieutenant Guérin ; puis les auxiliaires.

Un détachement de tirailleurs et les spahis à pied, sous-lieutenant de Ségur, forment la réserve.

L'état-major du commandant supérieur se trouve réduit à deux officiers : capitaine Mahmadou Racine et sous-lieutenant Péré.

A la vue du cadavre d'un mouton immolé sur la route par les indigènes, qui, suivant leurs vieilles pratiques fétichistes, croyaient rendre ainsi le passage infranchissable, les éclaireurs redoublent de précautions.

L'un d'eux, s'avançant à pas de loup, abat d'un coup de feu, sur le corps même de l'un de ces animaux, l'un des sacrificateurs au moment où il prononçait les paroles sacramentelles!

Le carré est alors formé ; du côté de l'ennemi, silence complet : immobile, l'arme haute, il attend que la colonne soit à bonne portée de l'embuscade qu'il a préparée.

Un feu de salve fouille le terrain en avant, l'en-

nemi y répond par une décharge effroyable, accompagnée de cris sauvages.

Un combat très-vif s'engage, combat sous bois, en pleine nuit, combat terrible ! Pendant une demi-heure, plusieurs centaines de Sarrakholais résolus, abrités derrière des termitières et des troncs d'arbres, tiraillent sur la colonne; à deux reprises, ils tentent de se jeter sur le carré, mais, des trois faces attaquées, partent des feux de salve, suivis d'un feu rapide du magasin, qui fauchent tout ce qui se trouve en avant.

La face formée par l'infanterie de marine ayant gagné un peu de terrain sur la gauche, l'ennemi se trouve battu par des feux de flanc. Il se retire alors, emportant une partie de ses morts. Nous eûmes, de notre côté, quatre tirailleurs, un spahi et un disciplinaire blessés. Ces derniers sont pansés sur le lieu même du combat, avec un grand dévouement, par les docteurs Grand Moursel et Plouzané.

Après une demi-heure d'attente, au moment où le jour va poindre, la marche est reprise, sous la protection d'un détachement de 30 hommes, éclairant la colonne, à cinq cents mètres en avant, sous la conduite du sous-lieutenant Suleyman.

La colonne arrive devant Guémou, à huit heures du matin ; les habitants venaient d'abandonner le

village, les derniers groupes disparaissaient à l'horizon. Une compagnie de tirailleurs, des spahis et les auxiliaires furent lancés à leur poursuite et ramenèrent une vingtaine de prisonniers.

Nous fûmes témoins, au moment de notre arrivée à Guémou, d'un acte de dévouement filial, qui montre bien que cette vertu n'est pas l'apanage exclusif des races civilisées! Une négresse, vieille, aveugle, infirme, se traînant avec peine, prévoyant sans doute les misères qui allaient l'assaillir pendant la route, s'éloignait à regret de son village! Un jeune homme robuste, son fils sans doute, soutenait sa marche, sans se préoccuper de l'approche de la colonne ni des spahis qui fondaient au galop sur lui. Il pouvait fuir, se jeter dans les broussailles, se dérober au sort terrible qui l'attendait s'il tombait entre les mains d'auxiliaires qui ne font jamais de quartier! Il préféra partager le sort de l'infirme. « Pourquoi n'as-tu pas pris la fuite? » lui demanda le chef de la colonne, voulant se rendre compte des sentiments qui avaient dicté la conduite du jeune homme. « Que serait-elle devenue? » répondit-il simplement.

La liberté leur fut aussitôt donnée, ainsi qu'aux autres prisonniers. Le colonel les chargea d'aller trouver les gens de Guémou, de Sambankagny et

de Kémandao, et de leur faire savoir que leurs villages seraient épargnés, s'ils faisaient un acte manifeste de soumission.

Les troupes et les auxiliaires campent dans Guémou, sous la protection des postes avancés établis autour du village, et de vedettes de spahis poussées au loin dans la campagne. La nuit, la colonne tout entière rentre dans le tata du village.

*
* *

Le lendemain, 22 mai, à 3 heures 30 minutes du matin, la colonne est rassemblée à l'ouest du village, pour se mettre en route sur Kémandao.

Une attaque de la part de l'ennemi est certaine, car, après l'engagement de la veille, des émissaires sont partis dans toutes les directions pour prévenir les guerriers de la marche de la colonne; néanmoins, un combat de nuit est moins à redouter qu'une marche sous le soleil dévorant! D'ailleurs les troupes sont aguerries, disciplinées au feu; leurs chefs sont pleins d'ardeur. L'ordre du départ est donné.

Guémou est à peine évacué, que les auxiliaires, munis de brandons enflammés, en parcourent les

rues et mettent le feu aux cases. Ces mesures extrêmes sont indispensables ; ce n'est qu'en brûlant leurs villages, en les poussant l'épée dans les reins, que l'on peut réduire ces hordes fanatisées, tenaces, indomptées, qui, jusqu'au dernier moment, espèrent dans une intervention surnaturelle pour avoir la victoire !

La colonne s'est à peine ébranlée, que les Maures qui la précédent pour fouiller le terrain, avant de s'y engager, accourent prévenir que des masses considérables de fantassins et de cavaliers se sont avancées par le chemin de Kémandao : ces bandes se sont arrêtées à un kilomètre et demi de Guémou, sur la lisière des bois qui entourent le village.

A 100 mètres en avant de cette lisière court un petit marigot desséché qui forme une sorte de retranchement naturel de 1 mètre 30 centimètres de profondeur sur 2 à 3 mètres de largeur. A partir de ce marigot, du côté de Guémou, le terrain se relève légèrement pendant 60 à 80 mètres, et se termine par une petite crête. De cette crête jusqu'au village, le terrain est ensuite complétement plat et découvert.

Une section de tirailleurs éprouvés est chargée de reconnaître la position occupée par l'ennemi;

elle a ordre de se replier sur la colonne dès qu'elle aura dépisté ce dernier. Après cinq à six minutes de marche, la section atteint le marigot; elle s'y glisse et fait un feu de salve dans la direction du bois ; de la lisière, sur une ligne de plusieurs centaines de mètres, part aussitôt une fusillade très-nourrie : la section se replie sur la troupe; l'ennemi se jette en désordre à sa poursuite.

Mais, à la vue de la colonne, qui, dans son imposante immobilité, se profilait sur le ciel, comme une masse sombre, redoutable, celui-ci s'arrête interdit et se concerte sur le plan d'attaque.

Tout le Guidimakha ouest est en armes! A deux cents mètres à peine du carré, si près qu'on les entend distinctement parler, dissimulés dans l'ombre, sont réunis les guerriers de vingt villages sarrakholais de la rive droite et de la rive gauche! Ils ont juré de vaincre ou de périr. Les griots, portant les ordres des chefs, rassemblent les contingents par villages; ils entonnent des chants de guerre pour les exhorter au combat : « Eh! Guidimakha! Guidimakha! Gens du Guidimakha, rappelez-vous ce que vous avez juré à vos femmes! » leur crient-ils de toute la force de leurs poumons : « Pas un seul ne doit nous échapper! »

Et en effet, pleins de confiance dans l'issue de la

lutte, des hommes, des enfants étaient venus, qui n'avaient pour toute arme que des bâtons avec lesquels ils pourraient au moins, avaient-ils dit en partant, achever les blessés!

La colonne avait pris sa formation de la veille. Calmes, pleins de confiance, les soldats, genou à terre, le doigt sur la détente du fusil, interrogeaient l'horizon, attentifs aux ordres de leurs chefs.

En arrière, Guémou est en feu.

Le spectacle est saisissant : dans l'air, qu'aucun souffle n'agite, droit vers le ciel, s'élèvent d'épaisses colonnes de fumée noirâtre, à travers lesquelles, comme des feux follets, voltigent en tous sens des flammèches et des brindilles enflammées. Au-dessous, un brasier immense, qui, comme une lave incandescente, s'étend de plus en plus sur le sol. De ce brasier jaillissent des gerbes de flammes hautes, de toutes couleurs, qui se tordent en tous sens comme les replis onduleux d'immenses serpents de feu. Le tout est accompagné de mille crépitations, de détonations sourdes produites par l'explosion de cartouches provenant du combat de Kounguel, de barils de poudre, d'armes abandonnées dans le village par les habitants, dans leur fuite précipitée.

Le jour allait poindre : ses premières lueurs se mêlant aux reflets de l'incendie répandirent sur la plaine une clarté blafarde !

Du côté de l'ennemi, au brouhaha de tout à l'heure a succédé le silence ; il paraît avoir renoncé au combat ; subitement, en effet, il a disparu comme s'il se fût abîmé dans la terre. Mais dès que le jour se fit, du sommet de l'échelle on put distinguer nettement ses dispositions. Suivant cette tactique préférée des races africaines de l'Orient comme de l'Occident, et qui leur permet, en cas de succès, d'infliger à l'adversaire d'effroyables désastres, ainsi que la défaite des Italiens à Sahati nous en donne encore un frappant exemple, l'ennemi dirige un fort contingent entre Guémou et Diougountourou, pour couper à la colonne sa ligne de retraite sur le fleuve. Ce détachement défile, à distance, sur la gauche du carré. Un autre groupe va s'établir sous bois, au pied d'un mamelon, à un demi-kilomètre sur la droite. En avant du marigot et des herbages qui le bordent, émergent six à sept cents têtes. Ce sont les plus résolus des Sarrakholais qui prennent le poste de combat le plus périlleux. Enfin, des cavaliers passent et repassent devant la lisière du bois.

La colonne est portée à 400 mètres de cette

lisière ; quelques obus, quelques boîtes à mitraille sont tirés, quelques feux de salve exécutés.

Les cavaliers ennemis simulent la fuite pour attirer la colonne dans l'embuscade. Les noirs qui composent cette dernière, se voyant découverts, se décident à riposter. Dès ce moment, et pendant plus d'une demi-heure, la fusillade continue, serrée, sans interruption ; pendant que les noirs, qui sont appuyés sur le bord du retranchement, font feu ; en arrière d'eux, sur plusieurs lignes, d'autres noirs chargent les armes qu'ils passent rapidement aux hommes du premier rang.

Attaquer de front serait s'exposer à de grandes pertes.

Le colonel va placer une section d'infanterie de marine à 150 mètres sur la gauche. De ce point, ces soldats prennent une partie du marigot d'enfilade. Par leurs feux de précision, ils obligent l'ennemi à tirer sans ajuster. Sous la protection de cette section, la 6e compagnie s'avance peu à peu jusqu'à la crête, d'où elle découvre entièrement et domine le marigot.

L'ennemi sent approcher le moment décisif; la fusillade redouble d'intensité. La 6e compagnie de tirailleurs met baïonnette au canon; en arrière des ailes, une section d'infanterie et une section de la

2e compagnie sont disposées en soutien. Un feu rapide est exécuté.

Puis, au cri de : « En avant! » du colonel, répété par le commandant Combes et par le lieutenant Hubert, tous deux au premier rang, les lieutenants Michel Angeli et Suleyman, le sabre haut, enlèvent leur troupe et se précipitent sur la position ennemie.

Accueillis par une terrible décharge, les tirailleurs hésitent une seconde. La charge retentit plus ardente : « En avant! en avant! » commandent les chefs. « You! you! you! » répondent les tirailleurs en poussant leur cri de guerre, et ils se jettent dans la mêlée!

Un combat corps à corps s'engage : les tirailleurs, répugnant à se servir de la baïonnette, assomment à coups de crosse ceux qui résistent ou qu'ils atteignent dans leur fuite. A leur tour, les spahis, lieutenant Guérin en tête, donnent la chasse et tuent ou ramènent quelques fuyards.

Une quarantaine de cadavres gisent à terre, dans le marigot et sur la lisière; de l'aveu de l'ennemi, 67 tués et 120 blessés sont le résultat de la journée !

Les Sarrakholais se montrèrent supérieurs à ce qu'ils furent jamais comme résistance et comme

courage; mais, malgré leur grand nombre, ils ne purent tenir contre l'intrépidité de cette poignée d'hommes et la vaillance de leurs chefs! Grâce à la disposition du terrain et au manque de justesse du tir de l'adversaire, les projectiles, effleurant la crête, passaient au-dessus de la colonne et allaient tomber à 100 mètres sur ses derrières; un certain nombre d'auxiliaires furent ainsi atteints, entre autres, deux des porteurs de l'échelle qui furent gravement blessés; nous n'eûmes, de notre côté, qu'un tirailleur tué, quatre tirailleurs et un soldat d'infanterie de marine blessés.

Il était 7 heures 30 minutes du matin; le soleil était accablant; pas le moindre frémissement dans les feuilles desséchées des arbres; la colonne fut aussitôt mise en route pour Kémandao.

Les habitants, comptant sur la bravoure de leurs défenseurs, avaient attendu avec confiance l'issue de la lutte qui était engagée. Prévenus par un cavalier qui vint à toute bride leur annoncer la nouvelle du désastre, ils se hâtèrent de prendre la fuite.

La colonne se présenta devant le village au moment où les derniers habitants en sortaient.

Le 23 mai, la colonne fait séjour à Kémandao. Elle y est rejointe par les guerriers d'Abdoul Bou-

bakar, qui, suivant les dispositions concertées entre le colonel et ce chef, se présentèrent devant Sambankagny, au moment où les défenseurs venaient d'abandonner le village pour se porter à la rencontre de la colonne.

Le 24 mai, départ de Kémandao à 4 heures du matin; la colonne passe, à 8 heures, à Sambankagny, incendié la veille par les Toucouleurs d'Abdoul Boubakar; à 10 heures 30 minutes, elle arrive devant Bakel.

A ce moment, la colonne offrait un coup d'œil aussi original que pittoresque : derrière deux à trois cents bœufs pris à l'ennemi et que des tirailleurs chassaient devant elle[1], venaient, montés sur des ânes, tous

[1] Le produit de la vente des prises effectuées pendant la campagne permettra d'attribuer, à chaque soldat européen et tirailleur, une part d'environ cent cinquante francs. Ce sera, pour tous, une aubaine inespérée.

Ce n'est point le lieu de discuter ici, à l'occasion de ces parts de prise, le point bien connu du droit des gens, au sujet duquel l'opinion des économistes eux-mêmes diffère.

Nous nous bornerons à constater que, pour les prises de guerre comme pour les prises maritimes, la validité de la capture est admise par tous ceux qui ont l'expérience des choses de la guerre, et que la question est réglementée par des décrets en vigueur.

Nous ajouterons que, plus que partout ailleurs, dans ces contrées où nous sommes obligés de faire appel, pour le service militaire, au concours de populations aux mœurs barbares, la promesse de la part de prise est un puissant moyen pour mettre un frein aux instincts d'inutiles des-

les soldats européens et les tirailleurs éclopés, formant ainsi un petit corps de cavalerie des plus singuliers.



Un spectacle affligeant attendait la colonne à son arrivée à Bakel. Pendant ces quelques journées d'absence, une épidémie à caractère foudroyant, sorte de typhus, avait sévi dans la ville, et particulièrement parmi le personnel du poste. Des Européens, des tirailleurs avaient succombé, ainsi qu'un certain nombre d'indigènes choisis parmi les plus coupables des rebelles du Guoye, et qui avaient été internés dans le fort en attendant que la justice se prononçât sur leur sort. Ces derniers, déjà débilités par les privations qu'ils venaient d'endurer, et par le jeûne (*ramadan*) qu'ils avaient observé rigoureusement malgré leur grande faiblesse, obéissant en outre aux incitations de marabouts exaltés qui se trouvaient parmi eux, se laissèrent mourir de faim, pour échapper, disaient-ils, au châtiment que

tructions de ces dernières, et pour empêcher les effets du pillage, si funestes au point de vue des intérêts des populations comme au point de vue de l'intérêt de la discipline.

la justice des blancs ne manquerait pas de leur infliger. Fatals effets du fanatisme musulman qui n'admet pas de clémence pour les vaincus ! La liberté fut donnée immédiatement à ceux de ces malheureux qui avaient survécu.

La population tout entière était accourue au-devant de la colonne pour l'acclamer, et pendant plusieurs jours, ce fut devant le poste un défilé continu de groupes de traitants, de femmes, de députations des différentes corporations de la ville, forgerons, griots, etc., qui n'avaient pas d'expressions assez fortes pour témoigner au commandant supérieur, ainsi qu'à ses officiers et à ses troupes, toute leur joie, toute leur reconnaissance d'avoir été préservés de la vengeance du faux prophète et de la famine qui menaçait de ravager la ville[1] !

[1] Au nombre des visiteurs les plus empressés, se trouvaient une centaine de Maures dont les caravanes, composées d'environ 400 chameaux, bœufs porteurs ou ânes, étaient campées sur la rive droite du fleuve, devant Bakel.

Ce sont ces caravanes qui, chaque année, apportent à nos escales la gomme qu'elles recueillent dans de vastes bois d'acacias, situés à huit ou dix jours de marche du fleuve. Les Maures emploient à ce travail, réputé très-pénible, des captifs qui sont, pour la plupart, le produit des rapines incessantes exercées par eux contre les malheureuses populations indigènes qu'ils pillent et rançonnent à toute occasion.

CHAPITRE XV

Restait encore à recevoir la soumission d'un certain nombre de villages situés entre Kayes et Bakel. Pour hâter cette soumission, une partie de la colonne fut échelonnée entre ces deux postes. Européens et indigènes furent cantonnés dans les villages; mesure que rendait indispensable l'approche de l'hivernage.

Cette saison arrivait à grands pas! Déjà quelques *tornades* avaient eu lieu.

Ces *tornades* sont des ouragans caractérisés par un vent d'une violence inouïe, suivi de la chute de véritables trombes d'eau.

Du fond de l'horizon monte, d'abord lentement, dans le ciel pur, un arc immense, rigide, de couleur foncée, presque noir! Soudain, la masse sombre s'ébranle, envahit tout le ciel; elle passe sur la terre avec une rapidité foudroyante, courbant les plus gros arbres comme de faibles roseaux, arrachant et projetant au loin, avec fracas, dans un tu-

multe désordonné, broussailles, arbustes, des toits entiers de cases! En même temps, les éclairs sillonnent la nue dans tous les sens ; le tonnerre gronde, éclate sans cesse, sans interruption! L'eau tombe à torrents.

Puis, le ciel reprend sa sérénité ; le soleil reparaît radieux, éblouissant, et fait briller, comme autant de diamants, les gouttelettes d'eau retenues à l'extrémité de chaque brin d'herbe!

Il n'est pas rare que plusieurs tornades se succèdent ainsi, dans la même journée, à quelques heures d'intervalle.

Si une colonne est surprise par l'une d'elles, elle doit suspendre sa marche ; car les marigots, devenus des torrents impétueux, charriant de gros troncs d'arbres, lui barrent la route. En outre, autour d'elle, comme par enchantement, se sont formés de vastes étangs. Sur le terrain détrempé, boueux, les hommes n'avancent plus qu'avec peine ; les animaux, épouvantés, glissent, s'abattent à chaque pas!

En semblable circonstance, l'indigène prend philosophiquement son parti ; à l'approche de la bourrasque, il s'est mis à nu et s'est empressé de renfermer ses vêtements dans sa peau de bouc ; puis, accroupi sur le sol, il attend patiemment que la

tornade ait achevé son œuvre de désolation. Pour l'Européen, la tornade est une cause nouvelle, jointe à tant d'autres que nous avons déjà mentionnées, de fièvres, et de maladies. Mais, c'est le cœur joyeux qu'il supporte cette épreuve; n'est-ce pas le prélude de la crue du Sénégal, c'est-à-dire, pour la plupart d'entre eux, l'heure du retour, de la délivrance!

Successivement, toutes les populations de ces villages apportèrent la plus grande partie de leurs armes, exemple rare dans l'histoire du Sénégal. En même temps, les chefs firent le serment de livrer les gens du marabout, partisans ou émissaires, qui se présenteraient dans leurs villages, pour tenter de soulever de nouveau les populations contre notre autorité. Puis, passant, comme cela arrive souvent aux habitants de ce pays, d'un extrême à l'autre, et appréciant à leur juste valeur les avantages qu'assure notre protection aux indigènes, les gens du Guidimakha demandèrent à être annexés.

L'occasion était favorable pour placer sous notre dépendance cette province, la mieux cultivée et la plus riche du haut Sénégal, qu'un traité avait du reste depuis longtemps détaché, en principe, sinon de fait, de la domination du Sultan.

Du 15 au 29 juin, la colonne se dirigea, par petits détachements, de Bakel sur Kayes.

Sabouciré, village situé aux portes de Kayes, dont l'hostilité était signalée, chaque année, par tous les commandants supérieurs, et qui avait eu une trentaine d'hommes tués ou blessés dans les combats de Bakel, reçut du commandant supérieur l'ordre d'avoir à raser son tata dans les vingt-quatre heures, et d'apporter en outre, à Kayes, comme preuve de sa soumission, cinquante fusils.

La prise de Sabouciré avait exigé, en 1878, l'envoi, de Saint-Louis, d'une colonne placée sous le commandement du regretté colonel Reybaud, de l'infanterie de marine. Mais, rapidement et contrairement aux conditions qui avaient été stipulées à la suite de cette affaire, le tata de ce village avait été reconstruit; il constituait, de nouveau, une menace constante pour la place de Kayes, pendant toute la durée de l'éloignement des colonnes qui opéraient sur le Niger.

Les habitants de Sabouciré, divisés sur la réponse qui devait être faite à l'ordre qui leur était signifié, tinrent un palabre solennel. L'un des principaux notables fit remarquer que, depuis plusieurs mois, les palabres n'avaient servi à autre chose qu'à laisser expirer les délais qui étaient fixés pour l'exécution des mesures qui étaient ordonnées; il déclara que le parti le plus sage à prendre était de

faire de plein gré ce que les canons des *toubabs* ne manqueraient pas de les obliger bientôt à exécuter de force. A son exemple, toute la population se rua sur le tata, qui ne fut, bientôt, qu'un amas de décombres. Le fils du chef vint en même temps apporter les cinquante fusils et demander l'*aman*, qui fut accordé.

A dater de ce moment, la pacification du Guoye, du Kaméra et du Guidimakha pouvait être considérée comme complète : Mahmadou Lamine, dans la haute Gambie, tentait, il est vrai, quelque temps après, de recommencer ses fanfaronnades ; mais son prestige était perdu. Pour le relever, il conçut le projet de faire égorger le chef du Boundou, qui, dit-on, fut assassiné dans sa case par ses esclaves, dont Mahmadou Lamine paya grassement le crime. Puis, dans les premiers jours du mois d'août, mettant à profit l'effet produit par la nouvelle de ce meurtre, Mahmadou Lamine jeta dans le Boundou quelques centaines de partisans qui étaient allés le rejoindre ou qu'il avait recrutés dans le Diaka. Ces derniers se portèrent sur Sénoudébou.

Aidé des contingents boundoukais, le lieutenant indigène Yoro Coumba, officier aussi intelligent que brave, qui, avec soixante-dix tirailleurs et une

pièce de canon, y était établi, infligea aux assaillants une défaite sanglante.

Le marabout s'enferma alors dans Diana, dans le Diaka.

Au mois de novembre 1886, à la nouvelle que la colonne du lieutenant-colonel Galiéni marchait sur cette place, Lamine s'enfuit deux jours avant l'arrivée de cette colonne devant Diana.

Celui qui avait pu réunir dix à douze mille hommes, pour l'attaque de Bakel, qui avait marché contre une colonne française, abandonné de la presque totalité de ses partisans, fuyait honteusement, sans même tenter un semblant de résistance! C'en était fait, depuis les événements de la dernière campagne, du prestige du faux prophète!

Depuis sa fuite de Diana, Lamine vit réfugié dans le Niani, sur la frontière de la Gambie anglaise et du Boundou.

Les Anglais, pour lesquels la présence, de Mahmadou Lamine [1] dans le Niani constitue un voisi-

[1] Mahmadou Lamine, après sa fuite de Diana, s'était retiré dans le village de Touba-Kouta, sur les bords de la Gambie. Au mois de mai 1887, un poste fut construit à Bani, non loin du Diaka, pour protéger le Boundou contre toute entreprise de la part du marabout. Dans les premiers jours du mois de décembre 1887, une colonne mobile partit de ce poste, sous

nage menaçant, n'hésiteraient pas à accorder, si cela était nécessaire, le libre passage à nos colonnes sur le territoire de la haute Gambie pour y poursuivre et atteindre le faux prophète.

les ordres du capitaine d'artillerie Fortin et, par une marche rapide, se porta sur Touba-Kouta, où elle arriva le 8 décembre. Le village fut aussitôt attaqué; quant à Lamine, il s'enfuit au début même de l'engagement. Les nombreux auxiliaires qui marchaient avec la colonne se jetèrent à sa poursuite; deux jours plus tard, ils atteignirent le faux prophète, abandonné par ses partisans, et le mirent à mort.

Fin misérable, châtiment mérité de celui qui, acclamé d'abord par les Sarrakholais comme l'envoyé de Dieu et le libérateur de leur race, n'emporta dans sa tombe que les malédictions de ces populations crédules, dont il avait fait le malheur et causé la ruine!

CHAPITRE XVI

Il nous paraît utile de dire quelques mots, à cette place, de l'entrevue du colonel avec Abdoul Boubakar. Le Fouta sénégalais est constitué par une bande de territoire qui s'étend, sur la rive gauche du Sénégal, de Dembakané jusqu'au poste de Podor, comprenant ainsi tout le pays situé entre le haut et le bas Sénégal. Ce territoire, malsain et fiévreux, est habité presque exclusivement par des Toucouleurs, race turbulente, belliqueuse, au caractère fantasque et mobile, chez laquelle l'amour du pillage et la haine de l'Européen sont comptés au nombre des vertus. C'est de cette race que sont sortis la plupart des prêcheurs de guerre sainte qui, à différentes époques, ont jeté la perturbation dans la Sénégambie.

Avant 1854, tout ce territoire ne formait qu'un seul royaume indépendant. Depuis cette époque, le Damga, l'Irlabé, le Lao à l'est; le Dimar et le Toro à l'ouest, furent successivement détachés du

Fouta et annexés ou placés sous notre protectorat.

Dès sa jeunesse, Abdoul Boubakar prit la direction du parti qui n'a cessé de revendiquer impérieusement la reconstitution de l'ancien royaume toucouleur; il fut l'âme de toutes les intrigues, le promoteur de tous les soulèvements qui furent tentés contre notre autorité, et qui nécessitèrent l'envoi contre les Toucouleurs de nombreuses expéditions.

L'intelligence d'Abdoul, son esprit souple et adroit, ses relations d'amitié avec Ahmadou Scheikou, le sultan de Segou, et avec certaines notabilités de Saint-Louis, ses largesses envers ceux qui s'attachent à sa fortune et auxquels il abandonne tout le butin conquis sur l'ennemi, en font l'homme le plus populaire et le chef, sinon nominal, du moins effectif de tout le Fouta sénégalais.

En 1885, un traité intervint entre le gouvernement et Abdoul. Moyennant la concession qui lui fut faite de quelques priviléges, celui-ci promit de ne plus mettre d'obstacles à l'établissement de la ligne télégraphique qui relie le bas Sénégal au haut Sénégal en passant à travers le Fouta. On pouvait craindre que ce traité n'eût le sort de plusieurs autres traités précédemment signés par Abdoul et qui, à peine conclus, étaient aussitôt violés. Mais cette

fois, soit qu'il fût sincère, soit qu'il tînt à jouir en paix de la situation qu'il s'était créée, le chef toucouleur respecta ses engagements.

Lorsque le marabout Mahmadou Lamine s'empara du Boundou et le livra au pillage, Omar Penda, l'Almamy dépossédé, alla demander asile à Abdoul Boubakar, son parent. De son côté, le marabout, redoutant l'hostilité du chef du Fouta, expédia immédiatement à ce dernier des émissaires pour solliciter son alliance : il lui fit représenter que les événements dont Omar avait été la victime étaient le résultat d'un malentendu regrettable, et déclara qu'il était prêt à réparer le dommage causé à l'Almamy. Abdoul Boubakar, qui n'était nullement dupe des protestations doucereuses de Mahmadou Lamine, passé maître dans l'art de feindre et de mentir, lui fit cette réponse typique : « Il est bien temps de remettre le poisson dans l'eau quand il est cuit » ; et, spontanément, il offrit ses services au commandant du poste de Bakel. Ce concours ne put nous être, à ce moment, d'une grande utilité, car les Toucouleurs, musulmans fanatiques, se montraient disposés plutôt à embrasser la cause des Sarrakholais qu'à venir en aide aux assiégés de Bakel ; il eut toutefois, pour résultat, d'empêcher les gens du Fouta de se joindre à nos ennemis.



Sur le bord d'un petit marigot, à un kilomètre environ du village de Dembakané, est un petit monticule d'où l'on découvre bien au loin toute la plaine. Là s'élève, isolé, un petit arbre dont l'ombre peut à peine abriter une dizaine de personnes. C'est l'emplacement qui fut choisi pour l'entrevue du commandant supérieur et d'Abdoul Boubakar. Ce dernier, persuadé que sa tête avait été plusieurs fois mise à prix, s'était montré, de tout temps, d'une défiance telle que, dans la crainte de tomber dans un piége, il n'avait jamais consenti à accepter un rendez-vous d'un chef français à proximité d'un aviso ou d'un camp. Aussi, en cette circonstance, ne manqua-t-il pas de s'entourer de nombreuses précautions!

Avant son arrivée, quelques-uns de ses fidèles s'étaient glissés au milieu des serviteurs des officiers, écoutant les conversations, épiant leurs moindres gestes et ceux des soldats de l'escorte. L'un d'eux, reconnu par un interprète, convint de bonne grâce, en excellent français, qu'il était en effet un homme de confiance d'Abdoul et qu'il avait

reçu pour mission de s'assurer que son maître n'allait courir aucun danger en se rendant à cette entrevue. Pendant ce temps, des cavaliers d'Abdoul se postaient en vedette tout autour de l'emplacement qui avait été choisi, observant avec soin les environs, prêts à donner l'alarme, au cas où la sécurité de leur chef aurait été menacée.

Lorsqu'il fut bien convaincu de la sincérité des intentions des Français, Abdoul se décida à se mettre en route. La petite armée toucouleure, débouchant par toutes les issues du village de Dembakané, se répand dans la plaine; puis lentement, bannières déployées, s'ébranle, avec un bruit lointain de cliquetis d'armes, de hennissements de chevaux, au milieu d'un tourbillon de poussière qu'elle soulève sur son passage!

Un groupe de trois cents fantassins ouvre la marche : c'est la garde particulière d'Abdoul, une sorte de troupe régulière. Elle s'avance en colonne par sections, sur deux rangs, tam-tams et griots en tête; les hommes portant l'arme sur l'épaule droite au lieu de la tenir par le bout du canon, la crosse en l'air, comme c'est l'habitude chez les indigènes.

C'est évidemment une imitation des manœuvres que les Toucouleurs ont vu exécuter par nos troupes à Saint-Louis; mais, ce qui leur appartient en pro-

pre, c'est la gymnastique incohérente à laquelle se livrent les chefs de section qui, lançant leur fusil en l'air, esquissent, en marchant, les pas les plus fantaisistes, entremêlés d'entrechats et de bonds à faire pâlir un clown d'envie! Puis, le groupe se divise en deux détachements qui viennent se placer à une centaine de mètres l'un de l'autre, se faisant face. Enfin paraît Abdoul; il s'avance à cheval, entouré des chefs du Fouta et de deux cents cavaliers qui se pressent autour de lui comme pour lui former un rempart de leurs corps. Derrière, marchent les guerriers, au nombre de deux mille environ, disséminés par groupes correspondant aux contingents formés par les différents villages du Fouta.

Abdoul Boubakar prend place auprès du colonel. C'est un homme de quarante-cinq à cinquante ans, grand et svelte, aux extrémités fines, au corps souple. Les traits du visage sont ceux qui caractérisent la race toucouleure : nez long et droit, lèvres minces, yeux vifs et intelligents. Détail particulier, un petit kyste surmonte le sourcil gauche, ce qui rend Abdoul facilement reconnaissable, et ne lui permet pas d'user du stratagème employé quelquefois par certains chefs indigènes qui substituent à leur personne celle d'un de leurs sujets, lorsqu'ils doivent paraître dans une réunion où leur existence

peut être mise en péril. Rarement Abdoul regarde son interlocuteur en face ; mais il l'observe souvent à la dérobée, comme pour deviner ses secrètes pensées, pour sonder ses desseins.

Abdoul est vêtu très-simplement. Il porte le *boubou* blanc (sorte de grande blouse) ; le pantalon des Peulhs, court et aux mille plis ; et, comme coiffure, un turban garni de *grisgris* (amulettes). La simplicité austère de sa tenue fait un contraste singulier avec le bariolage des vêtements de gala qu'ont revêtus quelques chefs et les griots de sa suite, vêtements dont les vives couleurs acquièrent au pays du soleil des tons chauds et gais, des reflets chatoyants qui s'harmonisent d'une façon merveilleuse avec l'éclat et la pureté de l'azur de ciel [1].

Après les salutations d'usage, accompagnées de force poignées de main, à la suite de chacune desquelles il est de bon ton, chez les indigènes, de porter sa main sur la poitrine, comme pour pren-

[1] Ces entrevues sont, pour les indigènes, autant d'occasions de faire parade de leurs plus beaux vêtements. Il en est qui endossent, pour ces circonstances, et malgré une température torride, tous les *boubous* qui composent leur garde-robe. Puis, faussant, à diverses reprises, compagnie à l'assistance, ils reviennent avec un nouveau costume et font défiler ainsi, à tour de rôle, la série complète de leurs boubous, à l'admiration du plus grand nombre, qui n'ont souvent, pour tout vêtement, que de misérables loques.

dre le ciel à témoin de la sincérité de la marque d'amitié qui vient d'être donnée, le palabre commença.

Il fut très-cordial, mais long et laborieux, comme le sont tous les palabres des noirs. Abdoul Boubakar remercia chaleureusement le colonel d'avoir délivré le pays de Mahmadou Lamine, de cet imposteur qui, sous le masque de la religion, avait rêvé de se tailler un royaume au détriment des propriétaires du sol. Il fit à ce propos une profession de foi qui ne manquait pas de piquant, de la part d'un homme qui doit sa popularité et son prestige à son caractère de *Tidiane,* c'est-à-dire de membre d'un secte religieuse composée des irréconciliables ennemis de la domination française en Sénégambie.

« Pour moi, dit-il, tout noir qui fait le pèlerinage
« de la Mecque n'a point d'autre but que d'aller y
« acquérir le titre de saint, de pèlerin, « el hadj »,
« afin de pouvoir, à son retour, grâce à l'ascendant
« que ce titre lui donne sur les autres indigènes,
« exploiter à son profit la crédulité publique. Le
« plus grand service à rendre au Sénégal serait de
« le débarrasser de tous les « el hadj », sans excep-
« tion, qui s'y trouvent. »

Le palabre terminé, les deux chefs regagnèrent

leur camp respectif. Ce fut alors, au camp des Français, pendant plusieurs heures, un défilé incessant de griots et de guerriers de l'armée d'Abdoul qui venaient fraterniser avec les tirailleurs et spahis. De temps à autre, l'interprète annonçait au commandant supérieur l'arrivée de « quelqu'un de bonne famille » qui demandait à le saluer. Le plus souvent, ce personnage « de bonne famille » terminait sa visite en mendiant un cadeau, lequel consistait généralement en une poignée de cassonade ou de riz, ou en quelques feuilles de tabac.

Abdoul avait banni de son esprit toute défiance; d'autres entrevues purent, par suite, avoir lieu, sans qu'il crût devoir recourir au luxe de précautions qu'il avait déployé lors du premier palabre[1]. Dans

[1] Dans l'une de ces entrevues, Abdoul Boubakar présenta au colonel cinq *talibés* qu'Ahmadou Scheikou avait envoyés auprès du chef du Fouta, pour lui proposer de conclure une alliance contre nous. Le colonel, ayant exprimé aux talibés le mécontentement que lui causait la conduite d'Ahmadou Scheikou, qui avait répondu à ses avances en interdisant à ses sujets tout rapport, tout commerce avec les Français, le chef de l'ambassade, vieillard à l'air rusé et intelligent, lui répondit : « J'ai l'œil, j'ai l'oreille d'Ahmadou; tout ce que je vois, le sultan le voit; tout ce que j'entends, il l'entend. Ahmadou va être bientôt renseigné sur tes intentions amicales à son égard; et ce malentendu fâcheux qui existe entre vous se dissipera aussitôt. » Puis, s'adressant à l'assistance, il s'écria dans ce langage imagé, propre aux diplomates musulmans : « Le colonel a aujourd'hui avec lui le

ces entretiens, le commandant supérieur s'efforça de persuader à Abdoul qu'il était de son plus grand intérêt de respecter, en tous points, le traité qu'il avait signé, en 1885, et de renoncer à la revendication des provinces du Fouta annexées par la France.

Celui-ci parut goûter l'excellence de ces conseils; il promit de les suivre, reconnaissant, disait-il, qu'ils étaient dictés par le désir de voir s'affermir les bonnes relations établies aujourd'hui entre la France et les populations du Fouta, et un état de paix et de prospérité succéder à l'état de troubles qui avait si longtemps désolé ces contrées. Mais, quand, plus tard, Abdoul fut prié par le commandant supérieur de tenir ses promesses, et d'évacuer le Damga, dans lequel il faisait acte de souveraineté et où ses bandes commettaient des exactions, il répondit avec la plus grande impudence à l'envoyé du colonel : « Mais le Fouta Damga m'appartient,

Fouta, puisqu'il a Abdoul avec lui. Il tient le serpent par la tête; il est maître, par suite, également, du reste du corps. Il était en mauvaises relations avec Samory; il a pu cependant se réconcilier avec lui. Ce sera certainement beaucoup plus facile avec Ahmadou. Samory et Ahmadou sont deux malades, mais à des degrés différents. Le colonel a pu guérir Samory, qui était très-malade; il guérira plus facilement Ahmadou Scheikou, qui n'a presque pas besoin de remèdes. » Et toute l'assistance de pousser de petits cris rauques, par marque d'approbation et d'admiration pour ce morceau d'éloquence.

comme du reste tout ce qui a nom Fouta : le gouverneur me l'a donné. »

C'est qu'il craignait, en paraissant céder sur ce point, de perdre le prestige et les bénéfices que lui avait procurés le rôle qu'il avait joué dans la revendication de l'indépendance toucouleure.

Indigné de tant de mauvaise foi, le colonel rompit tous rapports avec Abdoul, et lui intima de nouveau l'ordre d'évacuer sans retard le Damga. Dans la nuit même de la réception de cet ordre, Abdoul, qui se trouvait à cinquante kilomètres de la colonne, jugea prudent de lever immédiatement le camp et de se porter à trente kilomètres plus loin. Toutefois, il ne commit pas d'acte d'hostilité directe à l'égard de la colonne. L'exemple de la répression rigoureuse dont les Sarrakholais venaient d'être l'objet, en sa présence, était de nature à lui inspirer de salutaires réflexions sur les conséquences d'une rupture complète avec les Français. Mais l'ère des difficultés avec le Fouta, comme aussi avec bien des peuplades entre Sénégal et Niger, qui ne supportent notre joug qu'avec peine, n'est que suspendue et ne peut tarder à renaître.

En ce qui concerne le Fouta, la question est d'une très-grande importance pour la sécurité de nos établissements du haut Sénégal. Il est inadmis-

sible de laisser ainsi, entre le haut et le bas Sénégal, un pays animé de dispositions malveillantes entraver à sa guise le commerce du fleuve et interrompre les communications. Le moyen qui nous paraîtrait le plus efficace pour faire cesser cet état de choses serait la construction d'un poste, ou l'établissement, pendant quelques années, d'un camp, au cœur du Fouta, dans le Bosséa. On y joindrait encore utilement, pendant la saison des basses eaux, dans les parties du fleuve qui sont occupées par les villages les plus hostiles du Fouta, le stationnement d'un ou deux grands chalands, organisés en postes provisoires.

*
* *

Le 7 juillet, le lieutenant-colonel Frey s'embarqua sur le *Richard Toll* pour rentrer en France. La plus grande partie des Européens et les tirailleurs blessés ou malades avaient été déjà dirigés, successivement, sur Saint-Louis, par chalands. L'arrivée, dans cette ville, de ces hommes déguenillés, hâves, amaigris, couverts de plaies et d'ulcères pour la plupart, fit une douloureuse impression sur l'esprit des populations et sur celui des soldats qui composaient le

Claude André

bataillon de renfort. Ces derniers, qui comptaient deux mois à peine de séjour dans les postes du bas Sénégal, avaient déjà perdu cette ardeur qu'ils avaient montrée au départ de France et, résultat de l'effet produit par le spectacle de ces misères, quand on demanda, parmi eux, des volontaires pour le haut Sénégal, pas un ne manifesta, cette fois, le désir de tenter l'épreuve d'une campagne!

L'hivernage rendant pour plusieurs mois toute opération impossible, les tirailleurs qui avaient été prélevés sur les garnisons de Kita, de Koundou et de Bamakou, furent remis en route pour rallier ces postes; quelques-uns d'entre eux finirent ainsi la campagne par une nouvelle marche de cent cinquante lieues, rendue très-pénible par la fréquence des pluies, par le mauvais état des chemins, et par le passage des marigots grossis par les eaux!

*
* *

Nous avons vu avec quel entrain, avec quelle remarquable résignation, les différents éléments du petit corps expéditionnaire supportèrent les épreuves de cette rude campagne.

Nous ne terminerons pas sans mentionner le concours zélé qui fut donné à la colonne par les officiers, soldats et fonctionnaires des différents services qui, pendant ces opérations, composèrent les garnisons des postes[1].

Si leur rôle fut plus modeste, si les dangers à courir furent moins nombreux, les préoccupations, les fatigues ne furent pas moindres. C'est avec des garnisons réduites à des éclopés et à des malades, que les commandants des postes durent assurer la sécurité de leur territoire et faire face à toutes les difficultés du ravitaillement des postes et de la colonne.

Dans les postes, comme à la colonne, Européens et indigènes, soldats et auxiliaires, malades et blessés, furent soignés avec un égal dévouement, avec une égale sollicitude ! Pour donner une idée de

[1] Le commandement et le service de santé, dans les postes, étaient ainsi constitués :

A Kayes : capitaine Blanchard, commandant ; Lacarrière, médecin ; à Bakel, capitaine Lefranc, commandant ; Buisson, médecin ; à Médine, capitaine de Brissay, commandant ; à Bafoulabé, lieutenant Morin, commandant ; Durand, médecin ; à Kita, capitaine Oberdof, commandant ; Brannelec, médecin ; à Koundou, lieutenant Briquelot, commandant ; Jollet, médecin ; à Bamakou, capitaine Valet, commandant ; Rousseau, médecin ; à Niagassola, lieutenant Marcantoni, commandant ; Michel, médecin ; à Badumbé, sergent major Giraud ; à Matam, sergent Rousseau, chefs de poste.

la tâche écrasante qui incomba au service de santé, dans ces postes, il suffira de signaler que, notamment à Kayes et à Bakel, chaque médecin eut à donner ses soins, journellement, à plus de cent malades ou blessés tant soldats qu'auxiliaires.

De même, grâce au zèle et à l'activité de M. le sous-commissaire Longueteau, chef du service administratif, et de son personnel, les troupes furent, jusqu'au dernier moment, suffisamment approvisionnées de denrées de toute sorte.

Enfin, grâce à l'énergique impulsion du chef de service télégraphique, M. Catier, qui avait bravement commencé la réfection de la ligne, en présence même de l'ennemi, Kayes était de nouveau relié par le télégraphe à Saint-Louis et, par le câble, à la France.

Le récit de la campagne 1885-1886 est terminé. Ce récit sera accueilli par les officiers, sous-officiers, soldats, et par les fonctionnaires qui y ont participé, comme un nouveau témoignage d'admiration donné par leur chef à leur vaillance et au dévouement dont ils ont fait preuve, en toutes circonstances, pendant la durée de cette double campagne.

TROISIÈME PARTIE

Un document officiel, l'*Annuaire du Sénégal*, de 1887, porte (page 71) :

« L'avenir seul nous apprendra si les avantages « que pourront procurer à la France nos établis- « sements du Soudan seront en rapport avec les « énormes sacrifices d'hommes et d'argent que nous « ne cessons d'y faire. »

Tout en laissant au temps le soin de nous renseigner sur la valeur de ces établissements, qu'il nous soit permis, d'ores et déjà, de rechercher quels résultats la France pourra retirer de sa pénétration dans les pays entre Sénégal et Niger.

L'examen de ces questions intéresse, à un haut degré, l'avenir politique et commercial du Sénégal et plus particulièrement celui de nos établissements du Soudan. Cet examen sera l'objet des chapitres qui suivent.

CHAPITRE PREMIER

L'une des plus importantes parmi ces questions est, sans contredit, celle de la construction du chemin de fer qui, dans le principe, devait relier Kayes à Bamakou, — c'est-à-dire le Sénégal au Niger.

Rappelons brièvement, à ce sujet, la profonde stupéfaction avec laquelle fut accueillie par le Parlement la nouvelle que la construction des onze premiers kilomètres avait coûté plus de douze millions. En fait, la nouvelle n'était pas de tout point exacte, car il fallait comprendre, dans cette somme, l'achat d'un certain matériel que l'on avait accumulé à Kayes.

Toutefois, dès 1883, la Chambre, craignant d'engager les finances du pays pour l'exécution d'une œuvre qui paraissait devoir exiger des sacrifices considérables, se prononça nettement contre sa continuation.

Le ministre de la marine déclara, de son côté, que le département ne demanderait plus de crédits

pour cet objet, et se contenterait, à l'avenir, des fonds qui seraient votés, chaque année, pour l'exploitation du tronçon existant. Ces fonds n'ont pas dépassé la faible somme de 175,000 francs par année : ce qui impliquait, de la part du Parlement, l'intention bien arrêtée de persister dans la résolution qu'il avait prise en 1883.

Depuis cette époque, au moyen d'économies effectuées sur cette allocation, et à force d'expédients, on réussit, chaque année, à allonger la voie de quelques kilomètres.

Ce chemin de fer du Sénégal a-t-il une réelle utilité? Telle est la question que nous nous proposons d'examiner en premier lieu.

Si l'on estimait que, soit dans une intention philanthropique, par exemple pour répandre nos idées de civilisation parmi ces races réfractaires à nos mœurs, à notre religion, et en général à tout progrès; soit dans une intention politique; l'occupation des contrées entre Sénégal et Niger fût, coûte que coûte, indispensable, l'établissement de cette voie ferrée offrirait incontestablement le moyen le plus commode de se rendre maître de ce pays. Il permettrait, en effet, à un moment donné, une concentration rapide des troupes sur l'un des points de la ligne qui relie tous nos postes de Kayes à Bamakou.

Il fournirait aussi le mode le plus prompt de transport pour assurer le ravitaillement de ces postes et celui des colonnes opérant sur le Niger.

Nous pourrions ajouter, dans le même ordre d'idées, que, si l'on voulait faire les frais d'une première mise de deux milliards, et distraire de notre armée cent mille hommes pour les affecter à sa garde, le Transsaharien deviendrait chose possible.

Mais tel n'a pas été le but de notre pénétration dans l'intérieur de l'Afrique!

Dans le rapport qu'il adressait au ministre de la marine à la fin de sa campagne, le colonel Frey s'exprimait de la manière suivante sur cette question :

« L'organisation adoptée pendant les dernières « campagnes pour la ligne de ravitaillement de « Kayes à Toukolo, a servi de point de départ dans « l'étude de l'organisation que je propose, et qui est « basée :

« 1° Sur l'utilisation de la voie ferrée de Kayes à « Dibassouté, exclusivement : c'est-à-dire sur la « transformation en une section unique des subdi- « visions nombreuses que présente actuellement la « ligne entre ces deux points, et qui sont : voie « ferrée de Kayes à Diamou; Decauville de Diamou « à Malembélé; pirogues de Malembélé à Banga-

« noura; Decauville de Banganoura à Gouina;
« pirogues de Gouina à Dibassouté.

« 2° Sur la suppression des transports par petites
« voitures et sur leur remplacement par les trans-
« ports effectués en utilisant, partout où cela est
« possible, la voie fluviale, et, à son défaut, le
« Decauville. Cette modification est imposée par la
« nature du sol, uniquement composé de roches
« ferrugineuses ou de terres friables, rendant
« impossible un aménagement suffisant des routes,
« et par les résultats désavantageux obtenus jus-
« qu'à ce jour avec les petites voitures, au point de
« vue de la régularité des convois et de la conser-
« vation du matériel et des animaux.

« 3° Sur la substitution, dans tous les biefs où
« elle est possible, de chalands de divers tonnages,
« aux pirogues, employées exclusivement jusqu'ici.
« On réduira par ce moyen, dans des proportions
« considérables, le nombreux personnel de laptots
« nécessité par l'emploi exclusif des pirogues.

« Lorsque le point de Dibassouté, situé sur le
« fleuve à quatre-vingt-dix kilomètres environ de
« Kayes, sera atteint, j'estime qu'il n'y aura pas
« lieu de pousser au delà, — pour le moment du
« moins, — les travaux de construction du chemin
« de fer de Kayes à Bafoulabé.

« En effet, le rendement de cette voie, premier « tronçon de la ligne Kayes-Bamakou, serait « hors de toute proportion avec les dépenses « qu'il occasionnerait, — étant donné le peu « d'importance du transit commercial entre Séné- « gal et Niger.

« D'autre part, la voie ferrée, poussée jusqu'à « Bafoulabé, serait peu utilisée par les caravanes; « car les Dioulas, à destination du Niger, qui « seraient tentés de profiter de ses avantages, n'en « seraient pas moins obligés, pour pouvoir conti- « nuer leur route au delà de Bafoulabé, avec leurs « marchandises, d'emmener avec eux, de Kayes ou « de Médine, par la voie ferrée, leurs bêtes de « somme : il est douteux qu'ils s'exposent jamais « à cette double dépense, — eux qui ne font jamais « entrer la question de temps en ligne de compte, « quand il s'agit de commercer.

« Quant au mouvement commercial de Bafoulabé « même, il est loin d'exiger le prolongement de la « voie ferrée jusqu'à ce point.

« Le chemin de fer ne pourrait donc trouver une « application avantageuse que dans les opérations « du ravitaillement.

« A ce point de vue encore, le prolongement « au delà de Dibassouté est inutile.

« Il résulte, en effet, des études que j'ai prescrites,
« ou que j'ai effectuées moi-même, sur le cours du
« fleuve, que les deux biefs de Dibassouté-Malem-
« bélé et de Malembélé-Kora, jusqu'ici pratiqués
« avec avantage par les pirogues, et dont le déve-
« loppement total est d'environ trente kilomètres,
« ne présentent aucune difficulté pour l'emploi,
« pendant toute la période du ravitaillement, le
« premier, de chalands de cinq tonnes, le second,
« de chalands de deux tonnes.

« D'autre part, les pirogues effectuent assez faci-
« lement le reste du parcours de Kora à Bafoulabé,
« surtout au début de la période de ravitaillement.

« En conséquence, poursuivre les travaux de
« construction de la voie ferrée au delà de Dibas-
« souté, serait s'astreindre à des dépenses considé-
« rables et se mettre dans l'impossibilité de profiter
« des avantages incontestables de la voie fluviale.

« Dans l'organisation que je propose, la ligne de
« ravitaillement de Kayes à Toukolo comprendrait
« deux sections distinctes :

« 1° La voie ferrée de Kayes à Dibassouté, sur
« un parcours de quatre-vingt-dix kilomètres en-
« viron.

« 2° La voie fluviale (pirogues et surtout cha-
« lands) de Dibassouté à Toukolo, avec voie De-

« cauville, pour la liaison du point de déchargement
« en aval de l'obstacle, au point de déchargement
« en amont, dans tous les postes où la distance entre
« ces deux points excède un kilomètre ».

Il ressort nettement de ce rapport :

1° Que, même à un point de vue militaire, pour opérer le ravitaillement des postes et des colonnes, le chemin de fer pourrait n'être construit que de Kayes à Dibassouté, c'est-à-dire sur une longueur d'environ quatre-vingt-dix kilomètres; et encore cette proposition n'est-elle faite qu'en vue de l'utilisation de la voie et du matériel déjà existants.

2° Que, de Dibassouté à Toukolo, c'est-à-dire sur une longueur de cent soixante-dix autres kilomètres environ, la voie fluviale, qui est, pour tout pays, le mode de transport le moins onéreux, devrait être presque exclusivement utilisée, principalement si l'on améliorait le régime du cours du fleuve. Il suffirait pour cela de surélever, ce qui ne nécessiterait qu'une faible dépense, certains barrages naturels de quelques centimètres; de manière à exhausser d'autant le niveau de l'eau des biefs précédents, et à rendre ainsi, pendant toute la période du ravitaillement, ces derniers navigables, sans difficultés, pour les pirogues et même pour de petits chalands. Les parties non navigables comprises entre deux

biefs successifs seraient reliées par des sections de Decauville ou de Monorail.

On aura d'ailleurs une idée des dépenses énormes qu'exigeraient l'exploitation et l'entretien d'un chemin de fer de Kayes à Bafoulabé, lorsque l'on saura que le chemin de fer de la côte, celui qui relie Saint-Louis à Dakar et traverse les parties les plus riches, les plus peuplées de la Sénégambie, coûte annuellement 2,500,000 francs à la France, y compris le payement des garanties d'intérêts. (Voir le budget de 1887.)

Sa longueur est de deux cent soixante kilomètres.

Les dépenses de l'exploitation du tronçon Kayes-Bafoulabé, d'une longueur de 135 à 140 kilomètres, atteindraient ou même dépasseraient cette somme; car, si d'un côté, il est vrai que ce chemin de fer ne nécessiterait pas l'entretien d'un personnel aussi nombreux, de l'autre côté, il faut faire attention qu'il ne pourrait fonctionner que pendant huit à neuf mois de l'année; qu'il n'aurait d'autre trafic que celui de l'État, et que, enfin, il faudrait procéder tous les cinq ans environ à la réfection complète de la voie ferrée[1].

[1] Dans ce laps de temps, en effet, le plus grand nombre des traverses de la plate-forme seraient détruites par les termites.

Mais, comme il a été dit au début de cet ouvrage, le principal, sinon l'unique objet de tous les plans de pénétration dans l'intérieur de l'Afrique occidentale, a été :

La recherche de moyens permettant de drainer promptement à notre profit le commerce indigène, que l'on réputait considérable, en même temps que la création de débouchés pour nos produits nationaux.

Nous allons donc examiner : 1° Si le commerce indigène a bien toute l'importance qu'on lui prête;

2° S'il est possible de faire naître entre Sénégal et Niger ces courants commerciaux qui doivent transformer ces contrées;

3° Enfin, si ces dernières sont appelées à devenir, de si tôt, de sérieux débouchés pour nos produits nationaux.

CHAPITRE II

Le commerce du Soudan a-t-il toute l'importance qu'on lui prête ?

Si l'on s'en rapporte à certaines statistiques qui ont été publiées récemment sur le Sénégal, statistiques qui ont été reproduites dans un certain nombre d'ouvrages par des écrivains qui n'avaient pas les moyens d'en contrôler l'exactitude, le commerce du haut Sénégal aurait, au lendemain même de notre occupation, progressé dans des proportions considérables : de un à deux millions, il se serait élevé jusqu'à 19 et 20 millions ! Les mêmes statistiques prévoient que, dans quelques années, ce commerce aura décuplé.

Ce sont là des légendes qu'il importe de ne pas laisser subsister plus longtemps !

Un officier qui a exercé pendant plusieurs années le commandement de Kayes, interrogé sur la nature et sur l'importance du commerce du haut Sénégal, en a fait le tableau suivant :

« Il ne faut point se le dissimuler : en dehors des « échanges nécessités par la fourniture à nos co- « lonnes des vivres et des animaux, le seul com- « merce lucratif qui existe dans les contrées situées « entre Sénégal et Niger est celui des esclaves « et des munitions de guerre.

« Prenons, par exemple, le cas d'une caravane « qui fait le trafic entre les deux grands fleuves « africains. A son départ du Niger, cette caravane se « compose de trois cents esclaves, et d'un charge- « ment comprenant 50 kilogrammes de beurre de « karité et cinq à six kilogrammes de noix de Colas. « C'est la proportion qui existe bien souvent dans « la composition de ces caravanes.

« Sa valeur peut être estimée à 60,000 francs, « prix des captifs ; plus à 100 francs, prix du karité, « et à 300 francs, prix des noix de Colas ; total, « 60,400 francs.

« Cette caravane suit, sous la protection de nos « postes, la ligne Bamakou, Koundou, Kita, Ba- « dumbé, Bafoulabé, Médine, et arrive à Kayes.

« Dans chacun de ces sept postes, il est pris « note de l'estimation de la valeur de cette cara- « vane, estimation qui figure sur des états fournis « par les commandants des postes. Si l'on fait « le total des chiffres portés sur ces états, on trouve

« que cette seule caravane a donné lieu à un com-
« merce dont l'importance est représentée par sept
« fois ou quatorze fois 60,400 francs, — selon que
« l'on totalise seulement les entrées, ou à la fois
« les entrées et les sorties de la caravane.

« Pour peu que la chasse à l'homme soit fruc-
« tueuse sur le Niger, on peut, par ce procédé,
« arriver à évaluer à un nombre considérable de
« millions le commerce qui est fait entre Sénégal
« et Niger.

« Quant aux caravanes qui se dirigent du Sé-
« négal vers le haut Niger, leur chargement com-
« prend quelques marchandises de pacotille (sel et
« guinée), et surtout des armes et des munitions de
« guerre. »

Ajoutons que, si l'on interroge cinq cents des officiers qui ont pris part à une campagne dans le haut Sénégal, quatre cent cinquante, au moins, affirmeront que ce tableau n'est point chargé outre mesure, et que ce qu'ils connaissent du Soudan occidental, les porte à déclarer que c'est un pays sans ressources, comme aussi, de longtemps, sans avenir d'aucune sorte.

CHAPITRE III

Est-il possible de déterminer au Sénégal de grands courants commerciaux ?

Passons en revue les divers produits de ce pays; nous examinerons en même temps s'il en est parmi eux dont l'exploitation soit susceptible, même par suite d'un sérieux développement, de fournir au commerce de la colonie un aliment qui lui permette de prendre un essor de grande importance.

1° *Gommes.* — De tout temps, le commerce de la gomme a constitué le trafic principal des escales du fleuve, et particulièrement de celles des postes de Bakel et de Médine.

Mais, de l'aveu même des plus optimistes, l'avenir du Sénégal ne peut résider dans l'exportation de ce produit.

La cause en est que la source de production est limitée, et que, pénétrât-on jusqu'au centre de l'Afrique, la quantité de gommes qui parviendrait

à nos escales n'en serait pas bien sensiblement augmentée.

On constate, en effet, que, depuis la création de nos établissements du Sénégal, l'exportation de la gomme s'est maintenue dans les mêmes limites.

Ainsi, en 1845, ce commerce se chiffrait par 3,457,209 kilogrammes, dont la valeur était de 6,653,720 francs.

En 1885, — une très-bonne année de traite, — il fut de 3,607,000 kilogrammes.

En 1883, il fut de 2,467,388 kilogrammes, qui ne représentaient plus, comme valeur, que 3,775,162 francs, le prix de la gomme ayant diminué, par suite de la concurrence résultant d'une grande exportation de gomme faite par le Soudan oriental.

2° *Coton, indigo, caoutchouc, huile de palme, peaux, essences forestières, café.* — Les produits de cette catégorie que fournit le Sénégal sont en général de qualité inférieure; ceux d'entre eux qui présentent quelque valeur ont une source de production très-limitée. Doit-on chercher à en développer l'exploitation ou la culture dans le haut Sénégal? Nous ne le pensons pas, car leur exploitation serait grevée de frais considérables de transport (6,000 à 8,000 francs par tonne de France à Bamakou), tandis qu'on peut obtenir ces

mêmes produits sur presque tous les points de la côte, dans de bien meilleures conditions encore de production que dans le haut Sénégal.

3° *Ivoire, plumes d'autruche.* — Leur exportation se chiffre aujourd'hui par des sommes peu importantes; cette exportation tend encore à décroître d'année en année, par suite des moyens employés aujourd'hui par les chasseurs indigènes pour détruire les animaux qui fournissent ces produits.

4° *Mines d'or.* — Tous les essais d'exploitation qui ont été tentés jusqu'à ce jour ont échoué. Cependant, à notre avis, les mines d'or constituent la seule source de richesses exploitable avec profit dans le haut Sénégal.

A la vérité, cette exploitation eût été rendue plus facile, si, au lieu de pénétrer par Bafoulabé et par Bamakou, on eût atteint le Niger par la Falémé, la haute Gambie, le Fouta-Djalon et le Bouré; on eût pris ainsi possession des terrains aurifères de la Sénégambie; et, en même temps, par l'occupation de la tête des vallées principales, on eût détourné vers nos escales du haut Sénégal le commerce de toute cette région, commerce qui prend la direction des comptoirs anglais de la Gambie et de Sierra-Leone.

5° *Karité.* — Le produit par excellence du haut

Sénégal, celui dont l'exploitation devait, à elle seule, défrayer l'entreprise du haut fleuve d'une grande partie de ses dépenses, est le beurre végétal ou fruit de l'arbre *karité*. Des forêts sans fin de karités existent, disait-on, entre Sénégal et Niger.

Nous avons voulu nous rendre compte du rendement de ce produit, pour être fixé sur les avantages que présenterait son exploitation. Des analyses qui ont été faites, il résulte que l'exportation du beurre de karité ne pourrait être considérée comme rémunératrice, que si le prix de revient du kilogramme, rendu dans l'un de nos ports de France, tous frais compris, ne dépassait pas 60 à 70 centimes. Or, dans le pays même de production, le prix du kilogramme de cette denrée varie de 1 fr. 50 à 3 francs.

Ce prix pourrait, à la vérité, être bien diminué par suite d'une grande exploitation. Mais il faut remarquer, d'une part, que le beurre végétal n'existe pas en aussi grande abondance qu'on l'a avancé; d'autre part, que son exploitation sur une vaste échelle présenterait de grandes difficultés, eu raison de l'éloignement des bois de karité de tout centre important de population indigène.

En réalité, jusqu'à ce jour, en dehors des quelques kilogrammes dont l'envoi a été nécessité par

les analyses que nous venons de mentionner, pas un kilogramme de beurre végétal n'a été importé en France comme denrée de commerce. Qui s'aviserait, en effet, de présenter sur un marché européen, un produit équivalant à du suif et qu'on serait obligé de vendre au prix de 2 à 3 francs le kilogramme?

6° *Mil, arachides.* — Il ne nous reste plus à examiner que ces deux produits.

Déjà, en ce qui concerne le bas Sénégal, l'exportation de ces denrées n'est faite par les commerçants qu'à contre-cœur, et le plus souvent, uniquement pour fournir du lest aux navires, qui, sans cette mesure, rentreraient à vide du Sénégal.

En effet, par suite des exportations de cette denrée faites par l'Inde et par l'Égypte, la valeur de l'arachide tombe, par intervalles, sur les places européennes, à un prix si bas, que ce commerce n'est plus rémunérateur ni pour l'agriculteur, ni pour celui qui exporte. Sur les marchés de Marseille et de Bordeaux, ce prix varie entre 20 et 35 centimes le kilogramme; or, il est déjà de 15 à 20 centimes, au Sénégal.

Dans l'une de ces dernières années, l'exportation d'arachides a dépassé, il est vrai, la quantité de 60,000 tonnes! Mais l'année suivante, les indigènes

ayant renoncé à cultiver une denrée qui était pour eux d'un si maigre rapport, l'exportation fut quatre fois moindre.

Quant à cultiver l'arachide dans les pays entre Sénégal et Niger, sous prétexte d'en faire une denrée d'exportation, nous doutons que des esprits sensés y aient jamais songé[1].

[1] Le prix du transport d'une tonne de marchandises de Kayes à Bamakou atteint 6 à 8,000 francs. Ce chiffre, donné par le gouvernement, est un minimum. (Voir pages 2 et 8 du rapport du ministre de la marine au président de la République, du 31 décembre 1883, *Journal officiel.*)

CHAPITRE IV

Il ressort, de ce qui précède, que le Sénégal ne possède pas de produits dont l'exploitation soit réellement possible sur une très-grande échelle, en même temps que bien avantageuse et rémunératrice.

C'est que son sol n'a pas, en général, la fertilité qu'on lui attribue; en outre, les inondations pendant une partie de l'année, l'excessive sécheresse pendant l'autre partie, sont des obstacles qui s'opposeront toujours au succès des tentatives de développement de véritables cultures de rapport.

Même sur les points où l'on dispose en toute saison de la quantité d'eau nécessaire pour l'arrosage, on se trouve alors dans l'obligation de protéger la plupart des cultures au moyen de nattes en paille, pour empêcher qu'elles soient brûlées par le soleil dévorant, ou desséchées par le vent du désert!



Quant à la contrée entre le haut Sénégal et Niger non-seulement ses principaux produits sont également des produits sans valeur, mais encore son sol est loin d'être partout propre à la culture.

Les vallées seules, ou plutôt les bords du fleuve sont réellement cultivables; le reste du sol est, sur une grande partie, formé d'une croûte ferrugineuse ou rocheuse, sans terre arable à la surface, ou bien ne comprend que de vastes étendues de terres incultes, sortes de savanes dont le défrichement amènerait l'explosion de fièvres pestilentielles!

Ces pays sont si dénués de ressources, que ce n'est que par le moyen de la réquisition que l'on parvient, chaque année, à imposer aux habitants la fourniture de quelques têtes de bétail et d'un peu de mil ou de riz. Dans le commencement de l'année 1886, le commandant supérieur se trouva dans l'obligation de faire transporter jusqu'à Kita près de cent mille kilogrammes de riz et de soixante-dix mille kilogrammes d'orge venus de France, et sans lesquels la subsistance des hommes et des animaux de la colonne n'eût pu être assurée!

*
* *

Dans ces conditions, doit-on reprendre dans le haut Sénégal les essais de colonisation ou de culture qui, ainsi que nous l'avons vu au début de ce livre, ont été l'objet de tentatives infructueuses dans le bas Sénégal?

A la vérité, ces essais ne pourront jamais être tentés que par le gouvernement, car, pas plus que par le passé, l'initiative privée ne consentira à y engager, dans des entreprises quelconques, des capitaux qui seraient infailliblement sacrifiés!

Ce que l'initiative privée acceptera toujours avec empressement, ce sera d'effectuer les fournitures et les transports qui lui seront demandés.

« C'est, pour le commerçant, une source de spé-
« culations d'un nouveau genre qui lui permettent
« de faire, aux dépens de la caisse nationale, des
« bénéfices assurés! »



Si nous ne craignions de donner un trop grand développement à cette question, dont l'importance est pourtant incontestable, nous dirions au prix de quelles peines on parvient à faire pousser chaque année quelques radis et quelques légumes chétifs, rabougris, dans les jardins de nos postes du haut Sénégal.

Un officier qui a fait une partie de son avancement dans le haut Sénégal et qui, par cela même, est peu porté à en médire, a bien donné la note exacte de ce peu de fertilité du sol, en déclarant que chaque radis que mangent nos soldats dans le haut Sénégal ne revient pas à moins d'un franc!

Nous parlerions de ces petites parcelles de terrain cultivé des villages du Niger, pompeusement décorées du nom de jardins, et qui contiennent, dans un carré de quelques pieds, quelques oignons verts et quelques patates!

Nous parlerions également de ces prétendus vergers qui entourent nos forts et qui rapportent, dans l'espace d'une année entière, cinq ananas et quelques maigres régimes de bananes!

Nous ne résistons pas toutefois au désir de conter une petite anecdote relative à ces cultures.

En mars 1886, le colonel Frey campait dans un petit village, non loin du poste de Koundou.

Un Bambara se présenta à lui, et lui offrit deux petits choux qu'il portait avec autant de précaution que s'il se fût agi des objets les plus précieux. Ces choux, formés de cinq à six feuilles maigres, desséchées, étaient le produit des soins et des pénibles efforts de ce malheureux indigène, ancien tirailleur, auquel des fanatiques du haut Sénégal, comme certains évangélisateurs qui font des distributions de Bibles aux sauvages, avaient confié des graines de divers légumes, en lui promettant une belle récompense s'il parvenait à en propager la culture dans son village[1] !

[1] Quelques céréales sans valeur, insuffisantes à nourrir l'Européen, un peu d'or, du fer, peu de bestiaux, voilà ce que produit le Soudan français à l'heure actuelle..... Nulle part on ne trouve de fruits..... Les jardins des noirs produisent quelques légumes de qualité inférieure, des haricots, des courges, des pastèques sans goût. (Dr Lota.)

CHAPITRE V

Le Sénégal présente-t-il de sérieux débouchés pour l'écoulement de nos produits ?

Les pays qui sont appelés à devenir des lieux de débouchés pour les produits de l'industrie et du commerce européens doivent, entre autres conditions essentielles :

1° Posséder une population d'une grande densité;

2° Être peuplés principalement de races qui, par leurs goûts, par la nature de leur origine, soient portées à rechercher un bien-être que les ressources locales sont impuissantes à leur procurer. D'où la nécessité pour elles de recourir à la production étrangère pour la satisfaction matérielle de ces besoins.

Ces conditions se trouvent admirablement réunies dans les États de l'Amérique du Sud, nés d'hier seulement, et qui empruntent au commerce et à l'industrie française plus de produits que ne leur en

demande la plus florissante de nos colonies. En est-il ainsi du Soudan?

Si l'on s'en rapportait à certains auteurs, le chiffre de la population du Soudan occidental ne serait pas au-dessous de 50, 80, 100 millions même d'habitants.

Mais au fur et à mesure que l'on pénètre dans ces contrées, on reconnaît combien ces évaluations sont erronées et fantaisistes. En ce qui concerne le haut Sénégal, défalcation faite des villages établis sous le canon même des forts, on constate que :

1° De Diamou à Bafoulabé, sur un parcours de quatre-vingt-cinq kilomètres, dans la partie la plus sûre de la ligne de nos postes, il existe quatre villages formant une population de quinze cents à deux mille habitants.

2° De Badumbé à Kita, sur un parcours de cent vingt kilomètres, on ne rencontre que cinq villages, formant une population totale de deux mille habitants : cinquante-cinq kilomètres de cette région sont même entièrement déserts.

3° De Kita à Koundou, distants de cent dix kilomètres, il n'existe que quatre villages, qui comptent à peine quinze cents habitants.

Telle est également la densité des populations des contrées qui bordent la ligne de nos postes.

Doit-on attribuer cette faible densité à un dépeu-

plement de ces contrées, conséquence des guerres d'El-Hadj Omar, ainsi que le prétendent quelques explorateurs? Non, car les ruines, très-peu nombreuses d'ailleurs, que l'on y rencontre, n'indiquent que la disparition de villages sans importance!

Bien plus, les renseignements recueillis auprès des indigènes permettent d'affirmer qu'au point de vue de la densité de la population, le reste du Soudan ne diffère pas sensiblement de la partie dont il vient d'être question et que nous avons parcourue [1].

Ce ne sont que villages, séparés souvent les uns des autres par de vastes déserts, réceptacles d'immondices et d'ordures en toute saison, véritables cloaques pendant la période des pluies, et pour la plupart constitués par quelques agglomérations de huttes basses, malsaines, abritant une population rare, sans confortable, sans richesses d'aucune sorte, mais aussi sans grands besoins, vivant au jour le jour, et préférant d'ailleurs cent fois encore cette

[1] Les quelques centres de population d'une certaine importance de cette partie du Soudan sont établis sur les bords mêmes du Sénégal et du Niger ou de leurs principaux affluents : tels sont ceux formés par les Sarrakholais, entre Kayes et Bakel; par les Bambaras, sur la rive gauche du Niger; par les Ouassouliens, sur la rive droite; mais on remarque, d'après ce qui précède, que les contrées situées entre le haut Sénégal et le haut Niger n'ont que de rares habitants.

existence misérable à un état de bien-être dont l'acquisition devrait lui coûter quelque peine!

La superficie relativement considérable qu'occupent ces villages indigènes induit souvent le voyageur en erreur sur l'évaluation du nombre de leurs habitants.

C'est ainsi, pour ne citer que deux exemples frappants, que le docteur Lenz estima, en 1880, à 6,000 âmes la population de Goumbou, village situé dans le nord-est de Bamakou, « population qui con- « tient au grand maximum 2,000 habitants »; et à 20,000 âmes celle de Sokolo, « dont la population « est tout au plus de 1,800 habitants », d'après la mission française qui a visité ces villages en 1887. *Ab uno disce omnes!*

Résumons : Tant qu'une révolution profonde, que l'on ne peut attendre que du temps, n'aura pas transformé son état politique et social et les conditions d'existence de ses habitants, la contrée que l'on a dénommée le Soudan français ne possédera les éléments ni d'une colonie de commerce, ni d'une colonie agricole, ni d'une colonie de peuplement.

Les causes en sont multiples, et entre autres :

1° Le caractère de l'indigène, réfractaire en général au progrès.

2° L'invasion de jour en jour plus grande du ma-

raboutisme, qui, par tous les moyens, combat notre influence et nous suscite des haines et des guerres.

3° La nature du sol, qui, aride sur une grande partie, ne pourrait fournir qu'avec peine les produits nécessaires à la subsistance d'une très-nombreuse population.

4° La nature du climat, qui, sur le plus grand nombre de points, est mortel pour l'Européen, et malsain même pour l'indigène [1].

[1] Dans l'état actuel des choses, l'acclimatement des Européens est absolument impossible dans le haut Sénégal, et non-seulement l'acclimatement de la race, mais aussi l'acclimatement individuel. Ce pays réunit toutes les conditions telluriques et météorologiques les plus défavorables au maintien de la vie. (Dr Durand.)

On a dit qu'avec une ferme résolution on pouvait triompher de tous les obstacles opposés par le climat : on eût mieux fait d'accuser l'insalubrité de localités inhabitables, les mauvaises conditions hygiéniques..... que de faire porter la responsabilité des désastres sur ceux qui les avaient subis et que de les mettre sur le compte de leurs excès et de leurs imprudences. (Du même auteur.)

Il n'est possible à l'Européen de résister, pendant quelques années, au climat du haut Sénégal, qu'à la condition de n'y arriver que vers le milieu de novembre et d'en partir dès les premiers jours de mai, de manière à n'y séjourner que pendant les cinq mois de la bonne saison et à venir se reposer en France, de juin à novembre, pendant la saison de l'hivernage. C'est ce qu'ont fait les commandants supérieurs qui ont effectué plusieurs campagnes successives dans le haut Sénégal.

CHAPITRE VI

Comparaison du budget du Sénégal avec celui de quelques autres colonies.

En 1872, sur le budget colonial, le crédit voté pour le Sénégal s'élevait à 3,264,571 francs.

L'ensemble des crédits votés pour les budgets des autres colonies : Martinique, Guyane, Réunion, Guadeloupe, Gabon, Saint-Pierre-Miquelon, Taïti et Indes s'élevait à 8,024,000 francs.

Sur le budget de 1887, l'ensemble des crédits votés pour ces mêmes colonies est de 11,900,000 francs; le crédit voté pour le Sénégal atteint, à lui seul, le chiffre de 11,450,000 francs.

Si l'on ajoute à ce dernier crédit la somme de 1,970,000 francs portée au budget (Marine) pour le Sénégal, on obtient un total de 13,420,000 francs, qui est le minimum de la dépense qui incombe annuellement à la métropole pour cette colonie.

Défalquons de cette somme 2,500,000 francs à 3 millions, qui représentent approximativement les

augmentations de crédit, conséquence de la continuation des entreprises qui ont été créées dans le bas Sénégal; le reste représente les dépenses, tant directes qu'indirectes, afférentes aux entreprises qui sont poursuivies dans le haut Sénégal.

Il faut porter, en effet, au compte du haut Sénégal environ 2,300,000 rations européennes ou indigènes; le même nombre de journées de solde; le transport, chaque année, de 5,000 tonnes de Bordeaux à Kayes; l'achat et le transport de 350 à 400 chevaux ou mulets; celui d'un matériel considérable (voitures, harnachements, etc.).

*
* *

Faisons, d'autre part, la comparaison entre les quantités de *produits du cru* du Sénégal exportés pendant les deux années correspondantes.

Nous ne considérerons que cette catégorie de produits; la valeur de leur exportation donnant la base rationnelle d'après laquelle on peut juger du développement commercial de la colonie.

L'*Annuaire du Sénégal* de 1872 porte que la valeur des produits du cru exportés dans cette colonie pendant l'année 1871 est de 12,600,000 fr.

L'*Annuaire* de 1887 donne, pour les produits exportés en 1886, 12,800,000 francs.

Le chiffre de l'exportation est donc resté stationnaire. On pourrait, il est vrai, objecter que cette exportation a été, pendant d'autres années, plus grande qu'en 1886; mais cette augmentation a alors porté uniquement sur une plus grande exportation d'arachides : or nous savons combien peu est productif, d'ordinaire, le commerce de cette denrée.

En résumé : de 1872 à 1887, l'exportation des produits du cru du Sénégal est restée à peu près stationnaire; pendant cette même période, les charges, pour la métropole, ont suivi une progression ascendante; de 3,200,000 francs, elles ont atteint 11,450,000 francs.

CHAPITRE VII

Avantages et inconvénients afférents aux différents systèmes de colonisation dont l'application a été proposée en ce qui concerne le Sénégal.

Tous ces systèmes peuvent être classés en deux groupes :

1° Projets de pénétration et d'occupation illimitée, indéfinie.

2° Projets d'extension, limitée à la possession du plus grand nombre possible de stations, au débouché des voies commerciales qui viennent de l'intérieur.

*
* *

Le projet de Raffenel, dont nous avons déjà exposé les lignes principales, peut être considéré comme la représentation la plus complète des plans qui se rapportent au premier groupe. (V. page 12.)

Son exécution aurait pour effet d'augmenter con-

sidérablement nos possessions d'Afrique, et paraîtrait devoir ouvrir un champ immense d'exploration au commerce national.

Mais aussi quels dangers ne présenterait-elle pas?

Au fur et à mesure que les têtes de colonne pénétreraient dans l'intérieur, on se hâterait de les pousser au delà, dans l'espoir de trouver ces centres de population, ces belles et riches contrées, en un mot cette terre promise entrevue par l'imagination de quelques voyageurs!

S'arrêterait-on à Bamakou? Non, un nouvel objectif serait toujours imposé. Ce serait Ségou, puis Tombouctou, etc., autant d'étapes, autant de termes de cette immense progression qui, d'après Raffenel, devrait finir un jour par embrasser toute l'Afrique.

L'histoire du Sénégal nous apprend que ce n'est qu'au prix de grands sacrifices et par le moyen d'incessantes expéditions que nous parvenons à faire respecter notre autorité par ces tribus belliqueuses, même dans les environs de Saint-Louis, où nous sommes établis depuis des siècles. En conséquence, l'accomplissement de ce vaste programme exigerait l'emploi de forces militaires de plus en plus nombreuses pour constituer les garnisons des

postes de la ligne de pénétration et celles des postes qui seraient établis sur les flancs de cette dernière [1].

Pendant ce temps, la ligne de communication s'allongerait, s'affaiblirait de plus en plus; les postes avancés, les têtes de colonne se trouveraient en l'air, et si un échec survenait sur un point de cette ligne, un effroyable désastre serait à redouter!

Concurremment avec la marche en avant de nos colonnes, une flottille de petites embarcations exigeant des frais énormes d'entretien, ne possédant que des moyens d'action insuffisants, disproportionnés en tout cas avec le but qu'elles auraient à remplir, serait créée sur le Niger. Impuissantes pendant la plus grande partie de l'année à assurer leur propre protection, ces embarcations ne pourraient naviguer que pendant la saison des hautes eaux, alors que tout commerce est interrompu dans cette partie de l'Afrique.

Opposons au plan de Raffenel le programme ci-après, qui contient les éléments de la plupart des projets compris dans le deuxième groupe.

Tenir le fleuve jusqu'à Médine, la limite navigable du Sénégal. Tenir, de même, la haute Falémé

[1] De 700 à 800 hommes que les colonnes comptaient, au début, l'effectif des troupes et des services dépasse aujourd'hui 2,000 hommes.

jusqu'au point où cette rivière cesse d'être navigable pendant la saison des hautes eaux. Occuper, sur la côte, l'entrée des fleuves par un poste de douane et, par un fort, le point où cesse la navigabilité de ces cours d'eau.

Étendre l'influence française et réserver notre action, pour l'avenir, par la conclusion des traités de protectorat ou de commerce, avec les États indigènes voisins et avec ceux de l'intérieur.

Ce programme, inspiré par la sagesse et par le désir d'épargner au pays des sacrifices inutiles, fut celui de M. le colonel Pinet-Laprade, gouverneur du Sénégal, de 1865 à 1869.

Il fut aussi et surtout celui d'un homme de haute valeur, d'une grande droiture, d'une intelligence remarquable, qui, de 1869 à 1876, administra le Sénégal : nous avons nommé le colonel Valière, de l'infanterie de marine.

Pendant les sept années que dura son administration, ce gouverneur s'appliqua à restreindre les dépenses, à diminuer les causes et le nombre des expéditions, tout en assurant partout au commerce une protection suffisamment efficace.

La ligne de conduite que le colonel Valière avait projeté de suivre vis-à-vis des peuplades du haut

Sénégal, était basée sur la constitution, dans le Soudan occidental, d'un vaste empire, dans la main ferme d'un seul chef indigène. Le but qu'il se proposait était d'amener dans ces contrées cet état de paix favorable au développement des relations commerciales.

Dans ces conditions, il pensait que, loin de s'attacher à amoindrir l'autorité d'Ahmadou-Scheikou, le chef qui paraissait le mieux se prêter à ce rôle, en raison de sa grande puissance territoriale; loin de chercher à inciter à la rébellion les populations sous ses ordres, il fallait affermir cette autorité et, si cela était nécessaire pour atteindre ce but, ne pas hésiter à lui donner l'appui de quelques tirailleurs, afin de bien montrer à toutes ces populations que notre désir était de voir un seul chef régner en maître incontesté dans le Soudan occidental.

Objecterait-on qu'il eût été imprudent d'investir le grand chef toucouleur d'une pareille autorité?

L'exemple du traité de 1834, qui livra à Abd-el-Kader le gouvernement des tribus de la province d'Oran et qui eut un tout autre résultat que celui que l'on espérait, ne saurait être invoqué! La situation respective des deux chefs et les conditions mêmes des traités étaient bien différentes.

En effet, qu'avions-nous à craindre d'une pareille

puissance, si, par un revirement subit dans ses dispositions, celle-ci devenait un jour hostile? Rien; car elle tirait toute sa force de notre appui.

Qu'avions-nous à en attendre?

Tous les résultats politiques et commerciaux que nous ne pouvons obtenir d'une autre manière qu'au prix d'énormes sacrifices; car, comme compensation à cet appui plus moral encore qu'effectif, le sultan de Ségou prenait l'engagement de pacifier complétement ses États, de constituer une sorte de ligne commerciale, jalonnée par des caravansérails placés sous la garde de ses lieutenants, d'assurer la sécurité des caravanes qui y circuleraient, et enfin d'obliger toutes ces caravanes à se diriger vers nos escales pour y échanger, contre nos marchandises, les produits apportés de l'intérieur.

Tel est, en substance, le projet qui fut élaboré, en 1872, entre des envoyés d'Ahmadou-Scheikou venus à Saint-Louis et le gouverneur Valière.

C'est ce projet, avec le tempérament que l'état de nos relations avec Ahmadou et la formation d'un nouvel empire soudanien, celui de Samory, commandaient d'y apporter, qui fut repris par le colonel Frey à son arrivée dans le haut Sénégal, avec l'assentiment du gouvernement, et qui fut la base de sa ligne de conduite avec Ahmadou.

Mais les conditions étaient bien changées! et le seul but que l'on pût se proposer à ce moment était d'amener, par l'emploi de moyens de persuasion, si cela était possible, — par l'emploi de la force, si cela devenait nécessaire, le sultan de Ségou sinon à modifier, dans un sens favorable à nos intérêts, les sentiments de défiance dont il était animé à notre égard, au moins à faire cesser tout acte d'hostilité contre notre autorité.

Ainsi que l'atteste l'envoi des missions Mage, Soleillet et Galieni, cette politique n'a-t-elle pas été préconisée par MM. les généraux Faidherbe et Brière de l'Isle, comme gouverneurs du Sénégal?

Si, dans la suite, ce programme a été entièrement dévié de son premier but, qui était si simple, si mesuré, si sage, à quoi doit-on attribuer cette modification?

Nous l'avons vu : à cette fièvre de colonisation qui, il y a quelques années, s'est emparée de l'opinion publique et l'a poussée dans ces entreprises.

Par suite, à qui en incombe la responsabilité? A tout le monde et à personne, à la fois.

CONCLUSION

Quelques esprits se sont préoccupés de rechercher quelle solution, compatible avec nos intérêts et avec l'honneur national, pourrait être appliquée au cas où l'on viendrait à constater l'inutilité des sacrifices, l'inanité des efforts qui sont faits dans le haut Sénégal ; à notre avis, la situation pourrait être, à ce moment, liquidée de la manière suivante :

Profiter du bon état de nos relations avec les deux grands chefs soudaniens, Ahmadou-Scheikou et Samory, pour nous retirer du Niger et revenir à nos anciennes possessions, Bafoulabé ou Médine. Sauvegarder les intérêts des populations, peu nombreuses en réalité, auxquelles nous avons promis notre protection, en les invitant à émigrer vers nos postes; de Médine à Saint-Louis, l'espace ne manquerait pas à leur donner. Mais ces populations préféreraient-elles peut-être encore le patronage de ces chefs indigènes, avec tous les inconvénients qui

en résultent, aux avantages de notre protection? Les émigrations continuelles des races peulhe et toucouleure, du bas Sénégal, vers le Kaarta, nous portent à le croire.

Devons-nous redouter qu'une puissance rivale vienne nous disputer la prépondérance sur ces peuplades du Soudan occidental? Cela n'est pas à craindre : ainsi, les Anglais, qui, par leur colonie de Sierra Leone, ne sont qu'à cent lieues du haut Niger, tandis que nous avons dû en faire quatre cents pour atteindre ce fleuve, sont restés impassibles spectateurs de notre mouvement de pénétration dans cette partie du Soudan.

La mesure que nous proposons sera considérée par les indigènes comme une reculade, dira-t-on? elle aura pour conséquence de porter un coup terrible à notre influence dans le Soudan? Il n'y a pas lieu de se préoccuper outre mesure de ce côté de la question. Nos victoires ont montré à ces races ce dont nous étions capables.

De plus, nous avons, dans l'histoire du Sénégal, un exemple à citer d'un fait analogue, que les gens intéressés à la continuation d'un état de trouble favorable à leurs combinaisons qualifiaient également de reculade, d'évacuation humiliante, et qui a donné les meilleurs résultats. C'était en 1870;

depuis plusieurs années nous nous étions emparés du Cayor, province du Sénégal aux portes mêmes de Saint-Louis. Nous y avions établi des forts qui exigeaient chaque année, comme cela a lieu aujourd'hui pour le haut Sénégal, l'envoi d'une colonne, uniquement pour en opérer le ravitaillement. La province à occuper n'était pas très-étendue ; mais, peu à peu, les populations plus aguerries, mieux armées, étaient arrivées à tenir nos colonnes en échec et, en dernier lieu, elles avaient fait essuyer à l'une d'elles une véritable défaite.

Ces expéditions nous entraînaient ainsi à des dépenses considérables d'hommes et d'argent. Que fit le gouverneur Valière? A la suite de deux succès éclatants que remportèrent nos troupes sur les populations du Cayor, aux combats de Louga et de Palen, le gouverneur réunit les chefs de la province; il leur proposa de retirer les troupes françaises, à condition qu'ils s'engageassent à assurer la tranquillité dans leur pays et à favoriser notre commerce. Ceux-ci prirent solennellement l'engagement qui leur était demandé : invités à désigner un chef, ils élurent Lat Dior, qui, d'ennemi irréconciliable qu'il était, devint dès lors notre allié. En même temps, nos troupes évacuèrent le Cayor.

Les premières années qui suivirent cet événement furent des années de paix profonde.

Ce n'est que lorsque l'ancien état de choses, notre ingérence dans les affaires des populations du Cayor, a été en partie rétabli, comme conséquence de la construction du chemin de fer du bas Sénégal, que la paix fut de nouveau troublée dans cette contrée.

Concurremment avec cette solution, s'imposerait la mise en pratique des deux mesures dont il a été fait mention dans la première partie de cet ouvrage :

Désarmement des peuplades qui se révoltent contre l'autorité française, et interdiction de la vente d'armes et de munitions sur cette partie de la côte occidentale d'Afrique.

Nous pensons fermement que là réside la solution, en ce qui concerne le Sénégal, d'un problème qui fait aujourd'hui l'objet des préoccupations de tous ceux qui voient avec regret une partie des richesses nationales se perdre, par mille voies indirectes, en des entreprises fatalement vouées à un stérile résultat.

FIN.

APPENDICE

Comme complément à l'ouvrage : *Campagne dans le haut Sénégal et dans le haut Niger,* doit paraître prochainement un album ayant pour titre : *Côte occidentale d'Afrique*, qui comprendra des vues pittoresques des points les plus importants de cette côte et une centaine de gravures se rapportant au texte de l'ouvrage.

Un certain nombre de ces gravures sont des reproductions d'aquarelles inédites, véritables petits chefs-d'œuvre, de MM. Darondeau et Nousveaux, deux vaillants artistes qui accompagnèrent M. le capitaine de vaisseau Bouet-Willaumez dans ses mémorables campagnes aux côtes occidentales d'Afrique et au haut Sénégal.

CA
en
20
Les postes fra
Les places tou
GS
Bamba
Tossaye
Bourroum
Niger Fl.
Gao
Ile A
LA
Sinde
Galajo
O
Gourm

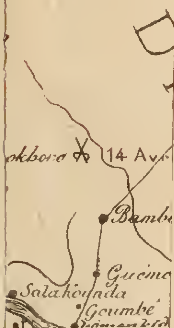

CARTE des Contrées entre SÉNÉGAL et NIGER
ECHELLE de 1/10 000 000
Les postes français sont indiqués par le signe +
Les places toucouleures — d° ⧗
SAHARA
MAURES
TAGANT
ADRAR
ASSABA
EL HODH
TOMBOUCTOU
TOUAREGS
ADAR
Gober
Maradi
SÉNÉGAMBIE
FOUTA
KAARTA
MACINA
DALLA
TOMBOKHO
GOURMA
MOSSI
GOUANDOU
Sokoto
FOUTA-DJALLON
CANADOUGOU
MANDING
FOULOUNA
ZARAGA
SAREM
MONTAGNES DE KONG
SOUDAN
GUINÉE
ASCHANTI
DAHOMEY
YORUBA
RÉPUBLIQUE DE LIBÉRIA
CÔTE DES GRAINES
CÔTE D'IVOIRE
Côte d'or
Baie de BÉNIN
Côte des Esclaves
GOLFE DE GUINÉE
Baie de Biafra
GABON
OCÉAN ATLANTIQUE
LONGITUDE OUEST
LATITUDE NORD
Grav. par A. Dupaneau

HAU

Camp

e des Opéra

5 0 10



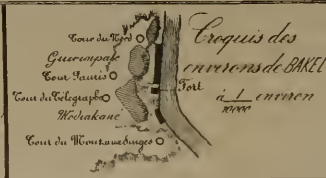
HAUT_SÉNÉGAL

Campagne 1885-1886

Théâtre des Opérations contre MAHMADOU-LAMINE

Echelle de 1/750000

10 5 0 10 20 30 40 50 60 70 K.



LATITUDE NORD.

LONGITUDE OUEST.

SÉNÉGAL FL.

ASSABA

Ouled el Rouizi

Maures AsKeurs

Pays désert sans eau

DAMGA

GUIDIMAKHA

GUOYE

BOUNDOU

KAMERA

Pays désert

GADIAGA

DIAFOUNOU

DIOMBOKHO

KHASSO

LOGO

NIAGALA

NIATAGA

BAMBOUK

Massif du Tambaoura

FALÉMÉ RIV

Bakel

1, 3, 4 Avril 1886

14 Mars 86

30 Avril 1886

22 Mai 86

21 Mai 86

14 Avril 86

16 Avril 1886

12 Avril 1886

13 Avr. 86

24 Avr. 1886

Sept. 86

13 Mars 86

Senoudebou

Khayes

Médine

Kouniakary

Bambella

Sadiola

Farabana

Fakha

Kenieba

Médina

Diana

Bani

Koussili

Bambouk

15°

14°

Maures

Keniera

KAN


CARTE DU HAUT-SÉNÉGAL
ET DU HAUT-NIGER
d'après les renseignements les plus récents
Echelle à 1/1500000
LÉGENDE
Ligne télégraphique
Voie ferrée
Barrages. Rapides
Forts français
Campements des colonnes dans des lieux non habités
Les noms soulignés indiquent les gîtes d'étapes
Maures Askeurs
Maures Mashouf
Mohamed Mahdi
DOUAICH
ABAKAK
OULED EL ROUIZI
DAMGA
TOUCOULEURS
GUIDIMAKHA
GUOYE
FERLO BOUNDOU
GADIAGA
BOUNDOU
DIAFOUNOU
DIOMBOKHO
KAARTA
SORMA
GOUDIOUME
KINGUI
DIANGHIRTÉ
KAARTA BINÉ
GRAND BÉLÉDOUGOU
PETIT BÉLÉDOUGOU
KOUROUMA
NIAMALA
MOURDIARI
DIONKOLORI
WAGADOU
SARANA
KANIAGA
DAMFARI
KODALA
FADOUGOU
PAYS DES MARKAS
KHASSO
LOGO
NATIAGA
TOMORA
DIALAFARA
NOUROUKROU
BAGUIÉ
KONTELLA
BAMBOUK
KAMANA
NIAMBIA
GANGARAN
DIÉBÉDOUGOU
BANIAKADOUGOU
DENTILIA
GOUNIANTA
KONKADOUGOU
SANGARA
KOULOU
NIOCOLO
BADON
PETIT BÉLÉDOUGOU
TENDA
DIAKA
OULI
GAMOU
K.HABOU
GAMBIE ANGLAISE
FOUTA DJALLON
LABÉ
YANPEREM
KOIN ou KOÏ
DIALLONKADOUGOU
MENIEN
BIDIGA
SIÉRÉ
BOURÉ
Ligne de Partage des eaux
DINGUIRAY
COLLADÉ
FODÉ HADJI
KALAKONTA
KOURBARIDOUGOU
OUDOUMA
KANKAN
BAYA
OUASSOULOU
KELEYADOUGOU
MANDING SEPTENTRIONAL
MANDING MÉRIDIONAL
BANA
GUENIEK ALARI
TIAKA
KANADOUGOU
Bakel
Médine
Kayes
Bafoulabé
Badumbé
Kita
Koundou
Bamakou
Koulicoro
Niagassola
Nioro
Kangaba
Siguiri
Kankan
Dinguiray
Labé
Kadé
Tambacarro
Sénoudébou
Bani
Koundian
Naboa
Bissandougou à 50 K. S.O. de Kankan

TABLE

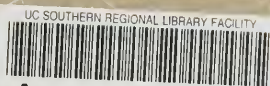
PARIS

TYPOGRAPHIE DE E. PLON, NOURRIT ET Cie

8, rue Garancière.

B


3 [redacted] 67


UC SOUTHERN REGIONAL LIBRARY FACILITY
A 000 527 351 1